



Agence de Développement local



Ce formulaire doit être soumis électroniquement. Il sera traité par l'administration renseignée ci-contre :



Service public de Wallonie

Économie, Emploi, Recherche
Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle
Direction de l'Emploi et des Permis de travail

Place de la Wallonie, 1 (Bâtiment II, 4ème étage)
5100 Jambes

Les questions que vous vous posez trouvent probablement réponse dans la notice explicative.

En cas de difficulté, vous pouvez consulter le site internet

<http://emploi.wallonie.be>

ou joindre une des personnes de contact.

Direction de l'Emploi et des Permis de travail

Site internet : <http://emploi.wallonie.be>

Personnes de contact

M. Stéphane FERMINE, Attaché

Tél : 081 33 43 15

Courriel : stephane.fermine@spw.wallonie.be

Mme Julie BARBEAUX, Attachée

Tél : 081 33 43 68

Courriel : julie.barbeaux@spw.wallonie.be

Mme Monique MISENGA KASONGO, Attachée

Tél : 081 33 43 41 Fax : 081 33 43 22

Courriel : monique.misengakasongo@spw.wallonie.be

Agence de Développement local Demande de renouvellement d'agrément

Objet

L'agence de développement local (ADL) est un outil à la disposition des communes de maximum 40.000 habitants destiné à faire émerger, dans le cadre d'un partenariat avec tous les acteurs locaux, des projets potentiellement créateurs d'activité économique et d'emplois.

Une subvention annuelle de maximum 63.000 € indexée peut être accordée à l'ADL par la Région wallonne pour couvrir partiellement ses frais de fonctionnement et la rémunération de deux agents (un de niveau A et un de niveau B ou C ; s'il s'agit d'un agent de niveau C, la subvention régionale est ramenée à 58.500 € indexée maximum). Pour obtenir cette subvention, l'ADL doit être agréée par la Région wallonne. L'agrément est accordé par les ministres en charge de l'emploi, l'économie et les pouvoirs locaux pour une période de trois ans renouvelable.

L'octroi de l'agrément implique un certain nombre d'obligations :

- la forme juridique d'une ADL sera, au choix, une asbl, une régie communale autonome ou une régie communale ordinaire (uniquement pour les expériences pilotes) ;
- le respect des missions dévolues à une ADL (voir le décret à ce sujet) ;
- une participation financière de la commune ou d'autres partenaires locaux au fonctionnement de l'ADL équivalent à 30% au moins de la subvention régionale ;
- l'engagement, par la commune, d'au moins deux agents pour l'agence : un de niveau universitaire, l'autre de niveau gradué ou secondaire supérieur ;
- la remise annuelle à l'administration d'un rapport sur les projets de l'ADL et les actions concrètes accomplies au cours de l'année ;
- l'inscription des agents de l'ADL dans un processus de formation continue ;
- la réalisation par l'ADL d'actions de développement local non assurées par des opérateurs existants ;
- le développement d'actions cohérentes par rapport à la politique régionale ;
- la recherche de possibilités de rationalisation des structures de fonctionnement entre les dispositifs d'actions locales ;
- la prise en compte, dans les actions entreprises par l'ADL, du principe d'égalité des chances.

L'introduction de la demande d'agrément à l'administration wallonne se fait au moyen du formulaire téléchargeable ci-dessous. La notice explicative reprise ci-dessous fournit les informations et les pistes nécessaires à sa rédaction et à sa présentation.

Public

Les communes ou groupements de communes limitrophes totalisant maximum 40.000 habitants.

Réglementation

Base légale¹ :

Décret wallon du 25 mars 2004 relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions aux agences de développement local modifié par le décret du 15 décembre 2005.

Arrêté d'application du 15 février 2007.

Table des matières

1. Objet de la demande.....	3
2. L'Agence de Développement local (ADL).....	4
3. Projet de développement local.....	5
4. Moyens de fonctionnement.....	148
5. Déclaration sur l'honneur et engagements.....	153
6. Protection de la vie privée et voies de recours.....	153

¹ Les textes coordonnés peuvent être consultés sur le site Wallex contenant la banque de données juridiques de la Région wallonne (<http://wallex.wallonie.be>).

1. Objet de la demande

1.1. Type de demande

⚠ Aucun nouvel agrément ne peut être accordé en 2021, selon les dispositions de l'article 162 du décret général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2021.

Il s'agit

- d'une première demande d'agrément
 d'un renouvellement d'agrément

1.2. Forme juridique

- Régie communale
 ASBL

Le président :

M.

Nom

Prénom

Mme

Flahaut

Jérôme

Date de dernière modification des statuts

1 3 / 0 2 / 2 0 1 3

2. L'Agence de Développement local (ADL)

En cas de renouvellement d'agrément :

Nombre d'habitants sur le territoire couvert par l'ADL

9 4 6 1

2.1. Localisation du siège social

Rue _____ Numéro _____ Boîte _____
Code postal _____ Localité _____

2.2. Localisation du siège d'exploitation

Rue _____ Numéro _____ Boîte _____
Rue de la Station _____ 7 _____
Code postal _____ Localité _____
1 3 6 0 _____ PERWEZ _____

2.3. Compte bancaire de l'ADL

⚠ Le compte bancaire doit être celui de l'ADL et non celui de la commune.

IBAN _____ BIC _____
International Bank Account Number *Bank Identifier Code*
Ouvert au nom de _____

2.4. Personne de contact, suivi du dossier

2.4.1. Personne de contact

M. Mme Nom _____ Prénom _____
Ribéraud _____ Romain _____
Fonction _____
Responsable _____
Téléphone _____ Téléphone _____ Fax _____
4 7 9 / 3 1 . 6 2 . 0 2 _____ 0 8 1 / 8 3 . 4 7 . 9 7 _____
Courriel _____
romain.riberaud@perwez.be _____

2.4.2. Autre personne de contact

M. Mme Nom _____ Prénom _____
Van Brakel _____ Stéphanie _____
Fonction _____
Agent de développement local _____
Téléphone _____ Téléphone _____ Fax _____
0 8 1 / 8 3 . 4 7 . 9 7 _____
Courriel _____
stephanie.vanbrakel@perwez.be _____

3. Projet de développement local

Développez votre projet selon le plan suivant :

3.1. Initiation de la démarche

Pourquoi souhaitez-vous maintenir une ADL ? Expliquez notamment quelle plus-value vous en attendez pour le territoire concerné.

L'ADL de Perwez est en activité depuis février 2010. En 10 ans d'activités, divers projets ont été menés, nombre d'entre eux ont aboutis et certains nécessitent le soutien et l'accompagnement de l'ADL pour aboutir. L'ADL s'est impliquée dans ses agréments précédents dans :

- la redynamisation du centre-ville (suivi de l'opération de rénovation urbaine, coordination d'événements dynamisant le commerce au cœur de ville, etc.),
- la dynamisation de l'entrepreneuriat (mise sur pied d'une association d'acteurs économiques - CAEP ASBL, signalisation des PAE, ateliers digitaux, soirée Mode et beauté, etc.)
- le soutien aux initiatives créatrices d'emplois (augmentation de la fréquentation des porteurs de projets de constante, job focus, bathoreca, etc.),
- la stimulation des filières agricole et touristique (accompagnement de fiches projets du P.C.D.R. : Maison de l'entité, Réseau cycliste, acquisition et rénovation de l'ancienne gare, accueil d'opérations touristiques, etc.).

Ces réalisations ne sont que quelques exemples des projets accompagnés par l'ADL, mais notre bilan indique que nous contribuons efficacement à la dynamisation économique de la commune. Ces avancées ont créées un cadre propice de développement au sein de l'entité de Perwez. Il y a aujourd'hui une véritable attente de relance de l'économie locale post-covid, de concrétisations de projets issus des opérations en cours (développement rural, rénovation urbaine, aménagements publics, etc.), laquelle sera propice au développement de l'économie locale.

La possibilité de poursuivre les projets entamés constitue une plus-value évidente justifiant le maintien d'une ADL. Les autorités communales ont manifesté le souhait de reconduire l'équipe de l'A.D.L., afin qu'elle remplisse son rôle d'interface avec les acteurs économiques. Ainsi, les priorités identifiées dans ce présent dossier sont partagées par le pouvoir communal, (relance et soutien des commerces et des P.M.E./valorisation, préservation de l'espace rural, ...) la plateforme stratégique et le comité de pilotage de l'ADL. Par ailleurs, le nouvel agrément s'inscrit dans la lignée de la Déclaration Politique Régionale et du Contrat de Développement Territorial de la Province du Brabant wallon.

3.2. Diagnostic de territoire

3.2.1. Décrivez le contexte local

Présentez une synthèse d'une quinzaine de pages de votre diagnostic de territoire.

- caractéristiques géographiques
- population
- économie, emploi
- habitat / logement / pression foncière
- agriculture
- environnement / cadre de vie
- mobilité
- culture, sport, monde associatif
- enseignement
- outils et plans de développement territorial et local, y compris éventuelles initiatives privées
- social

3.2.1.1. Caractéristiques géographiques

La commune de Perwez est située au sud-est de la province du Brabant wallon et partage sa limite méridionale avec la province de Namur. Elle est entourée des communes brabançonnaises de Ramillies à l'est, Incourt au nord et Walhain à l'ouest et des communes namuroises de Gembloux au sud-ouest et Eghezée au sud-est. La commune s'étend sur

50,81 km². L'entité actuelle résulte de la fusion administrative de 1977 des anciennes communes de Malèves-Sainte-Marie-Wastines, Orbais, Perwez, Thorembois-les-Béguines et Thorembois-Saint-Trond. Ces anciennes communes constituent aujourd'hui les villages de l'entité. L'ancienne commune de Perwez a donné son nom à la nouvelle commune et est devenue le centre administratif de l'entité.

Structure physique :

Le territoire de la commune de Perwez s'étend sur 5.081 hectares.

Géologie : la majorité du territoire est établi sur la formation de Bruxelles, composée de sables et grès quartzeux de l'éocène moyen.

Relief : altitude comprise entre 117 et 172 mètres, un relief qui varie peu et permet de qualifier le paysage de mollement ondulé.

Hydrographie : quatre bassins versants principaux (Gette, Sambre, Dyle, Meuhaine), six sous-bassins, cours d'eau de 2ème catégorie et inférieurs, on peut parler d'un réseau relativement dense.

Hydrogéologie : 43 captages, dont deux utilisés pour la distribution publique d'eau.

Pédologie : combinaison de sables et de limons qui confère aux terres locales des propriétés remarquables pour supporter des cultures exigeantes comme celle du blé ou de la betterave.

Occupation du sol : territoire rural avec 88,3% du territoire non bâti (dont 70% consacré aux terres agricoles et 10% aux prêtres et pâtures) et 11,7% du territoire bâti (dont 7,2% occupé par des maisons et fermes).

Climat : climat tempéré plutôt humide caractéristique de la Moyenne Belgique.

Structure paysagère :

Une région agro-géographique : la Hesbaye.

Un même ensemble et territoire paysager : le bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon.

Impression générale d'immenses étendues faiblement ondulées, habitat groupé, parcelles agricoles de grandes dimensions vouées aux grandes cultures (céréales, cultures industrielles).

Accessibilité :

La commune est traversée par plusieurs voies de communication qui structurent le territoire :

- la chaussée de Wavre (RR243) reliant Wavre à Huy ;
- la chaussée de Charleroi (RR29) reliant Tirlemont à Charleroi ;
- la chaussée de Namur (RR91) reliant Namur à Louvain.

La commune de Perwez est située dans les aires d'attraction de plusieurs pôles urbains (pôles de commerce, d'emploi et d'enseignement supérieur) :

- ± 15 minutes du centre de Gembloux (± 13km) ;
- ± 20 minutes du centre de Namur (± 21km), Louvain-la-Neuve (± 20km) et Wavre (± 22km) ;
- ± 45 minutes du centre de Bruxelles (± 49km) et de Charleroi (± 53km) ;
- ± 50 minutes du centre de Liège (± 66km).

Perwez prend géographiquement place au cœur d'un faisceau urbain très structuré dont les pôles les plus proches sont :

- 10 km d'Éghezée ;
- 13 km de Jodoigne ;
- 14 km de Gembloux ;
- 21 km de Wavre et Ottignies-Louvain-la-Neuve ;
- 22 km de Namur ;
- 24 km de Hannut ;
- 24 km de Tirlemont ;
- 43 km de Charleroi ;
- 50 km de Bruxelles.

La commune de Perwez et ses communes limitrophes gardent une dominance agricole qui est caractéristique de la Hesbaye.

.....
Sources :

PCDR 2018

Dossier de rénovation urbaine 2014

La localisation de l'entité de Perwez est stratégique. Tout en jouissant d'un cadre vert et du cadre de vie d'un espace peu dense, Perwez se situe à moins de 40 minutes de trois grands pôles de la Région Wallonne (Namur : 25km, Bruxelles : 40km, Charleroi : 50km). La commune de Perwez se situe dans l'aire métropolitaine de Namur et Bruxelles. De plus, elle est traversée par l'axe routier (E411) reliant ces deux pôles et se trouve à proximité de l'axe routier reliant Liège à Mons en passant par Charleroi (E42). Ces deux axes routiers sont des eurocorridors. Cette situation fait peser une pression urbaine sur la commune qui possède une attraction résidentielle pour les ménages qui travaillent dans les grandes villes et qui recherchent un meilleur cadre de vie dans un environnement moins urbain. Bien que le mouvement ralentisse ces dernières années, cela a entraîné la conversion progressive et soutenue des terres agricoles en terrains bâtis ou à bâtir.

Cette situation privilégiée au carrefour de la capitale et du sillon Sambre et Meuse lui confère une accessibilité et un emplacement judicieux notamment aux yeux d'entreprises à la recherche d'implantation qu'il s'agit d'intégrer dans le cadre de projets structurants.

3.2.1.2. Population

La commune de Perwez a connu un accroissement démographique important durant les 25 dernières années, avec différentes phases de croissance ponctuées de phases de ralentissement (2003-2004, 2008-2009 et plus récemment 2016-2017).

ÉVOLUTION de la population:

Année	Nombre d'habitants
2010	7.961
2011	8.096
2012	8.275
2013	8.409
2014	8.660
2015	8.829
2016	9.173
2017	9.273
2018	9.291
2019	9.303
2020	9.461

Le nombre croissant d'habitants démontre l'attractivité grandissante de la commune de Perwez. Sur la période 1992-2020, l'évolution démographique a été de +48.5%, ce qui correspond à une augmentation de 3.091 habitants. Cette croissance se vérifie dans les communes limitrophes.

RÉPARTITION de la population dans les villages (2015 - 2017 - 2020):

Perwez centre	4.261	4.488	4.789
Thorembais-Saint-Trond (TST)	1.647	1.788	1.754
Orbais	1.107	1.120	1.090
Malèves-Saintes-Marie-Wastines	952	985	987
Thorembais-Les-Béguines	854	912	870

Sur la période 1997-2017, tous les villages ont connu une augmentation démographique au cours des 20 dernières années. Toutefois, le village de Perwez, qui est le plus peuplé, est également celui qui a connu l'augmentation de population la plus faible (+46%). Tous les autres villages ont plus que doublé de population au cours des 20 dernières années, Orbais étant le village qui a connu la plus grande augmentation (+142%).

De 2015 à 2020, seul le village d'Orbais connaît une réduction de population (Thorembais-Saint-Trond et Thorembais-les-Béguines sur la période 2017-2020). A contrario, les trois autres villages observent une hausse. Celle-ci est notable pour Perwez; cela s'explique par son attrait majeur. En effet il concentre un certain nombre de fonctions, un prix au m² inférieur, tandis que les autres villages ont seulement une fonction résidentielle. A l'heure actuelle, la moitié des habitants se trouve dans Perwez intramuros et +/- 20% dans le village de Thorembais-Saint-Trond.

STRUCTURE PAR AGE

Pyramide des âges : population légèrement plus jeune à Perwez que dans les communes limitrophes (39,1 ans contre 39,8 ans) et nettement plus jeune que la moyenne wallonne (41,1 ans).

Évolution des classes d'âge : décroissance progressive des moins de 45 ans, remplacés par les plus de 45 ans et croissance progressive de l'âge moyen depuis 1997 (+ 1,4 ans en 20 ans).

Indice de vieillissement : Perwez possède un bon coefficient de vieillissement (82,0), moins élevé que le coefficient des communes limitrophes (86,2) et de la Wallonie (103,8).

DENSITÉ :

Sur l'ensemble de l'entité, elle est de 184,9 hab/km² en 2020.

Le village le plus peuplé de l'entité est Perwez centre, c'est aussi celui qui possède la superficie et la densité de population la plus grande. A lui seul, Perwez regroupe près de 50% de la population communale. Après Perwez, le village le plus peuplé est Thoremçais-Saint-Trond avec 19% de la population communale. Toutefois, bien que possédant une population plus faible, Orbais possède une densité de population supérieure à Thoremçais-Saint-Trond.

COMPARAISON

Commune / Wallonie / arrondissement (2010, 2012, 2014, 2016, 2018, 2020)

Perwez	-----	156,5	----	162,3	----	170,1	----	180,5	----	181,6	----	184,9
Wallonie	-----	207,7	----	210,5	----	212,3	----	213,9	----	214,4	----	215,7
Arrondissement	--	322,8	-----		-----		-----		-----		-----	370,1

Perwez est inférieure à la moyenne wallonne (215,7 hab./km²) mais supérieur aux communes limitrophes (179,6 hab/km²). En ce sens, Perwez se définit comme une commune rurale.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Perspectives d'évolution de la population communale totale (2024, 2029, 2034) :

- Total ---- 10.149 ----11.034 ---- 11.954
- Par tranche d'âge en 2034 :
- 0 à 19 ans ----- 2.647
- 20 à 64 ans --- 6.846
- 65 et + ----- 2.460

Ces perspectives montrent que la tendance globale de hausse de la population observée actuellement devrait se poursuivre à l'avenir.

POPULATION ÉTRANGÈRE

Entre 2006 et 2020, la population étrangère a augmenté à Perwez, elle est passée de 2,9% à 5.23% de la population totale. En termes de chiffres bruts, les étrangers sont passés de 218 à 495, soit une augmentation de 127%. C'est un taux moyen bas en Wallonie, en effet, Perwez se classe 130ième sur 262 communes. Perwez ne compte aucun centre pour réfugiés Fedasil sur son territoire. Le plus proche est celui de Jodoigne.

MOUVEMENT DÉMOGRAPHIQUE

On constate que sur les 20 dernières années (1996-2016), Perwez présente en moyenne un plus grand nombre de naissances que de décès ainsi qu'un nombre plus important de personnes emménageant dans la commune que de personnes en partant. Il en résulte une variation totale positive de la population, avec un taux total de 248,2%, soit une moyenne de 11,8% par an.

TYPOLOGIE DES MÉNAGES en % (2001, 2013, 2016, 2020)

Isolés	-----	22,2	----	25,6	----	27,9	----	31,0
Couples	-----	62,3	----	60,2	----	58,3	----	55,0
Ménages monoparentaux	----	10,1	----	12,1	----	12,0	----	12,2

Les ménages isolés et monoparentaux prennent de l'importance depuis 2001 au dépend des couples. Il y a donc un rétrécissement des cellules familiales. En 2020, les couples mariés représentent 36,3% des ménages, contre 41,5% en 2013. Bien qu'ils aient connu une forte diminution (diminution de 44,2 % pour les couples mariés avec enfants sur la période 1991-2020), la diminution a été en bonne partie absorbé par les couples cohabitants.

La part des hommes isolés a progressé de 57%, celle des femmes isolées de 24% et celle des ménages monoparentaux de 36%.

Diminution de la taille des ménages au cours de la période 1991-2013, passant de 2,81 personnes par ménage en 1991 à 2,61 personnes par ménage en 2013.

REVENU médian net / habitant (correspond à la déclaration située au milieu de la série, lorsque les déclarations sont classées par ordre croissant de revenus) (en 2004, 2006, 2008, 2010, 2012, 2014, 2016, 2018) :

Perwez	----	18.923	---	20.018	---	21.806	---	22.522	---	24.812	---	26.381	---	25.525	---	26.610
--------	------	--------	-----	--------	-----	--------	-----	--------	-----	--------	-----	--------	-----	--------	-----	--------

Wallonie --- 16.671 --- 17.508 --- 18.764 --- 19.477 --- 21.214 --- 22.212 --- 22.320
--- 23.225

Avec un revenu médian net par habitant de 26.610 €/an en 2018, la commune de Perwez se situe au-dessus de la moyenne régionale. Ce revenu est en constante hausse depuis 2004, les hauts revenus se situant principalement dans les villages d'Orbais, de Malèves, Thorembais-les-Béguines et de Thorembais-Saint-Trond où le tissu d'indépendants et de cadres est fort développé.

.....
SOURCES :

Population / IWEPS - SPF économie - DG Statistique/Statistics Belgium

Population étrangère / SPF Economie - DGSIE / Calculs: IWEPS

Structure ménages / Registre National - UCL - Centre de recherche en Démographie et Société. Calculs : IWEPS

Revenu / Source : IWEPS - SPF économie - DG Statistique/Statistics Belgium (stat fiscales)

Service population de la commune de Perwez

Conclusion

Comparé à la Wallonie, Perwez et ses communes limitrophes comptent moins de personnes âgées et plus de jeunes et de personnes actives. On perçoit donc un accroissement de la population dans tous les villages, ce qui permet de faire perdurer la vitalité de l'ensemble du territoire. Le solde migratoire positif démontre par ailleurs cette attraction du territoire, associé à un solde naturel positif, l'entité jouit d'un renouvellement naturel de sa population.

D'après les estimations de l'IWEPS, la tendance au vieillissement de la population devrait se poursuivre, c'est-à-dire un remplacement progressif des classes d'âge de moins de 45 ans par les classes d'âge plus âgées (plus de 45 ans). Cette population a des besoins particuliers auxquelles la commune devra répondre. En termes de logement par exemple, on peut supposer une augmentation des besoins en logement de petite taille, un service mobilité adapté ou encore des commerces ou des soins de santé de proximité. Par ailleurs, on assiste à une modification de la structure sociétale avec des ménages de plus en plus petits et nombreux entraînant une hausse du nombre de personnes isolées (notamment chez les plus de 65 ans).

Ce constat conforte la nécessité d'implanter des services et des commerces de proximité tout en aménageant des espaces pour les aînés (intégrant les Personnes à Mobilité Réduite). La volonté communale de soutenir le centre-urbain au travers la rénovation urbaine influencera la qualité de vie des habitants du centre et des utilisateurs par l'amélioration des infrastructures et services. De plus, les données sur les salaires font état d'un contexte favorable au développement dans le centre urbain.

3.2.1.3. Économie / Emploi

EMPLOI

Sur sa population totale au 01/01/2020, soit 9.461 personnes, Perwez comptabilisait 6.061 personnes en âge de travailler (15 à 64 ans), soit 64,1% de sa population totale. Sur les 6.061 personnes en âge de travailler de la commune, 1.492 sont inactives (15,7%) et 4.570 personnes sont actives (48,3%), ce qui donne un taux d'activité de 75,4%.

POPULATION ACTIVE OCCUPÉE

Les indépendants : au 31/12/2019, il y a 1162 indépendants. 16,2% de la population active en 2019, chiffre supérieur à la moyenne des communes limitrophes (indépendants à titre principal). 33,1% occupent des professions libérales et 34,6% sont des commerçants (indépendants toutes catégories confondues). Viennent ensuite les indépendants industriels ou artisans représentés à hauteur de 18,6% et les agriculteurs/pêcheurs à hauteur de 13,1%.

En comparaison avec les communes limitrophes, on observe que la part d'indépendants dans le secteur du commerce et des services est supérieure à Perwez (34,6% contre 32,9%). A l'opposé, les professions libérales et le secteur de l'industrie et artisanat sont moins développés à Perwez. Par rapport à la Région wallonne, c'est le secteur de l'agriculture

et pêche ainsi que les professions libérales qui sont plus développés à Perwez (13,1% et 33,1% à Perwez contre 9,8% et 31,9% en Wallonie), alors que les secteurs de l'industrie et artisanat et des commerces et services le sont moins.

Les salariés : en 2019, la moyenne annuelle est de 3456 travailleurs salariés. 74,5% de la population active en 2016, chiffre légèrement inférieur à la moyenne des communes limitrophes, dont 66% travaillent dans le secteur des services et commerces.

La part des salariés dans le secteur de la construction à Perwez (21,3%) est supérieure par rapport aux communes limitrophes (11,6%) et à la Région wallonne (5,9%). A l'inverse, la part des salariés dans le secteur des services et commerces (65,9%) est inférieure à celles des communes limitrophes (75,9%) et de la Région wallonne (77,0%). En outre, la part de postes salariés dans le secteur de l'industrie est inférieure à Perwez (6,1%) et dans les communes limitrophes (5,9%) par rapport à la Wallonie (13,4%).

Mouvements de travailleurs :

3.922 salariés travaillaient à Perwez ou y habitaient en 2013 (parmi eux, 273 salariés habitaient et travaillaient à Perwez). L'arrondissement de Nivelles et la région de Bruxelles constituent les principaux pôles d'attraction des salariés de Perwez, par contre, Perwez attire principalement des salariés de l'arrondissement de Nivelles et du reste de la Wallonie.

La majorité des perwezien travaillent dans un rayon de 30km autour de la commune. On peut également deviner l'influence importante de Bruxelles, puisque 32% des Perwezien travaillent dans les autres régions de Belgique. Près de 18% des personnes salariées à Perwez résident dans la commune même.

POPULATION ACTIVE INOCCUPÉE

Le chômage : 8,4% de la population active en 2016 (inférieur à la moyenne des communes limitrophes et à celle de la Région wallonne).

L'âge des demandeurs d'emploi : proportionnellement aux tranches d'âge considérées, les moins de 30 ans sont les plus représentés.

Le niveau de formation des demandeurs d'emploi : 65% ont un niveau faible (en dessous du 3ème degré secondaire), 32% n'ont même pas dépassé le 2ème degré du secondaire. Augmentation du nombre de demandeurs d'emploi du supérieur au cours des 5 dernières années.

Réinsertion professionnelle : le CPAS, la maison de l'emploi et le SCAJ aident à la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

LES REVENUS

Généralités : revenu médian par déclaration de 25.647€ en 2015 (inférieur aux communes limitrophes mais supérieur à la Région wallonne), croissance de 33% des revenus en 10 ans.

Les ayants droits au revenu d'intégration sociale : 0,46% de bénéficiaires parmi les 18-64 ans (cinq fois moins que la moyenne wallonne), en diminution depuis 2005 mais légère augmentation en 2014 et 2015.

Les principaux employeurs publics de la commune sont le CPAS (+151 personnes) et l'administration communale (+145 personnes), tandis que les principaux employeurs privés sont Derbigum et Viabuild (+100 personnes).

ÉCONOMIE

Secteur primaire - agriculture : 83% de superficie agricole utile sur le territoire dont 80% de superficie agricole consacrée aux grandes cultures (pommes de terre, céréales, cultures industrielles, légumineuses...) en 2016. Le nombre d'exploitations a presque été divisé par deux en 20 ans pour atteindre le nombre de 57 en 2016. Au 31/12/2018, 13,1% des indépendants et 1,8% des salariés travaillent dans ce secteur. Enfin, il est à noter que 5% du territoire est boisé.

Secteur secondaire : 17,9% des indépendants et 6,3% des salariés travaillent dans ce secteur, la construction représente la plus grosse part du secteur secondaire.

Secteur tertiaire : 68,9% des indépendants et 69% des salariés travaillent dans ce secteur. Les activités spécialisées, scientifiques et techniques sont les plus représentées (27% des entreprises).

LES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'activité économique à Perwez est répartie en trois zones, on retrouve deux zones d'activité économique industrielle et une zone d'activité économique mixte :

- La ZAEM (3,07ha), située à Orbais. Occupée par une entreprise de menuiserie et une entreprise de construction, celle-ci est en cours de reconversion.

- Béolia : ZAEI (14,74ha) de Thorembois-les-Béguines est principalement occupée par des entreprises de stockage et livraisons. Deux acteurs emblématiques (Pomuni Fresh et Vangoitsenhoven)

- Préolia : ZAEI (32,64ha) de Perwez est occupée par une cinquantaine d'entreprises regroupées en parc d'activités économiques (PAE), il est géré par Inbw - Une zone mixte en entrée de parc et des entreprises majoritairement dans le secteur de la construction, la salle Perwex et le centre IFAPME. Acteur emblématique : Derbigum. Un projet d'extension abandonné en 2018.

Ces parcs sont à l'heure actuelle saturés, toutefois, des pistes de densification sont à l'étude.

Le Cercle des Acteurs Économiques de Perwez ASBL, qui compte +/- 60 membres et œuvre pour la promotion et l'organisation d'activités à caractère associatif au bénéfice de ses membres, la représentation de ses membres auprès des autorités politiques, économiques et administratives.

COMMERCE

La commune est assez bien pourvue en commerces locaux et on a déjà pu constater qu'ils représentaient une part relativement importante de l'activité économique. Les habitants de Perwez ont donc la possibilité d'effectuer une partie de leurs achats sur le territoire. La commune assure les besoins de base en alimentaire, équipement de la maison et quelques biens de consommation exceptionnelle. Cependant, pour des achats plus importants ou moins habituels, les pôles de Wavre, Louvain-la-Neuve et Namur semblent plus indiqués.

D'un point de vue local, l'essentiel de l'activité commerciale de l'entité se concentre le long de la chaussée de Wavre (N243) entre Thorembois-Saint-Trond et Perwez et le long de la chaussée de Charleroi (N29) à proximité du rond-point de Thorembois-Saint-Trond. Deux marchés hebdomadaires se tiennent à Perwez : le jeudi après-midi de 14h à 18h sur la Grand place et le samedi matin de 8h30 à 13h sur le site de la Gare.

Dans le secteur commerces et services, voici une clé de répartition par sous-secteur (source ADL) :

Alimentation et fermes -----	22 (17%)
Aménagement, construction, travaux -----	4 (3%)
Beauté, bien-être, santé -----	26 (21%)
Habillements et accessoires -----	19 (15%)
Hébergement, Loisirs et tourisme -----	7 (6%)
HORECA, traiteurs et événements -----	20 (16%)
Maison, jardin et animaux -----	13 (16%)
Services aux personnes et entreprises -----	8 (6%)
Véhicules et transport -----	8 (6%)

En terme de mix commercial, Perwez pourrait être plus équipée, les taux de cellules vides sont corrects comparativement aux communes similaires (taux élevé dans le centre-urbain / rue de la Station). Les services sont surreprésentés et à l'inverse, l'offre "divertissement" est sous-représentée. Les commerces suivent les axes routiers, Perwez jouit de deux nodules commerciaux :

- Un nodule "Centre de très petite ville" : Centre commerçant traditionnel généraliste, centre d'une commune peu dense, doté d'une accessibilité en transport en commun médiocre, caractérisé par une dynamique faible (taux de cellules vides élevé et peu ou pas de grandes enseignes). Enjeux : Assurer la fonction fondamentale d'approvisionnement de proximité de ce type de nodule via des interventions publiques ciblées.

- Un nodule de soutien de (très) petite ville à Thorembois-St-Trond : Zone commerciale récente généraliste, localisée en milieu peu dense, dotée d'une accessibilité en transport en commun médiocre à mauvaise, caractérisée par une dynamique variable (peu de cellules vides et part de grandes enseignes élevée). Il est devenu le moteur commercial de Perwez. Enjeux : Maintenir son rôle de soutien en garantissant une complémentarité avec le centre de Perwez.

Analyse en cellule commerciale % (source UpCity - ADL)

Cellules vacantes :	8%
Besoins quotidiens :	16%
Équipement de la personne :	11%
Loisirs :	2%
Équipement de la maison :	11%

Commerces de détails - divers : 3%
Combustibles / matériel de transport : 7%
Divertissement : 18%
Services : 24%
Nombre de cellules : 144

PRODUCTEURS

Il existe plusieurs producteurs locaux, et notamment des agriculteurs qui proposent des produits locaux en vente directe du producteur au consommateur (légumes, produits laitiers, œufs, viande, bière, vin etc.). On dénombre pas moins de 17 producteurs locaux.

BILAN MIX COMMERCIAL

Achats alimentaires (Bassin de consommation Gembloux) à forte sous-offre
Achats semi-courant légers (Bassin Wavre - LLN) à forte sous-offre
Achat semi-courant lourds (Bassin Wavre - LLN) à sous-offre

TOURISME - Attraits touristiques de la commune de Perwez.

Globalement, il y a peu d'attraits touristiques sur la commune de Perwez. Le patrimoine naturel, paysager et bâti de la commune se limite à quelques sites d'intérêt, le patrimoine culturel et folklorique se limite également à des événements d'échelle locale. Le principal attrait touristique de la commune de Perwez réside dans son réseau de promenades.

Patrimoine naturel

Le patrimoine naturel de la commune est assez limité, en effet, seul 4% du territoire est couvert par le réseau écologique et ce dernier est en bonne partie composé du bois de Buis qui est privé. Ainsi, sur le territoire de Perwez, on recense :

- Une partie du site Natura 2000 de la « Vallée de l'Orneau » réparti sur 12 ha au sud-ouest de la commune ;
- Sept sites de grand intérêt biologique,
- Deux réserves naturelles gérées par Natagora ;

Patrimoine paysager

Perwez possède 9,1% de son territoire en périmètre d'intérêt paysager ADESA, principalement à Malèves-Sainte-Marie-Wastines, ainsi que 5 points de vue remarquables.

Patrimoine bâti et historique

8 monuments et 4 sites sont classés sur le territoire de l'entité constitué d'églises et de fermes typiques en carré de Hesbaye :

- Ferme de Mellemont
- Ferme de la Petice Cense
- Ferme d'Orbais
- Ferme du Mont
- Église Saint-Martin
- Église de Thoremçais-Saint-Trond
- Église Saint-Jean-Baptiste de Wastines
- Chapelle Saint-Roch

Au-delà de ces attributions, le patrimoine bâti du territoire possède d'autres édifices remarquables non classés, mais qui méritent malgré tout d'être mis en lumière :

- La Grosse borne, située aux limites des communes de Perwez et des deux Thoremçais, est estimée par certains comme un mégalithe, mais elle est plus certainement une borne seigneuriale.
- Le site du prieuré de Sainte-Marie formant un harmonieux ensemble architectural ;
- La ferme du château de Malèves ;
- La cure de Thoremçais-Saint-Trond.

Par ailleurs, l'IPIC recense également 159 édifices à valeur patrimoniale, voir point 4.3.4 pour plus de détails.

Patrimoine culturel et folklorique

Culture et folklore font ici référence à des événements d'échelle locale, dont la renommée ne devrait que difficilement dépasser les frontières de l'arrondissement. En voici quelques éléments marquants :

- Destination Perwez ;
- Marché de Noël ;
- Carnaval de Perwez ;
- Grand feu de Malèves ;
- Brocante du Télévie ;

- Les Moissons de l'amitié;
- Parcours d'artistes les arts d'Orbais ;
- Fête du 15 août à Malèves
- ...

Circuits balisés - A pied

Le territoire de Perwez dispose d'un réseau de balades pédestres balisées, sous la forme de sept circuits. Les parcours sont aménagés de manière à mettre en valeur des endroits intéressants et le patrimoine, tout en empruntant un maximum de voies vertes et de chemins paisibles.

Un descriptif des trésors locaux rencontrés au fil des ballades a été rédigé en étroite collaboration avec le Cercle d'histoire local. Les descriptifs et les tracés des promenades sont disponibles sur le site internet de la commune ou dans le hall d'entrée de l'Hôtel de ville. En outre, il est possible d'acheter une carte IGN reprenant les sept balades et de télécharger des « GPS tracks ».

A vélo

La commune de Perwez compte un itinéraire vélo fléché appelé la « Transperwézienne ». Cette balade de 24 km traverse tous les villages de l'entité en empruntant le RAVeL 147, de confortables chemins agricoles et de paisibles rues à travers le village.

Ce circuit, accessible à tous, fait partie des 7 circuits à vélo qui sillonnent le Hesbaye brabançonne. La carte et le descriptif des points forts de la balades sont téléchargeables sur le site internet de la commune de Perwez ou disponibles à l'administration communal ou à la Maison du Tourisme de Hesbaye brabançonne.

A cheval

Il existe une balade équestre balisée de 12 km sur le territoire de Perwez. Cette dernière fait une boucle à travers les villages d'Orbais et de Malèves.

RAVeL

Axe vert majeur de Perwez, le RAVeL coïncide avec l'ancienne ligne de chemin de fer 147 qui assurait la liaison entre Landen et Tamines/Auvélais, en passant par les gares de Grand-Leez/Thorembais, Gembloux et Sombreffe. En 2012, Perwez a achevé le dernier grand tronçon permettant de relier Gembloux à Hoegaarden par le RAVeL, seule une petite section de 200 mètres, juste avant la gare de Thorembais/Grand-Leez doit encore être assainie. Des panneaux touristiques ont été installés le long du RAVeL afin de permettre aux promeneurs de découvrir les multiples richesses de notre région. Ils présentent un descriptif des éléments patrimoniaux importants, des informations plus pratiques (horeca) et des boucles vélo ou pédestres à réaliser depuis l'endroit où ils sont placés. Un panneau se trouve à hauteur de la ferme de Seumay, au pied des éoliennes et un autre à l'ancienne maison du garde-barrière au hameau Cinq-Etoiles.

ÉTABLISSEMENTS HORECA

Hébergement

Seul deux établissements sont répertoriés sur la commune de Perwez : une implantation avec un gîte et deux chambres d'hôtes et l'autre est un B&B. Les deux établissements concernés sont « Le Pavillon Du Bois De Buis » et « Le manoir de Thorembais », tous deux situés à Thorembais-Saint-Trond.

En outre, 7 autres lieux d'hébergement sont repris sur la plateforme collaborative Airbnb.

Restauration

On compte 16 endroits (dont 8 restaurants) où manger à Perwez, pour la plupart regroupés à Perwez centre. On trouve également quatre traiteurs sur le territoire communal.

PARTENARIATS SUPRA-LOCAUX

- GAL Culturalité : Perwez fait partie du GAL Culturalité avec les communes de Beauvechain, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche et Ramillies depuis 2014. Créée en décembre 2002, l'asbl GAL Culturalité est un Groupe d'Action Local qui mise sur les synergies entre Culture et Ruralité et vise avant tout le développement rural de la Hesbaye brabançonne, dans le cadre principalement du programme européen Leader.

- La Maison du Tourisme du Brabant wallon - Destination Brabant wallon est le site d'information touristique officiel du Brabant wallon. Ce site centralise toutes les informations concernant les activités, promenades, musées, hébergements, spécialités culinaires et autres du Brabant wallon.

.....
Sources et calculs : IWEPS Forem, Maison de l'emploi

Autres sources : ONSS Statistiques décentralisées (Calculs : IWEPS), IGSS

Conclusion

Perwez constitue un territoire dynamique en matière de taux d'activité et d'emploi, ceci induit une production de revenus qu'il s'agit de capter sur le territoire. Avec 74 % des personnes travaillant à Perwez résident en Wallonie (hors Perwez), Perwez rayonne au sein de l'arrondissement et au dehors et s'impose comme pôle d'emploi. Il s'agit ici de maintenir cette dynamique afin de maintenir un ration d'emploi "intérieur". Par ailleurs, le taux de chômage élevé chez les plus jeunes, combiné à l'augmentation de la part des demandeurs d'emplois ayant un niveau de formation élevé représentent des enjeux d'emplois à pourvoir.

L'ADL attachera un soin particulier à renforcer ses liens locaux avec les entreprises et les structures d'insertion socioprofessionnelles et de la formation telles que la Maison de l'emploi de Perwez, la Mission Régionale pour l'Emploi, l'Agence Locale pour l'Emploi, le Centre IFAPME... Notons également l'importance de maintenir un cadre de vie propice aux travailleurs de l'entité en proposant une offre de services de proximité tout en favorisant les flux et les échanges avec le reste du territoire (le tout en ne négligeant pas le bien-être des habitants). Dans le cadre du projet de rénovation urbaine et des différentes évolutions liées aux PAE, l'ADL pourra aussi jouer un rôle d'interface et de relais des différents constats.

Enfin, nous avons pu constater un sens de l'entrepreneuriat développé. Dans la mesure où il s'agit dans la majorité de TPE/PME, l'A.D.L. sera à même d'assurer un appui/ un accompagnement auprès de ces sociétés (développement de synergies, aides aux financements, informations,...) notamment dans un contexte de relance post-covid et de les aiguiller vers les opérateurs les plus opportuns.

L'A.D.L. dans ses objectifs de création d'emplois et de dynamisation de l'entrepreneuriat sera attentive aux nouvelles dynamiques de transition. En effet, les notions d'économie circulaire, de la fonctionnalité et collaborative sont devenues incontournables pour les entreprises. Un travail de sensibilisation, de réseautage et de pilotage sera engagé en ce sens.

3.2.1.4. Habitat / Logement / Pression foncière

En 2017, la commune de Perwez comptait 3.678 logements. En dix ans, le nombre de logements a progressé de 26,2% (2.914 logements en 2007). En 2017, les logements se répartissaient de la manière suivante :

- 42.5% en maisons de type ouvert, fermes et châteaux ;
- 13% en maisons de type fermé (mitoyennes) ;
- 18,4% en buildings et immeubles à appartements ;
- 23,3% en maisons de type demi-fermé (semi-mitoyennes) ;
- 1,9% en maisons de commerce ;
- 0,8% pour tous les autres bâtiments.

• Part de buildings et immeubles à appartements (en 2015 - 2018 - 2020) :

Perwez ----- 13,8 ----- 16,0 ----- 18,4

Wallonie ----- 14,0 ----- 15,5 ----- 16,3

Les appartements sont de plus en plus représentés, aussi bien sur le territoire de la commune que sur le territoire régional et cela répond à l'évolution de la structure démographique. Si l'on compare la typologie du bâti de Perwez avec les communes limitrophes, on constate que celle-ci possède une part de building et immeubles à appartement supérieure à la moyenne des communes limitrophes, seule la commune de Gembloux possède une part supérieure. Perwez possède également une part de maisons de type fermé supérieure, seul Gembloux possède une part semblable. A l'inverse, Perwez comporte des parts de maisons de type demi-fermé et ouvert inférieures à la moyenne des communes limitrophes.

AGE / ÉVOLUTION DU BÂTI

Le bâti d'avant 1900 a tendance à se réduire avec le temps. Pour preuve, il était encore supérieur au bâti d'après 1981 en 2007, alors qu'en 2017, il était devenu inférieur. Sur la commune, la moitié des bâtiments datent d'avant 1961 (inversement, l'autre moitié datent d'après 1961). De plus, un peu moins de 70% du bâti date d'avant 1981, beaucoup de bâtiments sont donc potentiellement énergivores.

TAILLE DU BÂTI

En comparaison avec les communes limitrophes, la typologie du bâti selon la superficie à Perwez est semblable à celle de Gembloux, ce sont les deux communes ayant la part de bâtiments d'une superficie entre 65 et 104m² la plus grande (environ 28% contre environ 20% pour les autres communes). Cette tendance s'explique par la part plus importante d'appartements qu'on retrouve à Gembloux et Perwez, en effet, les appartements ont des superficies plus faibles que les maisons. Par ailleurs, toutes les communes ont plus 90% de part de bâti dont la superficie dépasse 65 m², ce qui montre bien leur caractère rural.

Des informations intéressantes peuvent également être tirées de la part de logement en fonction de leur nombre de pièces, toutefois ces données ne sont disponibles que pour 2011. Ainsi, on remarque que la part des logements avec peu de pièces est faible sur le territoire de Perwez, tandis que les logements de 5 pièces et plus représentent environ 85% des logements de l'entité.

En croisant les données du nombre de pièces avec la typologie des ménages, on constate que les ménages de petites tailles sont les plus représentés sur le territoire. Près de 25% des ménages sont des personnes seules et si l'on ajoute à cela les ménages de 2 personnes, alors 55% des ménages de la commune sont composés de 1 à 2 personnes. Dès lors on remarque que les variables taille des logements et taille des ménages ne sont pas correspondantes. Ceci peut donc constituer un frein à l'accession au logement dans la mesure où le prix d'un logement de grande taille est généralement moins accessible pour une personne seule.

RIX MOYENS A PERWEZ

En 2016, les prix moyens à Perwez étaient de :

241.437€ pour une maison d'habitation ordinaire

285.273€ pour une villa, un bungalow ou une maison de campagne

237.517€ pour un appartement, un flat ou un studio

Maisons: le prix moyen d'une maison d'habitation ordinaire a augmenté de 17,6% entre 2016 et 2020, atteignant un prix moyen de +/- 298.049€ pour 2020.

En Brabant Wallon, le prix médian d'une maison atteint pour la première fois les 330.000 EUR en 2020.

A l'échelle du Brabant wallon Perwez reste dans une certaine mesure accessible.

A Perwez, le prix moyen d'un terrain à bâtir a également triplé depuis 1996, atteignant 70,02€/m² en 2014 (20,04€/m² en 1996). Cela est 20€/m² de plus que la moyenne wallonne et 3€/m² de moins que les communes limitrophes.

Sur l'arrondissement de Nivelles, les dernières données datent de 2014 : 91,94 eur/m². A noter que le prix au m² est plus du double sur des communes telles que Lasnes.

Permis d'urbanisme et d'urbanisation octroyés :

2013 --- 136

2015 --- 132

2018 --- 108

2020 --- 110

En moyenne les permis concernent autant de rénovations que de constructions et on note une augmentation du nombre d'appartements dans les nouvelles constructions au cours des 15 dernières années.

Répartition par village (2013 - 2015 - 2018 - 2020) :

Perwez ----- 52 --- 41 --- 55 --- 48

Malèves-Saintes-Marie-Wastines --- 21 --- 18 --- 15 --- 11

Orbais ----- 13 --- 18 --- 10 --- 9

Thorembais-Les-Béguines ----- 21 --- 20 --- 8 --- 18

Thorembais-Saint-Trond ----- 29 --- 35 --- 20 --- 24

Le nombre de demandes de permis d'urbanisme est en baisse pour 3 des 5 villages, mais cela n'empêche pas de classer Perwez dans les communes actives. L'arrivée de nouveaux habitants traduit de l'attractivité du territoire et illustre également les besoins de services associés.

L'offre en logements publics et/ou sociaux : 158 logements publics en 2019 (+3,5 % du logement total et 2,37% des ménages), la quasi-totalité se situe à Perwez et la majorité appartient à Notre Maison (95 logements sur 131). Augmentation importante : 0,2% en 2008 à 2,37% en 2016 et +23.4% entre 2015 et 2019.

DISPONIBILITÉS FONCIÈRES

En termes de disponibilités foncières, la commune de Perwez possédait 25,0% de taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat au plan de secteur au 1 janvier 2017. C'est moins que la moyenne de ses communes limitrophes (33,1%) et de la Wallonie (31,1%), la commune limitrophe possédant le taux d'offre foncière le plus faible est Gembloux (24,3%), tandis que celle possédant le plus haut est Ramillies (39,9%). Ces 25% de taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat au plan de secteur constituent une estimation maximale des terrains disponibles, en effet, il se peut que certaines parcelles soient situées en zones de contraintes (inondations, captages d'eau...), soient inaptes à l'urbanisation car trop petites et/ou étroites ou enclavées, ne soient pas en vente car leur propriétaire ne le veut pas (rétention foncière) ou soient soumises à des plans communaux qui y empêchent l'urbanisation.

Les Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) peuvent également constituer des réserves foncières moyennant la réalisation d'un Schéma d'Orientation Local (SOL). Actuellement, le territoire de Perwez compte 11 ZACC pour une superficie totale de 132,9 ha, soit 2,6% de la superficie de la commune. Les ZACC sont réparties dans les différents villages, à l'exception de Malèves-Sainte-Marie-Wastines qui n'en compte pas. Une ZACC a déjà été totalement mise en œuvre (Domaine du Boléro de Ravel) et une autre a été partiellement mise en œuvre à Perwez centre.

.....
Sources : INS - SPF Economie - DGSIE - Calculs : IWEPS - Cap Ruralité - PCDR
Service urbanisme et logement de la commune de Perwez

Conclusion

Dans le cadre des enjeux définis au niveau régional en matière de logement, à savoir : l'augmentation de la population wallonne, la précarité d'une partie de la population, le vieillissement de la population, la modification de la structure des ménages et la performance énergétique des logements ; les principes d'action retenus par la commune sont :

- d'augmenter la part de logements de plus petite taille (appartements) pour répondre à l'évolution de la structure démographique.
- d'encourager l'accès des jeunes à la propriété immobilière en agrandissant le parc de logements-tremplin et créant une dynamique pour favoriser l'accès à la propriété aux jeunes Perwéziens.
- de préserver le caractère rural de bâti en renforçant les espaces de logement (plus de cohésion sociale).

L'économie d'énergie est également une préoccupation dans chaque opération de construction pour la commune.

Aux vues des chiffres ci-dessus, il est incontestable que les prix sur la Commune évoluent fortement.

Le développement de Bruxelles et la pression foncière continue d'engendrer le désir des citoyens à vivre à la campagne. Perwez est une commune rurale qui se trouve dans la troisième couronne bruxelloise, sa situation est donc privilégiée et attire de nouvelles populations. Cette demande est particulièrement vive dans les villages ruraux de la commune, que sont Malèves-Sainte-Marie-Wastines, Orbais, Thorembais-les-Béguines et, dans une moindre mesure Thorembais-Saint-Trond. Les prix de l'immobilier y dépassent de loin ceux de Perwez centre. En raison même de la structure urbaine de Perwez centre, la demande y est significativement moindre. Seuls des lotissements en périphérie de village peuvent, en effet, répondre à ce type de demande. C'est en ce sens que de nouveaux ensembles ont été et sont construits. L'objectif étant également d'accueillir de nouveaux ménages sur un espace restreint et donc à coût réduit.

Les enjeux démographiques, immobiliers et énergétiques sont à conjuguer à la pression foncière; ainsi qu'à l'offre de biens et de services sur le territoire communal.

3.2.1.5. Agriculture

GÉNÉRALITÉS :

Le secteur primaire est essentiellement composé d'indépendants (133 indépendants et 34 salariés). Il occupe 13,1% des indépendants et 2,1% des salariés (chiffres de 2016).
Superficie agricole utile (SAU)

En 2020, la SAU de Perwez s'élevait à +/-4.200 ha, soit 81,5% du territoire de la commune. Il s'agit d'un secteur important pour l'économie de la commune, mais aussi pour son influence paysagère. La superficie de la SAU se répartit comme suit :

- 42,7% de céréales pour le grain,
- 20,8 % de cultures industrielles,
- 10,3 % de pommes de terre,
- 8,9 % couvert d'herbe,
- 7,6 % de légumes en plein air
- 7,5 % de fourrages.
- Utilisation du sol en % (2010, 2013, 2016, 2018 et 2020):
 - Superficie artificialisée ---- 8,60 ---- 9 ,00 ---- 9,30 ---- 9,80 ---- 9,90
 - Superficie agricole ----- xxxx ---- 81.9 ---- xxxx ---- xxxx ---- 81,5

Le territoire communal est très majoritairement agricole, néanmoins on observe une légère tendance d'artificialisation du sol, cela au détriment de la superficie agricole. Le plan de secteur consacre la majorité du territoire à la zone agricole. Celle-ci couvre 81,5% de la surface de la commune (et 94,1% des zones non urbanisables).

STRUCTURE DES EXPLOITATIONS

- Évolution du nombre d'exploitations agricoles
 - 2010 ---- 67
 - 2013 ---- 58
 - 2016 ---- 57
 - 2019 ---- 54

Les chiffres sont en constante baisse. Cela suppose un agrandissement des exploitations agricoles Perwésiennes restantes par un processus de remembrement.

Comme partout ailleurs, le nombre d'exploitations est en diminution constante. La diminution du nombre d'exploitations a été plus marquée (-44,1%) que celle de la SAU (-7,9%) sur la période 1996-2016, on est passé de 102 exploitations à 57. De plus, la taille moyenne des exploitations a augmenté, passant de 45 ha/exploitation en 1996 à 74 ha/exploitation en 2016. En 2016, la taille moyenne des exploitations à Perwez était supérieure à celle de la Wallonie (57 ha) et des communes limitrophes (67 ha).

- Age des responsables d'exploitations en 2010, en % (pas de données plus récentes) :
 - < 35 ----- 1,5
 - 35 et < 45 ----- 11,9
 - 45 et < 55 ----- 29,9
 - 55 et < 65 ----- 37,3
 - 65 ans et + ----- 19,4

Avec un vieillissement de la plupart des exploitants et des exploitations et le peu d'engouement de la part des jeunes générations, la plupart des personnes consultées affirment devoir affronter un avenir incertain quant à la poursuite de leurs exploitations.

CULTURES & ÉLEVAGE

- Cultures les plus présentes sur le territoire, en Are (2010, 2011, 2012, 2013, 2016, 2019) :
 - Céréales (froment, orge, maïs grain...)
 - 167.718 --- 185.769 --- 186.831 --- 194.563 --- 179.553 --- 152.531
 - Cultures industrielles (betteraves sucrières, chicorée, lin, colza)
 - 82.407 --- 89.506 --- 82.542 --- 80.259 --- 87.587 --- 82.510
 - Pommes de terre
 - 46.073 --- 38.598 --- 38.343 --- 35.764 --- 43.261 --- 45.220
 - Fourrages
 - 36.935 --- 19.983 --- 32.456 --- 25.778 --- 31.331 --- 29.576
 - Légumes
 - 32.649 --- 26.423 --- 33.313 --- 27.274 --- 31.840 --- 31.978

La superficie destinée aux céréales a très légèrement augmenté entre 1996 et 2016 (de 41,7% à 42,7% de la SAU), même s'il y a eu une diminution en 2006 (40,1% de la SAU). Par contre, les cultures industrielles ont connu une forte diminution, passant de 29,3% de la SAU en 1996 à 20,8% en 2016. Les terres toujours couvertes d'herbe ont également diminué au cours des 20 dernières années (de 12,3% de la SAU à 8,9%). La diminution des superficies de culture industrielle et de terres toujours couvertes d'herbes a surtout profité aux pommes de terre et aux légumes en plein air, passants respectivement de 5,0% à 10,3% et de 3,0% à 7,6% de la SAU.

- Élevage (Années 2010, 2011, 2012, 2013, 2016)
 - Vaches et génisses ---- 1.756 ----- 1.894 ----- 1.860 -----1.762--- -xxx
 - Bovins ----- 3.585 ----- 3.512 ----- 3.340 -----3.559-- --3.607
 - Porcins ----- 2.298 ----- 2.413 ----- 3.134 -----4.360-----7.379
 - Volailles ----- 13.796 ----- 13.679 -----13.747----xxxx -- --13.583

Si l'on rapporte le nombre de bovins, de porcins et de volailles par rapport à la SAU, la commune de Perwez est au-dessus de la moyenne des communes limitrophes (0,71 bovins/ha, 1,45 porcins/ha et 2,67 volailles/ha pour Perwez contre 0,29 bovins/ha et 0,15 porcins/ha et 6,72 volailles/ha pour les communes limitrophes). Perwez est la commune qui totalise le plus de porcins (7.379 animaux), Gembloux, celle qui totalise le plus de bovins et de volailles (5.450 bovins et 104.040 volailles).

Outre cela, il y existe plusieurs points de vente directe à la ferme et de producteurs locaux sur la commune. On dénombre pas moins de 17 producteurs locaux pour 8 points de ventes à la ferme à ce jour. De plus, un domaine viticole pionnier se trouve à Perwez :il s'agit du Domaine de Mellemont sur lequel on dénombre 11 200 pieds de vignes (+/- 4 ha) et il y a également le Vignoble la Garenne à Malèves-Sainte-Marie (2 hectares) et celui de M. Lidekerke (+/- 2ha).

GESTION ENVIRONNEMENTALE

Les mesures agro-environnementales sont un élément essentiel du dispositif prévu pour intégrer les préoccupations environnementales à la politique agricole commune (PAC). Elles visent à encourager les agriculteurs à protéger et à valoriser l'environnement en les rémunérant pour la prestation de services environnementaux.

Les agriculteurs s'engagent, pour une période minimale de cinq ans, à adopter des techniques agricoles respectueuses de l'environnement allant au-delà des obligations légales. En échange, ils perçoivent une aide financière qui compense les coûts supplémentaires et les pertes de revenus résultant de l'adoption de ces pratiques, prévues dans le cadre de contrats agro-environnementaux.

Selon les statistiques du SPW-DG3 publiées pour l'année 2010, le taux de participation global aux MAE (soit le nombre d'agriculteurs exploitant au moins 10 ares dans la commune et ayant au moins 10 ares en MAE / le nombre d'agriculteurs exploitant au moins 10 ares dans la commune) était de 28,0% pour Perwez. Ce taux est inférieur de 13,2% à celui de la Région wallonne, mais est supérieur aux communes limitrophes, à l'exception d'Eghezée.

LA FORET

Aujourd'hui, la forêt est un espace multifonctionnel qui remplit :

- une fonction économique avec la production de bois et les locations de chasse ;
- une fonction sociale pour les activités de loisirs et de détente ;
- une fonction écologique pour la conservation de la biodiversité et la protection du sol et des eaux.

La forêt représente donc un enjeu important en tant que ressource économique, sur le plan de la préservation et valorisation d'un patrimoine naturel et en tant que ressource potentielle pour la valorisation touristique du territoire.

Les zones boisées sont peu présentes sur le territoire de la commune (4,8%). Les superficies boisées sont essentiellement composées de bois et forêts de feuillus. La plus grande superficie boisée de la commune correspond au bois de Buis situé au sud-ouest (±150ha) et qui constitue, avec le bois de Grand-Leez à Gembloux, un des derniers grands massifs forestiers de la Hesbaye occidentale.

.....
Sources: IWEPS et DGSIE - Cap Ruralité - PCDR

Conclusion

Les agriculteurs constituent une partie importante de l'activité économique de Perwez, et demeurent un des fondements de la ruralité. En effet, la commune de Perwez possède une SAU importante par rapport à son territoire communal. Dès lors, la stimulation de ce secteur et la valorisation du patrimoine rural rentrent parfaitement dans le champ d'action de l'A.D.L.

Ce diagnostic agricole montre également l'importance de l'ancrage local pour une dynamique de soutien d'un secteur en difficulté.

Un des enjeux sera donc de proposer des alternatives aux agriculteurs en fin de carrière afin d'assurer une transmission d'exploitation ou une reconversion par diversification des activités (hébergement, agro tourisme, etc.) Par ailleurs d'autres enjeux sociaux sont abordés par l'ADL visant à mettre en relation le monde agricole et les citoyens au travers d'action de valorisation de produits locaux, de circuits-courts et de sensibilisation sur les pratiques environnementales.

3.2.1.6. Environnement / Cadre de vie

La structure écologique principale couvre seulement 3,9% du territoire communal, puisque la majorité du territoire est dédié aux activités agricoles et aussi du fait de l'extension de l'habitat. La structure écologique se concentre essentiellement dans des couloirs écologiques le long, et parfois en amont, des vallons créés par les ruisseaux de la Belle Haie, de Jette, de Jausselette, de la Grande Gette et de Thorembais. Perwez possède un réseau hydrographique assez développé. Partenaire au sein du Contrat de Rivière Dyle-Gette, la commune a l'opportunité de réduire la pollution et d'améliorer ses cours d'eau, notamment à travers des actions réalisées auprès des habitants de la commune.

Les zones boisées sont peu présentes sur le territoire de la commune (4,8%). On trouve quelques bois ou parcelles boisées sur le territoire de la commune de Perwez qui présentent une grande diversité sur le plan des espèces végétales : le bois de Buis et le Petit Bois de Buis, le Bois de Malèves, le Bois de Burllet, la saulaie d'Odonge, le Bois marécageux de Sainte-Marie, l'aulnaie de Wastines et l'aulnaie rivulaire de la ferme de Seumay.

A Perwez, la forêt est en partie intégrée à la structure écologique principale, notamment sous forme de site de grand intérêt biologique ou comme zone de développement. Située sur le plateau de Hesbaye brabançonne, son territoire est dominé par l'agriculture par la présence de sols limoneux très productifs. Globalement, l'ensemble des communes limitrophes possèdent peu de superficies boisées (3,6%) par rapport au reste de la Wallonie (29,4%). La commune de Gembloux est celle qui possède le plus de superficies boisées (7,8%) alors que Walhain est celle qui en possède le moins (1,1%). Au cumul des superficies boisées et de la SAU en 2016, les valeurs sont toutes comprises entre 69% et 77% pour les communes limitrophes. Perwez, quant à elle, possède une valeur nettement plus élevée avec 87,5%.

Notons que les étangs du Long Pont sont un site Natura 2000 et que quelques arbres, haies, berges arborées et alignements d'arbres remarquables sont identifiés et répertoriés par la D.G.N.R.E.

En 2016, la commune de Perwez a cédé, sur base emphytéotique de 30 ans, deux terrains en zone humide à Natagora, qui les gérera en réserve naturelle avec le GAL Culturalité et le contrat de rivière Dyle-Gette. Ces deux réserves pourront servir d'outils éducatifs et permettront de sensibiliser les jeunes à certaines problématiques environnementales. En outre, Natagora devra rentrer auprès du SPW un dossier de demande d'agrément en tant que réserve naturelle agréée, ce qui assurera à ces parcelles un statut de protection solide au regard de la loi sur la Conservation de la Nature.

La première réserve dite « Réserve du Pré du Duc » est constituée par une plaine alluviale du ruisseau de Thorembais s'étendant sur 2,3 ha en aval du Bois du Duc et en amont du hameau du Ponceau.

La seconde réserve, d'une superficie de 1,2 ha, dite « Aux sources de la Jette », se trouve de l'autre côté de l'autoroute. Cette zone de milieux prairiaux alluviaux s'étire en longueur en bordure de cet affluent de l'Orneau. On y retrouve d'impressionnants saules têtards ayants les pieds dans l'eau, avec des touffes d'angéliques et d'épiaires des bois se développant à leurs pieds. Une partie de la réserve, dans la partie ouest, se trouve dans la zone Natura 2000 « Vallée de l'Orneau ».

Ce réseau écologique s'étend réellement sur moins de 7 % du territoire. Cette superficie, très limitée, est assez typique des régions de vastes cultures intensives. Le paysage est caractérisé par de vastes étendues champêtres sur un plateau faiblement ondulé, formant une région ouverte avec, çà et là, quelques alignements d'arbres, haies et berges arborées bordant routes et ruisseaux. Au sud-ouest de la commune, un paysage plus varié comportant quelques bois interrompt cette monotonie. Les dépressions humides des fonds de vallées sont occupées par la prairie ou les herbages. Ceux-ci sont nettement dominants aux alentours des lieux habités et des fermes isolées.

La commune de Perwez a aussi un important parc éolien sur son territoire. Il se compose de 16 éoliennes d'une puissance de 1,5 MW et de 2 de 2,5 MW le long de l'autoroute E411. Les villages groupés ou divisés en hameaux bien distincts sont cachés dans les vallées et s'allongent le long des cours d'eau. Néanmoins, quelques grandes fermes de construction carrée sont éparpillées au milieu des campagnes. Celles-ci se limitent aux grandes exploitations. Les fermes plus petites sont très nombreuses et rassemblées. On dénombre également 4 fermes classées sur la commune qui, tout comme d'autres richesses recensées ci-dessus, peuvent être rejointes grâce aux réseaux RAVeL et pédestre bien développés sur le territoire communal.

La Commune a mis en place un certain nombre de mesures de sensibilisation et d'actions en faveur de l'environnement :

- Les opérations « Bords de route - Fauchage tardif »
- Villes et villages fleuris - 2 fleurs.
- Lutte contre les plantes invasives ;
- Opération Mille feuilles ;
- Le Contrat de Rivière Dyle-Gette (2014) ;
- Vers zéro pesticide en 2019.

Actuellement, les habitations n'ayant rien en commun avec l'agriculture deviennent plus nombreuses et s'étirent le long des routes, parfois à quelque distance du village. Nous assistons ainsi à une mutation paysagère qui conduit au mitage et à l'étalement urbain. Celui-ci est concentré sur Perwez centre, ce qui laisse aux villages satellites un cadre rural brabançon.

Sources :

Natagora - CRDG

Portail Environnement de Wallonie (<http://environnement.wallonie.be/>)

Portail de Wallonie - biodiversité (<http://biodiversite.wallonie.be>)

DGO4 - Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie (http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_thema/index.php)

Conclusion

Tous ces éléments, associés au patrimoine du bâti de la commune, constituent un attrait touristique méritant une mise en valeur et pouvant servir d'appui à une dynamisation commerciale du centre-ville de Perwez et de ses villages typique de Hesbaye brabançonne. La commune possède déjà différents sentiers balisés qui permettent de découvrir ces richesses patrimoniales, culturelles. Les actions visant à mettre en avant ce patrimoine sont à poursuivre.

3.2.1.7. Mobilité

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VÉHICULES à moteur immatriculés (2011, 2012, 2013, 2015, 2018 et 2020)

Voitures particulières : 3.979 ---- 4.042 ---- 4.177----4.487----4.720----4.880

Motos : 399-----393----- 412-----430-----447-----457

Véhicules destinés au transport des marchandises (2015-2020) : 572 --- 584 --- 620

RÉSEAU ROUTIER (autoroutes, routes régionales, provinciales et communales)

(2000 -----2005, pas d'infos plus récentes)

198,7 ----- 204,1

La hausse du nombre de véhicules peut s'expliquer par l'achat de nouveaux véhicules par des ménages déjà installés dans la commune. Néanmoins, l'explication la plus évidente semble être l'arrivée de nouveaux ménages. Ceux-ci viennent ainsi s'ajouter à la circulation déjà dense aux heures de pointe.

En parallèle à cela, le réseau routier a été agrandi entre 2000 et 2005.

Il existe par ailleurs deux arrêts Voitures A Partager (V.A.P.) visant à développer le covoiturage à la sortie n°11 de l'E411 et qui est un parking de délestage vise à favoriser le covoiturage. La proximité de l'autoroute E411, Bruxelles-Namur-Luxembourg amène un important trafic sur Thorembais-Saint-Trond, notamment vers la Zone d'Activités Économiques. Outre cela, une nouvelle signalétique prévue sur l'ensemble de la commune permettra aux chauffeurs de poids lourds de se rendre plus facilement à destination

de leur lieu de livraison. En ce sens, via l'opération de Rénovation Urbaine, des pistes sont à l'étude afin de fluidifier la circulation tout en valorisant les aires de parcage.

TRANSPORTS EN COMMUN

Il existe plusieurs lignes de bus. D'une part le Proxibus qui permet de relier les différents villages de la commune.

Le 5 janvier 2018, un nouveau bus a été mis à disposition. Il est plus adapté que l'ancien et répond à la demande avec 94 places. Le bus étant plus long, il fut nécessaire de revoir l'itinéraire et l'horaire de ce nouveau Proxibus.

D'autre part, 6 lignes de TEC permettent de rejoindre Louvain-la-Neuve, Gembloux mais également Eghezée, Namur ou Jodoigne.

RÉSEAU CYCLISTE ET PIÉTON

En 2013, le réseau RAVeL était de 7.4 kms. Plus concrètement, il revêt aussi une dimension touristique, de loisir car il permet d'accéder ou de passer à proximité d'un certain nombre de curiosités, qu'elles se trouvent sur le territoire communal ou dans les communes voisines. Et, ce réseau a également un aspect pratique puisqu'il permet de rejoindre celles-ci éventuellement dans le but d'aller sur son lieu de travail.

Le réseau cyclable structurant a été réalisé à partir du réseau cyclable existant, en considérant les itinéraires cyclables existants (13 itinéraires cyclables communaux balisés + Transperwezienne) sur la commune et ceux proposés par le GRACQ.

La Commune de Perwez dispose d'un important potentiel en termes de mobilité douce. Il est d'ailleurs soutenu par le PiCM. A ce propos, le tronçon de la voie de chemin de fer désaffectée n° 147 Landen-Tamines est transformé en RAVeL. Celui-ci relie Perwez à Ramillies et rejoint ainsi le RAVeL n° 2 Namur-Hoegaarden. Un autre tronçon du RAVeL relie Gembloux et Perwez.

La commune de Perwez compte aussi de nombreux chemins de remembrement ou de sentiers. Depuis 2002, le groupe Sentiers de Perwez s'est créé. Cette association de citoyens vise à recenser et à cartographier les chemins et sentiers et à en promouvoir leur usage. Depuis 2018 en plus de la Transperwezienne, le réseau compte, 13 itinéraires recensés et signalés. Ils informent les usagers des différents points d'intérêt. Il sera complété lors de la validation du prochain PCDR.

Les rangs scolaires à vélo : Avec le soutien du Service Communal d'Aide aux Jeunes, les jeunes conseillers ont lancé, en 2008, une première opération de « Rangs scolaires à vélo », dont les enjeux sont à la fois environnementaux, sociaux et économiques.

Les brevets cyclistes Le service Mobilité a coordonné, en collaboration avec l'ASBL Pro Vélo et le SCAJ, les enseignants, les directeurs d'écoles ainsi que deux gardiens de la paix, un programme de formation à la conduite d'un vélo dans la circulation. Après trois journées de formation, le jeune cycliste passe un test de conduite à vélo : le « Brevet du Cycliste ».

Le réseau Points-Noeuds : Perwez est pleinement partenaire avec la Province du BW dans le cadre de l'amélioration progressive de l'utilisation du vélo. Ainsi en juillet 2017 des panneaux « point nœud » ont fleuri dans toute la commune de Perwez. Ce réseau cyclable maillé de 1050 km à travers le Brabant wallon est relié aux réseaux existants et futurs développés en Flandre, dans les Provinces du Hainaut, de Liège et de Namur. C'est le meilleur chemin en termes de sécurité, de rapidité et sans risque de se perdre.

Prime vélo : Depuis le 25 avril 2019, une nouvelle prime est octroyée aux cyclistes désireux d'acquérir un vélo électrique ou classique. En effet, deux primes qui s'élève à 100€ peuvent être demandés tous les 4 ans. Depuis avril 2019, la commune a déjà aidé 30 ménages pour l'achat d'un vélo électrique. Cette prime est cumulable avec l'aide de la province.

Perwez Bike : un dispositif de vélos à assistance électrique en libre-service unique. Engagée dans une démarche de mobilité durable, la Commune a installé deux stations de vélos électriques en libre-service : l'une sur le site de la Gare et l'autre, dans le zoning PREOLIA, en face du recyparc. Chacune de ces stations de charge et de sécurisation compte 4 vélos à assistance électrique (VAE) destinés tant aux Perwéziens qu'aux cyclotouristes.

Signalisation piétonne : Des panneaux d'interprétation ainsi qu'un fléchage adapté assurent une meilleure communication territoriale. Les services publics et autres fonctions sont ainsi indiqués de manière claire avec une orientation usagers (piétonne et routière). La signalétique se structure autour des pôles Services, Mobilité, Entreprises, Découverte, Enseignement, Sport et Culture.

Semaine des sentiers : Durant les vacances, les gardiennes de la paix, sur base des remarques reçues via l'application Betterstreet ou en direct, ont passé au crible les sentiers communaux à la recherche des panneaux défectueux ou des haies débordantes en vue de les remettre en « état de marche ». Le samedi 19 octobre 2019, le service Mobilité a organisé une balade-plogging sur un parcours composé de plusieurs sentiers. Durant 1h30 environ, tout en se promenant, les participants ont ramassé les déchets (3 sacs) et fixé de nouveaux panneaux signalétiques. Un parrainage des sentiers est également ouvert pour que les riverains relatent les problèmes des sentiers plus rapidement. C'est près de 40 sentiers qui parcourent notre entité et peuvent être utilisés pour se promener, aller à l'école, au boulot, faire de petites courses... Ils permettent de se déplacer en toute sécurité et de profiter parfois de la nature environnante ou de découvrir la commune d'un angle inhabituel. Pour les loisirs ou pour un usage quotidien, ces petites voies publiques méritent en effet d'être valorisées et entretenues.

Zone bleue : Le 25 avril 2019, le Conseil communal a décidé d'établir les modalités du règlement relatif aux stationnements à durée limitée sur le territoire de la commune de PERWEZ (zone bleue). En effet, l'ancien règlement datait de 2011. La zone bleue vise à favoriser une meilleure rotation des véhicules dans les quartiers. Le stationnement en zone bleue est normalement limité à deux heures maximum du lundi au samedi inclus, sauf : rue Antoine Pahaux (à partir du carrefour formé avec la rue de la Station jusqu'à la fin de l'habitation n°2) ; rue Lepage (à partir du carrefour avec la rue de l'Hôtel de Ville jusqu'à la rue de la Station) ; rue de la Station (emplacements de stationnement compris entre le carrefour avec la rue Antoine Pahaux et l'avenue Hubert Jacobs) ; où le stationnement est limité à 1 heure.

Enfin, la Commune est en cours d'approbation de son Plan Communal de Mobilité dont les objectifs seront de :

- Continuer à rénover et à améliorer les cheminements piétons / vélo / auto
- Intégrer les PMR
- Systématiser les itinéraires continus vers les arrêts TEC
- Sécuriser les traversées et les carrefours peu sûres pour les piétons / vélos / autos
- Promouvoir les itinéraires de marche de loisirs

Conclusion

Avec la proximité de l'autoroute, la bonne déserte en transports en commun et la présence de pôles d'activités, les flux routiers sont très importants sur l'entité et peuvent mettre en péril la ruralité des villages.

L'enjeu pour l'A.D.L. se situe dans le maintien et/ou l'élaboration avec les autorités communales, d'un développement économique permettant le maintien de l'aspect rural. Le développement des voies cyclables va dans ce sens.

Par ailleurs, la commune a développé son réseau cycliste et doit désormais communiquer sur les modalités de transports existantes (transport en commun, covoiturage, parking de délestage, vélos, sentiers, etc.). En effet, ce sont des moyens peu utilisés à ce jour dans le cadre des déplacements journaliers. Miser dessus à l'avenir permettrait de fluidifier le trafic automobile très dense et les files quotidiennes qui en résultent. La mise en œuvre d'aménagements et de sécurisation de carrefours, de nouvelles voies cyclables seront également un moyen pour les perwéziens de rejoindre les commerces de proximité à vélo, laissant de côté leur voiture s'ils l'utilisent habituellement. Une telle tendance permettrait de rendre le centre-ville plus attractif et agréable à vivre au quotidien. Ces deux derniers points s'inscrivent dans les projets relatifs au PCDR et à la Rénovation Urbaine engagée dans Perwez centre. Ceux-ci sont donc des piliers sur lesquels la commune peut s'appuyer dans la poursuite d'une mobilité alternative.

3.2.1.8. Culture, Sport, Monde associatif

A Perwez, le tissu associatif est dense tant au niveau de l'offre culturelle que sportive. Cette offre s'appuie sur des infrastructures de qualité que sont le Centre culturel et le complexe sportif. Ceci atteste du rayonnement de la commune dans ces matières. Maintenir et même renforcer cette offre exige de trouver des ressources nécessaires.

LE CENTRE CULTUREL DE PERWEZ

Perwez possède un centre culturel, dénommé « le Foyer », reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Foyer a été créé au cours des années 70 dans le bâtiment de l'ancien cinéma Caméo de la Grand Place (n°32). Il est géré sous forme d'une ASBL et il est reconnu comme centre culturel de catégorie 1 depuis 2009.

Aujourd'hui, le Foyer compte 78 associations membres, et dix membres du personnel. Il est actif dans les secteurs de la diffusion de spectacles, l'organisation d'événements, le travail d'éducation permanente, du travail en milieu scolaire, du développement des axes expression et créativité mais aussi, et c'est important, un travail de soutien du monde associatif local et même régional.

Finalement, ce centre est un lieu qui fédère la vie associative et culturelle. Il devra garder un ancrage fort en centre-ville quels que soient les développements qu'il pourra connaître ultérieurement. Cela participera au maintien du caractère multifonctionnel du centre.

LE GRIMOIRE D'ÉOLE - Bibliothèque/ludothèque (point culture mobile)

La commune dispose également d'une bibliothèque/ludothèque communale depuis 2015, elle est gérée par l'asbl Au Grimoire d'Eole. Elle est installée dans le bâtiment situé rue Lepage, 7, et accueille 4 employés. Le lieu permet d'avoir accès à des livres mais également à des jeux. Outre cela, la commune propose un "Bibliobus". Il permet aux habitants des bourgs plus éloignés du centre-ville d'avoir accès à des livres sans nécessairement avoir à se déplacer jusque Perwez centre. Ainsi deux véhicules permettent l'acheminement de livres et leur prêt ainsi qu'un accueil confortable. Ceux-ci passent tous les 15 jours.

LE MUSEE DU SOUVENIR 40-45

La commune de Perwez compte un musée, il s'agit du musée du souvenir 40-45. Ce musée, situé à Malèves (rue d'Orbais, 2), est un lieu pédagogique permettant aux visiteurs de découvrir l'histoire de la seconde guerre mondiale dans le Brabant wallon grâce à plusieurs milliers d'objets ainsi qu'une quarantaine de mannequins représentant des scénettes. Le musée est uniquement accessible sur rendez-vous. Le musée s'est agrandi en 2020 mais n'a pu inaugurer ses installations pour des raisons sanitaires. Il s'agira de soutenir cet acteur emblématique de l'entité.

Des associations historiques et patriotiques gravitent autour du musée : le Cercle historique (véritable mémoire communale), le Groupement des Associations Patriotique de l'Entité de Perwez (GAPEP) et le FNC-NSB (association des anciens combattants).

6 salles communales réparties dans tous les villages de l'entité accueillant de 60 à 1.000 personnes

Perwez (espaces modulables - bars - cuisines - loges) - Perwez

Kibboutz - Orbais

Posterie - Perwez

Malèves - Ecole de Malèves

Oasis - Thoremabais-Saint-Trond

Thoremabais-les-Béguines - Club des Jeunes de thoremabais-les-Béguines.

Une cinquantaine de clubs sportifs sont affiliés sur la commune. Perwez dispose d'un important complexe sportif offrant des infrastructures de haute qualité et qui accueille plus de 25 de ces clubs pour les sports individuels ou collectifs. Des arts martiaux à l'athlétisme en passant par la zumba, une large palette de sports individuels ou collectifs sont proposés. La commune de Perwez met à la disposition des clubs et des citoyens de nombreuses infrastructures sportives afin qu'ils puissent exercer les plus diverses disciplines dans les meilleures conditions : centre sportif à Perwez, terrain de hockey à Orbais et récemment la salle à Thoremabais-les-Béguines pour le tennis de table. Chaque village possède en outre un agora-space pour des rencontres conviviales multisports.

Le centre sportif possède une grande salle omnisports, des salles polyvalentes, une salle de musculation, un terrain de football en herbe, un terrain synthétique, un terrain de beach soccer, deux terrains de beach volley, une piste d'athlétisme à 6 couloirs, trois terrains de tennis couverts ainsi qu'un centre de remise en forme avec salle de fitness, sauna, jacuzzi, hammam...

Le centre de remise en forme est géré par l'ASBL "Studio my Body and Mind". Il combine des cours collectifs, un espace fitness, un espace Wellness et un coaching individuel. Le centre sportif dispose aussi d'une brasserie/tea room ouverte 7 jours sur 7. Il bénéficie en outre d'une terrasse en toiture et d'un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Le centre sportif accueille également en journée les écoles de l'entité pour leurs cours de gymnastique et en dehors des périodes scolaires, différents stages destinés aux enfants de 2,5 à 15 ans s'y déroulent. Près de 200 personnes fréquentent ainsi le centre chaque semaine. Cela démontre une forte dynamique sportive.

Le centre sportif de Perwez est aussi le terrain de compétitions de haut vol comme le championnat de Belgique d'escrime, celui de Soo Bahk do ou encore de Tae Kwondo mais également de très nombreux tournois de tennis de table, de volley Ball ou de tennis. Citons aussi une infrastructure unique : le club de hockey sur gazon Jaguar Club qui compte plus de 400 affiliés, le plus grand club de la région Wallonne équipé d'un terrain synthétique et d'un club house.

Finalement, le complexe offre de multiples équipements nécessaires à la pratique de nombreux sports : du populaire football à l'athlétisme en passant par la musculation. Il est aussi un lieu de bien-être et de détente avec son espace de remise en forme. Cette infrastructure qui jouit d'une situation de proximité de zones loties, d'une zone d'aménagement communal concerté et du parc d'activités économiques participe également à la multifonctionnalité de la ville.

Enfin, un complexe sportif de taille plus modeste s'est établi à Thorembais-les-Béguines et accueille le Club de Tennis de Table de Perwez, créé en 1980. L'infrastructure accueille de 6 à 8 tables en version compétition. Cette superbe infrastructure est l'occasion d'aller de l'avant et de viser plus haut, plus loin !

Des terrains de pétanque, des manèges privés, et des comités de jumelages (Kaysersberg et Orbais-l'Abbaye) complètent l'offre.

Des marches Adeps ont également lieu environ une fois par mois. Elles sont organisées par différentes associations de la commune et sont de distances variables, allant d'environ 5 à 20 kms. Tous les types de randonneurs sont invités à y participer. Cela permet aux habitants de la commune de se rencontrer et d'échanger tout en pratiquant une activité sportive à son rythme. Cela est favorable à la découverte des différentes curiosités présentes sur la commune.

Il faut également penser au Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ) et au Conseil communal des Enfants au travers desquels de nombreux projets ont vu le jour dans l'entité : Point-Relais Infor-Jeunes ; ateliers CV et lettres de motivation, jobs d'étudiants ... ; actions collectives (Conseil Communal des Enfants, journée Place aux enfants, projet "été solidaire"...); prévention générale (ateliers pédagogiques, projet "Délibère-toi"...))

Des troupes et artistes de renommée nationale sont présents sur Perwez. Citons l'académie équestre REDA, les Royales marionnettes, les musiciens K Baggili, S. Macaluso, les plasticiens C. Coomans, D. Maes. De réels ambassadeurs pour l'entité. N'oublions pas non plus UP Radio, ainsi que Canal Zoom, radio et télévision locale. Cette représentation des associations sur l'entité prouve une réelle activité des citoyens perwéziens.

Enfin, Perwez initie depuis quelques années avec l'ADL des événements récurrents impliquant ces opérateurs locaux : Destination Perwez, Carnaval, Halloween, Marché de Noël, route du Conte. Ces événements intègrent notamment des producteurs locaux, organisateurs d'évènementiels, des horeca, bénévoles qui donnent du lien social.

Sources :

Données communales et de l'ADL - Musée du souvenir - Centre culturel

Enfin, la commune bénéficie d'un tissu culturel et associatif très dense et d'une grande variété. Il serait impossible de nommer ici toutes les associations présentes sur le territoire communal. Cependant, de nombreuses activités, destinées à tous les âges et couvrant toutes les passions, sont offertes.

En conclusion, on constate un dynamisme au niveau culturel, associatif et sportif indéniable sur la commune. L'existence d'un agenda culturel et d'outils de communication communaux permet une bonne visibilité des événements locaux.

Toutefois, l'offre au niveau associatif est large, manque parfois de visibilité et est parfois méconnue des citoyens et du grand public.

La vie sportive, associative et culturelle rythme le quotidien des habitants de Perwez et rayonne aux alentours. Les potentiels en termes de retombées économiques et d'emplois ne sont pas négligeables, c'est pourquoi l'ADL veillera à développer et consolider ses partenariats avec ces acteurs engagés.

3.2.1.9. Enseignement

La commune de Perwez dispose d'un réseau d'enseignement couvrant la maternelle au secondaire.

RÉSEAUX : Maternel - Primaire - Secondaire

La commune de Perwez dispose de 9 établissements scolaires sur le territoire communal (sections maternelle et primaire) et il y a un établissement de l'enseignement communal basés dans chacun des villages de l'entité. La fréquentation des écoles est en hausse quasi constante dans chacune des unités depuis 2004. Il y a également trois écoles libres :

- l'école maternelle et primaire libre subventionnée Jean-Paul II,
- l'école maternelle libre subventionnée de Malèves-Sainte-Marie-Wastines et
- le Collège Da Vinci de Perwez qui a ouvert ses portes en 2014
- l'école Les Petits Sentiers (hors-réseau / "école à domicile").

FRÉQUENTATION SCOLAIRE (chiffres de 2019) :

École communale de Thorembais-Saint-Trond : 180 (Maternelles et primaires)

École communale de Malèves-Sainte-Marie : 163 (Maternelles et primaires)

École communale d'Orbais: 108 (Maternelles et primaires)

École communale de Perwez : 215 (Maternelles et primaires)

École communale de Thorembais-Les-Béguines : 203 (Maternelles et primaires)

Élèves inscrits :

Nombre d'élèves inscrits dans le maternel : 469 élèves

Nombre d'élèves inscrits dans le primaire : 819 élèves

Nombre d'élèves inscrits dans le secondaire : 363 élèves

Selon l'IWEPS et pour l'année scolaire 2015-2016, la répartition des élèves dans les écoles du territoire était la suivante :

- 80% des élèves de maternel fréquentent une école de Perwez ;
- 68% des élèves de primaire fréquentent une école de Perwez ;
- 9% des élèves de secondaire fréquentent une école de Perwez ;

En moyenne, environ 52% des élèves de Perwez fréquentent une école de l'entité.

Sur les cinq dernières années, le nombre d'élèves inscrits à Perwez a augmenté pour l'enseignement maternel, primaire et secondaire, mais de façon plus importante pour l'enseignement primaire et secondaire. Toutefois, notons que le nombre d'élèves en maternel a diminué régulièrement depuis l'année scolaire 2011-2012. L'enseignement secondaire est celui ayant connu l'évolution la plus rapide. Alors qu'il n'y avait pas d'école secondaire avant l'année 2014-2015, la création du collège Da Vinci a permis d'accueillir 52 élèves lors de sa première année puis 152 lors de sa seconde année. En 2019, le Collège Da Vinci compte 440 élèves et à terme il devrait en accueillir environ 650. Le collège Da Vinci est la première école secondaire ayant ouvert depuis une quarantaine d'année en Région wallonne.

L'évolution de la part d'élèves fréquentant une école de leur commune (selon la section d'enseignement) permet de constater que l'école secondaire et les écoles maternelles ont une tendance croissante à attirer des élèves du territoire, alors que les écoles primaires ont légèrement tendance à attirer des élèves de l'extérieur du territoire.

Les communes d'Incourt, Ramillies et Walhain sont celles qui présentent le nombre d'élèves le plus faible, et ne possèdent pas d'écoles secondaires. Eghezée et Gembloux, sont celles qui accueillent le plus d'élèves. Si l'on rapporte le nombre d'élèves à la population totale, Perwez accueillent proportionnellement autant d'élèves qu'une commune comme Eghezée, qui possède pourtant un effectif supérieur de 75%.

En comparant les parts d'élèves fréquentant une école de leur propre commune, on remarque que cette part est plus importante à Gembloux. A l'inverse, elle est moindre pour des communes comme Walhain et Incourt. A Perwez, la part d'élèves fréquentant une école de leur propre commune est de 79,8% pour les élèves de maternel et de 68,0% pour les élèves de primaire et de 9,2 % pour les élèves de secondaire, soit un pourcentage supérieur à la moyenne des communes limitrophes, à l'exception du secondaire.

Enseignement supérieur :

Il n'y a pas de hautes écoles ni d'université sur Perwez. Les pôles universitaires (y compris l'enseignement supérieur de type « Haute École ») sont relativement proches puisqu'on en trouve à Gembloux, Louvain-la-Neuve et Namur.

En 2020, la commune de Perwez a vu naître une école alternative « Les Petits Sentiers », sous forme d'ASBL. Cette école est considérée comme école à domicile et est ouverte à tous les enfants de 2.5 ans à 12 ans pour des apprentissages naturels dans une ambiance familiale et chaleureuse. Il s'agit d'une structure de maximum dix enfants, une référente adulte pour toute la période d'accueil au sein de la structure. Exploitation des richesses de la mixité des âges dans un environnement riche en stimulations dans lequel l'enfant puisera ce qui correspond à ses besoins du moment. Ce type d'enseignement favorise 3 méthodes d'apprentissage :

- L'apprentissage autonome
- L'apprentissage par collaboration
- L'apprentissage avec l'adulte

A cette large offre scolaire, il faut ajouter la présence d'un service Accueil temps Libre et du SCAJ dont la mission est de coordonner les activités extrascolaires qui se déroulent dans l'entité de Perwez pour les enfants de 2,5 à 15 ans. Ces activités permettent de favoriser la socialisation et l'épanouissement des jeunes. Enfin, l'entité bénéficie de la présence de 4 crèches pour une capacité d'accueil de +/- 150 enfants.

Conclusion

Notre commune jouit d'une croissance démographique et les besoins qui en découlent sont croissants. La commune de Perwez a tout intérêt à miser sur l'enseignement pour promouvoir la dynamique de son territoire. En effet, la présence d'établissements scolaires de qualité est un critère de choix quant à l'installation de jeunes parents sur une commune.

Avec l'arrivée à saturation de l'école secondaire Da Vinci, l'ADL a fait le constat qu'un lien est à créer entre le monde de l'enseignement et celui de l'entrepreneuriat. Par ailleurs, ce public (moins de 20 ans) induit des demandes en termes de biens et de services qu'il serait judicieux de pourvoir au centre de Perwez.

3.2.1.10. Social

Les pouvoirs publics se doivent de veiller à rencontrer particulièrement les demandes existantes dans ce secteur. Perwez jouit de nombreux services répondants aux besoins sociaux :

Le Centre administratif - rue des marronniers :

- Le CPAS se situe dans Perwez centre (rue des Marronniers, 4). Il fournit aux personnes en difficulté le revenu d'intégration et d'autres aides (financière, en nature, avances sur allocations sociales, guidance sociale et/ou budgétaire, etc.) ainsi que plusieurs autres services : aide à domicile en milieu rural, aide aux personnes âgées, allocations de chauffage, buanderie sociale, service énergie, espace informatique, génér'action (transport social et service d'accompagnement et de petits services à domicile), magasin Au Fil de Soi, insertion socio-professionnelle, service logement, médiation de dettes, permanence juridique, repas à domicile, résidence Trémouroux, tables d'hôtes Résidence Trémouroux.

- Le maintien d'une présence significative de la police à Perwez, avec 2 agents de quartier au sein du même bâtiment administratif.

- Le Planning familial « la Maison de la famille »

Situé rue des Marronniers n°4, il dispose d'une équipe pluridisciplinaire constituée de conseillers conjugaux et familiaux, accueillants, médecins, animateurs, assistants sociaux, sexologues, psychologues, juristes, médiateurs familiaux pour répondre aux besoins et attentes de chacun.

- L'ONE à Perwez : Les consultations pour enfants constituent un relai indispensable de médecine préventive et sociale. Leur but est de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans, mais non de soigner les enfants malades. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

Elle est active dans le secteur des services de proximité dont le règlement s'effectue par le biais des chèques ALE. Sa mission principale consiste à apporter une aide de proximité aux chômeurs et aux personnes bénéficiaires d'un revenu d'intégration. Cette aide de proximité consiste notamment à satisfaire des besoins non-rencontrés par les circuits de travail réguliers, ce qui donne naissance à des activités qui ne sont pas en concurrence avec ceux-ci.

La Maison de l'emploi (cf. Maison de l'emploi)

La Maison de l'Emploi, née d'un partenariat entre le FOREM, la commune et du CPAS, est accessible aux demandeurs d'emploi, travailleurs, étudiants, chefs d'entreprise ou indépendants. C'est un espace de conseil et d'accompagnement de projet mettant à la disposition des personnes la logistique (fax, téléphone, ordinateur, documentation...) et les informations nécessaires à la recherche d'emploi (informations utilisées sur les métiers, compétences requises, filières de formation...).

La Mission Régionale pour l'Emploi brabant wallon

La MireBW a pour objectif la mise à l'emploi des personnes ayant des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi. Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi ne disposant pas de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, ayant au moins 2 ans de chômage sur les 3 dernières années, bénéficiant d'une aide sociale, ou étant inscrit à l'AVIQ (agence pour une vie de qualité), ou étant réfugié reconnu ou ressortissant étranger autorisé au séjour

Établissements scolaires (cf. Enseignement). En matière d'éducation, Perwez compte 9 établissements scolaires sur le territoire communal, il y a un établissement de l'enseignement communal dans chaque village de l'entité.

Formation

Un centre de l'institut wallon de formation en alternance des indépendants et petites et moyennes entreprises (IFAPME) se trouve sur le territoire de Perwez (PAR Préolia). L'IFAPME propose des formations en apprentissage à partir de 15 ans, des formations en coordination et encadrement à partir de 18 ans, des formations de chef d'entreprise, à partir de 18 ans et des formations continues ou sur mesure.

Le Service Jeunesse brabant wallon

Il offre aux demandeurs d'emploi la possibilité de se former gratuitement dans divers secteurs

- employé administratif,
- employé commercial (comptabilité ou technique de vente),
- employé de secrétariat,
- web design,
- langues (anglais, néerlandais),
- informatique de bureau.

Service Communal d'Aide aux Jeunes

Depuis plus de vingt ans, le Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ), développe ses actions dans différents secteurs d'activités touchant principalement la jeunesse. Il est structuré en fonction des quatre axes d'intervention : l'information, l'insertion socio-professionnelle, les actions collectives, la prévention générale.

Accueil Temps Libre

Le service Accueil Temps Libre (ATL) est un service communal subsidié par l'ONE. Il est composé d'animateurs extrascolaires, d'une responsable de projet ainsi que d'une coordinatrice. L'ATL a trois missions principales :

- coordonner les activités scolaires qui se déroulent dans la commune de Perwez pour les enfants de 2,5 à 12 ans ;
- veiller à la qualité de l'accueil extrascolaire ;

- créer une politique extrascolaire globale et cohérente dans la commune.

Mouvements de jeunesse - associations

L'unité scout Jean XXIII se réunit dans le parc de Malèves. L'unité compte environ 400 membres répartis entre les louvettes et louveteaux (8-12 ans), les guides et scouts (12-17 ans) et les pionniers (17-18 ans).

Les Patros de Saint-Martin se réunissent au chalet du centre sportif, rue des Marronniers n°17. Ce mouvement de jeunesse accueille, une semaine sur deux, une cinquantaine d'enfants et de jeunes. Les Patros sont répartis en huit sections en fonction de l'âge et que l'on soit fille ou garçon : les Poussins (4-6 ans), les Benjamins & Benjamins (6-9 ans), les Etincelles & Chevaliers (9-12 ans), les Alpines & Conquérants (12-14 ans) et les Aventurières & Aventuriers (14-16 ans).

Le Club des Jeunes de Thorembais-les-Béguines, situé rue de Mellemont n°3, a pour but de promouvoir les loisirs par la réalisation d'activités culturelles, sportives, récréatives ou autres.

L'Hirondelle, service social spécialisé dans les droits des étrangers. L'ASBL développe des activités liées au parcours d'intégration, l'accueil extra-scolaire et pour le service d'accompagnement des mesures judiciaires alternatives. Elle dispense les cours de FLE (Français Langue Étrangère) et organise la "samedis diversité" en collaboration avec l'ASBL Lire et Écrire.

Seniors Consultants

La commission des seniors, dénommée « Seniors Consultants », a été créée en 2006. Depuis, elle se réunit chaque mois pour évoquer les souhaits et tenter de résoudre les problèmes des aînés de la commune au point de vue sécurité, bien-être, détente, service, santé...La commission fait office de relai entre les citoyens et les représentants communaux.

« Un junior pour un senior » qui est une ASBL qui a fêté ses 20 ans en 2019. Elle assure le transport des personnes de tout âge vers les centres médicaux ou hospitaliers ou pour certaines activités (sauf les courses).

Abbeyfield

Une maison Abbeyfield publique existe depuis mars 2015 à Perwez, il s'agissait alors de la première en Wallonie. La maison de Perwez se compose de 10 appartements individuels.

Maisons de repos et résidences services

La résidence Trémouroux peut accueillir 104 résidents dans 76 chambres à un lit et 14 chambres à deux lits. La maison de repos est équipée pour recevoir des résidents invalides nécessitant davantage de soins grâce à 50 lits dits « MRS » et dispose d'une unité de vie fermée de 16 places pour accueillir les résidents désorientés.

Le Val d'Orbais qui a ouvert début 2021 compte 99 lits en maison de repos et de soins et 20 appartements en résidence-service, ce qui porterait la capacité totale de la commune à 223 lits.

SANTÉ

Le centre médical Saint-Luc situé à Perwez centre (chaussée de Wavre, 5). Il est possible d'y réaliser différentes consultations (cardiologie, chirurgie vasculaire, diététique-gynécologie, gastro-entérologie, dermatologie, neurologie, ORL, urologie, fonction respiratoire, médecine interne), des imageries médicales (radiologie, échographie, mammographie, minéralométrie, sénologie) ainsi que des prises de sang et analyses.

Pharmacies

Les pharmacies présentes sur le territoire communal sont au nombre de 4 :

Professions libérales médicales

On retrouve plusieurs praticiens, dont 11 médecins généralistes, 12 kinésithérapeutes, 1 diététicien, 1 ostéopathe et 1 psychologue.

Selon les données de la Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité (CAPRU), Perwez comptait entre 1,34 et 1,57 médecin généraliste pour 1000 habitants en 2012, ce qui place l'entité au-dessus de la moyenne wallonne qui était de 1,35 pour la même date.

L'ACCÈS AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Grâce à leur développement fulgurant (puissances des équipements disponibles, simplicité des interfaces) au cours des années 1990, les TIC se sont rendues indispensables y compris dans le domaine privé. Cet extraordinaire essor s'est accompagné d'une problématique dont on mesure depuis peu les effets : la « fracture numérique ». La connexion à un réseau à haut-débit (de type ADSL) facilite largement les différentes

recherches et demandes. Il en résulte que l'informatisation de pans entiers de la vie sociale altère progressivement l'autonomie de certaines personnes. La plupart des études sur le sujet démontrent une corrélation linéaire entre la « fracture numérique » et le niveau des études et le niveau de vie.

EPN - Espace Public Numérique

Le CPAS dispose d'un espace informatique composé de 4 ordinateurs et d'une imprimante. L'accès est libre à certaines heures pour des personnes autonomes, et accompagné à d'autres moments.

LE CULTE Perwez compte 7 paroisses, une dans chaque village de l'entité

Ainsi, les services détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble du champ de l'aide sociale depuis la petite enfance jusqu'aux services pour le troisième âge.

Conclusion

Perwez dispose aujourd'hui d'un important éventail de services sociaux, que ce soit à l'attention des aînés, des plus jeunes, des personnes handicapées ou encore des publics précarisés. Étant donné les structures en place sur la commune, des synergies seront à envisager en fonction des opportunités entre l'ADL et les opérateurs sociaux.

Enfin, le développement de l'économie sociale : au 31/12/2018, Perwez compte 26 entreprises d'économie sociale (source IWEPS). Il s'agit des mutuelles, ASBL, centres de formations. Elles constituent un potentiel, qui en fonction des porteurs de projets potentiels serait à même d'être soutenu sur Perwez.

3.2.1.11. Outils et plans de développement territorial et local et outils d'animation

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Maison de l'emploi | <input checked="" type="checkbox"/> PCDR |
| <input type="checkbox"/> Maison du tourisme | <input type="checkbox"/> PCDN |
| <input type="checkbox"/> Syndicat d'initiative | <input type="checkbox"/> Projet européen |
| <input type="checkbox"/> Office du tourisme | <input checked="" type="checkbox"/> Contrat de rivière |
| <input checked="" type="checkbox"/> Intercommunale de développement économique | <input checked="" type="checkbox"/> Schéma de structure communal |
| <input checked="" type="checkbox"/> GAL | <input type="checkbox"/> Parc naturel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Eco-conseiller | <input checked="" type="checkbox"/> Plan de mobilité |
| <input checked="" type="checkbox"/> Conseiller en mobilité | <input checked="" type="checkbox"/> Plan de rénovation urbaine |
| <input checked="" type="checkbox"/> Conseiller en aménagement du territoire | <input type="checkbox"/> Plan remembrement urbain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Entreprise d'économie sociale | <input checked="" type="checkbox"/> Zone naturelle |
| <input type="checkbox"/> Maison de quartier | <input checked="" type="checkbox"/> Patrimoine remarquable |
| <input type="checkbox"/> Autres | |

3.2.2. Avec quelles communes voisines la ou les communes concernées collaborent-elles et pourquoi ?

La commune de Perwez collabore avec plusieurs communes voisines dans le cadre de diverses associations, plans ou projets, déjà mentionnés ci-dessus, dans le cadre :

- du Groupe d'Action Local Culturalité, dont le territoire d'action regroupe les communes de Ramillies, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez, Hélécinne, Beauvechain, Incourt) avec lequel plusieurs projets sont en cours sur la Commune (Fermes accueillantes, opération mille-feuilles, marchés des producteurs, challenge mobilité, etc.)
- de la Maison du Tourisme Hesbaye brabançonne, qui depuis janvier 2021, est englobée dans la Maison du Tourisme du Brabant wallon dont le ressort territorial couvre les 27 communes de la jeune province.
- du Centre culturel du Brabant wallon (Scène de village, sentes, Ciné plein air etc.).
- de la Maison de l'Emploi, qui est active sur le territoire de Perwez, agit aussi sur le territoire d'Orp-Jauche et d'Hélécinne.
- du CPAS. D'une part, un service de médiation des dettes a été mis sur pied avec Chaumont-Gistoux et Villers-la-Ville. D'autre part, il existe un cluster « insertion socio-professionnelle » avec les communes de Villers-la-Ville, Hélécinne et Ramillies.
- de la Zone de police de Jodoigne, qui regroupe les communes de Hélécinne, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez, Ramillies et du service régional d'incendie.
- du Contrat de rivière Dyle-Gette avec les communes limitrophes concernées.
- la Commune de Gembloux, dans le cadre de l'organisation d'un salon de l'emploi ou du projet de réserve naturelle transcommunale Gembloux-Perwez.
- de collaboration avec les associations d'entreprises du Brabant wallon (Walhain, Louvain-la-Neuve, Wavre, Nivelles, Braine-l'Alleud, Tubize, etc.) et de Wallonie avec la Cellule Parcs d'Activités Durables de l'Union Wallonne des Entreprises.
- de nombreuses collaborations existent avec les ADL de Waremme, Villers-le-Bouillet, Berlooz-Doncel-Faime-Geer et plus largement de la région liégeoise Inter-ADL (Monboncoin, conférences, projet d'agriclub).

3.2.3. Justifiez le choix d'un territoire d'action pertinent pour l'ADL (commune seule ou association de communes)

La Commune de Perwez fait preuve d'un dynamisme tant au niveau de ses parcs d'activités, de ses exploitations agricoles, de ses infrastructures culturelles, sportives ; qu'au niveau de sa population, de son tissu associatif, de son réseau social, de ses commerces et de ses indépendants. La croissance de la population et de l'activité économique sur le territoire fait que Perwez rassemble suffisamment de critères justifiant la pertinence de conserver un territoire d'action mono-communal. Pour maintenir ce dynamisme, la commune se devait de renouveler l'agrément de l'ADL, prévu à cet effet. Relancée depuis 2010, l'ADL a pu démontrer la pertinence du seul territoire communal. Perwez a choisi de demander l'agrément pour son seul territoire, sans s'associer avec une autre commune, afin d'assurer une continuité tant du point de vue relationnel avec les acteurs économiques que du point de vue de la continuité des actions entreprises. Des collaborations ciblées seront cependant favorisées. En effet, un certain nombre de thématiques et d'actions doivent ou devront être envisagées au niveau supra-communal, que ce soit de manière multilatérale entre plusieurs communes, dans une logique de développement de l'est du Brabant wallon. Certaines thématiques prioritaires telles que l'énergie, le tourisme, la mobilité et l'environnement s'insèrent dans des plans d'actions supra-communaux pour être plus efficaces.

La participation de l'ADL à une stratégie supra-communale doit permettre de réaliser des économies d'échelles, notamment en augmentant la capacité du territoire à décrocher des moyens financiers pour certains projets.

En tant que relais entre la commune et ses commerces et entreprises, entre l'administration et les Perwéziens, l'A.D.L. se donne comme mission première de réunir l'ensemble des acteurs locaux au sein d'un partenariat de développement local. Elle est à la base de nombreuses organisations d'événements afin de booster l'économie de la commune et d'ainsi, optimiser l'offre d'activités tant pour les commerçants de Perwez que pour les habitants de celle-ci, désireux de faire vivre leur commune.

3.2.4. Maison de l'Emploi

Existe-t-il une Maison de l'Emploi ?

- oui
- non

Quelles sont les collaborations prévues avec la Maison de l'Emploi ? Quels sont les apports de chacun (Maison de l'Emploi et ADL) dans le partenariat ?

La Maison de l'Emploi de Perwez agit sur le territoire de deux communes partenaires : Perwez, Hélécinne et Orp-Jauche.

Bien que chaque structure ait ses propres missions, l'ADL et la Maison de l'Emploi veillent à se rencontrer régulièrement afin d'établir des ponts entre ces missions et d'envisager des collaborations sur des actions précises.

Plusieurs partenariats ont déjà vu le jour, parmi ceux-ci, citons :

- La collaboration entre l'ADL et la Maison de l'emploi dans le cadre de l'échange d'informations : informations sur les entreprises, sur les événements de la commune liés au développement économique et au développement de l'emploi.
- Certains porteurs de projet sont également dirigés vers la Maison de l'Emploi après un premier contact avec l'ADL.
- A mentionner, la participation de l'ADL au Comité d'Accompagnement Local restreint de la Maison de l'Emploi.
- L'ADL s'est également associée à l'organisation de diverses séances d'infos sur les aides à l'emploi à destination des demandeurs et des entreprises (2014 - 2018). Cette collaboration a été effective dans le cadre de la tenue du salon Batihoreca en novembre 2016.
- Enfin, des contacts sont entretenus via la participation des deux structures au réseau des opérateurs de l'insertion socio-professionnelle.

Dans les années à venir, cette collaboration sera bien entendu poursuivie, par exemple via la mise sur pied conjointe de formations et informations à destination des demandeurs d'emploi et des entreprises. Les deux structures collaboreront notamment dans le cadre de la mise en place de :

- Sensibilisation, information sur l'esprit d'entreprendre auprès d'un public cible (jeunes, femmes, ...).
- Mise en place de Jobdays
- Sensibilisation des employeurs aux dispositifs favorisant l'inclusion sociale
- Etc.

3.2.5. Quels acteurs locaux privés et publics avez-vous consultés lors de la réalisation du diagnostic de territoire et lors de l'établissement du plan d'action?

Secteurs	Liste
Secteur économique	Tous les commerces, entreprises de Perwez. La Présidente du CAEP de Perwez (Caroline VERDONCKT). InBW (Madame DUPLAT et Monsieur LOUPPE). La Maison de l'emploi (Lalie GUERRIER). L'Agence Locale pour l'Emploi (Bernadette BOURCY). Les services communaux (urbanisme, travaux, finances, population, logement...) Les agriculteurs et producteurs de la commune. Le GAL Culturalité : Marie LANGENDRIES (Coordinatrice et son équipe) DGO6 (Direction de l'Équipement des parcs d'activités) L'IFAPME de Perwez l'UWE SNI Les ADLs (UVCW) La Province du Brabant wallon - service économie Cap Innove
Secteur social	Le CPAS (services insertion, aide 18-24 ans, Espace Public Numérique) L'Agence Locale pour l'Emploi (Bernadette BOURCY) CRABE

	<p>IFAPME de Perwez Lire et Écrire Mission Régionale pour l'Emploi du Brabant Wallon Service Communal d'Aide aux Jeunes Service Jeunesse Brabant wallon Instance Bassin EFE du Brabant wallon (Véronique GRADE).</p>
Secteurs culturel et touristique	<p>Le Foyer culturel de Perwez La Maison du Tourisme du Brabant wallon Le GAL Culturalité : Marie LANGHENDRIES (Coordinatrice du GAL) Le Musée du souvenir Les propriétaires de gîte et chambres d'hôtes</p>
Secteur public	<p>Le monde politique communal, l'administration communale de Perwez. Les membres des commissions locales (Commission de Rénovation Urbaine, Commission Locale de Développement Rural). DG01 : Jean-Marc JADOT (Directeur des routes du BW) DG03 : Xavier DUBOIS (Agent traitant service extérieur de Wavre) DG06 : Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle Direction de l'Emploi et des Permis de travail.</p>
Secteur cadre de vie - environnement	<p>La Fondation Rurale de Wallonie (FRW) La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) La Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM). Les bureaux d'études (Dream, Agora) Services communaux Province - servie développement territorial</p>

3.2.6. Etude atouts, faiblesses, opportunités, menaces (AFOM)

Pour chacun de ces secteurs, présentez d'abord les atouts et les faiblesses, ensuite les opportunités et menaces qui ont été identifiées par l'équipe opérationnelle lors du diagnostic.

3.2.6.1. Secteur économique

N°	Atouts
ASE1	Tissu indépendants développé (1.162), nombre d'indépendants complémentaires en croissance depuis 2012.
ASE2	Situation géographique favorable et bonne desserte routière.
ASE3	Présence de l'ADL et du GAL Culturalité et (structures dont le dynamisme permet parfois de développer des projets ambitieux).
ASE4	Trois zones d'activités économiques dont un est géré en parc d'activité économique, sources d'emplois et de revenus.
ASE5	Développement d'un nodule de soutien de (très) petite ville à Thoremçais-Saint-Trond
ASE6	Croissance des emplois salariés
ASE7	Présence d'un centre IFAPME axé sur les métiers de l'horeca, métiers agricoles, etc.
ASE8	Présence du Cercle des Acteurs Économiques de Perwez, association regroupant entreprises, commerçants et indépendants...
ASE9	Cadre de vie propice à l'entrepreneuriat (présence de services, associations d'entreprises aux alentours...).
ASE10	Existences de marchés hebdomadaires & animations régulières (marché de Noël, foire,...).
ASE11	Tissu d'agriculteurs, de producteurs et artisans locaux étoffé.
ASE12	Dispositifs de dynamisation des commerces locaux (chèques, chéquiers, concours)
ASE13	Existence d'un "Repair Café"
N°	Faiblesses
FSE1	Surfaces commerciales vacantes dans le centre de Perwez. (> 12%) : nodule "Centre de très petite ville" (désertification).
FSE2	Peu ou pas de commerces de proximité dans les villages .
FSE3	Déficit d'attractivité par rapport à de plus grands pôles urbains (Wavre, Namur, LLN, Gembloux)
FSE4	Manque d'attractivité du marché hebdomadaire du samedi
FSE5	Manque d'infrastructures et de services sur les PAE.
FSE6	Manque de synergies entre les commerces (césure entre Thoremçais-Saint-Trond et Perwez centre)..
FSE7	Engorgement de trafic chaussée de Charleroi, sortie E411.
FSE8	Viellissement des chefs d'exploitations agricoles et baisse du nombre d'exploitations
FSE9	Diminution de la SAU au cours des 20 dernières années.

FSE10	Saturation des Parcs d'Activités Économiques.
FSE11	Faible digitalisation des commerces et entreprises
N°	Opportunités
OSE1	La réhabilitation des logements inoccupés et insalubres.
OSE2	Une réserve foncière potentielle (terrains, bâtis, ZACC) non négligeable à gérer de manière cohérente et parcimonieuse.
OSE3	Partenariat entre toutes les structures liés à l'économie "locale" (Cercle des Acteurs Économiques de Perwez, Inter-communale du Brabant wallon, Centre IFAPME, Maison de l'Emploi, ADL, GAL...)
OSE4	Développer des activités de niche dans les secteurs des productions locales, artisanats, bio méthanisation,...
OSE5	S'appuyer sur les ressources locales (potentiel touristique à devenir : le RAVeL, la mobilité alternative, oenotourisme, secteurs équestre, etc.)
OSE6	Amélioration des infrastructures, services et développement au sein des zones d'activités économiques existantes
OSE7	Développement d'activités économiques dans une vision de transition (décarbonation, économie circulaire, de la fonctionnalité, collaborative)
OSE8	Accès et ouverture à l'innovation technologique sectorielle
OSE9	Potentiel de diversification des sources de revenue au niveau des exploitations agricoles
N°	Menaces
MSE1	Emballement des prix du foncier
MSE2	Étranglement dû à l'augmentation du charroi
MSE3	Carence de main d'œuvre qualifiée
MSE4	Dynamisme en matière d'octroi des permis # Risque de dénaturaion des caractéristiques bâties traditionnelles
MSE5	Saturation des espaces dédiés à l'accueil d'activités économiques # Diminution des disponibilités foncières.
MSE6	Lente érosion des activités agricoles et de la qualité des sols.
MSE7	Désertification du centre de Perwez (accès aux biens et services de base)

3.2.6.2. Secteur social

N°	Atouts
ASS1	Très faible part de bénéficiaires du RIS par rapport à la moyenne de la Région wallonne.
ASS2	Services publics diversifiés et performants : Maison de l'emploi, Mission régionale pour l'emploi BW, Agence Locale pour l'Emploi, Service Jeunesse Brabant wallon, etc.
ASS3	Présence de crèches (4).
ASS4	Présence de 2 maisons de repos et de soins et d'une résidence Abbeyfield.
ASS5	Grand nombre de services à la population (plaines de jeux, camionnette mobile pour senior, maison de jeunes, salle multi-sport,...)
ASS6	Logements adaptés (à loyer modéré, de transit, tremplin pour les jeunes, etc.)
ASS7	Services du CPAS étoffés (Service d'insertion, épicerie sociale, EPN, transport, etc.)
N°	Faiblesses
FSS1	Isolement de plus en plus marqué de certaines personnes (âgées, sociales, etc)
FSS2	Absence de plan de cohésion sociale
FSS3	Augmentation du nombre de personnes isolées (particulièrement les 65 ans et plus)
FSS4	Taux de chômage plus significatif chez les jeunes
FSS5	Modification de la structure sociétale (ménages de plus en plus petits et de plus en plus nombreux)
FSS6	Manque de services de proximité en centre ville pour les personnes âgées, à mobilité réduite et en situation précaire
FSS7	Précarisation d'une partie de la population # manque de mixité sociale (Pw centre - villages)
FSS8	Manque de communication entre les acteurs de la formation et de l'insertion socio-professionnelle.
N°	Opportunités
OSS1	Subsides liés à l'opération de rénovation urbaine pour le réaménagement du centre.
OSS2	Partenariats entre le CPAS, la Maison de l'emploi, l'ADL et tous les services liés à la mise à l'emploi (CAL).
OSS3	Recréer de l'emploi grâce aux opportunités liées au développement des PAE
OSS4	Augmentation des logements sociaux, de transit, tremplin pour les jeunes, etc.
OSS5	Augmentation des services de proximité, notamment pour les personnes âgées, à mobilité réduite et en situation précaire.
N°	Menaces
MSS1	Diminution des subsides et apports financiers
MSS2	Prix de l'immobilier en constante augmentation # difficulté d'accès à la propriété

MSS3	Croissance démographique # Risque de perte de contrôle de l'urbanisation
MSS4	Augmentation de la population et évolution de la pyramide des âges # adaptation des structures et services et maintien d'une authentique mixité sociale socio-professionnelle. Risque de paupérisation du centre-urbain.

3.2.6.3. Secteurs culturel et touristique

N°	Atouts
ASCT1	Présence d'un complexe sportif de qualité.
ASCT2	Présence d'un foyer culturel de catégorie 1.
ASCT3	Présence d'une bibliothèque-ludothèque.
ASCT4	Présence d'une radio et d'une télévision locale.
ASCT5	Un réseau important et développé en termes de mobilité alternative (RAVel 2, réseau cycliste, point-noeuds, transperwezienne, balades thématiques balisées,...).
ASCT6	Un patrimoine bâti de grande qualité (fermes remarquables) ainsi que de nombreuses zones d'intérêts paysagers et naturels.
ASCT7	Un réseau culturel et associatif dense et actif avec des clubs et association de renommée (régionale, nationale)
ASCT8	La présence de salles communales de qualité.
ASCT9	De nombreuses écoles maternelles et primaires ainsi qu'une école secondaire.
ASCT10	Le Musée du souvenir 40-45
ASCT11	Des produits du terroir variés (viandes, lait, bière, vin,...)
ASCT12	La présence de 3 vignobles sur l'entité et d'un centre IFAPME spécialisé dans la formation ouvrier viticole, caviste.
ASCT13	Patrimoine classé : 8 monuments et 4 sites classés répartis sur le territoire (principalement à Thorembeis-les-Béguines)
ASCT14	Un parcours d'artistes réputé "les Arts d'Orbais"
ASCT15	Événements culturels récurrents et attractifs (Carnaval, Halloween, Destination Perwez)
N°	Faiblesses
FSCT1	Peu d'hébergements officiels. Des séjours de courte durée.
FSCT2	Difficultés à médiatiser l'offre culturelle-touristique
FSCT3	Absence d'une structure locale en charge du tourisme (point d'information touristique ou autres).
FSCT4	Faible capacité d'accueil dans une langue étrangère
FSCT5	Peu de collaborations avec les communes voisines malgré la présence d'une Maison de tourisme basée à Wavre.
FSCT6	Manque de cohérence entre l'agenda, les activités et investissements touristiques.
N°	Opportunités
OSCT1	Accueil de compétitions sportives de haut niveau, de découverte, d'initiations
OSCT2	Développement autour de l'ancienne gare (mobilité douce, produits locaux)
OSCT3	Potentiel en termes d'offres de divertissement ludique (parc, accrobranches, zone nature, parcours...)

OSCT4	Augmenter l'attractivité et l'utilisation du RAVeL entre Gembloux et Perwez (création d'une gare RAVeL, mise en place de véhicules adaptés,...)
OSCT5	Développement de filières touristiques qui s'appuient sur des potentiels locaux (viticulture, secteur équestre)
N°	Menaces
MSCT1	Décentralisation de la coordination des acteurs du Tourisme.
MSCT2	Diminution des subsides tant au niveau culturel que touristique.
MSCT3	Changement des habitudes de la population.
MSCT4	Urbanisation non adéquate pouvant mettre en péril la valeur patrimoniale des noyaux bâtis (principalement à Orbais et Thorembais-Saint-Trond qui n'ont pas de périmètres de protection.
MSCT5	Manque de parkings au centre-ville

3.2.6.4. Secteur public

N°	Atouts
ASP1	Une administration communale performante et active, avec du personnel qualifié (conseiller en aménagement du territoire, conseiller en énergie et mobilité, conseiller en logements).
ASP2	Des services paracommunaux dynamiques ADL, ALE, SCAJ, etc.
ASP3	Des structures dédiées à l'enseignement de la crèche au secondaire.
ASP4	CPAS dynamique.
ASP5	Moyens de transports alternatifs (Proxibus, Vélos électriques, VAP, etc.)
ASP6	Présence de salles dans tous les villages.
ASP7	Plan communal zéro déchet en cours.
N°	Faiblesses
FSP1	Les locaux de l'Hôtel de Ville deviennent petits
FSP2	Un manque de transversalité dans les services et une communication améliorable entre les instances politiques et les services administratifs.
N°	Opportunités
OSP1	Disponibilité du bâti afin de désenclaver les services communaux dans une optique de rationalisation et de réorganisation des services.
OSP2	Créer des liens avec les autres structures publiques ou privés.
OSP3	Le Programme Communal de Développement Rural en cours (réhabilitation de l'ancienne gare, du presbytère, maisons multiservices)
OSP4	Plan de relance et de soutien à l'installation/rénovation de commerce (périmètre de redéploiement commercial)
N°	Menaces
MSP1	Diminution des financements des services para-communaux.
MSP2	Effectif lié à la taille de la Commune : risque de surcharge de travail.

3.2.6.5. Secteur cadre de vie - environnement

N°	Atouts
ASCE1	Sites protégés : Zone Natura 2000 et 2 réserves naturelles
ASCE2	Opération de Rénovation urbaine en cours. Programme Communal de Développement Rural et Plan Communal de Mobilité en cours.
ASCE3	Réseau hydrique développé
ASCE4	Présence du Contrat de rivière Dyle-Gette
ASCE5	Proximité des pôles urbains (Namur, Gembloux, LLN, Bruxelles)
ASCE6	Opérations en faveur de la biodiversité (fauchage tardif, commune fleurie, etc.)
ASCE7	Commune rurale et agricole : Territoire rural avec une qualité de vie.
ASCE8	Présence de Groupes de Travail investis (sentiers, nature, déchets)
ASCE9	Des sols de grande qualité : propices aux cultures.
N°	Faiblesses
FSCE1	Faible diversité paysagère (réseau écologique couvre - 10% du territoire)
FSCE2	Aléas d'inondations par débordement et ruissellement
FSCE3	Grandes cultures peu favorables à la biodiversité
FSCE4	Trafic poids lourds et rapide sur les chaussées.
FSCE5	Difficulté d'accès au foncier (prix élevés).
FSCE6	67% des logements datent d'avant 1981 : potentiellement énergivores.
FSCE7	Manque de parking dans le centre-urbain
N°	Opportunités
OSCE1	Dynamisme démographique : source de développement de nouveaux commerces et services
OSCE2	Développement de la sensibilisation des habitants et usagers à l'environnement
OSCE3	Subsides & primes disponibles dans le cadre de la rénovation urbaine.
OSCE4	Développer les PAE de façon harmonieuse et durable
OSCE5	S'appuyer sur les fiches-projets du PCDR en cours de réalisation (création d'un parc naturel de l'Orneau, Espace de convivialité près de la Ferme d'Alvaux)
OSCE6	Mettre davantage en avant le réseau de sentiers et de cours d'eau
N°	Menaces
MSCE1	Risques de ruissellements concentrés et aléas d'inondations ponctuels
MSCE2	Dégradation de la qualité du cadre de vie dans les zones urbanisées.
MSCE3	Pression immobilière forte (emballement du foncier)
MSCE4	Dénaturation des caractéristiques du bâti traditionnel
MSCE5	Dégradation rapide de la voirie dû au charroi des véhicules lourds
MSCE6	Artificialisation des sols. Impact visuel d'extension d'activités économiques.

3.3. Définition des priorités

Listez ci-dessous les différentes **priorités** (6 maximum) retenues par les **acteurs locaux** :

N°	Intitulé
1	Consolider, dynamiser et promouvoir l'entrepreneuriat existant et en devenir (soutien et réseautage)
2	Développer de nouvelles activités économiques dans une vision de transition (Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération - Économie circulaire)
3	Exploiter les potentialités locales comme levier de développement

3.4. Fixation des objectifs et des actions

3.4.1. Quel est le programme du plan d'actions relatif au projet de développement ?

Déclinez vos priorités en **objectifs** et **actions**.

3.4.1.1. Priorité 1

1 **Consolider, dynamiser et promouvoir l'entrepreneuriat existant et en devenir (soutien et réseautage)**

3.4.1.1.1. Objectifs et actions à court terme (3 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé
1	Favoriser l'esprit d'entreprendre notamment auprès de publics spécifiques, par la réalisation de 3 actions ciblées par an. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE1 - ASE9 - OSE3 - ASS2 - FSS1 - FSS4 - OSS2 - ASCT9 - ASP2
2	Stimuler les partenariats entre les entrepreneurs locaux par la réalisation de 2 actions de réseautage locales et extralocales par an. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE8 - ASE9 - FSE3 - FSE6 - OSE3 - MSE3 - ASCE5 - OSCE1 - ASP2 - MSP1
3	Dynamiser le tissu économique et commercial par la mise en place de trois actions de formation, de promotion et d'événements fédérateurs par an. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE7 - ASE10 - ASE12 - FSE6 - FSE11 - OSE3 - MSE7 - ASS7 - OSS2 - FSCE7 - ASCT15
4	Favoriser l'organisation de 2 à 3 événements par an en vue de dynamiser le centre de Perwez avec plus de 30% d'acteurs locaux vers une autonomie. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE3 - FSE3 - MSE7 - ASCT2 - ASCT7 - OSCT2 - MSCT2 - ASCT15
5	Assurer une connexion locale entre l'offre et la demande d'emploi en proposant un type d'accompagnement (entrepreneur, formation, école, entreprise) par an d'ici 2023. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE4 - ASE7 - OSE3 - ASS2 - ASS7 - ASS8 - FSS8 - OSS2 - MSS4

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
1	Accompagner et orienter les porteurs de projets.	1
2	Sensibilisation, information sur l'esprit d'entreprendre auprès d'un public cible (jeunes, femmes, ...).	1
3	Coordonner la mise en relation du monde de l'entreprise et de l'enseignement (l'opération Go2rêve sur le territoire de l'entité).	1
4	Soutenir coordonner l'association d'entreprise du CAEP ASBL et les commerçants de l'entité.	2
5	Mise en place de séances d'infos lors de petits-déjeuners, soirées de réseautage, conférences en lien avec l'actualité économique (associations voisines, CPAD, etc.).	2

6	Mise en œuvre d'ateliers digitaux pratiques à destination des commerçants sous forme de modules en groupe réduit (Uppoint - Digital commerce).	3
7	Coordonner la mise en place de façon alternative la journée de l'artisan et le week-end du client.	3
8	Pérennisation de projets, jeux-concours commerçants fédérateurs locaux et extralocaux (la vitrine, chéquier promo, etc.).	3
9	Assurer la transition de l'organisation de Destination Perwez en partenariat avec les associations locales.	4
10	Coordonner la mise en place d'un marché de Noël artisanal dans une dynamique de partenariats locaux.	4
11	Poursuivre la collaboration avec les partenaires de la formation et de l'emploi autour de Jobdays, speed-Jobbing Day / Présentation du potentiel local aux apprenants) pour une communication optimale.	5
12	Sensibilisation des employeurs aux dispositifs favorisant l'inclusion sociale (aides à l'emploi).	5

3.4.1.1.1. Action n°1 - Accompagner et orienter les porteurs de projets.

Description du projet

Dans l'objectif de favoriser l'esprit d'entreprendre, l'ADL initie dans le cadre de ses missions un parcours d'accompagnement. Étant un des acteurs de première ligne, l'ADL est souvent confrontée à des personnes ayant un projet, une demande ou cherchant simplement des renseignements mais ne sachant pas vers où se tourner. Elle constitue un relais voire, dans certains cas, un tremplin auprès de certains porteurs tout en les aiguillant vers des contacts essentiels (guichets d'entreprises, couveuses, FOREM, services communaux, fournisseurs...).

Dans la plupart des cas, ceux-ci arrivent à l'ADL sur le conseil d'autres structures telles que la Maison de l'emploi, le service communal d'aides aux jeunes, la Mire BW, le service population ou via d'autres acteurs économiques partenaires.

En 2020, plus de 50 personnes sont venues au sein de l'ADL pour bénéficier d'un service de proximité personnalisé. Ce constat souligne l'importance de poursuivre et d'intensifier les multiples collaborations de l'agence tout en ne négligeant pas la promotion de ces services vers l'extérieur (bulletin communal, site internet, etc.)

Les « porteurs de projets » rencontrés peuvent se distinguer en trois catégories :

- Les demandeurs d'emplois, de stages ;

A la recherche d'un employeur/maître de stage, ils viennent le plus souvent en vue de bénéficier des connaissances du tissu économique local et de nos contacts privilégiés avec les entreprises de la zone. Grâce notamment au Cercle des Acteurs Économiques de Perwez, nous pouvons en général mettre en relation directe le demandeur avec les entreprises concernées. Dans les autres cas, nous mettons à disposition l'ensemble de nos outils de communications (sites internet, newsletter, réseaux sociaux).

- Futurs entreprises ou indépendants souhaitant lancer leurs activités ;

Désirant lancer une activité en personne physique ou morale, la plupart des personnes rencontrées ne connaissent pas les démarches nécessaires au lancement de l'activité souhaitée. Certaines nécessitent simplement la mise en contact avec des guichets d'entreprises en vue d'une inscription à la banque carrefour alors que d'autres doivent confronter leur projet à la réalité du terrain, l'affiner, le préciser...

Nous orientons le porteur de projet vers des structures partenaires tel que des guichets d'entreprises et le confrontons aux réalités du terrain en lui proposant des orientations spécifiques à son projet (lieu plus approprié, business plan détaillé, activité de niche...).

- Les entreprises ou indépendants existants ayant des demandes spécifiques tel que :
Besoins de référencement ;
Recherche de financement, d'implantation, ;

Questions législatives ;
Etc.

Dans ce cas précis, il s'agit pour l'ADL d'être proactive, d'établir des réseaux et partenaires en vue de fournir une réponse la plus complète possible aux demandes rencontrées tout en poursuivant la formation continue des agents pour être plus efficace dans la réponse aux demandes. Nous proposons également systématiquement à la personne rencontrée de bénéficier du référencement et des outils de communication de l'ADL. Afin de répondre aux mieux à toutes ces demandes et d'assurer un suivi optimal, nous avons mis en place des procédures d'accueil et des outils au bénéfice des visiteurs. Pour exemple, l'entretien se passe le plus souvent de manière semi-directive sur base d'un questionnaire « porteur de projet » mis en place au sein de l'A.D.L. Ce questionnaire permet le plus souvent de structurer les pensées, les demandes du porteur de projet, de clarifier ses attentes afin d'y répondre de manière efficace. Nous proposons également des formations répondants aux besoins des porteurs de projets des trois catégories développées ci-dessus.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Création directe d'emploi/ d'activités économiques :

- Mise en relation directe des demandeurs d'emplois avec l'offre locale ;
- Ouverture d'entreprises et lancement d'indépendants.

Création indirecte d'emploi/ d'activités économiques :

Cette action vise à créer une dynamique, un cadre de vie propice au développement des activités économiques. Le soutien à chaque étape de la vie de l'indépendant permet l'épanouissement de son activité et de manière indirecte la création d'emplois.

Public concerné

Le public cible de cette action se distingue en trois catégories :

- Les demandeurs d'emplois, de stages ;
- Les entreprises ou les indépendants souhaitant lancer leurs activités ;
- Les entreprises ou indépendants existants ayant des demandes spécifiques (référencement, législation, agrandissement, réorientation, transmission, etc.)

Porteur du projet

L'ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

Cette action fait partie intégrante du travail de terrain et permet à l'ADL de se positionner comme un lieu de rencontre et d'échanges où les idées sont discutées et mises en phases avec les réalités locales. Concrètement notre rôle se résume comme suit :

- Aider les porteurs de projets dans leurs démarches de création d'activités et les renseigner sur les aides disponibles ;
- Informer les porteurs de projets de l'existence de plusieurs dispositifs d'accompagnement en Région wallonne. L'ADL propose également d'assurer un suivi plus ou moins important selon les besoins de la personne et met une priorité dans l'accompagnement de projets susceptibles de s'implanter localement ;
- Soutenir et stimuler le partenariat local pour l'emploi (avec la Maison de l'Emploi, le Forem, etc.) avec les entreprises visant à renforcer l'adéquation entre l'offre d'emplois locaux et la demande locale d'emplois ;
- Renforcer le dialogue avec les entreprises au niveau de leur besoin en formation, en équipement, etc ;
- Stabiliser les entreprises sur le territoire et attirer de futurs indépendants ;
- Améliorer par des formations/informations la solidité du tissu économique local ;
- Mettre en place de formations, de séances d'infos avec nos partenaires locaux (Mde, Commune, SCAJ, etc.) ;
- Diffuser des séances de formations via des organismes de formation compétents.
- Centraliser au niveau local toutes les informations susceptibles d'intéresser les entreprises existantes :
 - en matière d'aides à l'emploi,
 - en matière d'aides financières,
 - en matière de législations,
 - en matière de connaissances du territoire.

- Relayer certaines demandes plus complexes auprès d'autres services d'information plus spécifiques : notamment à l'UCM (Service de conseils et d'accompagnement à la création, au développement et à la transmission d'entreprise, services juridiques) ou au Forem (Forem Conseil), au service urbanisme (pour les demandes de permis).

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Les guichets d'entreprises, dans un rôle de conseil.

Les banques, pour l'appui financier.

Les entreprises locales, les investisseurs extérieurs et les réseaux d'entreprises, les porteurs de projets et en priorité les porteurs de projets locaux, les promoteurs (constituent les forces vives souhaitant s'implanter sur le territoire).

La Société des Cautions Mutuelles de Wallonie (SOCAMUT), constituée sous la forme d'une société anonyme intégrée au sein du Groupe SOWALFIN, bras financier de la Région dédié aux PME wallonnes.

PARTENAIRES PUBLICS :

Le 1890

La Maison de l'emploi lère ligne au niveau de l'accueil des demandeurs d'emploi, relais vers le « guichet d'entreprises » et tous les opérateurs de formation et d'insertion.

Le Forem-Conseil : services aux entreprises PME et TPE (3 axes d'implication : conseil en GRH, conseil en recrutement, gestion des aides publiques à l'emploi et à la formation, secteur marchand, secteur non marchand, aides sectorielles)

Carrefour Emploi-Formation : « choisir son orientation, trouver une formation, créer son activité, travailler et se former à l'étranger ».

La C.C.I.B.W. : développement durable des entreprises locales, en privilégiant leur mise en réseau, commerce international, droits de douanes, etc.

Le CSEF du Brabant wallon : évaluation et coordination des politiques d'emploi et de formation menées dans la sous-région.

L'IBW : agence de développement provincial, partenaire de la commune, dans la création d'infrastructures pour les entreprises, et dans le conseil et l'accompagnement économique...

Le CPAS et la commune (service urbanisme notamment pour les procédures de permis) peuvent aiguiller d'éventuels porteurs vers l'ADL.

La direction de la Formation professionnelle contribue à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et à l'amélioration des compétences des jeunes et des travailleurs dans le cadre de mesures d'aide et de promotion de la formation professionnelle.

L'IFAPME dont l'objectif principal est de proposer, sur base du principe de la formation en alternance, plus de 200 formations dans une multitude de secteurs professionnels (apprentissage, formation chef entreprise, etc.)

La Région wallonne, l'Europe : en tant que pouvoir subsidiant. etc...

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

L'Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)

L'UCM : Mouvement de défense, de représentation et de promotion des indépendants ; Office de création, de développement et de transmission d'entreprises ; Guichet d'entreprises ; etc.

Les SAACE (SACE, Job'in, CréaJob...), et toutes les autres cellules d'accompagnement à la création d'entreprises.

Le Cercle des Acteurs Économiques de Perwez (CAEP asbl) : mise en réseau des acteurs économiques de l'entité de Perwez, développement de projets locaux. Les Associations d'entreprises du Brabant wallon et de la région : mise en réseau des entreprises du Brabant wallon.

Grandes étapes de réalisation prévues

De manière générale, l'accueil des porteurs de projets se poursuit tout au long de l'agrément. Lors de nouvelles ouvertures, nous proposons également tous les deux mois, la rédaction d'un article dans le bulletin communal mettant en valeur le nouvel acteur économique local.

Coûts estimé et mode de financement

Les coûts de cette action font partie de la gestion journalière de l'ADL.

Indicateurs : Nombre de porteurs de projets / Part des projets concrétisés

3.4.1.1.2. Action n°2 - Sensibilisation, information sur l'esprit d'entreprendre auprès d'un public cible (jeunes, femmes, ...).

Description du projet

Dans l'objectif de favoriser l'esprit d'entreprendre, l'ADL initie dans le cadre de ses missions des partenariats avec des Structures d'accompagnement à l'autocréation d'emploi (SAACE), des associations locales et guichets d'entreprises.

Il ressort du diagnostic de territoire que les publics suivants : jeunes, femmes, étrangers constituent un réel potentiel.

A titre d'exemples, l'ADL dans sa mission de service public souhaite sensibiliser ces publics que l'on peut qualifier de « précarisés » vis-à-vis de l'entrepreneuriat en organisant des séances spécifiques avec des opérateurs tels que l'UCM et le réseau Diane pour les femmes entrepreneures, Créajob, pour éveiller les jeunes actifs à l'esprit d'entreprendre, ou encore l'Hirondelle ASBL qui œuvre notamment dans le parcours d'intégration de ressortissants étrangers, de primo-arrivants ou de populations de nationalité étrangère en quête d'intégration.

Cette action vise particulièrement 3 publics :

- Les femmes

En 2017, la Wallonie comptait 66.294 indépendantes à titre principal et 33.955 indépendantes à titre complémentaire, soit un total de 100.249 femmes indépendantes (chiffres INASTI). En trois ans, le nombre de femmes entrepreneurs indépendantes a augmenté de 8,85%, amenant les indépendantes en Wallonie à représenter 37,37% de la population totale des indépendants de la région. Il ressort des études que les candidates à la création de leur propre emploi n'étaient pas assez soutenues et que les besoins et attentes des femmes étaient spécifiques. La solidarité est une valeur extrêmement importante chez les femmes. Elles ont davantage besoin d'accompagnement, de repères (préparation, réseau, financement).

- Les jeunes (moins de 35 ans)

Exprimer sa créativité, prendre des initiatives, avoir le sens des responsabilités, de la persévérance et l'esprit d'équipe, tout cela fait partie des qualités qui permettent de monter une affaire, de lancer un projet intéressant. Pour y arriver, des opérateurs proposent des initiatives au cœur des établissements scolaires et/ou à destination de jeunes.

- Les ressortissants étrangers

Ils représentent une marge infime de la population, toutefois dans le cadre de leur parcours d'intégration, il ressort que certains de ces ressortissants disposent de diplômes nationaux non valorisés au niveau régional. Certains évoquent la possibilité de créer leur propre activité. Il s'agit là pour l'ADL d'un défi à relever.

Il s'agit pour l'ADL d'être proactive, d'établir des réseaux et partenaires en vue de fournir une réponse la plus adaptée aux publics cibles. Cela sera transcrit par l'organisation d'ateliers, séances d'infos en petits groupes avec des opérateurs dédiés.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Création directe d'emploi/ d'activités économiques :

- Mise en relation directe des demandeurs d'emplois avec l'offre locale ;
- Ouverture d'entreprises et lancement d'indépendants.

Création indirecte d'emploi/ d'activités économiques :

Cette action vise à créer une dynamique, un cadre de vie propice au développement des activités économiques. Le soutien à chaque étape de la vie de l'indépendant permet l'épanouissement de son activité et de manière indirecte la création d'emplois.

Public concerné

Le public cible de cette action se distingue en trois catégories :

Les femmes

Les jeunes (moins de 35 ans)

Les habitants de nationalité étrangère (primo-arrivants) ;

Les organismes d'accompagnement à la création d'activité

Les SAACE, des associations d'accompagnement, d'insertion sociale (L'Hirondelle ASBL)

Porteur du projet

L'ADL

Rôle de l'ADL

L'ADL établi du réseautage et lien entre les partenaires en vue de fournir une réponse la plus adaptée aux publics cibles. Cela sera coordonné par l'organisation d'ateliers, séances d'infos en petits groupes avec des opérateurs dédiés. Evaluation et Communication.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRE PRIVÉ :

Les guichets d'entreprises, dans un rôle de conseil.

Depuis plusieurs années, les femmes ont investi dans l'entrepreneuriat et elles sont toujours de plus en plus nombreuses à oser franchir le cap, avec les spécificités qui leur sont propres. C'est pourquoi Diane suscite un fort intérêt chez les femmes entrepreneures.

Notre objectif est d'apporter aux entrepreneures les outils nécessaires qui vont leur permettre de développer leur activité. Pour ce faire,

Les banques, pour l'appui financier.

Les entreprises locales, les investisseurs extérieurs et les réseaux d'entreprises, les porteurs de projets et en priorité les porteurs de projets locaux, les promoteurs (constituent les forces vives souhaitant s'implanter sur le territoire).

La Société des Cautions Mutuelles de Wallonie (SOCAMUT), constituée sous la forme d'une société anonyme intégrée au sein du Groupe SOWALFIN, bras financier de la Région dédié aux PME wallonnes.

PARTENAIRES PUBLICS :

La Maison de l'emploi fournit des conseils pour réaliser les démarches administratives, être accompagné dans les démarches de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, etc.). Les conseillers proposent des informations sur les métiers, les filières de formation

Carrefour Emploi-Formation : « choisir son orientation, trouver une formation, créer son activité, travailler et se former à l'étranger ».

Le CPAS et la commune peuvent aiguiller le public cible vers l'ADL et via l'espace public numérique mettre à disposition un outil pour organiser une conférence ou la mise en œuvre d'ateliers

La direction de la Formation professionnelle contribue à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et à l'amélioration des compétences des jeunes et des travailleurs dans le cadre de mesures d'aide et de promotion de la formation professionnelle.

L'IFAPME dont l'objectif principal est de proposer, sur base du principe de la formation en alternance, plus de 200 formations dans une multitude de secteurs professionnels (apprentissage, formation chef d'entreprise, etc.)

La Région wallonne, l'Europe : en tant que pouvoir subsidiant. etc...

PARTENAIRES ASSOCIATIF :

Les réseaux Momprenneures ou Diane

Momprenneurs.be asbl est un réseau professionnel et social féminin qui rassemble des mamans entrepreneures ou porteuses de projet.

La mission du Réseau Diane est de soutenir l'entrepreneuriat féminin en accompagnant activement les femmes entrepreneures dans le développement et la croissance de leur entreprise au travers la mise en place de programmes d'activités variés afin de professionnaliser les femmes au travers d'ateliers formatifs, conférences thématiques ou networking avec d'autres entrepreneur.e.s.

La Fondation pour la Jeune Entreprise a pour mission de soutenir toute personne ayant un nouveau projet entrepreneurial (en phase de création, de démarrage ou de développement/réorientation de son activité, et quel que soit l'âge du porteur ou son domaine d'activité).

L'Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)

L'UCM : Mouvement de défense, de représentation et de promotion des indépendants ; Office de création, de développement et de transmission d'entreprises ; Guichet d'entreprises ; etc.

Les couveuses d'entreprises (SAACE, Job'in, CréaJob...), et toutes les autres cellules d'accompagnement à la création d'entreprises.

Le Cercle des Acteurs Économiques de Perwez (CAEP asbl) : mise en réseau des acteurs économiques de l'entité de Perwez, développement de projets locaux.

Grandes étapes de réalisation prévues

De manière générale, l'accueil des porteurs de projets se poursuit tout au long de l'agrément. Lors de nouvelles ouvertures, nous proposons également tous les deux mois, la rédaction d'un article dans le bulletin communal mettant en valeur le nouvel acteur économique locale.

Coûts estimé et mode de financement

Les coûts de cette action font partie de la gestion journalière de l'ADL.
Indicateurs: Nombre de séance d'info / Nombre de participants

3.4.1.1.1.3. Action n°3 - Coordonner la mise en relation du monde de l'entreprise et de l'enseignement (l'opération Go2rêve sur le territoire de l'entité).

Description du projet

L'ouverture d'une école secondaire sur l'entité (Da Vinci) et le partenariat de l'ADL de Perwez avec l'ASBL « go2rêve », dont la vocation principale est d'aider les étudiants à trouver un stage en entreprise, constitue pour l'ADL un véritable atout. Certaines entreprises perwésiennes ont pu trouver des stagiaires grâce à cette plateforme, et plusieurs entrepreneurs ont aussi animé des séances d'information en classe. L'objectif est de tisser des liens entre le monde de l'entreprise et celui de l'enseignement au travers :

- de témoignages en classes d'entrepreneurs accompagnés d'un coach,
- une application permettant aux élèves du secondaire de trouver des stages en entreprises et aux entreprises de publier des offres de stage,
- susciter des vocations.

Comment ?

En mettant l'école et les élèves du secondaire en contact avec les entreprises locales lors de séances en classes. Ceci permet notamment de « démystifier » le monde du travail via un dialogue avec des entrepreneurs qui apportent leur témoignage. Avec l'aide d'un coach-animateur professionnel, l'opération permet de pousser les jeunes à réfléchir autrement sur leur avenir, à mieux se connaître pour mieux s'orienter et choisir/décrocher un stage utile pour eux.

Enfin, Go2rêve a développé un outil performant permettant aux élèves de trouver un stage en entreprise.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Création directe d'emploi/ d'activités économiques :

- Mise en relation directe des entrepreneurs de demain avec les acteurs économiques locaux ;
- Ouverture d'entreprises à une forme de « mentorat » (professionnaliser les animateurs) et faciliter les visites d'entreprises par des classes.

Création indirecte d'emploi/ d'activités économiques :

- Créer une dynamique, par l'intermédiaire de présentation en classe, de visite d'entreprises et de stages (observation, pratique, etc.) les élèves de secondaire auront l'occasion de découvrir de l'intérieur la vie d'un indépendant / commerçant / chef d'entreprise.
- Mettre en adéquation les demandes de stages des élèves avec les offres de stages émanant des entreprises et augmenter cette offre de stages.
- Faciliter la mise en place de tout projet d'école en lien avec la découverte du monde économique, par le réseautage des entreprises et des écoles.

Public concerné

Le public cible de cette action se distingue en deux catégories :

- Les entreprises ou les indépendants de l'entité et plus largement du bassin de l'est ;
- Les élèves de l'enseignement secondaire de l'est du Brabant wallon.

Porteur du projet

Go2rêve Asbl

Rôle de l'ADL

L'ADL assure le relais de communications mises en œuvre par le CAEP afin de dynamiser la démarche. Cela se concrétise par des communications spécifiques auprès des entreprises de l'entité pour promouvoir le dispositif, chercher des témoins et impliquer le Collège Da Vinci dans le projet.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRE PRIVÉ :

Les entreprises locales s'impliquent soit en proposant des offres de stages, soit en s'impliquant en tant que témoins lors de séances en classe.

PARTENAIRES PUBLICS :

Les écoles de l'est du Bw en tant que pourvoyeurs de stagiaires :

Collège Da Vinci - Perwez

Athénée Royal - Jodoigne

Centre Provincial d'Enseignement Secondaire (CEPES) - Jodoigne

Institut Saint-Albert - Jodoigne

La Province du Brabant wallon : Subsidie le dispositif

PARTENAIRES ASSOCIATIF :

Go2rêve : La mission de Go2rêve est de connecter 2 mondes : celui de l'école et celui de l'entreprise pour donner aux jeunes l'envie d'entreprendre, apporter aux écoles et élèves une meilleure compréhension du monde de l'entreprise, proposer une action bénéfique pour les élèves et ainsi soutenir le travail des écoles, permettre aux entreprises de mieux appréhender la génération de leurs futurs collaborateurs et faire en sorte que les élèves soient mieux formés pour répondre à leurs besoins. Gestion de la plateforme, de l'application et de la communication/reporting auprès de la Province.

Le CAEP et les associations d'entreprises du Bw (Cercle du lion, Alliance Centre BW, Nivelles entreprise, Tu'Business, UCM Mouvement, WallnBusiness, WLBA, CCIBW) : programmer et organiser les séances en classe (contact avec écoles et profs, coaches, témoins-entrepreneurs) - trouver des offres de stages et des visites auprès des entreprises de leur zone géographique - gestion administrative et financière de leur bassins - reporting au comité de pilotage.

Grandes étapes de réalisation prévues

De manière générale, l'accueil des porteurs de projets se poursuit tout au long de l'agrément. Lors de nouvelles ouvertures, nous proposons également tous les deux mois, la rédaction d'un article dans le bulletin communal mettant en valeur le nouvel acteur économique locale.

Coûts estimé et mode de financement

Les coûts de cette action font partie d'un contrat de gestion provincial à destination des associations d'entreprises du Brabant wallon.

Indicateurs :

Association d'entreprise impliquée dans le réseau Go2REVE

Nombre d'entreprises par catégorie d'actions (stages, témoins-animateurs, visites d'entreprises...)

Nombre d'écoles impliquées, nombres de classes et d'élèves concernés

Nombre de stages demandés et proposés

3.4.1.1.4. Action n°4 - Soutenir coordonner l'association d'entreprise du CAEP ASBL et les commerçants de l'entité.

Description du projet

L'ADL maintient un lien avec les opérateurs économiques de façon récurrente via l'ASBL du Cercle des Acteurs Économiques de Perwez et via les commerçants et entreprises de l'entité non affiliés.

Créé en 2013, le C.A.E.P. asbl regroupe tout acteur économique enregistré auprès de la Banque Carrefour des Entreprises (commerce, asbl, entreprise, indépendant complémentaire, asbl etc.). Elle a pour but l'amélioration de la qualité de vie de la population exerçant ses activités professionnelles sur l'entité par l'organisation de services collectifs adaptés aux besoins de cette dernière. En 2021, l'ASBL compte une soixantaine de membres et dispose d'une représentativité intéressante :

- 32% des membres du CAEP représentent les PAE (+ de 25% des sociétés des PAE sont membres du CAEP).
- 14% des membres du CAEP sont dans le secteur HoReCa.
- 9% d'acteurs hors Perwez.

L'A.D.L. constitue le relais entre le CAEP, les commerçants, indépendants (non affiliés), le monde institutionnel et socioéconomique par la mise en œuvre d'actions répondant aux préoccupations de terrain des acteurs économiques locaux (le tout en lien avec celles de l'ADL).

Les acteurs cités sont également partenaires lors d'actions qui ont une corrélation avec leurs objectifs respectifs (conférences, chèques commerces, plan signalétique, etc.). Dès qu'un membre se pose l'une ou l'autre question sur le plan commercial, économique, ou autre, l'A.D.L. constitue alors un service de proximité et de mise en relation de premier niveau.

Enfin, au niveau administratif, l'A.D.L., en tant que membre du conseil d'administration du CAEP apporte son expertise dans le cadre de demandes de subsides, d'appels à projets, de soutien d'actions spécifiques, en termes de communication etc. Cette collaboration ADL / CAEP permet non seulement de crédibiliser les services de l'ADL, tout en ayant un impact considérable auprès des acteurs économiques.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

En soutenant et coordonnant l'association du CAEP ASBL et les commerçants de l'entité, l'ADL renforce les dynamiques partenariales; ainsi les projets co-portés ont davantage de portée (en termes de communication et de création d'activité économique).

A travers le soutien de ces opérateurs économiques, il s'agit de soutenir tous les commerces, entreprises, asbl de l'entité de Perwez. En effet, cette collaboration vise à trouver des pistes de travail et à développer de nouvelles activités, ponctuelles ou permanentes, en vue de contribuer au développement économique, ainsi qu'au maintien et à la création d'emplois des commerçants et entrepreneurs en développant leur visibilité et leur mise en réseau.

Public concerné

Les acteurs économiques de l'entité.
L'Union Wallonne des Entreprises.
La Chambre de Commerce et d'Industrie du Brabant Wallon.
L'Intercommunale du Brabant Wallon (InBW)
La Commune de Perwez.

Porteur du projet

L'ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

Être à l'écoute de l'association et des acteurs économiques, répondre à leurs questionnements et besoins et créer des partenariats débouchant sur des actions porteuses d'un point de vue collectif, via la mutualisation de services.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRE PRIVÉ :

L'ADL travaille en concertation avec ces GT afin d'opérer des jonctions relatives à notre agrément.

L'UWE, l'IBW et la CCIBW sont des structures qui ont une emprise sur les enjeux des entreprises. Elles assurent les intérêts des entreprises et animent les réseaux d'affaires, etc.

PARTENAIRE PUBLIC :

La Commune de Perwez

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Le CAEP se constitue de 3 groupes de travail (GT) :

Mutualisation de services.

Communication (site Web du CAEP, newsletter, agendas, etc.)

Commerçant (chèques commerces)

Les associations d'entreprises voisines

Grandes étapes de réalisation prévues

Suivi et coordination du CAEP et des groupes de Travail "Commerçants entreprises" non affiliés; afin de faire évoluer les dossiers de mutualisation de services au niveau des Parcs d'Activités Économiques, cycle de conférences, visites d'entreprises, etc.

Coûts estimé et mode de financement

Les coûts concernent les heures de travail consacrées à l'élaboration des dossiers.
Indicateurs : Nombre de réunions / Nombre de participants / conférences / actions-projets

3.4.1.1.1.5. Action n°5 - Mise en place de séances d'infos lors de petits-déjeuners, soirées de réseautage, conférences en lien avec l'actualité économique (associations voisines, CPAD, etc.).

Description du projet

L'ADL, par le biais d'enquêtes et de relations avec le tissu économique de l'entité, s'occupe de répercuter auprès de l'ensemble des acteurs économiques de Perwez des formations & des séances d'informations.
Il s'agit donc de réaliser une véritable veille prospective sur les sujets d'actualités entrant en plein dans les préoccupations des entreprises et des commerçants de la zone. A ce titre, l'ADL a développé ses partenariats avec différents opérateurs dispensant ce type de services (InBW, UCM, GAL Culturalité, CCIBW, associations d'entreprises, réseau ADL, Reload Belgium, etc.).
D'autre part, la gestion des phases de confinement dans le cadre de la crise sanitaire liée au coronavirus a suscité un réel besoin de la part des acteurs économiques (écoute, relais, conseils, communication). L'ADL aura à court terme un rôle d'accompagnement auprès d'opérateurs existants ou en cours de constitution, afin de les aider à orienter leur activité. Cela se concrétise par la mise en œuvre de webinaires dédiés avant de pouvoir organiser ce type de séance d'information en présentiel.
L'ADL a d'ores et déjà planifié des conférences et formations parmi lesquelles nous pouvons citer « Rebondir pour mieux repartir » qui se prolongera dans un cycle abordant la question de la procédure de réorganisation judiciaire.
Hors Covid, ces séances s'organisent soit sous forme de petit-déjeuner, soit en soirée, cela dépend du public ciblé. Concernant l'offre de formation, l'ADL poursuivra son positionnement en 2021, en fonction des relations établies avec nos partenaires, des besoins des acteurs économiques, de la législation en vigueur et des orateurs pertinents disponibles.
D'autre part, en tant qu'acteur de la labellisation d'un Espace Public Numérique en collaboration avec le CPAS dans le centre-ville de Perwez, l'ADL a pour objectif de mettre cet outil à disposition d'acteurs économiques. Nous avons notamment l'intention d'organiser une, voire deux séances annuelles de formation visant à rendre l'utilisation des logiciels de base (outils bureautique, gestion de la messagerie électronique, gestion de base de données, etc.), accessible auprès de certains commerces, artisans. Enfin, l'ADL répercute également, via mailing et supports Web auprès des acteurs économiques de l'entité, des conférences et des séances d'informations ou de formations susceptibles de les intéresser organisée pas ses partenaires (SNI, UWE, CCIBW, etc.)

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Création directe d'emploi/ d'activités économiques :
Les objectifs de créations d'activité économique et de création d'emploi sont rencontrés, dans la mesure où nous organisons des séances d'infos annuelles sur les aides au développement et à l'emploi à destination des acteurs économiques de l'entité. Dans la mesure où nous nous appuyons sur un travail de terrain de recueil des besoins des entreprises et des commerçants et de contacts réguliers avec des représentants du tissu économique de l'entité, les thématiques sélectionnées sont en adéquation avec les objectifs de développement économiques et de création d'emploi des entreprises.
Création indirecte d'emploi/ d'activités économiques :
Dans la mise en place des séances d'infos, l'ADL recours aux services d'orateurs, coachs, spécialistes locaux (webdesigners, comptable-fiscalistes, asbl, etc.)
Il s'agit notamment d'accompagner les opérateurs touchés par la COVID19 vers un pivotement des activités voire des solutions de reprise, cession.

Public concerné

Les entreprises de l'entité.

Des partenaires mettant à disposition des orateurs (les organismes d'insertion socioprofessionnels, guichets d'entreprises, InBW, indépendants, coachs, etc.) (asso voisines, CPAD, etc.)

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

Elle propose et coordonne des conférences visant à fournir une information claire et précise sur des thèmes primordiaux pour les indépendants (statut unique, fiscalité, e-commerce, etc.)

Elle se fait également le relais de l'offre hors Perwez.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

L'IBW, fournit des informations sur les situations existantes des Zones d'Activités Économiques.

La SOWALFIN (SOWACCESS)

PARTENAIRE PUBLIC :

La Commune met à disposition une partie de son site internet ainsi que certaines ressources liées à la publication des conférences dispensées.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Le Cercle des Acteurs Économiques de Perwez comme relais auprès des acteurs économiques de la zone.

Le Gal Culturalité

Grandes étapes de réalisation prévues

Action continue

Coûts estimé et mode de financement

Dépenses :

+/- 6.000 € de frais relatifs à la prise en charge de frais pour les intervenants, catering, locations diverses.

Recettes :

Ces coûts sont contrebalancés par des recettes (inscriptions, subsides, sponsors).

Indicateurs :

Nombre et type d'événements organisés annuellement / nombre de participants /

Thématiques / Nombre de partenaires

3.4.1.1.1.6. Action n°6 - Mise en œuvre d'ateliers digitaux pratiques à destination des commerçants sous forme de modules en groupe réduit (Uppoint - Digital commerce).

Description du projet

Régulièrement, l'ADL organise des formations pour les commerçants et indépendants. Ces ateliers se déroulent au sein d'espaces disposant de PC, de réseau internet tels que l'EPN de Perwez, voire dans certaines situations au centre IFAPME, ou encore des salles communales (Perwex).

Il s'agit de mettre en place des ateliers en petits groupes (+/- 15 personnes) sur des thématiques spécifiques. Ces thématiques sont traitées par niveau de compétence afin de rendre accessible ces derniers aux novices et aux « spécialistes ».

L'ADL a lancé les ateliers digitaux depuis 2017 avec une quinzaine d'ateliers pour lesquels des enquêtes de satisfaction sont établies. Cela permet de juger le niveau de la formation, de l'animation, de son contenu et des thématiques à aborder lors de la mise en œuvre d'un prochain atelier.

À l'initiative du Ministre de l'Economie Willy Borsus, le plan Digital Commerce II vise à mettre en place des formations digitales :

- A destination des commerçants indépendants wallons

- Avec le soutien de la Région Wallonne

- Partenariat entre le SNI et L'ADN

- En collaboration avec les Associations de Commerçants, les GCV et les ADL

Cette action trouve un écho dans le cadre de notre dossier d'agrément, l'agenda de formation issu du plan digital commerce II sera relayé à l'échelle des opérateurs locaux.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

La mise en place de séances d'infos, de soirées de réseautage ou de conférences en lien avec l'actualité économique représente des moments précieux où les entrepreneurs viennent chercher de l'information relative à leur business tout en y associant un moment de réseautage. Ces organisations se situent à différents moments afin de toucher un public varié.

Enfin les organisations de type networking rencontrent du succès, c'est l'occasion de rencontrer des partenaires, clients, locaux et de développer des affaires.

Les incidences en termes d'emploi sont plutôt indirectes, quant aux orateurs, l'ADL s'efforce dans la mesure du possible à recourir à des prestataires, orateurs locaux qualifiés.

Public concerné

Les commerces, entreprises et asbl de l'entité pour s'inscrire dans un développement de compétences digitales

L'Agence du Numérique

Le SNI

Les coachs, formateurs digitaux

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

Proposer et coordonner des formations visant à fournir une information claire et précise sur des thèmes primordiaux pour les indépendants (réseaux sociaux, design du point de vente, e-commerce, etc.) Rechercher des coachs, formateurs.

Assurer le relais de l'offre d'ateliers de formation hors Perwez.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRE PRIVÉ :

Les entreprises et indépendants de l'entité assistent aux ateliers

PARTENAIRE PUBLIC :

La Commune de Perwez assure un relais logistique et communicationnel

L'Agence du numérique associe les ADL dans la mise en œuvre du plan Digital Commerce II (mise en place d'ateliers, assistance dans la communication, etc.)

PARTENAIRE ASSOCIATIF :

Le CAEP relais communication et participation financière.

Les associations d'entreprises de Wallonie pourvoyeuses de thèmes, d'organisation...

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : planification de séances/webinaires sur l'épisode "Covid-19" - plans de relance

2022-2023 : planification de séances en présentiel suivant l'actualité économique

Coûts estimé et mode de financement

Dépenses :

+/- 6.000 € de frais relatifs à la prise en charge de frais pour les intervenants, catering, locations diverses.

Recettes :

Ces coûts sont contrebalancés par des recettes (inscriptions, subsides, sponsors).

Indicateurs :

Nombre d'ateliers / de participants / thématiques abordées / évaluation qualitative de l'atelier

3.4.1.1.1.7. Action n°7 - Coordonner la mise en place de façon alternative la journée de l'artisan et le week-end du client.

Description du projet

Dans l'optique de soutenir ses opérateurs locaux et en accord avec les autorités communales, le choix a été fait de se positionner de façon alternative (c'est-à-dire une année sur deux) sur un événement parmi : la journée de l'artisan (qui se situe à la mi-novembre un dimanche) et le week-end du client (le premier weekend d'octobre).

Organisée depuis 2006 par le SPF Economie, avec le soutien du ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME, la Journée de l'Artisan a pour objectif de mettre en lumière le savoir-faire et le talent des milliers d'artisans actifs en Belgique. L'édition est ouverte aux artisans qui bénéficient d'une reconnaissance légale. Celle-ci consacre le caractère authentique de l'activité de l'artisan, son aspect manuel et son savoir-faire artisanal. Près de 1.500 artisans belges possèdent cette reconnaissance, dont 7 sur l'entité. Le consommateur l'identifie facilement grâce au logo « Artisanat certifié ».

Depuis 2017, UNIZO, Comeos en UCM organisent conjointement le Weekend du Client pour proposer un week-end entièrement dédié aux plaisirs du shopping partout en Belgique. Les 3 organisations professionnelles ont décidé d'unir leurs forces autour de ce weekend en proposant le meilleur du Sunday Shopday (Comeos) et de la Journée du Client (UCM & Unizo). Chaque premier weekend d'octobre, des dizaines de milliers de commerçants - aussi bien les (petits) indépendants que les (grandes) chaînes - gâtent leurs clients par des petites attentions, des cadeaux ou un moment de convivialité partagé. L'expérience de 2020 a permis à 21 commerces de l'entité de participer à l'opération, un véritable succès.

2021 n'est pas et ne sera pas une année normale. Cela entraîne des défis pour les organisations à venir. Ce qui est certain, c'est que nos commerçants et artisans seront là en recherche de visibilité et veilleront à ce que les clients puissent faire leurs achats « en toute sécurité » et découvrir un savoir-faire local.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Ces opérations visent de manière générale à soutenir l'économie, la prospérité, le savoir-faire et l'emploi local. Les retombées sont vérifiées sur base des constats opérés en aval des événements, ceci contribue à une certaine hausse du chiffre d'affaires liée à l'événement.

Public concerné

Les commerçants, entreprises et artisans de l'entité.
Les consommateurs locaux et des communes voisines. Cette opération (encore plus spécifiquement la journée de l'artisan permet de drainer un public mobile).

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

Pour les 2 organisations, l'ADL joue le rôle de :
Communication sur l'événement en amont afin de mobiliser les acteurs locaux à participer et en aval pour dresser un bilan des actions mises en place.
Assure des animations complémentaires (chèques commerce).

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PRIVES :
UCM / SNI / SDI : Fédérations patronales et syndicales associées
Vivacité / Vivre ici / Ciné télé revue : support médiatique
PUBLIC :
SPF Economie : soutien et labellise les artisanat certifié
La Commune de Perwez : soutien l'opération (communication)
ASSOCIATIF :
Le CAEP ASBL : relais communication et implication de ses artisans
Les associations d'artisans l'Association des Artisans Créateurs : organisation de marchés artisanaux et gourmands (soutien technique et annuaire d'artisans)

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : Participation à la journée de l'artisan

Coûts estimé et mode de financement

Indicateurs :
Nombre de commerces / artisans participants aux événements.

3.4.1.1.1.8. Action n°8 - Pérennisation de projets, jeux-concours commerçants fédérateurs locaux et extralocaux (la vitrine, chéquier promo, etc.).

Description du projet

Les projets-concours fédèrent les commerçants et entreprises autour d'actions visant à promouvoir les achats locaux.

Le chéquier promotionnel :

L'idée de concevoir et de diffuser un chéquier rassemblant des remises et offres commerciales fut proposée, par les commerçants, lors d'une table ronde des commerçants de l'entité organisée le 30/01/17 à l'initiative de l'ADL. Une majorité des commerçants participant à cette réunion s'était montrée intéressée par une telle action. Les modalités pratiques d'opérationnalisation ont été validées lors de GT commerçants : mode de distribution, nombre d'exemplaires, visuels, période de distribution, durée de validité, etc. Le dispositif ayant rencontré un certain succès tant au niveau des commerçants que des usagers, l'action a pour objectif de devenir permanente. Jusqu'ici 3 éditions ont été menées et il sera important de faire évoluer le système vers le digital.

La vitrine :

Le jeu-concours consiste à estimer la valeur d'une vitrine au centime près dans laquelle auront été placés les différents lots mis en jeu par les commerçants perwéziens. La vitrine se situe au centre de Perwez. Le jeu-concours se déroule courant du mois de décembre. Il est ouvert à toute personne physique domiciliée en Belgique et participant à titre personnel. Un règlement cadre : Les modalités de participation, les résultats et remise du prix, les modalités d'annonce du gagnant, etc. Le gagnant, qui aura estimé au plus proche le juste prix de La Vitrine, remportera tous les articles qui la composent. Ces actions jouissent d'une reconnaissance importante tant du point de vue des commerces que celui des consommateurs. L'épisode de confinement à quelque peu bouleversé les organisations 2020 et 2021. Il s'agira de redonner un coup de boost à ces initiatives, tout en les faisant évoluer (attentes de l'offre et de la demande).

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Création directe d'emploi/ d'activités économiques :

Dynamisation de l'activité commerciale locale. Cette action stimule les commerces de l'entité sur une période hors soldes. Avec ce projet qui fédère plus de 30 commerces, l'ADL entend bien encourager et promouvoir l'achat à Perwez, et ainsi dynamiser l'activité commerciale ! Côté commerces, les objectifs souhaités sont multiples : fidéliser la clientèle existante, attirer de nouveaux clients, offrir aux consommateurs des conditions attrayantes pour leur shopping!

Création indirecte d'emploi/ d'activités économiques :

Du point de vue de la création d'emploi, il serait audacieux de dire que le dispositif génère de l'emploi. Toutefois, il permet de maintenir une attractivité au sein des commerces et de préserver ainsi l'emploi sur une période hors soldes.

Public concerné

Les commerçants locaux.

Le CAEP.

Les consommateurs de l'entité et des communes limitrophes.

Médias.

Porteur du projet

Les commerçants locaux, le CAEP et l'ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

Cadrer et déterminer les conditions de participation et du règlement.

Mettre en œuvre la communication (supports papiers + lettrage de la vitrine + réseaux sociaux et radio + RP) : Promotion de l'action auprès des commerçants et auprès des consommateurs via un plan média.

Recherche d'une cellule inoccupée (pour la vitrine).

Réaliser un appel d'offres pour la création et l'impression des visuels.

Organiser la diffusion des chéquiers en toutes-boîtes (chéquier).

Mettre en œuvre une évaluation de l'action.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Les commerçants ont contribué au financement de l'action et à sa diffusion. Deux tarifs distincts étaient proposés : 100 EUR pour les membres du CAEP asbl et 150 EUR pour les autres.

Ils proposent un lot d'une valeur minimale de 50 € (prix de vente) afin de constituer "La Vitrine". Ils relaient la communication autour du jeu-concours.

Les médias : vecteurs de communication (Magazines locaux - presse régionale)

PARTENAIRE PUBLIC :

L'administration communale a soutenu des actions en diffusant l'information aux citoyens par ses canaux de communication habituels (bulletin communal d'information et site web).

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Le CAEP asbl a contribué également au financement de l'action, en soutenant ses membres via un tarif préférentiel (plus l'acquisition d'un lot pour "La Vitrine")

Up Radio : Réalisation et diffusion de spots promotionnels de l'événement

Grandes étapes de réalisation prévues

Le succès rencontré par les diverses éditions, tant dans le chef des commerces participants que du point de vue de l'accueil très favorable par la population, ont rapidement amené l'ADL et les commerçants à envisager une pérennisation de ces actions porteuses.

2021 : l'autoévaluation du système en septembre permettra de voir si l'action pourrait être considérée comme permanente.

2022 : 4^{ème} édition.

Coûts estimé et mode de financement

La mise en œuvre de ces actions nécessite une avance de trésorerie de la part du CAEP ou de l'ADL.

Ces actions requièrent une participation financière des commerces/entreprises participant.

Pour les dernières éditions du chéquier promotionnel, le coût était neutre avec la participation des commerces locaux.

Pour la vitrine, les frais correspondaient à des dépenses de communication (+/- 1000 eur)

Indicateurs :

Nombre d'exemplaires écoulés

Nombre d'offres commerciales

Évaluation du dispositif réalisée: OUI(% de retours)

Taux de satisfaction coûts

Taux de satisfaction période distribution

Taux de satisfaction mode distribution

Taux de satisfaction campagne communication

Taux pour une x^{ème} édition

3.4.1.1.9. Action n°9 - Assurer la transition de l'organisation de Destination Perwez en partenariat avec les associations locales.

Description du projet

Depuis 2010, l'ADL s'implique dans la redynamisation du centre-ville, notamment en favorisant l'organisation d'événements à portée économique. Des partenaires nombreux et variés sont impliqués dans cette action, dans la mesure où les initiatives peuvent être publiques, privées ou associatives, pour des événements ponctuels ou récurrents. Destination Perwez est une véritable action de placemaking. Durant 4 à 5 jours, la place de l'ancienne gare de Perwez devient un lieu de vie enrichi par la présence d'acteurs locaux tous secteurs confondus dans la programmation et l'organisation.

L'ADL initiatrice de l'événement a pu se reposer sur un réseau de forces vives important

Des événements de ce genre sont appréciés des habitants de l'entité et des environs, des acteurs économiques locaux, car ils contribuent généralement à dynamiser l'économie locale et à mettre en valeur des commerçants, entreprises, artisans parfois trop peu connus.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Création directe d'emploi/ d'activités économiques :

Au-delà de l'attractivité, c'est surtout le maintien de l'activité économique et de l'emploi du centre de Perwez qui sont visés ici. Ces objectifs demeurent difficilement mesurables. Toutefois, les commerces du centre-urbains témoignent d'une amélioration de leur chiffre d'affaires lors de Destination Perwez en raison de l'affluence d'un public originaire de l'entité et des communes limitrophes.

Création indirecte d'emploi/ d'activités économiques :

L'organisation de Destination Perwez nécessite une mobilisation de bénévoles et de jobistes importante (+/- 30 jobistes)

Les établissements horeca à proximité recourent aussi à ce type d'emploi afin d'assurer l'accueil du public.

Public concerné

- Le milieu associatif (Foyer culturel, Comité carnaval, Perwez Promotion, le CAEP, etc.) et les acteurs économiques, en ce compris les producteurs et les artisans, de l'entité perwézienne ;

- Les organisateurs d'événements et investisseurs potentiels ;

- Les habitants et les visiteurs-consommateurs potentiels des événements (aire de chalandise de l'est du Brabant wallon).

Porteur du projet

Les comités du Télévie, le Carnaval et l'ADL

Rôle de l'ADL

Initier, coordonner, encourager et/ou soutenir des partenariats entre les forces vives locales et autres organisateurs d'événements divers (commerciaux, culturels, touristiques, etc.) pour l'organisation de manifestations permettant la mise en valeur du centre de Perwez et de ses forces vives, et générant des retombées favorables à l'activité économique et commerciale locale ainsi qu'à l'image de Perwez. Contribuer à la promotion de ces événements.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Les acteurs économiques participent ponctuellement aux différentes manifestations (sponsoring, animation).

Des artistes, sociétés de location de matériel, événementiel en tant que prestataires de services / fournisseurs.

PARTENAIRES PUBLICS :

L'administration communale soutient l'organisation de Destination Perwez, généralement en fournissant un soutien logistique (humain et matériel), et en intervenant financièrement.

La Province du BW joue un rôle de soutien financier, dans le cadre des appels à projets communaux et logistique, via son centre de prêt de matériel.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Les associations locales, culturelles et sportives (carnaval, Télévie, centre culturel) participent également à l'animation et la mise en valeur du centre de Perwez par leurs manifestations tout au long de l'année.

Grandes étapes de réalisation prévues

Avril 2021 : réunion de pilotage avec les parties prenantes pour voir ou non s'il y a lieu d'organiser l'événement.

2022 : L'événement de placemaking "destination Perwez" arrive à sa 4ème édition et se déroulera à priori aux alentours du 21 juillet 2022. Une période de transition sera certainement envisagée en vue de transférer l'organisation aux comités, asbl investies dans le projet.

2023 : 5ème édition

Coûts estimé et mode de financement

2.000 eur seront nécessaires de la part de l'ADL afin d'associer à l'événement une communication efficace.

Indicateurs :

Organisation

Accompagnement de Destination Perwez
Fréquentation :
Nombre de partenaires associés
Autogestion de l'événement

3.4.1.1.10. Action n°10 - Coordonner la mise en place d'un marché de Noël artisanal dans une dynamique de partenariats locaux.

Description du projet

Cette action s'inscrit dans l'optique de la dynamisation du centre-urbain de Perwez via le maintien d'un événement attendu des Perwéziens et des villages alentour. La dernière édition du marché de Noël a donné un avant-goût de l'objectif souhaité avec un programme inédit et un nombre de chalets limité. Il s'agit d'un défi visant à accompagner l'administration communale de Perwez vers un marché de services visant à déléguer l'organisation d'un marché de Noël artisanal auprès d'une structure privée. En collaboration avec les services de l'administration communale, l'ADL accompagnera la définition de la mission du prestataire (à titre d'exemple) :

- la gestion, l'exploitation administrative, financière et technique du marché de Noël qui se tient en centre-ville de Perwez durant un weekend de décembre ;
- l'implantation, la mise à disposition, le montage et le démontage des chalets (20 minimum) sur la Place de la Gare
- l'accompagnement des exposants et la commercialisation des chalets : prospection et sélection des exposants.
- l'intégration des préoccupations de développement durable (gobelets réutilisables, tri...)

Un point d'attention sera apporté quant à la sélection des occupants des chalets sur le marché de Noël en privilégiant les opérateurs locaux qualifiés. L'objectif est de déterminer un nombre approximatif de 20 chalets constitué d'un maximum d'artisanat local, de représentants du secteur horeca (de l'ordre de 20%).

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Création directe d'emploi/ d'activités économiques :
Les chalets seront mis à disposition d'artisans et d'opérateurs horeca de l'entité. Les asbl, techniciens, opérateurs du monde du spectacles, artistes locaux seront sollicités en vue de composer le programme.

Création indirecte d'emploi/ d'activités économiques :
Il serait présomptueux de dire que l'organisation d'un marché artisanal génère de l'emploi, toutefois, l'on, constate que pour ..

Public concerné

Un prestataire de services pour la gestion du marché
L'administration communale
Les artisans, artistes, asbl, horeca locaux dans un premier temps et élargis dans un second temps
Le public ciblé est clairement familial

Porteur du projet

La Commune de Perwez et l'ADL

Rôle de l'ADL

Contribuer à la rédaction du cahier des charges.
Recherche de sources de financements.
Assurer une bonne représentativité des opérateurs locaux (artisans, horeca, artistes, etc.) dans la programmation et l'occupation des chalets.
Assurer un relais communicationnel.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :
Un prestataire de services pour la gestion du marché dont le rôle sera d'appliquer le règlement définit de concert avec le pouvoir adjudicateur.
Les artisans, artistes et représentants de l'horeca locaux.
Le public perwéziens et des communes voisines (ambassadeurs)

PARTENAIRES PUBLICS :

La Commune de Perwez : maître d'œuvre (mise en œuvre du marché public pour sélectionner un prestataire) et soutien logistique/communication.

La Province du Brabant wallon : soutien logistique et financier (appel à projet)

La Maison du Tourisme du Brabant wallon : relais de communication

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Made in Bw et le GAL Culturalité, jouent un rôle de soutien et de mise en valeur les producteurs locaux du Brabant wallon.

Le Centre Culturel de Perwez et le Centre Culturel du Brabant Wallon (animation et promotion).

Grandes étapes de réalisation prévues

L'année 2021 risque d'être une année de transition compte tenu de la crise sanitaire.

2022 : mise en place du marché de services / organisation du marché de Noël en tenant compte de la représentativité des acteurs économiques locaux.

2023 : Vers une autonomisation de l'organisation.

Coûts estimé et mode de financement

Les frais d'organisation sont couverts par l'administration communale.

L'ADL peut intervenir en vue d'associer une action visant à mettre en avant les commerces, artisans locaux (La Vitrine, chèques commerces)

25.800 euros sont prévus pour l'organisation et l'acquisition de décorations de Noël pour l'édition 2021.

12.000 euros de participation de la Province du Brabant wallon

Indicateurs :

Marché de Noël organisé : oui/non

Nombre de commerçants / associations / artisans locaux associés

Ratio d'opérateurs locaux : %

Fréquentation

3.4.1.1.11. Action n°11 - Poursuivre la collaboration avec les partenaires de la formation et de l'emploi autour de Jobdays, speed-Jobbing Day / Présentation du potentiel local aux apprenants) pour une communication optimale.

Description du projet

Dans le cadre de ses missions d'aide à la remise à l'emploi, l'ADL en association avec les organismes d'insertion socioprofessionnelle locaux mène une réflexion sur l'organisation d'une série d'actions spécifiques et gratuites ayant l'objectif de permettre aux demandeurs d'emplois, jeunes diplômés de retrouver le chemin de l'emploi et ce avec des opérateurs de proximité.

Ceci s'inscrit dans la lignée d'actions entreprises en 2014 par l'ADL dans le cadre du projet "Marchez vers l'emploi" et qui mérite d'être repensée et composée en fonction des partenaires impliqués.

Des partenariats ont été tissés récemment avec :

- la ville de Gembloux pour s'associer à la tenue d'un salon de l'emploi "les clés pour l'emploi"

- la ville de Jodoigne "Salon de l'emploi"

- le centre IFAPME de Perwez "Speed-jobbing Day"

Derrière cette action, il est question d'assurer une présentation du potentiel local aux apprenants/demandeurs d'emploi et aux recruteurs locaux potentiels, pour une communication optimale.

Il s'agit de planifier et faciliter la mise en œuvre de rendez-vous visant à glaner des informations liées à l'emploi (recherche, accompagnement et formation) et aussi être en lien avec des employeurs locaux.

Chaque opérateur s'adresse à un public cible et le fait de développer des collaboration avec les acteurs de la formation et de l'emploi apporte une plus-value pour les demandeurs d'emplois ou personnes en recherche d'accompagnement, de formation.

Ces jobdays s'organisent autour de thématiques clés récurrentes :

- Postuler : De nombreuses entreprises qui recrutent seront présentes afin de permettre aux demandeurs d'emploi de poser leur candidature pour les postes à pourvoir.

- Se former : Les opérateurs de formation tels que l'IFAPME, divers CISP, des établissements de promotion sociale ou encore les centres de compétences du Forem pourront détailler les possibilités de formation.
- S'informer : Les informations sur les droits et les obligations en tant que demandeur d'emploi ou bénéficiaire du RIS seront diffusées par la Cité des métiers, le CEFO, l'ALE, le FOREM et nos partenaires locaux.
- S'impliquer : Les visiteurs auront la possibilité de participer à des ateliers et conférences.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Création directe d'emploi/ d'activités économiques :
Dans ce cas précis, la création « d'activités économiques et d'emplois » est directe. En effet, le demandeur d'emploi ou le porteur de projet rencontre directement l'opérateur de l'emploi correspondant au mieux à sa démarche professionnelle.
Permettre la rencontre directe entre les demandeurs d'emploi des communes limitrophes avec des entreprises régionales susceptibles de les engager.

Création indirecte d'emploi/ d'activités économiques :
Informers les DE sur l'offre de formation locale Cedeg, IFAPme, Alpha Gembloux, Promsoc...
Informers les DE sur les services disponibles tant au niveau communal qu'au niveau du FOREM, CEFA, Cité des Métiers, Couveuses d'entreprise...

Public concerné

Demandeurs d'emplois et porteurs de projets.
Les organismes d'insertion et de formation professionnels
Employeurs locaux

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

Coordination, communication (brochure & affiches) & recherches de financement & partenariat.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :
Les acteurs économiques locaux dans un rôle d'employeur potentiel.
Conseillers en image de soi.
Les demandeurs d'emplois ou personnes en reconversion.

PARTENAIRES PUBLICS :
Un rôle d'insertion socio-professionnelle, d'accompagnement et de formation.
Informations sur les droits et les obligations en tant que demandeur d'emploi ou bénéficiaire du RIS seront diffusées par la Cité des métiers, le CEFO, l'ALE, le FOREM et nos partenaires locaux.

- La Maison de l'emploi ;
- Le CEFO;
- Le FOREM ;
- Le CPAS et la commune ;
- L'Agence Locale pour l'Emploi ;
- La Mire Bw ;
- Le Plan de Cohésion Social (Gembloux, Jodoigne)
- SAACE

La Commune de Perwez par un soutien logistique et promotionnel.
La Région wallonne comme soutien financier.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :
Un rôle de relais d'infos (pourvoyeurs d'emploi, stagiaires, etc.)
Le Cercle des Acteurs Économiques de Perwez (CAEP asbl) et associations d'entreprises locales (CAEP, GEG, Wall'nBusiness, etc.)
Le Gal Culturalité (relais d'information).
l'IFAPME (Centre de formation).

le CEDEG (Centre de Développement Économique de Gembloux) - organisateur de salon.

Grandes étapes de réalisation prévues

Courant 2021 : contacts bilatéraux pour planifier les agendas liés à l'emploi

Coûts estimé et mode de financement

Sources de financement combinée ADL et DGO6 (Economie, Emploi et Recherche) :
+- 2700 € pour les outils de communication, le catering ainsi que les différentes prestations.

Indicateurs :

Nombre de réunions d'infos en assurant le relais auprès des entreprises et demandeurs d'emplois

Nombre de collaboration

Nombre de partenaires impliqués (OISP, entreprises)

Nombre d'inscrits aux formations

3.4.1.1.12. Action n°12 - Sensibilisation des employeurs aux dispositifs favorisant l'inclusion sociale (aides à l'emploi).

Description du projet

On constate depuis de nombreuses années qu'il subsiste, d'importants freins à l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicaps sur le marché de l'emploi.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 engendre un impact économique et social de plus en plus important en Wallonie, notamment sur les secteurs de l'action sociale et du handicap.

Les bénéficiaires du droit à l'intégration sociale et les personnes en situation de handicap se trouvent confrontés à une réelle difficulté pour accéder à l'emploi. Ceci se vérifie dans le diagnostic de territoire, depuis 2013, le nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale ou son équivalent (RIS ou ERIS) est en augmentation.

Il existe des opérateurs actifs auprès de ces publics-cibles, toutefois l'ADL veut proposer une connexion locale entre ces services et le monde entrepreneurial local.

Un des pan du travail de l'AViQ est de sensibiliser les employeurs locaux à l'engagement d'un travailleur handicapé et de mettre en avant les secteurs actifs dans l'insertion socio-professionnelles qui disposent d'outils efficaces pour les aider. L'ADL entend soutenir les actions du type :

- Hand'in Job dont l'objectif est de permettre aux personnes porteuses de handicap d'avoir accès plus aisément au travail intérimaire.

- Duoday repose sur un concept simple : une entreprise ouvre ses portes, un jour déterminé, à une personne handicapée. Durant cette journée, un duo se crée entre cette dernière et un travailleur.

D'autre part, la mise à l'emploi conformément à l'article 60§7 est une forme d'aide sociale permettant au CPAS de procurer un emploi à une personne, qui s'est ou qui est éloignée du marché du travail, et a pour objectif de réintégrer cette personne dans le régime de la sécurité sociale et de la réinsérer dans le processus du travail. Le CPAS est toujours l'employeur juridique. Le centre peut occuper la personne dans ses propres services ou la mettre à la disposition d'un tiers employeur. Le CPAS reçoit une subvention des autorités publiques fédérales pour toute la durée de la mise à l'emploi et bénéficie en tant qu'employeur d'une exemption des cotisations patronales.

Il s'agira pour l'ADL d'œuvrer en collaboration avec le CPAS, l'AViQ, la Maison de l'emploi, la Mire BW pour communiquer auprès des employeurs locaux l'existence de ces dispositifs favorisant l'inclusion sociale.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

L'objectif est de créer un climat de confiance entre les organismes de réinsertion sociale (AViQ, CPAS) et les entreprises de l'entité.

Le but recherché est de concrétiser des mises à l'emploi et d'instaurer une communication transparente avec les partenaires, les entreprises locales et les citoyens de la commune de Perwez.

Public concerné

Les bénéficiaires d'un revenu de l'insertion sociale

Les personnes en situation de handicap

Les entreprises locales
Le CPAS
L'AViQ

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

L'ADL assurera la mise en place de communication et de séance de présentation des services de l'AViQ et du CPAS

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRE PRIVÉ :

Les entreprises locales doivent suivre des objectifs en lien avec leur responsabilité sociétale.

PARTENAIRES PUBLICS :

La Commune de Perwez : employeur potentiel

Le service d'insertion socioprofessionnelle du CPAS, La Maison de l'emploi et les services du Forem : proposent une aide à la recherche d'emploi (cv, lettres de motivation, préparation entretien d'embauche), une aide à la recherche de formation(s), une mise à l'emploi (dont les articles 60§7) , un accompagnement, un soutien, une orientation et un bilan socioprofessionnel, des actions collectives et individuelles.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Le CAEP ASBL, vecteur d'inclusion sociale auprès de ses membres.

MireBw assure les missions de jobcoaching, formation, mise à l'emploi auprès de public-ciblés dits "éloignés de l'emploi" (CPE, article 60, AViQ).

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : contact avec le service d'insertion socioprofessionnel du CPAS - phasage de l'action.

1 à 2 réunions préparatoires, planning de séances d'infos.

2022 : Organisation d'une présentation "Engager un article 60" - Relais de l'action Duoday.

2023 : Monitoring

Coûts estimé et mode de financement

Organisation de séances d'infos et relais de communication : +/- 800 eur

Indicateurs :

Nombre de réunion préparatoire / Nombre de partenaires impliqués (CISP, entreprises) / Types d'emplois créés (Articles 60/61 - AViQ) / Nombre de séances de sensibilisation.

3.4.1.1.2. Objectifs et actions à moyen terme (6 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé
1	Diminuer annuellement de 5 % la part des cellules commerciales inoccupées dans le centre urbain jusqu'en 2026. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE1 - ASE9 - FSE1 - FSE6 - OSE1 - MSS1 - MSCT5 - OSP4
2	Mettre en place une démarche qualité visant à améliorer les compétences des demandeurs d'emplois, employés et entreprises au travers de 2 actions d'ici 2026. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE7 - OSE3 - ASS2 - ASS8 - FSS2 - FSS8 - OSE3 - OSE5 - FSCT4

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
1	Gestion des cellules vides et mise en place d'actions de marketing territorial.	1
2	Organisation de réunions ciblées en vue de proposer une offre "commerciale" à destination des jeunes et des aînés dans le centre de Perwez tout en s'appuyant sur les opérateurs locaux.	1
3	Etablir un cadastre des besoins des entreprises en terme de qualification et profil de main d'œuvre à former en vue de mettre en place des formations.	2
4	Accompagner les commerçants / artisans et demandeurs d'emploi dans une démarche qualitative de bilinguisme.	2

3.4.1.1.2.1. Action n°1 - Gestion des cellules vides et mise en place d'actions de marketing territorial.

Description du projet

Depuis plusieurs années, l'ADL mène une réflexion avec les pouvoirs locaux sur l'instauration de dispositifs visant à mettre en avant les cellules commerciales inoccupées.

Ici, de manière concrète, l'ADL en tant que force de proposition auprès de l'administration communale, voire de pouvoirs subsidiants supra-communaux (Province du Brabant wallon, Région wallonne) souhaite développer la mise en place d'outils visant la valorisation de cellules peu/pas occupées ou peu attractives.

Le projet de mise en valeur des vitrines inoccupées par le procédé vitrophanie en cours depuis 2019 a apporté un souffle esthétique dans la rue de la Station.

D'autres pistes sont à l'étude, l'ADL en tant qu'expert de terrain apporte des propositions visant :

- l'occupation temporaire de cellules inoccupées (magasins éphémères);
- la mise en oeuvre de primes (installation / rénovation)
- l'acquisition groupées (mise en peinture / protections oiseaux / prolongation de l'opération vitrophanie) visant à embellir le centre urbain.

Ces dispositifs pourraient rencontrer les tendances locales. A titre d'information, la population de l'entité et celle du centre de Perwez sur la période 2015-2020 rencontrent une augmentation respective de +7.15 % (entité), contre +12.4% (Perwez centre). Ceci prouve le dynamisme démographique, auquel il faut associer une population jeune avec le Collège Da Vinci.

Ceci génère des besoins en termes de services et de consommation auxquels il faut répondre dans le centre-urbain.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Par la mise en place d'actions directes et indirectes, les objectifs sont d'attirer des investisseurs potentiels, des porteurs de projets dans le centre de Perwez. Il s'agira donc de mesurer les emplois générés si des installations se confirment dans la foulée de la mise en place d'actions de marketing territorial.

Public concerné

Les propriétaires de rez commerciaux du centre.
Les investisseurs, porteurs de projets
La Commune de Perwez

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

Réunir les parties prenantes et animer une réflexion collective.
Encourager l'administration communale à mettre en place une prime communale.
Prospection concernant les outils disponibles et utilisés ailleurs (vitrophanie, etc.), boutique ou activité éphémère.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Les investisseurs, porteurs de projets : potentiels nouveaux acteurs économiques.
Les indépendants, artistes locaux qui seront sollicités en vue de mettre en œuvre ces actions.

PARTENAIRES PUBLICS :

L'administration communale sera encouragée par l'ADL à mettre en place un dispositif d'aide financière aux propriétaires et/ou porteurs de projets entreprenant des travaux d'embellissement.

La région wallonne

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Le centre culturel, le centre d'expression et de créativité et des artistes locaux dans un rôle d'organisation d'événements à caractère socio-culturel (expositions ou ateliers artistiques dans des cellules inoccupées).

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : Réunions et orientations avec l'administration sur les actions à continuer (budget participatif, vitrophanie) et à mener

2022 : Communication auprès de propriétaire sur l'occupation temporaire de cellules inoccupées (magasins éphémères);

Réflexion avec les autorités communale sur la mise en œuvre de primes (installation / rénovation)

2023 : Réflexion avec les autorités communale sur l'acquisition groupées (mise en peinture / protections oiseaux) visant à embellir le centre urbain.

Coûts estimé et mode de financement

Les montants des actions seront portés par l'administration communale.

Indicateurs :

Nombre de réunions / Nombre de partenaires / Nombre cellules inoccupées / Evolution (taux).

3.4.1.1.2.2. Action n°2 - Organisation de réunions ciblées en vue de proposer une offre "commerciale" à destination des jeunes et des aînés dans le centre de Perwez tout en s'appuyant sur les opérateurs locaux.

Description du projet

Le tissu d'acteurs au centre de Perwez est très fourni, or, il s'avère que peu d'interactions sont générées. L'ADL dans ses missions de mise en place de dynamiques partenariales s'appuie sur ce constat et souhaite à ce titre développer des enquêtes de type micro-trottoirs, workshop afin de sentir les sensibilités des Perwéziens usagers du centre urbain.

Ce type d'enquête pourra également être diffusé par voie digitale (emailing et réseaux sociaux).

Deux catégories de population se retrouvent majoritairement dans Perwez :

- les jeunes (moins de 20 ans) : 24.1%
- les plus de 65 ans : 21.3%

Ceux-ci se trouvent confrontés à des carences en termes d'offres de biens et services, puisque l'essentiel se concentre autour de l'horeca.
De manière générale, il n'y a plus de commerce d'alimentation dans le centre de Perwez, ni d'espace de services ou de loisirs (hors centre culturel).
Une attention particulière sera apportée sur l'identification de l'offre, de la demande et sur l'aspect intergénérationnel.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Les objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi sont indirects. Toutefois, les analyses de ces "enquêtes" qualitatives seront exploitées auprès de porteurs de projets cherchant à s'implanter au cœur de Perwez.
Il s'agit ici de réunir les acteurs locaux pour mener des actions créatrices d'emploi.

Public concerné

Les élèves du Collège Da Vinci
Les habitants et usagers du centre de Perwez
Les porteurs de projets

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

L'ADL joue ici un rôle d'animateur territorial visant à ressentir la perception (espace perçu) et l'usage (espace vécu) qu'ont les usagers et habitants du centre de Perwez.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRE PRIVÉ :
Les porteurs de projets / investisseurs potentiels
PARTENAIRES PUBLICS :
Commune de Perwez relais en termes de communication.
Collège Da Vinci et le Conseil Consultatif des aînés : publics ciblés de l'enquête.
Province du Brabant wallon : pouvoir subsidiant
PARTENAIRES ASSOCIATIFS :
Le Centre culturel et bibliothèque le Grimoire d'école : aide dans la tenue de l'enquête et dans l'aspect participatif
Un junior pour un senior

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : Fin d'année, élaboration des questionnaires d'enquêtes
2022 : Réalisation et traitements des enquête / tenue d'un à deux workshop
2023 : Présentation aux publics cibles des résultats de l'enquête et workshops : idées de projets

Coûts estimé et mode de financement

L'élaboration du projet n'implique pas de coût financier.
Le coût de sa concrétisation sera en fonction des options retenues par les différents partenaires.
Il sera pris en charge par les opérateurs publics partenaires (Commune, Province, Idelux).
Indicateurs:
Nombre de workshop / idée(s) retenue(s) / Nombre de participants et typologie

3.4.1.1.2.3. Action n°3 - Etablir un cadastre des besoins des entreprises en terme de qualification et profil de main d'œuvre à former en vue de mettre en place des formations.

Description du projet

Dans la lignée du plan d'action des Ministres Willy BORSUS et Christie MORREALE, visant à impulser une dynamique nouvelle en matière de formation professionnelle, pour en faire un levier essentiel en termes d'insertion professionnelle et de relance économique.
L'ADL souhaite participer à ce projet visant à renforcer la formation et l'adapter davantage aux besoins réels, grâce à sa connaissance des opérateurs locaux.

La crise sanitaire du covid-19 a eu un impact considérable sur les différents secteurs de notre économie et a généré une hausse de la demande d'emploi. L'IWEPS identifie même ces pertes d'emploi, au niveau wallon, à plus de 24.000 sur 2020-2021.

Au-delà, la numérisation de l'économie, les enjeux environnementaux et l'apparition de nouveaux besoins sur le marché des biens et services font évoluer le monde du travail et émerger de nouveaux profils de qualification. L'un des défis à relever, pour augmenter le taux d'emploi en Wallonie, reste sans conteste l'amélioration de l'adéquation entre l'offre et la demande de compétences et de main-d'œuvre sur le marché du travail.

C'est la raison pour laquelle, les deux Ministres viennent de proposer au Gouvernement une nouvelle dynamique de formation professionnelle.

Pour répondre aux défis de l'économie et de l'emploi, l'ADL souhaite contribuer à mobiliser l'ensemble des acteurs de la formation (IFAPME, FOREM, Centres de compétences...), pour mettre en place des formations « clés sur portes » et « quick win » qui répondent plus rapidement aux besoins de main-d'œuvre identifiées par les entreprises locales et qui répondent aux enjeux de demain.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Mobiliser les réseaux, établir un diagnostic des besoins en termes de formation de la part des entreprises, dégager des pistes d'actions communes et informer les opérateurs pour qu'ils se positionnent dans le contexte territorial.

Public concerné

L'ensemble des acteurs de la formation (IFAPME, FOREM, Centres de compétences, Mire Bw...).

Les entreprises locales.

Porteur du projet

L'ADL de PERWEZ en collaboration avec les acteurs de la formation

Rôle de l'ADL

L'ADL joue un rôle de proximité avec les entreprises locales. De cette relation, l'ADL souhaite établir un cadastre des besoins des entreprises en termes de qualification et profil de main-d'œuvre à former en vue de mettre en place des formations.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Les entreprises au sens large

Les organismes de formation privés

La C.C.I.B.W. : développement durable des entreprises locales, en privilégiant leur mise en réseau, commerce international, droits de douanes, etc.

InBW : agence de développement provincial, partenaire de la commune, dans la création d'infrastructures pour les entreprises, et dans le conseil et l'accompagnement économique...

PARTENAIRES PUBLICS :

Le Forem-Conseil : services aux entreprises PME et TPE (3 axes d'implication : conseil en GRH, conseil en recrutement, gestion des aides publiques à l'emploi et à la formation, secteur marchand, secteur non marchand, aides sectorielles)

Carrefour Emploi-Formation : « choisir son orientation, trouver une formation, créer son activité, travailler et se former à l'étranger ».

IBEFE du Brabant wallon : évaluation et coordination des politiques d'emploi et de formation menées dans la sous-région.

La direction de la Formation professionnelle contribue à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et à l'amélioration des compétences des jeunes et des travailleurs dans le cadre de mesures d'aide et de promotion de la formation professionnelle.

Service Jeunesse Brabant : centre d'insertion socio-professionnelle (CISP) dont le but est de former gratuitement les demandeurs d'emploi dans le secteur tertiaire.

- La Région wallonne, l'Europe : en tant que pouvoir subsidiant.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Le centre IFAPME de Perwez dont l'objectif principal est de proposer, sur base du principe de la

formation en alternance, des formations dans une multitude de secteurs professionnels (apprentissage, formation chef d'entreprise, etc.)

L'UCM : Mouvement de défense, de représentation et de promotion des indépendants ; Office de création, de développement et de transmission d'entreprises ; Guichet d'entreprises ; etc.

Le Cercle des Acteurs Économiques de Perwez (CAEP asbl) : mise en réseau des acteurs économiques de l'entité de Perwez, développement de projets locaux.

Grandes étapes de réalisation prévues

Jusqu'en 2021, l'ADL a mené en collaboration avec la Mire Bw et l'IFAPME la mise sur pied de formations spécifiques visant à répondre à des besoins des employeurs locaux (gestionnaire de snack, personnel d'entretien, boucher, etc.)

2022-2023 : Réunion avec les opérateurs économiques en vue de dresser un diagnostic des demandes: qualification et profil de main-d'œuvre à former.

Restitution et collaboration avec les opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle pour mettre en place des formations qui répondent à une demande d'employeurs locaux.

2024 - 2026 : Mise en œuvre de formations spécifiques et monitoring.

Coûts estimé et mode de financement

Cette action engendrera des coûts relatifs au fonctionnement : consommables pour la tenue de réunions avec les partenaires : +/- 800 eur.

Indicateurs :

Nombre de réunions préalables / Cadastre existant / Nombre de partenaires /

Sollicitations d'employeurs / Formations mises en œuvre.

3.4.1.1.2.4. Action n°4 - Accompagner les commerçants / artisans et demandeurs d'emploi dans une démarche qualitative de bilinguisme.

Description du projet

La localisation de Perwez à proximité de la région Bruxelloise et de la région flamande fait qu'il y a un réel enjeu, en termes de part de marché, de chiffre d'affaires et d'accès à l'emploi.

Certains opérateurs proposent des tables de discussion en vue d'améliorer la pratique du néerlandais par niveaux. L'idée est ici de déterminer en amont la demande potentielle sur le territoire (au niveau des demandeurs d'emploi et des employeurs) et de réunir des CISP, des formateurs, afin d'étudier la faisabilité de répliquer cette démarche sur Perwez.

L'innovation repose dans une immersion de deux publics-cibles (employeurs et demandeurs d'emplois) qui pourrait déboucher non seulement sur une acquisition de compétences nouvelles, mais aussi sur une potentielle mise à l'emploi.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Les objectifs de création d'activité économique et de création d'emploi sont certes indirects, mais pourraient à terme aboutir sur :

- la stimulation du chiffre d'affaires et de part de marché des entreprises locales,
- l'amélioration du niveau de formation en néerlandais des demandeurs d'emplois.

Public concerné

Les demandeurs d'emplois

Les entreprises locales

les CISP - Formateurs

Porteur du projet

ADL de PERWEZ en collaboration avec les acteurs de la formation.

Rôle de l'ADL

L'ADL joue un rôle de proximité avec les entreprises locales. De cette relation, l'ADL souhaite établir une enquête auprès des entreprises désireuses d'améliorer leurs compétences dans la pratique du néerlandais.

Par ailleurs, une relation sera entretenue avec les opérateurs de l'emploi afin de déterminer si des besoins de demandes sont en lien avec l'apprentissage du néerlandais.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Les entreprises locales désireuses de s'ouvrir au marché néerlandais
Les organismes de formation privés

PARTENAIRES PUBLICS :

Le Forem-Conseil : services aux entreprises PME et TPE ;
Le CEFO : Guide pour identifier toutes les possibilités de formation
La commune : soutien en communication et logistique
Service Jeunesse Brabant : centre d'insertion socio-professionnelle (CISP) dont le but est de former gratuitement les demandeurs d'emploi dans le secteur tertiaire.
La Région wallonne, la Province : en tant que pouvoir subsidiant.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Le centre IFAPME de Perwez dont l'objectif principal est de proposer, sur base du principe de la formation de la alternance, des formations dans une multitude de secteurs professionnels (apprentissage, formation chef d'entreprise, etc.)
L'UCM : Mouvement de défense, de représentation et de promotion des indépendants ; Office de création, de développement et de transmission d'entreprises ; Guichet d'entreprises ; etc.
Le Cercle des Acteurs Économiques de Perwez (CAEP asbl) : mise en réseau des acteurs économiques de l'entité de Perwez, développement de projets locaux.

Grandes étapes de réalisation prévues

2022-2023 : Réunion avec les opérateurs économiques en vue de dresser un diagnostic des demandes de formation en néerlandais
Réunion avec les formateurs pour mettre en place des formations qui répondent à une demande d'employeurs locaux.
2024 - 2026 : Mise en œuvre de formations en néerlandais spécifiques et/ou en petits groupes en mêlant les publics cibles. Monitoring de l'action.

Coûts estimé et mode de financement

Cette action engendrera des coûts relatifs au fonctionnement : consommables pour la tenue de réunions avec les partenaires : +/- 1.800 eur.
Indicateurs:
Nombre de réunions préalables / Partenaires / Séance d'info-formation mise ne place oui-non / Nombre de participants.

3.4.1.1.3. Objectifs et actions à long terme (10 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé
1	Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre avec la mise en œuvre d'au moins 2 actions d'ici 2027 Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE2 - ASE9 - OSE2 - ASS1 - FSS1 - MSS1 - ASP2 - ASP4 - FSP1 - FSP2 - OSP1 - OSP3
2	Accompagner la mise en œuvre de 2 actions structurelles d'ici 2027 Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE10 - ASE11 - OSE4 - OSE5 - MSE2 - MSE1 - MSE7 - OSS1 - ASCE2 - FSCE7 - OSCE3 -

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
----	----------	----------------------

1	Mise en place d'un espace type "pôle d'accompagnement" regroupant les opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle, de la formation et de la création d'activité.	1
2	Accompagnement et monitoring des Locaux à vocation économiques tremplins et mise en réseaux des occupants.	1
3	Participation à la mise en œuvre du dossier de rénovation urbaine.	2
4	Construction d'un marché couvert sur la place de la gare avec aménagement des abords en espace de convivialité.	2

3.4.1.1.3.1. Action n°1 - Mise en place d'un espace type "pôle d'accompagnement" regroupant les opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle, de la formation et de la création d'activité.

Description du projet

Perwez dispose d'un tissu de structures œuvrant pour l'insertion sociale et la formation relativement dense. Les acteurs locaux sont situés dans plusieurs bâtiments. Le souhait est de rassembler les acteurs locaux et de créer un lieu permettant des permanences d'acteurs supra locaux sur le territoire communal. Un des buts est également de favoriser la collaboration entre les acteurs économiques et de l'emploi. En 2014, le CPAS a déménagé dans un nouveau centre administratif, rue des Marronniers. L'Agence Locale pour l'Emploi et la Maison de l'emploi partagent le n°11 de la rue de la Station, l'ADL le n°7. La Mire Bw est installée rue E. de Brabant. Ces implantations sont certes proches mais ne génèrent pas suffisamment de réseautage et d'interconnexions. Une réflexion est à engager au niveau communal afin de rationaliser l'occupation des bâtiments tant par l'administration communale que par le CPAS. L'ADL souhaite participer à la réflexion visant à apporter au sein d'un bâtiment existant une affectation liée au développement économique et à l'emploi au cœur de Perwez. Il s'agit ici de déterminer dans une concertation collective les possibilités de créer un pôle regroupant les services suivants : ALE / CPAS / EPN / Mire Bw / Maison de l'emploi / ADL.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Ce pôle permettrait de travailler plus efficacement avec les partenaires et de disposer de nouveaux outils et services à partager avec les entreprises, les citoyens et les opérateurs de formation.
Favoriser le tissu économique local.
Renforcer la cohésion entre les partenaires.
Favoriser la mise en place d'actions communes au niveau emploi et économie.
La réorganisation et l'optimisation de l'occupation des bâtiments administratifs dans un but de redynamiser le centre.

Public concerné

- Tous les usagers potentiels du futur pôle et du nouveau quartier (citoyens, partenaires de l'ADL).
- CPAS, Administration communale.
- Organismes d'insertion socioprofessionnels et de formation.

Porteur du projet

ADL de PERWEZ en collaboration avec les pouvoirs publics (CPAS/Commune).

Rôle de l'ADL

Participer à une réflexion commune avec les acteurs socio-économiques perwéziens afin de dédier un espace spécifique (faisabilité).
Déterminer des actions visant à promouvoir l'emploi local, à le développer et à le rendre accessible.
Coordonner les partenaires.
L'ADL a un rôle de coordination et de réflexion mais n'est pas l'exécutant direct des missions menées dans le cadre du "Pôle d'accompagnement".

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRE PRIVÉ :

Tous les usagers potentiels du pôle (citoyens, partenaires de l'ADL)

PARTENAIRES PUBLICS :

La Maison de l'emploi accueille, oriente et forme les demandeurs d'emploi.

La Commune et le CPAS : création, rénovation, gestion technique et matérielle et promotion du lieu.

Le service d'insertion du CPAS, l'EPN : promotion du site auprès de leur public et participation à la vie du projet par la mise en place d'actions

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

L'Agence Locale pour l'Emploi, la Mire Bw : promotion du site auprès de leur public et participation à la vie du projet par la mise en place d'actions

Grandes étapes de réalisation prévues

2022-2023 : Réunion avec les opérateurs.

Mettre en place un réseau de contacts commun. Déterminer une décision quant à la mise en oeuvre de l'action : go/no go

2024 - 2026 : Organiser l'aménagement du pôle.

Promouvoir les espaces communs pour y offrir des services aux entreprises (formations, séminaires, réunions, ...) et aux différents opérateurs de formation de la région pour y délocaliser des formations

2027 : Promouvoir le projet.

Informers les entreprises et les citoyens.

Coûts estimé et mode de financement

Le projet est à charge de la Commune de Perwez et/ou du CPAS.

Les actions menées par les différents acteurs de l'emploi sont prises en charge par eux-mêmes. En ce qui concerne l'ADL, il s'agit essentiellement de frais de personnel et de fonctionnement.

Indicateurs :

Création du pôle : fait /en cours/ pas fait, nombre de réunions/contacts, nombre de personnes renseignées, nombre de collaborations effectives.

3.4.1.1.3.2. Action n°2 - Accompagnement et monitoring des Locaux à vocation économiques tremplins et mise en réseaux des occupants.

Description du projet

L'ADL travaille en collaboration avec l'administration communale à la mise en place de locaux (dont la commune est propriétaire) à destination de porteurs de projets.

Ces locaux, dits "tremplins" se situent au centre de Perwez et sont là pour aider des porteurs de projets, des starters, indépendants à concrétiser leur envie de développer leur activité sur l'entité et de devenir propriétaire.

Ils sont destinés prioritairement aux starters de la commune de PERWEZ désireux de faire des économies pendant quelques années, afin de pouvoir s'y installer définitivement.

Ce dispositif pourrait être transposé au sein de trois implantations au coeur de Perwez :

- l'ancienne Gare,
- l'ancien presbytère,
- les étages au 7, rue Lepage

Pour favoriser leur installation, une partie des loyers versés leur sera restituée sous forme de ristourne, lorsqu'ils acquerront un bien immobilier destiné à leur activité principale sur le territoire communal (nouvelle construction ou logement existant).

Concrètement, l'ADL en association avec les services de l'administration travaille sur la rédaction d'un règlement, d'un comité d'attribution et d'accompagnement afin de déterminer le cadre d'occupation des futurs locataires.

Le rôle de l'ADL ne s'arrête pas à l'installation des candidats porteurs de projets.

Dans la durée, les agents assurent le suivi de l'installation, la communication, la mise en réseau.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Permettre à des porteurs de projets, des indépendants de s'installer dans des locaux fonctionnels en vue d'éprouver son activité professionnelle.

À terme, ces derniers pourraient s'installer définitivement sur l'entité et profiter d'un système de ristourne (formule tremplin), créer de l'activité économique et de l'emploi.

Public concerné

Porteurs de projets, starters, indépendants.
L'administration communale de Perwez

Porteur du projet

La Commune de Perwez en partenariat avec l'ADL.

Rôle de l'ADL

Le rôle de l'ADL sera de coordonner la mise en place de ces locaux (réglementaire), de participer au sein du comité d'accompagnement et d'attribution, de promouvoir les indépendants qui occupent ces locaux et d'assurer un monitoring.
Un travail de mise en réseau sera aussi réalisé en vue de recueillir les expériences des locataires.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRE PRIVÉ :
Porteurs de projets, indépendants
PARTENAIRES PUBLICS :
Commune de Perwez : propriétaire des biens assure le bon suivi administratif et financier.
un représentant de la Commission Locale de Développement Rural
PARTENAIRES ASSOCIATIF :
Créajob membre du Comité d'attribution, avis d'expert pour la sélection de candidats locataires.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : Rédaction du cadre administratif pilote pour le 7, rue Lepage. Aménagement du bâtiment par les services techniques communaux.
2022 - 2024 : On duplique le dispositif pour le bâtiment de l'ancien presbytère et pour le rez-de-chaussée de l'ancienne gare de Perwez. Mise en réseau des occupants des locaux à vocation économiques tremplins
2025 : Occupation des locaux et monitoring concernant la rotation d'occupants, leur implantation.
Accueil de nouveaux porteurs de projets.

Coûts estimé et mode de financement

Les frais relatifs à la mise en conformité des locaux sont à la charge de la Commune, voire du locataire.
Les frais imputables à l'ADL sont des frais de personnel et de fonctionnement. Ces frais sont couverts par les subventions.
Indicateurs :
Promotion des acteurs installés oui-non / Taux d'occupation des espaces / Communication publication sur leur vacance

3.4.1.1.3.3. Action n°3 - Participation à la mise en œuvre du dossier de rénovation urbaine.

Description du projet

Pour rappel, le Gouvernement wallon a approuvé le dossier et le périmètre de rénovation urbaine en date du 27/07/15 pour une période de 15 ans. Cette opération s'inscrit dans une perspective de développement socio-économique, au travers d'une action d'aménagement globale, cohérente et participative du centre de Perwez. Une commission consultative de rénovation urbaine (CRU) a été mise en place, intégrant de multiples acteurs locaux dont des représentants des habitants du centre de Perwez.

5 fiches projets ont été retenues dans le dossier et priorisée :

1. Le développement du Sentier Hacquart ;
2. Le développement de la Rue du Marché Prolongé ;
3. Le Réseau Vert ;
4. Le développement de Place de la Gare ;
5. Le développement de la Véloroute.

Cette action répond entièrement à la priorité n°1 de l'A.D.L., en redynamisant le centre-ville de manière concertée tout en ne négligeant pas les aspects systémiques des problématiques du centre.

L'ensemble de l'étude (diagnostic et fiches) a été approuvé à l'unanimité par le Conseil communal. Dans la foulée, des premières démarches en vue du financement des fiches projets avaient été entamées, notamment via des appels à projets provinciaux.

La relance d'une nouvelle dynamique depuis l'installation d'une nouvelle majorité va se traduire par un positionnement du Collège quant à l'opportunité de mettre en oeuvre "le développement de la rue du marché prolongé".

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

L'opération de rénovation urbaine du centre de Perwez vise divers objectifs qui de manière indirecte auront une incidence en terme d'amélioration du cadre de vie du quartier du centre, à savoir :

- Occupation des rez-de-chaussée commerciaux ;
- Encouragement de l'investissement privé ;
- Amélioration du flux de circulation ;
- Création de parkings ;
- Création de logements ;
- Embellissement extérieur des façades.

Le corollaire à cette attractivité serait la création d'emplois directs et indirects. La stratégie à adopter émanant du dossier de rénovation du centre de Perwez, rencontrera de multiples objectifs:

- D'une part, créer des activités économiques et de services en relation avec la niche de marché (offre=demande). Celles-ci seront en adéquation avec les besoins de la population lesquels seront étudiés dans le cadre de l'élaboration du dossier de rénovation urbaine (critères subjectifs du dossier). De cette façon, les emplois créés seront locaux.
- D'autre part, de capter la chalandise qui transite par la rue de la Station en dotant le centre de Perwez d'une offre et d'une attractivité (en termes de commerces, de services, de logements).

Public concerné

Les membres de la CRU et du Comité de pilotage.

Les représentants du pouvoir politiques et responsables de services communaux.

Porteur du projet

L'administration communale de Perwez

Rôle de l'ADL

La transversalité des missions ADL a fait d'elle un acteur essentiel dans le lancement de cette opération de rénovation urbaine. En ce sens, l'ADL a initié la réflexion concernant le positionnement sur ce type d'opération auprès des autorités communales. Les agents ont également joué un rôle de pilote et d'interface entre le bureau d'étude, les autorités communales et la population. Grâce à nos connaissances de terrain, nous avons également contribué à l'élaboration du diagnostic du bureau d'étude tout en participant au suivi de l'opération et à la mise en oeuvre de la stratégie générale issue du dossier de rénovation urbaine (fiches-projets). De plus, nous participons activement à la commission de rénovation urbaine en maintenant des objectifs de développements économiques au cœur des débats. Il sera donc logique que nos services seront requis au sein du Comité de pilotage pour la mise en oeuvre concrète des fiches-projets.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Bureau d'études, architectes, société de construction
Immobilières
Investisseurs

PARTENAIRES PUBLICS :

La Commune de Perwez comme maître d'œuvre.

Les services urbanismes et travaux communaux comme support technique.

La Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'urbanisme (DGO4), le Fonctionnaire délégué et la CRAT (commission régionale d'aménagement du territoire)

dans un rôle de superviseur.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Les associations locales touchées par la rénovation urbaine : rôle consultatif.
La Commission de Rénovation Urbaine comme plate-forme de consultation citoyenne.
La CLDR, la CCATM, les seniors consultants comme sources d'informations.

Grandes étapes de réalisation prévues

De 2021 à 2027 : Refonte d'un comité de pilotage et mise en oeuvre du projet de rénovation urbaine du centre-urbain de Perwez au travers les 5 fiches-projet prioritaires.

Coûts estimé et mode de financement

Fonctionnement

1.000,00 Euros.

Il s'agira de fonds communaux en vue de couvrir les frais relatifs à l'organisation :

- de séances de présentations publiques auprès d'investisseurs, riverains usagers;
- des Commissions de Rénovation Urbaine (à raison de 3 par an);
- des réunions du Comité de pilotage.

Investissement : 2.350.000,00 eur pour la rue du marché prolongée

Indicateurs :

Nombre de réunions préalables (comité pilotage - CRU) / Fiches-projets activées oui-non / Dossier de subside introduit oui-non.

3.4.1.1.3.4. Action n°4 - Construction d'un marché couvert sur la place de la gare avec aménagement des abords en espace de convivialité.

Description du projet

Ce projet a pour objectif de construire une halle couverte destinée à accueillir un marché des producteurs locaux. Son emplacement est prévu à côté de l'ancienne gare de Perwez afin de renforcer ce pôle qui sera déjà dédié aux services. Les abords du marché couvert et de la gare seront également aménagés en espace de convivialité destiné aux piétons. Ce dernier espace devrait être aménagé avec une grande rigueur budgétaire vu les moyens financiers déjà engagés sur cette place.

Une dynamique de diversification agricole existe à Perwez avec plusieurs projets existants et en cours (vins, produits fermiers, miscanthus, céréales brassicoles, ...). Le marché couvert est à considérer comme un outil de soutien et de développement de cette filière.

La place de la gare dispose d'un potentiel important et est une vaste esplanade majoritairement utilisée comme parking où le piéton ne se sent pas toujours en sécurité. Ce projet permettra également de participer au renouveau du pôle de Perwez-Centre.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

- La création d'un marché couvert de produits locaux sur la place de la Gare;
- Le réaménagement du plateau de la gare avec des zones de convivialité au profit des piétons et en lien avec la future maison multiservices;
- Mettre des bancs avec dossiers et des tables de pic-nic sur la place du village ;
- Développer davantage l'HORECA de qualité et les commerces en aménageant l'artère principale de Perwez centre et en offrant des avantages;
- Créer un terrain de loisirs et/ou de rencontres;
- Coupler une petite épicerie avec un lieu convivial / café citoyen (exemple de « Quatre quarts » à Court Saint-Etienne);
- Créer des espaces verts (parc, étangs, bois) dans le centre de Perwez pour les loisirs, la détente des citoyens et des visiteurs (adultes et enfants) ;
- Installer des poubelles conteneurs enterrées dans les quartiers denses.

Public concerné

Les membres de la CLDR.

Les représentants du pouvoir politiques et responsables de services communaux.

Porteur du projet

L'administration communale de Perwez

Rôle de l'ADL

La transversalité des missions ADL a fait d'elle un acteur essentiel dans le suivi des fiches à vocation économiques du PCDR.

Les agents jouent un rôle de pilote et d'interface entre le bureau d'étude, les autorités communales, les services communaux, la Région et la population. Grâce à nos connaissances de terrain, nous avons également contribué à l'élaboration du diagnostic du bureau d'étude tout en participant au suivi de l'opération et à la mise en œuvre de la stratégie générale issue du PCDR.

L'ADL participe à l'activation et la mise en œuvre concrète d'une fiche-projet à vocation économique.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Bureau d'études, architectes, société de construction
Les ambulants, producteurs locaux futurs occupants.

PARTENAIRES PUBLICS :

La Commune de Perwez comme maître d'œuvre.

Les services urbanismes et travaux communaux comme support technique.

La Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'urbanisme (DGO4), le Fonctionnaire délégué et la CRAT (commission régionale d'aménagement du territoire) dans un rôle de superviseur.

La FRW : suivi du PCDR et de la fiche-projet

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Les associations locales touchées par le développement rural (CLDR) : rôle consultatif.

Diversiferm : accompagne les producteurs dans la diversification de leurs activités.

Grandes étapes de réalisation prévues

De 2023 à 2024 : Mise en œuvre du PCDR. Priorisation des fiches-projets. Activation de la fiche-projet liée au marché couvert

2025-2026 : Réception des travaux

Coûts estimé et mode de financement

Côté ADL, il n'y a pas de budget spécifique.

Budget du marché couvert : Plus de 400.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) : oui (Construction = 80% et max 680.000€. Acquisition terrain bâti = 60% et max 300.000€. Acquisition terrain nu = 60% et max 150.000€. Aménagement des abords en espace de convivialité ou dédiés à la biodiversité = 80% et max 400.000€. Aménagement des abords en parking = 60% et max 300.000€)

Indicateurs :

Nombre de réunions préalables (comité pilotage - CLDR) / Fiches-projets activées oui-non / Dossier de subside introduit oui-non.

3.4.1.2. Priorité 2

2 Développer de nouvelles activités économiques dans une vision de transition (Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération - Économie circulaire)

3.4.1.2.1. Objectifs et actions à court terme (3 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé
1	Optimiser l'usage des ressources et des systèmes de production / service à destination des entreprises des PAE au travers 2 actions. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) FSE5 - OSE6 - OSE7 - OSS3 - ASP1 - ASP2 - ASP5 - OSP2 - OSCE1
2	Assurer la promotion des métiers transversaux favorisant l'innovation et la coopération, en apportant une veille d'informations sur des secteurs représentatifs par l'organisation de deux actions d'ici 2023 Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE6 - ASE7 - FSE3 - FSE11 - OSE8 - ASS7 - OSCE4 - MSCE2
3	Mise en place de 3 actions visant à sensibiliser les acteurs économiques et les citoyens à la surconsommation énergétique et alimentaire d'ici 2023. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) FSE7 - OSE3 - OSE7 - FSCE6 - MSCE6 - OSCE5 - ASP1 - ASP2 - ASP7
4	Explorer les pistes de densification et / ou d'aménagement de sites susceptibles d'accueillir de l'activité économique par la mise en place de 3 actions d'ici 2026. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE2 - ASE3 - ASE9 - FSE7 - FSE10 - OSE6 - MSE5 - MSS3 - OSP2 - OSCE1 - OSCE4 - OSCE5 - MSCE5 - MSCE6

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
1	Coordination d'un partenariat avec Cap Innove en vue de caractériser les spécificités et identifier les voies de coopération ou de circularité une démarche "bas-carbone / économie circulaire"	1
2	Organiser une séance d'infos au sujet de l'économie de la fonctionnalité et susciter l'intérêt des acteurs locaux.	1
3	Coorganisation avec le centre Ifapme de Perwez d'une conférence les métiers d'avenir et/ou en pénurie dans la construction.	2
4	Présentation d'un outil visant à développer des projets collaboratifs via la mise à disposition d'un Fablab mobile (en lien avec le Repair café).	2
5	Présentation de leviers de transformation numériques pour le secteur de l'horeca (e-reputation).	2
6	Sensibiliser les entreprises à la réduction de consommation d'énergie (audits).	3

7	Mise en œuvre d'un plan d'action "0 déchet" (avec un axe sur les déchets alimentaires).	3
8	Sensibiliser les particuliers à recourir aux entreprises locale en vue d'économiser l'énergie (isolation, aménagement intérieur, etc.).	3
9	Actualisation du potentiel d'accueil en termes d'activités économiques incluant une évaluation et un accompagnement des besoins d'extension du PAE Préolia auprès des acteurs économiques.	4
10	Soutien à la création d'un hall commercial dans le PAE Préolia.	4
11	Soutien à la création d'un pôle d'activités artisanales dans le PAE de Thorembois-les-Béguines .	4

3.4.1.2.1.1. Action n°1 - Coordination d'un partenariat avec Cap Innove en vue de caractériser les spécificités et identifier les voies de coopération ou de circularité une démarche "bas-carbone / économie circulaire"

Description du projet

Dans un contexte économique de plus en plus concurrentiel et d'un appauvrissement des ressources, l'économie circulaire représente un véritable levier pour les entreprises du territoire. L'ADL souhaite s'engager dans la généralisation des bonnes pratiques, qui apparaissent désormais comme un levier de développement, y compris pour les entreprises et les territoires de toutes tailles.

Inscrite dans la stratégie régionale depuis le 4 février 2021 "Circular Wallonia", elle vise la modification en profondeur des systèmes de production et de consommation dans une approche systémique qui doit permettre le progrès social, la préservation du capital naturel et le développement économique.

Les échanges et le partage sont deux autres éléments fondamentaux du modèle circulaire, qui peut être décliné pour toutes les activités de production de biens et de services, qu'elles soient industrielles, artisanales, agricoles. C'est en ce sens que l'ADL a souhaité se rapprocher de Cap Innove afin de proposer un accompagnement des entreprises à déceler leur potentiel circulaire.

Sur base de l'organisation d'une séance d'information collective afin de mettre une démarche "bas-carbone / économie circulaire", il s'agira de mettre en place une série d'audits individuels, pour aboutir sur une restitution en séance collective. L'objectif étant de déterminer une vision partagée, en vue de déterminer les synergies, symbioses et un potentiel plan d'actions à envisager en vue de générer plus de circularité et de collaborations au sein des entreprises de l'entité.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

L'économie circulaire permet aux entreprises et territoires d'innover, de sécuriser leurs approvisionnements, de réduire leur dépendance énergétique, et de gagner en compétitivité.

Par ailleurs, de nouveaux emplois sont en lien direct avec la dynamique bas-carbone.

Public concerné

- Les entreprises des Parcs d'Activités Économiques
- Les exploitations agricoles
- Cap Innove

Porteur du projet

L'ADL de Perwez en collaboration étroite avec Cap Innove.

Rôle de l'ADL

L'ADL se charge de coordonner la stratégie d'information, de communication et de suivi. Un phasage est déterminé en concertation avec un référent bas carbone de Cap Innove en vue de déterminer les jalons du projet.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Les entreprises des Parcs d'Activités Économiques et les exploitations agricoles pourront bénéficier d'audits individuels et ainsi bénéficier d'un avantage concurrentiel durable.

Novallia et les dispositifs Easy'up : facilite et finance les projets innovants des TPE et des PME wallonnes. / Easy Green : permet aux TPE et PME de participer, via leurs investissements, à la transition énergétique et à la diminution des émissions de CO2.

PARTENAIRE PUBLIC :

La Commune de Perwez soutien logistique et communicationnel.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

CAEP relais concernant l'implication de ses membres autour de cette stratégie.

Cap innove propose aux entreprises de les aider gratuitement à déceler leur potentiel circulaire ainsi que des opportunités économiques liées et de cibler les actions envisageables à court, moyen et plus long terme en vue d'un accompagnement et/ou d'un financement.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : Mise en place de la communication générale du projet en collaboration avec Cap Innove

Organisation d'une séance plénière à destination des entreprises.

Réalisation d'audits individuels par Cap Innove.

Fin 2021-2022 : Restitution en séance publique de la série d'audits, présentation d'un plan d'action émanant de ces audits.

2023 : Communication sur le plan d'action et suivi.

Coûts estimé et mode de financement

Les coûts estimés pour la mise en œuvre de la communication et de l'organisation des séances collectives : +/- 500 eur, financé par l'ADL.

Indicateurs:

Nombre de réunions préalables / Réunion collective oui/non / Nombre de participants / nombre d'audits / séance collective oui/non / nombre de présents.

3.4.1.2.1.2. Action n°2 - Organiser une séance d'infos au sujet de l'économie de la fonctionnalité et susciter l'intérêt des acteurs locaux.

Description du projet

L'économie de la fonctionnalité est un modèle économique en émergence qui offre une alternative crédible pour les entreprises désireuses de s'inscrire dans le développement durable.

De quoi parle-t-on ? L'économie de la fonctionnalité est un élément essentiel de la vision de l'ADL sur la transition écologique, énergétique et sociale. Elle accompagne les mutations économiques de l'économie circulaire.

L'économie de la fonctionnalité établit une nouvelle relation entre l'offre et la demande qui n'est plus uniquement basée sur la simple vente de biens ou de services. La contractualisation repose sur les effets utiles (bénéfiques) et l'offre s'adapte aux besoins réels des personnes, des entreprises et des collectivités ainsi qu'aux enjeux relatifs au développement durable.

Ce nouveau modèle économique constitue en cela un véritable changement de culture consistant à sortir de la logique transactionnelle immédiate entre un fournisseur de produits et son client pour passer à un contrat de confiance évolutif et sur le plus long terme, nécessitant une véritable relation personnalisée et de proximité avec le bénéficiaire.

L'économie de la fonctionnalité est donc directement en phase avec les démarches de RSE et de développement durable des entreprises et autres organisations. L'ADL a un intérêt tout particulier à accompagner ses entreprises dans cette "transition" .

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Stimuler et faire émerger de nouveaux modèles économiques durables inspirés de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) sur le territoire de la Wallonie et de Bruxelles

Il s'agit de proposer une stratégie de pivotement et /ou d'adaptation à la demande du marché.

Réduction des impacts négatifs environnementaux et sociétaux de l'activité économique.

Public concerné

Les entreprises de l'entité de manière générale.
Des orateurs.

Porteur du projet

L'ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

Sensibiliser les entreprises sur l'existence de nouveaux modèles économiques durables et les initier aux concepts de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC).

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

InBW soutien dans la mise à disposition d'orateurs dédiés.

Orateurs type Immaterra Belgique vise à créer un espace d'initiation, de mise en œuvre et de discussion sur la thématique de l'EFC au sein du territoire belge à travers différentes activités (sensibilisation, accompagnement, formation).

PARTENAIRE PUBLIC :

La commune de Perwez : soutien en communication et mise à disposition de salle.

PARTENAIRE ASSOCIATIF :

Le CAEP relais concernant l'implication de ses membres autour de cette stratégie.

Grandes étapes de réalisation prévues

2022 : Mise en place d'une action de sensibilisation aux concepts de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération à destination des acteurs économiques de l'entité.

Coûts estimé et mode de financement

La prise en charge des frais organisationnels et de communication seront pris en charge par les opérateurs suivants : InBW, ADL, CAEP.

Participation de l'ADL : 200 eur.

Indicateurs :

Nombre de réunions préalables / Séance d'info (nombre d'intervenants) oui, non / Nombre de participants.

3.4.1.2.1.3. Action n°3 - Coorganisation avec le centre Ifapme de Perwez d'une conférence les métiers d'avenir et/ou en pénurie dans la construction.

Description du projet

Le secteur de la construction est très représentatif (+ de 13% des entreprises assujetties à la TVA sont issues du secteur de la construction). De ce constat, l'ADL souhaite coller au plus près des évolutions du secteur. Fort de la présence d'un centre Ifapme sur notre territoire et de son interconnection avec celui de Gembloux, qui plus est est actif dans le secteur de la construction, l'ADL entend sensibiliser les entreprises de la construction aux nouvelles technologies et par là même aux nouveaux métiers.

Le développement durable, les économies d'énergie, les nouvelles technologies, la qualité de l'air intérieur sont désormais indissociables dans l'approche des métiers gravitant autour de la construction. Les progrès qui s'invitent dans nos habitations sont nombreux et représentent de nouveaux défis pour les entreprises; ainsi qu'une adaptation. Ces évolutions donnent naissance à de nouveaux métiers du bâtiment et à de nouvelles formations à l'IFAPME.

L'IFAPME annonce 5 nouvelles formations pour la rentrée de septembre 2020. Elles concernent des métiers estimés comme prioritaires par le secteur de la construction ou épinglés par le FOREM comme "métier d'avenir" ou "fonction critique", c'est-à-dire en difficulté de recrutement.

Voici les formations dispensées dans le réseau Ifapme :

- Conseiller en domotique
- BIM coordinateur
- Technicien chauffagiste-chaudière à combustibles liquides ou gazeux
- Ventiliste
- Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois

L'ADL souhaite s'entourer de spécialistes du secteur des métiers et de la formation de la construction en vue de permettre aux entreprises locales de s'adapter aux évolutions de leur secteur et à une amélioration de leurs compétences.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

L'objectif est de réaliser une veille sur les nouvelles formations en vue d'informer les entreprises du secteur de la construction des marchés potentiels à saisir (sur lesquels se positionner).

Par ailleurs, il est question d'aborder l'aspect métiers d'avenir et en pénurie et de faire le lien entre les formations, les entreprises et les demandeurs d'emplois.

Public concerné

- Les entreprises du secteur de la construction.
- Les centres de formations.
- Les demandeurs d'emplois du secteur / les apprenants.

Porteur du projet

L'ADL de Perwez en collaboration avec le Centre IFAPME de Namur Brabant wallon.

Rôle de l'ADL

L'ADL souhaite s'entourer de spécialistes du secteur des métiers et de la formation de la construction en vue de permettre aux entreprises locales de s'adapter aux évolutions de leur secteur et à une amélioration de leurs compétences.

Un point d'attention sera également porté sur l'approche métiers/formations (en pénurie, en devenir) afin de sensibiliser les entreprises, organismes de formation et demandeurs d'emplois sur une potentielle jonction entre l'offre et la demande.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Les entreprises du secteur en quête de formation de personnel.

InBW soutien dans la mise à disposition d'orateurs dédiés.

Tradecowall: La société coopérative TRADECOWALL SCRL, pour TRAitement des DEchets de CONstruction en WALLonie a été fondée en février 1991 dans le but de mettre en œuvre des politiques de gestion des déchets de construction et de démolition produits en Région Wallonne

PARTENAIRES PUBLICS :

Le FOREM est le service public de l'emploi et de la formation professionnelle en Wallonie. Outre sa mission d'insertion des travailleurs et de demandeurs d'emploi, il organise également une offre de formation continue à destination des travailleurs. Il apporte aussi un appui professionnel aux entreprises pour les aider à répondre à leurs besoins de compétences, à former leurs collaborateurs ainsi qu'à gérer leurs ressources humaines.

La Confédération Construction Wallonne assure, au niveau wallon, les missions générales de représentation et de défense des intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Le CAEP relais de communication auprès de ses membres (soutien, intervention financière)

L'IFAPME- Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises - a pour objectif principal de proposer, sur la base du principe de la formation en alternance. Deux types de parcours y sont possibles : l'apprentissage (à partir de 15 ans) et la formation de chef d'entreprise (à partir de 18 ans). L'IFAPME propose également une offre de formations continues sur l'ensemble de la Wallonie.

CEFORTEC est un centre de formation dédié aux techniques spéciales du bâtiment regroupant des installateurs en chauffage central.

Le cluster éco-construction asbl est un rassemblement dynamique d'entreprises regroupant plus de 186 entreprises expertes dans le secteur de l'éco-construction. En tant que cluster, l'asbl est reconnue par la Wallonie depuis 2007.

L'EMEC est l'Ecole des Managers des Entreprises de la Construction : organisme de formation dont il a pour mission principale la préparation des futurs managers à gérer efficacement leur entreprise de construction. L'EMEC propose également des formations courtes à destination des ouvriers, employés et dirigeants du secteur.

Le CEFORA est le centre de formation sectoriel qui a pour but la promotion de la formation et de l'emploi. Dans ce cadre, il organise chaque année des formations axées sur les besoins des entreprises.

Grandes étapes de réalisation prévues

1er semestre 2022 : Mise en place du cadrage avec le Centre Ifapme de l'action (intervenants - programme - communication)
2023 : Organisation d'une conférence.

Coûts estimé et mode de financement

Les coûts relatifs à la prise en charge à l'organisation de cette conférence seront supportés par les organisateurs.
Un soutien de l'InBw, de la CCW.
Coûts estimés : 1.500,00 eur.
Participation de l'ADL à hauteur de 200 eur.
Indicateurs :
Nombre de réunions préalables / Réunion collective oui/non / Nombre de participants.

3.4.1.2.1.4. Action n°4 - Présentation d'un outil visant à développer des projets collaboratifs via la mise à disposition d'un Fablab mobile (en lien avec le Repair café).

Description du projet

Le fablab est un espace aux diverses facettes. On y fabrique et on y répare beaucoup d'objets. Mais avant tout, on y fait du lien social. Le fablab est une fabrique de la société. Un lieu de rencontre et de cohabitation, un espace où les idées convergent autour du "faire". D'ailleurs, le terme de Fablab ne se satisfait d'aucune définition fixe. C'est avant tout un "makerspace", un lieu pour faire, pour apprendre à faire, pour partager autour du faire.
Son existence récente (moins de 20 ans) révolutionne l'approche de l'innovation et élargit le libre de droit et le partage en deçà du monde du logiciel.
Dans un objectif de promotion des métiers transversaux favorisant l'innovation et la coopération, l'ADL souhaite investiguer la possibilité de recourir aux services d'un Fablab mobile associant la convivialité d'un atelier à dimension humaine, avec la capacité d'accueillir des entreprises locales, des artisans et des startups. D'une étude d'opportunité au recours à des formules de leasing l'objectif de l'ADL est de juger de l'opportunité d'un tel outil sur son territoire.
La mise à disposition d'équipements, faciles à prendre en main par un public débutant, permettent à des professionnels plus exigeants de produire des éléments complexes et utiles à l'évolution de leur métier. Avec ses machines permettant la découverte de l'univers des makers dans un lieu fixe, ce type d'infrastructure est dimensionné pour permettre l'animation d'ateliers groupés en parallèle des usages individuels.
Et pourquoi pas, vers un fablab permanent pour tous...
L'idée est qu'au travers la mise en place d'une période de test, l'opportunité de customiser le dispositif afin qu'il réponde aux enjeux locaux devienne pérenne.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

En mettant à disposition des entrepreneurs locaux la capacité de produire des prototypes et des petites séries sur place. Ceci participe de manière directe à de la création d'activité économique et d'emploi :

- Création et animation de la communauté de "makers"
- Assurer le fonctionnement et la maintenance des lieux et des machines

Par ailleurs, en usage mixte entreprise et grand public, cet atelier permet la rencontre de milieux qui se connaissent parfois mal au sein d'une même zone géographique.

Public concerné

- Les entreprises au sens large (artisans, artistes, etc.)
- Les collectivités locales (Commune, GAL, etc.)
- Les associations (Centre culturel, Repair café)

Porteur du projet

L'ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

L'ADL joue un rôle d'initiateur afin de présenter la démarche et l'opportunité d'accueillir ce type de dispositif mobile sur le territoire.
Contact avec les entreprises, les autorités communales, publiques et les associations.
Etude de faisabilité.
Diffusion d'informations.
Promotion de l'outil lors de différents évènements.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :
Les entreprises locales au sens large, artisans, artistes en tant qu'utilisateurs potentiels (sponsors).
Makilab : Fablab témoin à Louvain-la-Neuve
Fab Lab en kit : opérateur privé fournisseur de fablab mobile
Animateurs du fablab (ingénieur industriel, markers)
PARTENAIRES PUBLICS :
La commune de Perwez : mise à disposition d'un espace public.
La Province du Brabant wallon : soutien financier
PARTENAIRES ASSOCIATIFS :
Le Centre culturel et les associations locales qui gravitent autour en tant qu'usagers, animateurs : ACRF, Action Vivre Ensemble, Repair together.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : Organisation d'une séance d'information sur le fablab / organisation d'une visite d'un fablab. Enquête visant à mesurer le potentiel intérêt.
2022 : recours à un système de fablab mobile et/ou leasing
2023 : vers l'acquisition d'un Fablab ?

Coûts estimé et mode de financement

Au niveau de la faisabilité les frais de fonctionnements sont estimés à +/- 500 eur (visite, séance d'information).
L'acquisition ou le leasing de ce type d'infrastructure mobile oscille entre 50.000 et 135.000 eur, dont le financement pourrait être partagé dans le cadre d'un partenariat public privé.
Indicateurs :
Nombre de réunions préalables / Réunion collective oui/non / Nombre de participants /
Fablab mobile installé fait / en cours / pas fait

3.4.1.2.1.5. Action n°5 - Présentation de leviers de transformation numériques pour le secteur de l'horeca (e-reputation).

Description du projet

Le secteur de la restauration représente +/- 30 opérateurs sur l'entité (soit 4.5% des entreprises assujetties).
La législation en France et en Italie oblige le restaurateur à mentionner si un plat contient des produits semi-finis ou congelés. Il est probable que ce type de législation arrivera prochainement dans notre pays.
Dans cette perspective, il est probable que des sites Internet répertorient les établissements utilisant uniquement des produits frais, bios, locaux ou de saison. Ce genre d'application est déjà disponible et couplée à une géolocalisation pour permettre au consommateur de savoir s'il existe un restaurant qui répond à ses attentes en termes de traçabilité de la nourriture près de chez lui.
L'e-reputation devient capitale pour les entreprises du secteur horeca. Les clients ne se rendent plus au restaurant, dans un bar sans avoir fait, à l'avance, la revue de "ce qu'on en dit" sur le net. même des sites de cartographie mettent à disposition les avis des clients en regard du plan ou de l'itinéraire pour se rendre dans un établissement.
Enfin, un autre pan des réseaux des systèmes de production concerne le travail de la main-d'œuvre en restauration. Les établissements vont opérer des stratégies managériales face à l'arrivée de la caisse enregistreuse intelligente en recourant aux flexi-jobs.
L'idée est de présenter aux chefs d'entreprises du secteur des pistes pour améliorer leur savoir-faire, leur fonctionnement et leur e-réputation au travers la mise en place d'une séance d'informations dédiée.

Il est indispensable de penser la création d'une entreprise du secteur de l'horeca non seulement dans son environnement réel, mais aussi dans son environnement virtuel.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Les objectifs sont d'apporter les clés en termes d'informations et de compétences à ce secteur particulièrement impacté par la COVID19.
En améliorant leur notoriété, les établissements pourront escompter une augmentation de leur chiffre d'affaires.
Le secteur horeca a encore un potentiel de développement dans Perwez avec des créations d'emplois à la clé.

Public concerné

Les opérateurs horeca locaux
Le centre IFAPME

Porteur du projet

L'ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

L'ADL aura un rôle de veille et de relais d'informations.
Définition du cadre de la séance d'informations (lieu, choix des intervenants...)
Communication et suivi.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :
Les acteurs horeca de l'entité (public cible)
Les organismes de formation, coachs, formateurs, community managers, animateurs, orateurs de la séance d'infos.
PARTENAIRES PUBLICS :
la Fédération horeca Namur Brabant wallon soutien, aiguillage dans le choix d'intervenants.
Le Forem : flexi-jobs.
PARTENAIRE ASSOCIATIF :
Le Centre Ifapme de Perwez accueille l'événement et anime une partie de la séance d'infos.

Grandes étapes de réalisation prévues

2022 : Mise en place du programme de la séance d'infos (lieu, intervenants, communication)
Tenue de la séance d'infos et évaluation.
2023 : Vers une seconde session...

Coûts estimé et mode de financement

Les frais relatifs à l'organisation d'une séance d'infos de ce type s'estiment à +/- 250 eur et seront pris en charge par l'ADL.
Indicateurs :
Nombre de réunions préalables / Réunion collective oui-non / Nombre de participants.

3.4.1.2.1.6. Action n°6 - Sensibiliser les entreprises à la réduction de consommation d'énergie (audits).

Description du projet

Dans une période de relance post COVID et dans une optique de développement durable, l'ADL souhaite accompagner ses commerces et entreprises dans la transition énergétique de leurs bâtiments.
En collaboration avec l'UCM, il s'agit de coordonner une opération visant à proposer :
- Une journée check-up chauffage des commerces (un expert rencontre 6 à 7 commerces sur la même journée pour faire le check-up chauffage et isolation des surfaces commerciales et leur donner des pistes d'améliorations).
- Un accompagnement des commerçants à la rénovation avec un check-up global, la rédaction d'un cahier des charges, des relectures de devis, un suivi des travaux.
Cette opération permet un coaching énergétique gratuit qui vise à soutenir la mise en œuvre de mesures d'économie énergétique concrètes dans le cadre de l'aménagement ou de la rénovation de bâtiments. Concrètement, les conseillers énergie de l'UCM proposent

un accompagnement gratuit à toutes les TPE et PME de la Région wallonne qui souhaitent mettre en place des mesures d'économie d'énergie. Ils peuvent vous conseiller sur toutes les thématiques énergétiques : groupes de froid, chauffage, isolation, eau chaude sanitaire, éclairage, énergies renouvelables, etc.

L'ADL entend coordonner une campagne de communication sur l'opération afin que les commerces de l'entité puissent profiter d'un check-up gratuit et personnalisé de vos infrastructures afin d'évaluer leurs performances. Outre un rapport détaillé, les conseillers énergie vous présenteront les services et les aides financières existants (primes, subsides et autres) vous permettant d'aller plus loin dans la démarche.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

L'objectif en termes de création d'activité économique et d'emploi est d'ordre indirect. Toutefois, il permettra aux bénéficiaires de diminuer leurs factures via un diagnostic détaillé des points d'amélioration et des postes à travailler en priorité afin de vous assurer un gain (énergétique et financier).

Par ailleurs, l'idée est de mettre en connection ce potentiel d'amélioration en recommandant des professionnels locaux en vue de mettre en application la "rénovation énergétique".

Cette opération pourrait même à tout le moins maintenir l'emploi local.

Public concerné

Les commerces de l'entité et les entreprises.
Le service UCM énergie

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

L'ADL aura un rôle de prise de contact et de coordination de l'opération (relais d'informations).

Définition du cadre (opérateur audits, timing, retours, communication).

Communication et suivi.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

UCM : les référents bas carbone UCM vous offrent gratuitement l'opportunité de dresser le bilan de votre activité et d'en évaluer le potentiel de transition environnementale. Les commerces locaux bénéficiaires des audits.

Les entreprises locales agissant dans le secteur de la "rénovation énergétique" en tant que prestataires de services.

PARTENAIRE PUBLIC :

La Commune de Perwez partenaire (relais communication)

PARTENAIRE ASSOCIATIF :

Le CAEP partenaire de l'opération (relais communication)

Grandes étapes de réalisation prévues

2022 : Mise en place de l'opération et de la communication.

Contact avec les entreprises et commerces concernés afin de les impliquer dans la démarche - coordination avec la cellule énergie UCM.

Tenue des audits et évaluation.

2023 : Vers la mise en place d'un achat groupé.

Coûts estimé et mode de financement

Les coûts relatifs à cette action seront essentiellement liés à la communication : +/- 250 eur.

Les audits dispensés par UCM sont entièrement gratuits.

Indicateurs :

Nombre de réunions préalables / Réunion collective oui/non / Nombre de participants / nombre d'audits.

3.4.1.2.1.7. Action n°7 - Mise en œuvre d'un plan d'action "0 déchet" (avec un axe sur les déchets alimentaires).

Description du projet

La Wallonie s'inscrit résolument dans une double logique de «zéro déchet» et d'économie circulaire, en renforçant, dès à présent et pour les années à venir, son soutien aux actions « zéro déchet » et aux mesures de prévention, tant pour les particuliers que pour les administrations, les entreprises et les pouvoirs locaux, qui doivent servir d'exemples.

L'engagement de la Commune de Perwez dans une dynamique Zéro Déchet fait rapidement apparaître le besoin d'engager les commerçants dans une démarche de réduction de leurs déchets via notamment l'organisation d'un Défi dédié. Par ailleurs, la constitution d'un Groupe de Travail est en cours dans le cadre de l'élaboration du PCDR.

Cette démarche est assez fastidieuse à mettre en place, car elle nécessite des moyens humains et un temps de préparation importants. Ici, l'ADL entend mobiliser l'ensemble des commerçants sur son territoire et de manière pérenne.

Ce Défi est envisagé comme une démarche volontaire visant à valoriser les commerçants qui mettent en place des actions concrètes au terme d'un diagnostic permettant d'identifier, avec chacun d'eux, des gestes de réduction des déchets adaptés à leur activité. A travers une action « Commerçants engagés », il s'agit aussi de créer du lien et des échanges entre les commerçants locaux et les citoyens actifs dans la dynamique « Zéro Déchet », de façon à initier ou renforcer des boucles vertueuses d'économie locale. Cette action est d'autant plus pertinente que les sacs en plastique à usage unique sont frappés d'interdiction en Wallonie depuis 2019, tant dans la grande distribution qu'auprès des petits commerces et que toute une série de produits à usage unique suivront le même chemin à l'horizon 2021.

L'ADL entend s'appuyer sur un réseau d'acteurs locaux et extra locaux en vue de faire de Perwez une Commune 0 déchet avec un focus sur les déchets alimentaires.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Engager les commerçants dans une démarche de réduction de leurs déchets.
Valoriser les commerçants qui mettent en place des actions concrètes.
Créer du lien et des échanges entre les commerçants locaux et les citoyens.

Public concerné

Les commerces de l'entité.

Porteur du projet

ADL de Perwez en collaboration avec la Commune.

Rôle de l'ADL

Coordonner la mise en place du plan au niveau des commerces engagés.
Prise de contact avec les commerçants, des organismes partenaires.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Inbw : gestion des déchets

Les commerçants engagés : ambassadeurs

Les commerçants à convaincre : public cible

PARTENAIRES PUBLICS :

La commune de Perwez engagée dans une démarche zéro déchet (communication, soutien financier dans le cadre du budget participatif)

La Région wallonne encadre la politique visant à réduire les déchets. Possibles appels à projets.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Zero waste Belgium : sensibilise, accompagne et rassemble les initiatives visant à construire une société zéro déchet et zéro gaspillage.

La CLDR, le Groupe de Travail et les citoyens engagés "0 déchet" : initiateurs de la démarche et ambassadeurs, force de proposition.

Espace environnement ASBL : conseils stratégiques aux territoires engagés (sensibilisation, recommandations, animation, etc.)

Grandes étapes de réalisation prévues

De 2021 à 2023, l'ADL initiera les étapes suivantes :

- Élaboration du projet de mobilisation des commerçants
- Mobilisation des commerçants par le diagnostic et la concertation

- Engagement des commerçants par l'application des gestes de réduction
- Valorisation des engagements des commerçants

Coûts estimé et mode de financement

Les coûts seront pris en charge dans le cadre du budget participatif communal. En ce qui concerne, les frais imputables à l'ADL, il s'agit essentiellement de frais de personnel et de fonctionnement. Ces frais sont couverts par les subventions.
Indicateurs :
Nombre de réunions préalables / Plan d'action existant oui-non / Nombre de participants / nombre de commerces engagés dans la démarche.

3.4.1.2.1.8. Action n°8 - Sensibiliser les particuliers à recourir aux entreprises locale en vue d'économiser l'énergie (isolation, aménagement intérieur, etc.).

Description du projet

Dans la lignée des actions précédentes, l'ADL souhaite dans une dynamique de circuits-courts mettre en avant les entreprises locales actives dans le secteur "économie d'énergie".
Pour réaliser des économies d'énergie et vivre dans un logement confortable, isoler et ventiler sont une priorité. Une maison bien isolée est une maison saine où il fait bon vivre.
Par la mise en place d'une action à destination des citoyens de l'entité et des communes voisines, l'ADL entend mettre en avant les professionnels locaux actifs dans la construction (auditeurs, isolation, certificateurs PEB, entreprise de construction générale, etc.)
En partenariat avec l'administration communale, le guichet énergie de Perwez, le projet intègre :
- une communication auprès du grand public sur l'intérêt à isoler,
- l'édition d'une brochure mettant en avant les acteurs économiques locaux actifs dans le secteur,
- une séance d'information publique afin de faire se rencontrer l'offre et la demande.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Les objectifs de l'action sont de mettre en lumière un secteur d'activité de l'entité. Ceci générera un soutien à l'économie locale et par là même, une augmentation de chiffre d'affaires.

Public concerné

Les entreprises du secteurs de la construction, les ingénieurs, auditeurs, certificateurs PEB de l'entité de Perwez.
Les citoyens désireux de mieux isoler, ventiler leurs bâtiments.

Porteur du projet

L'ADL en collaboration avec le service énergie communal et le Guichet énergie.

Rôle de l'ADL

Promouvoir le projet.
Informers les entreprises et les citoyens.
Participer à une réflexion commune avec les acteurs socio économiques perwéziens afin de déterminer des actions visant à promouvoir l'emploi local, à le développer et à le rendre accessible
Coordonner les partenaires.
Mettre en place un réseau de contacts commun.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRE PRIVÉ :
Les entreprises au sens large de conseil et du secteur de la construction.
PARTENAIRES PUBLICS :
La Commune de Perwez et son service énergie : mise à disposition de salle, communication et implication financière, relais communication.
Le Guichet Energie de Perwez : informe les citoyens sur les primes à la rénovation notamment.

Grandes étapes de réalisation prévues

2022 : Cadrage du projet avec les parties prenantes.
2023 : Mise en place d'un marché visant à réaliser une communication autour de l'événement et de l'édition d'une brochure. Coordination d'une réunion publique vers le mois de novembre.

Coûts estimé et mode de financement

Les coûts seront majoritairement pris en charge par la Commune et le Guichet Energie. Pour l'édition d'une brochure et la mise en place de la communication, l'ADL estime que cela représente un budget de +/- 5.000 eur.
L'ADL assumera la prise en charge d'un budget de 500 eur.
Indicateurs:
Nombre de réunions préalables /Réunion publique d'information oui/non / Nombre de participants / Edition d'une brochure spécifique oui-non.

3.4.1.2.1.9. Action n°9 - Actualisation du potentiel d'accueil en termes d'activités économiques incluant une évaluation et un accompagnement des besoins d'extension du PAE Préolia auprès des acteurs économiques.

Description du projet

En octobre 2019, les ministres de l'Aménagement du territoire Willy Borsus et de la Mobilité Philippe Henry annoncent l'abandon du dossier de contournement de Perwez, vieux de plusieurs années. Malgré les 3,8 millions d'euros déjà investis dans le projet notamment pour la création d'un pont, les ministres ont justifié ce choix par la volonté d'économiser la somme encore nécessaire à la finalisation (soit 6,7 millions d'euros) et de préserver des terres agricoles. Si le contournement était initialement prévu pour accompagner le développement du zoning de Perwez, il ne serait aujourd'hui pas utile, d'après les élus régionaux, de construire cette nouvelle route.
Une réflexion persiste sur un potentiel agrandissement du PAE Préolia et de Béolia et c'est à ce titre que l'ADL souhaite animer cette réflexion.
Courant 2021, une rencontre entre les parties prenantes sera planifiée entre InBW (gestionnaire du PAE), La Commune et l'ADL, afin d'étudier les pistes possibles de développement.
Les PAE de Perwez sont en saturation depuis quelques années et les porteurs de projets en recherches de bâtiments industriels, entrepôts sont aiguillés vers les communes voisines et l'InBW . L'ADL entend procéder à l'actualisation du potentiel restant au niveau des Parcs d'Activités Économiques. Il s'agit de réaliser un état des lieux du potentiel d'accueil en termes d'activités économiques mixte/industriel.
Cette actualisation sera réalisée par le biais d'une enquête visant à évaluer et accompagner les besoins des entreprises des PAE, des porteurs de projets en termes d'équipement, de modernisation et d'extension envisagés.
Par ailleurs, les besoins d'extension seront analysés dans le cadre d'un projet trans-communal piloté par la Province du Brabant wallon et coordonné par le GAL Culturalité, les Communes du GAL et Inbw, dans la lignée du contrat de développement territorial provincial. C'est dans cette réflexion que s'intègre le "New Point of Working" Croix-de-Hesbaye. La Province, Perwez, Ramillies, Jodoigne et Orp-Jauche ont entamé une réflexion pour développer des NPOW sur leur territoire. Il s'agit de disséminer l'emploi à proximité des zones résidentielles, d'y greffer des commerces de proximité, de densifier le réseau cyclable.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Les objectifs affichés sont de mesurer l'intérêt des entreprises existantes ou en recherche de foncier.
Ceci pourra à terme déboucher sur de la création d'activités, ou du développement d'activités existantes. Ainsi, des créations d'emplois sont envisageables.
Concernant le projet Croix de Hesbaye, il s'agit ici de mesurer l'attractivité des zones d'activités existantes et d'identifier de potentielles zones de développement, des "New Point of Working".
Les objectifs en termes de retombées économiques et de créations d'emploi sont à long terme, dans la mesure où il s'agit de déterminer les champs du possibles en vue d'y accueillir (développer) de l'activité économique.

Public concerné

Les entreprises des PAE Préolia et Béolia

Les porteurs de projets
La Commune de Perwez et les communes de l'est du BW (Jodoigne, Orp-Jauche et Ramillies, Hêlécine, Beauvechain et Incourt)
L'intercommunale du Brabant wallon (Inbw)
Les entreprises du PAE Béolia
Inbw
La Province du Bw
Le GAL Culturalité

Porteur du projet

L'ADL de Perwez en collaboration avec le GAL et les différents niveaux de pouvoir.

Rôle de l'ADL

Prendre connaissance des besoins, inquiétudes, problématiques des acteurs économiques des PAE au travers de la réalisation d'une enquête. Analyse et restitution auprès de l'administration communale et des autorités compétentes.
Mener une veille informative et un contact avec les parties prenantes.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Inbw : gestionnaire du PAE Préolia
Les entreprises des PAE et les porteurs de projets : public cible de l'enquête

PARTENAIRES PUBLICS :

La Commune de Perwez : oriente et participe au possible changement d'affectation au plan de secteur.

La Province du Brabant wallon : oriente le développement économique dans l'est du Brabant wallon vers une stratégie "good food" / Projet Croix de Hesbaye.

Les Communes de l'est du Brabant wallon donnent des orientations stratégiques au développement économique souhaité (NPow - Croix de Hesbaye)

La Direction de l'Équipement des parcs d'activités émet des avis techniques sur les projets et octroie des subventions pour l'acquisition et l'équipement d'infrastructures des parcs d'activité économique dans une optique de développement durable. Elle instruit les dossiers de reconnaissance des parcs d'activité et rédige les arrêtés de reconnaissance, préalable légal à l'octroi de subventions.

PARTENAIRE ASSOCIATIF :

Le GAL Culturalité sera associé à la mise en œuvre du projet Croix-de-Hesbaye.
Créajob, Goup One : SAACE(s) avec des porteurs de projets désireux de développer une activité économique.
Le CAEP représente ses membres.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : rédaction de l'enquête

Premier semestre 2022 : réalisation de l'enquête et analyse des résultats / restitution devant les parties prenantes.

Second semestre : Mise en œuvre d'une stratégie d'extension oui-non (suivi et promotion des implantations).

Coûts estimé et mode de financement

Cette action ne représente aucun frais de la part de l'ADL.

Indicateurs :

Enquête réalisée : oui-non

Nombre de participants à l'enquête

État des lieux existant oui-non

Surface disponible en m² et attribution au plan de secteur

Nombre de réunions

Nombre de partenaires-experts associés à la démarche

Projet "croix de Hesbaye" en cours-fait-abandonné

3.4.1.2.1.10. Action n°10 - Soutien à la création d'un hall commercial dans le PAE Préolia.

Description du projet

En 2017, le groupe Maniet a fait l'acquisition d'un terrain attenant à sa parcelle avec pour objectif d'y développer un complexe commercial disposant d'une surface de vente de plus de 2.500 m².

Ce projet était conditionné par l'extension du PAE, toutefois, le groupe maintient l'idée d'un potentiel développement de ce projet.

L'ADL dans son diagnostic de territoire fait état de la situation du mix commercial sur l'entité par secteurs :

- Achats alimentaires (Bassin de consommation Gembloux) en forte sous-offre
- Achats semi-courant légers (Bassin Wavre - Louvain-La-Neuve) en forte sous-offre
- Achat semi-courant lourds (Bassin Wavre - Louvain-La-Neuve) en sous-offre.

Il s'agit ici de faire le lien entre la situation existante en termes d'aménagement (Plan Communal d'Aménagement) de potentiel commercial afin d'orienter le projet du mieux possible. Les dimensions environnementales, de mobilité et d'emplois seront également à prendre en considération en vue du dépôt d'un Permis d'Implantation Commercial auprès de l'administration communale.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Soutenir un projet de développement commercial porteur d'activités et d'emplois. Sur base d'échanges avec le bureau d'études accompagnant le groupe Maniet, il s'agit d'un projet d'environ 2.500 m² de surface de ventes répartis en quatre cellules commerciales.

Si le projet venait à se confirmer, des créations d'emplois seraient à la clé.

Public concerné

Le groupe Maniet SA, porteur du projet
Le bureau d'étude, cabinet d'architecte auteur de projet
Les pouvoirs publics (Commune, Région wallonne)

Porteur du projet

Le bureau d'études désigné par Maniet SA

Rôle de l'ADL

L'ADL joue un rôle de conseil et de suivi concernant le dossier en amont de l'introduction du permis d'implantation commerciale et en aval.

Mise en relation de porteurs de projets potentiels avec le propriétaire.

Mise en relation avec les opérateurs de l'emploi locaux.

Promotion des enseignes installées et mise en réseau.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Le groupe Maniet SA porteur du projet : maître d'ouvrage

Le bureau d'étude désigné par Maniet SA : maître d'œuvre

PARTENAIRES PUBLICS :

La Commune de Perwez (service urbanisme, collègue) : compétent pour instruire la demande de PIC

La Région wallonne : le fonctionnaire des implantations commerciales, le fonctionnaire délégué.

PARTENAIRES ASSOCIATIF :

/

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : Rencontre du groupe Maniet luxur, représentants du collègue, accompagner le projet

Coûts estimé et mode de financement

2.500.000,00 eur sur fonds privés exclusivement.

Indicateurs :

Nombre de réunions préalables / Nombre de partenaires / Nombre de porteurs de projets relayés par l'ADL / PIC introduit oui-non.

3.4.1.2.1.11. Action n°11 - Soutien à la création d'un pôle d'activités artisanales dans le PAE de Thorembais-les-Béguines .

Description du projet

Le Parc d'Activités Economique de Béolia jouit d'une situation spécifique, il s'agit d'une zone d'activité économique industrielle au sens du plan de secteur régi par un règlement privé. Fortement influencé par la présence du groupe Pomuni Fresh et Vangoitsenhoven, tous deux respectivement fournisseurs de pomme de terre et transport le PAE est occupé par de petites entreprises au savoir-faire spécifique. Comme expliqué précédemment, les PAE sont au stade de saturation depuis quelques années, d'où la réflexion de soutenir la faisabilité de la création d'un pôle activités artisanales en lien avec le secteur agricole omniprésent sur le territoire communal. Un pôle d'activités artisanal a pour vocation à susciter, promouvoir et accompagner les projets des artisans et des petites entreprises dans un secteur d'activité ou dans un domaine spécifique. L'ADL, par son expérience et son réseau de partenaires, apporte une série d'expertises permettant d'apporter aux entreprises ou aux porteurs de projets une analyse des évolutions en cours en termes de technologie, de méthodes, de réglementation et de marché, et les outils opérationnels nécessaires à leur mise en œuvre. Sur base des entreprises actuellement localisées dans le PAE Béolia, des spécificités locales, il s'agit ici de réunir les takeholders en vue d'étudier les pistes de développement possibles.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Optimiser et étudier les pistes de développement possibles du PAE de Béolia en fonction du potentiel disponible et des réalités locales (tissu socio-économique, plan de secteur, etc.)

La mise en perspective de donner une typologie au PAE peut en outre être source d'attraction pour des porteurs de projets.

Public concerné

La Commune de Perwez et les communes de Jodoigne, Orp-Jauche et Ramillies

Les entreprises du PAE Béolia

Inbw

Porteurs de projets

Porteur du projet

L'ADL de Perwez en collaboration avec la Commune et Inbw.

Rôle de l'ADL

Réunir les parties prenantes afin de déterminer le potentiel existant et les pistes de développement potentielles.

Participer à l'orientation en terme d'occupation : vers un pôle d'activités artisanales.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Les occupants du PAE Béolia (signataires d'un règlement interne)

inBW : développement économique

Porteurs de projets potentiels

PARTENAIRES PUBLICS :

La commune de Perwez : oriente et participe au possible changement d'affectation au plan de secteur.

La Direction de l'Équipement des parcs d'activités émet des avis techniques sur les projets et octroie des subventions pour l'acquisition et l'équipement d'infrastructures des parcs d'activité économique dans une optique de développement durable. Elle instruit les dossiers de reconnaissance des parcs d'activité et rédige les arrêtés de reconnaissance, préalable légal à l'octroi de subventions.

PARTENAIRE ASSOCIATIF :

Créajob, Goup One : SAACE(s) avec des porteurs de projets désireux de développer une activité économique.

Le CAEP représente ses membres.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : Réunion des parties prenantes

2022 : État des lieux, règlement de la nouvelle zone.

2021-2023 : Suivi du projet si développement potentiel

Coûts estimé et mode de financement

Les coûts concernent les heures de travail consacrées à la mise en place de réunions de travail et à l'élaboration des dossiers.

Indicateurs :

Nombre de réunions préalables / Nombre de partenaire / Plan de secteur adapté oui-non / surface disponible pour accueillir de l'activité économique

3.4.1.2.2. Objectifs et actions à moyen terme (6 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé
1	Accompagner et augmenter la production et l'offre de biens et services circulaire et/ou collaboratifs au travers de 2 actions d'ici 2026. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE9 - FSE5 - OSE4 - OSE6 - OSE7 - OSE8 - OSP2 - ASP2 - OSCE4
2	Mise en place de deux actions d'ici 2026 intégrant la dimension Smart rural. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE1 - ASE13 - FSE3 - FSE11 - OSE7 - OSE8 - MSP1 - MSP2

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
1	Accompagner et communiquer sur les actions individuelles et collectives du plan d'action établi en partenariat avec Cap Innove.	1
2	Stimuler l'équipement des installations de production d'énergie locale et durable (chauffage publiques en chaudières biomasse / projets de biométhanisation).	1
3	Développement d'outils numériques de type "plateforme commerciale digitale" sur l'entité.	2
4	Association et promotion des dynamiques "Repair café" et "Fablab" dans une optique de partage intelligent de solutions intelligentes.	2

3.4.1.2.2.1. Action n°1 - Accompagner et communiquer sur les actions individuelles et collectives du plan d'action établi en partenariat avec Cap Innove.

Description du projet

Les objectifs de réduction des émissions de CO2 pour la Wallonie sont très volontaristes (-37% de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 2005) et toutes actions locales sont les bienvenues pour les atteindre.

Afin d'accompagner et augmenter la production et l'offre de biens et services circulaire et/ou collaboratifs, l'ADL dans la lignée de son partenariat avec Cap Innove, entend accompagner les entreprises qui souhaitent mettre en application le plan d'action qu'elles auront réceptionné dans le cadre de leur audit individuel.

De plus, il est envisagé des pistes de collaboration entre les entreprises en vue de mettre en place des dynamiques collaboratives et circulaires (voire des symbioses). A titre d'exemple, nous pourrions envisager les chaleurs résiduelles de la société Derbigum en vue de les valoriser localement. Ou encore, valoriser les déchets papiers, palettes auprès d'entreprises susceptibles de les utiliser dans un rayon proche.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Les objectifs visés sont de produire des biens et services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières, et des sources d'énergies non renouvelables.

En mettant en œuvre ce type de dynamiques, l'ADL entend contribuer à la création de nouvelles opportunités, activités issues de l'économie circulaire et collaborative. à termes, ces dynamiques partenariales pourraient déboucher sur des créations d'emplois.

Public concerné

Les entreprises de Perwez

Porteur du projet

ADL de Perwez en partenariat avec Cap Innove

Rôle de l'ADL

L'ADL jouera ici un rôle de coordination et de relais de communication sur les actions envisagées par les entreprises, que ce soit en interne, ou en collaboration avec d'autres entreprises.

Ceci permettra un suivi des audits réalisés et un monitoring des actions mises en œuvre.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Les entreprises de Perwez et exploitations agricoles, bénéficiaires des audits et actrices de "circularités".

Novallia et les dispositifs Easy'up : facilite et finance les projets innovants des TPE et des PME wallonnes. / Easy Green : permet aux TPE et PME de participer, via leurs investissements, à la transition énergétique et à la diminution des émissions de CO2.

PARTENAIRE PUBLIC :

La Commune de Perwez soutien logistique et communicationnel

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

CAEP relais concernant l'implication de ses membres autour de cette stratégie.

Cap innove propose aux entreprises de les aider gratuitement à déceler leur potentiel circulaire ainsi que des opportunités économiques liées et de cibler les actions envisageables à court, moyen et plus long terme en vue d'un accompagnement et/ou d'un financement

Grandes étapes de réalisation prévues

2023 - 2026 : suivi des actions mises en oeuvre par les entreprises et exploitations agricoles suite à l'audit réalisé par Cap innove.

Des actions de communication seront mises en place afin de promouvoir ces dynamiques.

Coûts estimé et mode de financement

5.000 eur : réalisation de capsules vidéo.

L'ADL entend participer à la conception de capsules vidéos mettant en avant les mises en pratiques issues des audits réalisés par Cap innove.

Ce budget sera en partie pris en charge par l'ADL.

Le CAEP pourra intervenir dans les frais de conception auprès de ses membres.

Indicateurs :

Nombre de réunions préalables / Nombre de partenaire / Nombre d'action individuelle-collective.

3.4.1.2.2.2. Action n°2 - Stimuler l'équipement des installations de production d'énergie locale et durable (chauffage publiques en chaudières biomasse / projets de biométhanisation).

Description du projet

Ce projet vise à stimuler, soutenir l'installation de dispositifs de production d'énergie locale et durable tels que des chaudières biomasse, ou des unités de biométhanisation.

Ces projets peuvent être d'initiative publique ou privée.

Citons au niveau public la volonté communale d'installer des chaudières biomasse dans des bâtiments publics tels que l'école d'Orbais ou l'église de Thorembais-les-Béguines. Ce projet pourrait également contribuer à soutenir et développer une filière de production biomasse sur Perwez sous forme de plaquettes bois et/ou miscanthus. Ce projet s'appuie sur une demande qui émane de la population et qui a été relayée au sein de réunions d'information villageoises et d'un groupe de travail dans le cadre de la réalisation du Programme Communal de Développement Rural en cours de rédaction.

Niveau privé, deux exploitations agricoles réfléchissent actuellement à s'équiper d'unités de biométhanisation. Une solution de production d'énergie renouvelable qui est reconnue au sein de l'Union Européen. Elle fait partie de la filière biomasse de type humide, à contrario de la biomasse sèche comme le bois.

Mener un projet d'installation et de production d'énergie locale et durable chaudière biomasse et/ou biométhanisation requiert beaucoup de compétences (agronomique, biochimique, énergétique, économique, de génie civile, de communication,...). Il est donc essentiel de bien se faire accompagner dans l'élaboration d'un projet. Il est indispensable de s'entourer de spécialistes ou de sociétés compétentes.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Les objectifs de réduction des émissions de CO2 fixés par la Région wallonne sont ambitieux (-37% de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 2005) et toutes actions locales sont les bienvenues pour les atteindre.

En soutenant ce type d'initiatives, les pouvoirs publics vont réduire leur dépendance aux énergies fossiles et stimuler les capacités des entreprises locales actives dans ce secteur.

En termes d'activité économique, il y a un enjeu à créer, soutenir une filière biomasse locale. Enfin, il y a aussi un enjeu visant à répliquer ce type d'installation sur le territoire.

Public concerné

L'administration communale de Perwez.
Les agriculteurs et entreprises spécialisées.

Porteur du projet

La Commune de Perwez et agriculteurs potentiels installateurs d'unités de biométhanisation.

Rôle de l'ADL

L'ADL joue ici un rôle visant à sensibiliser les élus sur la thématique (intérêt à s'affranchir des énergies fossiles, à soutenir des dynamiques partenariales locales) et à mettre en contact les agriculteurs porteurs de projets avec les organismes compétents. Des réunions seront ainsi planifiées en vue de présenter la faisabilité à mettre en place ce type de dispositifs et à communiquer dessus, cela en vue qu'ils se répercutent sur le territoire.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Les agriculteurs locaux potentiels fournisseurs/utilisateurs de biomasse locale.
Les entreprises spécialisées dans l'installation de ces types de dispositifs (bureau d'études, équipementiers et constructeurs).

Ex. COPEOS scrl, s'adresse ainsi aux écoles, communes, piscines, hôpitaux, maisons de repos ou entreprises qui souhaitent remplacer leur chaudière (gaz ou mazout) et leur propose un service complet (installation, maintenance et combustible vert).

PARTENAIRES PUBLICS :

La commune de Perwez, porteuse du projet

La Fondation rurale de Wallonie : accompagne et conseille.

La Province du Brabant wallon : possibilité d'aides au financement.

Le CPAR : laboratoire d'analyses et de services

La Région wallonne (Aides financières, accompagnement, permis) UREBA, AMURE, ADISA, chèques entreprises, etc.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Valbiom : stimule et facilite la concrétisation d'initiatives durables intégrant la production de biomasse et sa transformation en énergies et matériaux.

Edora : fédération des entreprises développant des produits et services tournés vers la transition énergétique.

Fabriques d'église : bénéficiaire potentiel du réseau de chaleur.

Grandes étapes de réalisation prévues

2020 : des réunions ont eu lieu entre la FRW, Valbiom 2 agriculteurs locaux et le conseiller énergie de la Commune afin d'aborder la complexité liée à l'implantation d'unité de biométhanisation

2021-2022 : suivi des dossiers des exploitants agricoles / faisabilité

Réunion avec le conseiller énergie et les autorités communales pour déterminer un calendrier visant à installer des chaudière biomasse au sein de possessions communales (église de TLB et école d'Orbais). Communication vers les agriculteurs locaux (fournisseurs de biomasse)

2023-2026 : suivi des dossiers des exploitants agricoles / plan financier - permis Installations de chaudières biomasse et contractualisation avec des agriculteurs locaux pour fournir de la biomasse locale.

Coûts estimé et mode de financement

20.000 à 50.000 eur par installation de chaudière biomasse

Possibilités de financement en développement rural ou autres subsides régionaux (60%)
L'investissement moyen pour la mise en place d'une unité de méthanisation s'élève entre 5.000 et 11.000 eur par kW. Des aides publiques sont accessibles au cas par cas.

Indicateurs :

Nombre de réunions préalables / Nombre de partenaire / projet biométhanisation (fait-en cours-pas fait) / projet biomasse (fait-en cours-pas fait) / nombre d'agriculteurs impliqués.

3.4.1.2.3. Action n°3 - Développement d'outils numériques de type "plateforme commerciale digitale" sur l'entité.

Description du projet

La crise du Covid-19 rappelle de manière brutale l'importance du numérique pour les commerces locaux. Dans le cadre du projet Digital Wallonia 4 Good, la Wallonie relance l'offre de formation à distance du programme Digital Commerce pour permettre aux commerçants de développer leur présence en ligne.

Outre la possibilité d'offrir aux commerçants wallons la possibilité de se former en ligne gratuitement à l'usage des réseaux sociaux et de l'e-commerce pour maintenir une activité économique en ces temps de confinement, les ADL wallonnes souhaitent aller plus loin. Les ADL ont relayé à l'attention des ministres de l'économie et des pouvoirs locaux une question relative à la mise en œuvre d'une base de données unique permettant d'alimenter et de développer une plateforme wallonne e-commerce. Ce projet ambitieux est le fruit d'une réflexion collective, les ADL disposent des meilleures bases de données à l'échelle de leur territoire. Ceci représente un potentiel à faire valoir au travers la mise en place d'outils numériques. Les ADL travaillent sur la possibilité d'intégrer des plateformes existantes offrant une souplesse aux commerçants.

A l'échelle de Perwez, la plateforme "Monboncoin" mérite d'être soutenue et développée en collaboration avec le GAL Je suis hesbignon et les ADL de Berloz, Waremmes et Villers-le-Bouillet

En parallèle, l'ADL maintient ses ateliers digitaux permettant d'assurer une visibilité sur les réseaux sociaux et de faire de la vente.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Les objectifs sont ici de permettre à nos commerces locaux de prendre la voie du digital afin de leur permettre de :

- Créer ou compléter un profil Google My Business, Facebook, Instagram, TikTok, etc.
- Utiliser les réseaux sociaux de façon professionnelle.
- Identifier les pièges à éviter lorsque l'on veut lancer un e-shop.

En intégrant cette dimension, l'objectif est de permettre de capter une nouvelle clientèle et d'accroître son chiffre d'affaires. Des emplois en lien avec le secteur du numérique pourraient être impacté (webdesigner, concepteurs, community manager, etc.)

Public concerné

Les commerces et entreprises locales.

Porteur du projet

ADL de Perwez.

Rôle de l'ADL

Veille informative.

Présentation de prestataires susceptibles de rencontrer un intérêt.

L'ADL aura un rôle d'implémentation à la solution Monboncoin et de dynamisation à l'échelle du territoire des opérateurs y participant.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Les développeurs web tels que Nearshop, Joyn, Wallonie en poche ou des formateurs du domaine digital : fournisseurs de solutions digitales.

Les commerçants : il est nécessaire qu'ils communiquent avec l'ADL et entre eux et qu'ils s'impliquent dans les projets et actions.

PARTENAIRES PUBLICS :

La Commune de Perwez La Commune : elle pourra apporter un soutien, notamment logistique, pour plusieurs actions.

Technofutur TIC est un « centre de compétence » labellisé, situé sur l'Aéropôle de Gosselies au Nord de Charleroi, pôle de formation, de veille et de sensibilisation, s'inscrivant dans une logique de développement, pour répondre aux besoins exprimés par les entreprises notamment.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Le GAL Culturalité / je suis hesbignon et ADLs : partenaires et porteurs du projet Monboncoin.

Le CAEP ASBL : en tant que soutien à la promotion de la plateforme/outils auprès de ses membres

Grandes étapes de réalisation prévues

2022 : Evaluation de la plateforme Monboncoin

Positionnement de la région sur la mise en place d'une plateforme digitale à l'attention des commerces wallons.

2023-2026 : Suivi et Upgrade de la plateforme Monboncoin.

Coûts estimé et mode de financement

Le développement d'une plateforme avait fait l'objet d'un chiffrage en 2019 : +/-30.000 eur.

Dans une optique de mutualisation, il est difficile de se projeter sur un budget.

L'ADL consacre du temps de travail mis à disposition des projets sur son territoire. Une action de promotion du dispositif Monboncoin pourra être soutenue par l'ADL sur fonds propres à hauteur de 500 eur.

Indicateurs :

Nombre de plateforme / Taux d'utilisation (téléchargements de l'application) / Nombre de commerces-entreprises y adhérant.

3.4.1.2.2.4. Action n°4 - Association et promotion des dynamiques "Repair café" et "Fablab" dans une optique de partage intelligent de solutions intelligentes.

Description du projet

Nous vivons dans une société de consommation qui nous pousse à acheter du neuf. Dès qu'un objet s'abîme ou se casse, on le jette pour en acheter un nouveau, alors qu'une simple réparation pourrait suffire. Si nous apprenions à réparer, les objets remis en état pourraient être réutilisés. Certaines initiatives existent déjà !

L'existence du Repair café à Perwez depuis 2020 concrétise une avancée. Par ailleurs, l'ADL souhaite s'appuyer sur le potentiel local et les périodes de mise en place et de testing du Fab Lab. Ceci permettra de se positionner sur une éventuelle mise en relation de ces dynamiques.

Ces nouveaux concepts de partage intelligent techniques et technologiques sont à prendre en considération. Cela répond à une demande du tissu associatif, de citoyens. En revanche, il faut bel et bien initier les mises en relations des forces vives souhaitant bénéficier de telles infrastructures.

A titre d'exemple, les citoyens à l'origine du Repair café, en collaboration avec le centre culturel de Perwez ont pu bénéficier de mise à disposition d'une salle communale via le relais de l'ADL. La crise sanitaire n'a pas permis de pouvoir mettre en avant cette dynamique, toutefois, nous sommes conscients du potentiel créatif que peut générer ce type d'espace.

En aval de l'étude du potentiel à accueillir un Fab Lab sur l'entité, il s'agira aussi de se faire connaître ces initiatives citoyennes, associatives et entrepreneuriales.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Les Repair café, Fab Lab sont de véritables lieux collaboratifs avec pour leitmotiv : le partage de compétences et de savoir-faire pour créer / donner une seconde vie à nos objets.

Ces lieux nécessitent des compétences et des outils techniques et technologiques. Ces besoins peuvent créer de l'activité économique locale et mobiliser des compétences humaines (ingénieurs industriels, informaticiens, formateurs, etc).

A terme, si ces dispositifs rencontrent un succès, ils pourraient générer de l'emploi.

Public concerné

Les membres du Repair café Perwez.
Les entreprises locales et makers locaux.

Porteur du projet

L'ADL en collaboration avec le Repair café.

Rôle de l'ADL

L'ADL joue un rôle de coordination et de promotion des dispositifs existants (Repair café, Fab Lab) et assure une dynamique partenariale en faisant se côtoyer un réseau d'acteurs locaux concernés : les entreprises, les autorités communales, publiques et les associations.

Diffusion d'informations.

Promotion de(s) l'outil(s) lors de différents évènements.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Entreprises, et public de makers (entreprises, citoyens)

PARTENAIRES PUBLICS :

La Commune de Perwez : soutien communication, mise à disposition de locaux

La Province du BW : appel à projet potentiel.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Le Centre Culturel : Animations ponctuelles (ateliers déclics)

Le GAL - le CAEP : Relais dans réseaux respectifs (mobilisation d'acteurs).

ACRF - Femmes en milieu rural dont l'objectif est de promouvoir une qualité de vie, l'épanouissement des femmes ainsi que le développement global et intégré de l'espace rural, dans un souci de justice et de solidarité, en lien avec une référence chrétienne ouverte et dans le respect de pratiques démocratiques.

Repair Together est une association d'économie sociale et solidaire, d'aide et de soutien aux initiatives locales pour mobiliser à l'utilisation durable des ressources. Son objectif est de mutualiser les moyens nécessaires à la création et la gestion des "Repair Cafés" de Belgique, à Bruxelles et en Wallonie.

Action Vivre Ensemble dont la mission est de promouvoir la solidarité, la réduction des inégalités et la lutte contre la pauvreté en soutenant des initiatives locales ou régionales qui agissent contre l'exclusion, l'injustice et la pauvreté et qui encouragent la participation active des personnes concernées.

Grandes étapes de réalisation prévues

2023 - 2026 : Suivi, communication et mise en place d'ateliers, séances d'infos pour animer promouvoir les dispositifs en place ou en cours de test.

Coûts estimé et mode de financement

Ces actions de mise en réseaux, de mise en place d'ateliers/séances d'infos représente un coût pris en charge par l'ADL : +/- 1.500 eur.

Indicateurs :

Nombre d'actions de communications mises en œuvres / Nombre de participants / Nombre de partenaires / Action(s) mise(s) en œuvre.

3.4.1.2.3. Objectifs et actions à long terme (10 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé
----	----------

- 1 Opérer un suivi de la stratégie "Économie circulaire" mise en place avec Cap Innove par la mise en place de 2 actions d'ici 2027.
Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1)
ASE11 - OSE4 - OSE7 - MSE6 - ASCE2 - ASCE9 - FSCE3 - OSE2 - OSE3
- 2 Accompagner la mise en place de deux projets collaboratifs d'ici 2027.
Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1)
ASE1 - ASE6 - ASE9 - ASE11 - FSE5 - FSE8 - FSE9 - FSE10 - OSE2 - OSE4 - OSS3 - MSCE6

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
1	Mise en place d'un monitoring des entreprises ayant suivi le processus d'économie circulaire mené par l'ADL en collaboration avec Cap Innove.	1
2	Création d'une filière biomasse locale alimentant notamment les infrastructures publiques équipées en chaudières biomasse.	1
3	Organisation d'une réflexion quant à l'opportunité de créer une fonction de Park manager.	2
4	Accompagnement de la mise en œuvre de la construction d'un atelier rural.	2

3.4.1.2.3.1. Action n°1 - Mise en place d'un monitoring des entreprises ayant suivi le processus d'économie circulaire mené par l'ADL en collaboration avec Cap Innove.

Description du projet

L'économie circulaire émerge comme un modèle particulièrement pertinent pour faire évoluer notre système économique. En effet, elle a pour objectif de produire des biens et services de manière durable, en diminuant la consommation et le gaspillage des ressources, la production des déchets et en régénérant les écosystèmes naturels. Ses grands principes reposent sur : l'écoconception, la symbiose industrielle, l'économie de la fonctionnalité, le réemploi, la réutilisation, le reconditionnement et le recyclage. Dans la foulée des séances d'infos, audits individuels et restitution collective auprès des acteurs économiques de l'entité engagés dans une stratégie "bas carbone", économie circulaire, l'ADL en collaboration avec Cap Innove s'attache à réaliser un monitoring. Ce qui a été fait - ce qui est en cours - ce qui n'a pas été fait. En assurant un suivi de l'action sur le long terme, l'ADL veut donner un dynamisme et être source de motivation auprès de ses opérateurs économiques.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Favoriser une relance durable de l'économie ;
Créer des emplois locaux non délocalisables ;
Diminuer l'impact des activités économiques sur l'environnement ;
Réduire la dépendance de la Région en matière d'approvisionnement en matières premières et énergie ;
Augmenter l'attractivité du territoire grâce à une stimulation de l'innovation, du soutien des activités économiques et de la commande publique vers davantage de circularité.

Public concerné

Les entreprises et exploitations agricoles ayant bénéficié d'un accompagnement de la part de Cap Innove et l'ADL (audit).

Porteur du projet

ADL de Perwez en collaboration avec Cap Innove.

Rôle de l'ADL

Réaliser le monitoring des actions entreprises en individuel ou en collaboration auprès des acteurs engagés dans des audits et plans d'actions "0 carbone", économie circulaire. Assurer la communication des actions mises en œuvre.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Les entreprises des Parcs d'Activités Économiques et les exploitations agricoles pourront bénéficier d'audits individuels et ainsi bénéficier d'un avantage concurrentiel durable.

Novallia et les dispositifs Easy'up : facilite et finance les projets innovants des TPE et des PME wallonnes. / Easy Green : permet aux TPE et PME de participer, via leurs investissements, à la transition énergétique et à la diminution des émissions de CO2. Des bureaux d'études et entreprises agréées par la RW (chèques entreprises).

PARTENAIRES PUBLICS :

La Commune de Perwez soutien au niveau de la communication.

La Région wallonne avec le dispositif chèques entreprises.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

CAEP relais concernant l'implication de ses membres autour de cette stratégie.

Cap Innove propose aux entreprises de les aider gratuitement à déceler leur potentiel circulaire ainsi que des opportunités économiques liées et de cibler les actions envisageables à court, moyen et plus long terme en vue d'un accompagnement et/ou d'un financement.

Grandes étapes de réalisation prévues

2023-2027 : Communication sur le(s) plan(s) d'action(s) et suivi.

Coûts estimé et mode de financement

Ces actions ne représentent pas de coût en termes d'investissements.

Des frais de fonctionnement pourront être mis en œuvre afin d'assurer une communication efficace des actions menées : +/- 1.500 eur.

Indicateurs :

Nombre de projet individuel-collectif / Nombre d'entreprises impliquées / Nombre de partenaires-experts associés en cours - terminé.

3.4.1.2.3.2. Action n°2 - Création d'une filière biomasse locale alimentant notamment les infrastructures publiques équipées en chaudières biomasse.

Description du projet

La Wallonie regorge de ressources en biomasse. De la betterave aux céréales en passant par le chanvre, le colza, le bois et les déchets organiques, ces ressources durables et locales offrent des applications énergétiques intéressantes qui permettent à la Wallonie de s'affranchir des produits pétroliers : production de chaleur, de biogaz, d'électricité ou même en termes de mobilité. Depuis 2003, la biomasse est la première source d'énergie renouvelable. Aujourd'hui, en Wallonie, près de 40% de l'électricité renouvelable et plus de 95% de la chaleur renouvelable sont produites à partir de la biomasse.

Il s'agit d'une véritable opportunité de marché à saisir pour les opérateurs du monde agricole et économique. Pour cela, il faut une approche holistique en s'appuyant sur des "exutoires" consommateurs de biomasse.

Cette action entre en lien avec la fiche-projet n°33 visant à installer des dispositifs utilisateurs de biomasse (chaudière, biométhanisation).

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

L'économie biobasée, ce sont de nombreuses opportunités économiques et environnementales pour la Wallonie : diversifier et stabiliser l'agriculture et la filière bois ; relocaliser des entreprises compétitives ; répondre aux défis environnementaux et aux attentes sociétales ; créer et stabiliser l'emploi.

Localiser une filière d'approvisionnement en biomasse locale en vue d'approvisionner des dispositifs consommateurs de biomasse.

Il s'agit d'une source potentielle de diversification de revenus au niveau des agriculteurs, dans un contexte où le mix énergétique est en plein essor.

Développement d'une filière biomasse locale miscanthus ou plaquettes bois.
Des activités annexes pourraient voir le jour (stockage, séchage, transport, transformation).

Public concerné

Les agriculteurs de l'entité
Les pouvoirs publics locaux ayant installé des chaudières biomasse.
Les unités de biométhanisation à proximité
Les entreprises spécialisées dans le stockage, séchage, transport.

Porteur du projet

Ce projet est porté par travail collectif entre l'ADL, Valbiom, Commune de Perwez et la FRW.

Rôle de l'ADL

Assurer une coordination de la réflexion tout en mettant en relation les pouvoirs publics locaux avec les porteurs de projets. Elle informe et accompagne l'indépendant ou le porteur de projet et l'oriente vers les organismes ou personnes ressources adéquates.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :
Les agriculteurs locaux
Les entreprises travaillant dans l'installation de dispositif de chauffage, biogaz à partir de biomasse / tiers-investisseurs.
Les banques et organismes financiers (conditions de financement, crédit)
PARTENAIRES PUBLICS :
La Commune de Perwez
La Fondation Rurale de Wallonie
Le cluster TWEED est un réseau d'entreprises qui rassemble des acteurs actifs dans la branche d'activité énergie durable, tous secteurs confondus (biomasse, chaleur verte, efficacité énergétique, éolien, hydrogène, photovoltaïque, réseaux de chaleur, smartgrids, stockage, ...).
PARTENAIRE ASSOCIATIF :
Valbiom stimule et accompagne les initiatives de valorisation non alimentaire de la biomasse.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021-2025 : lors de rencontres formelles et informelles avec les agriculteurs locaux, l'ADL prend le pouls sur le potentiel valorisable sur le territoire.
Il s'agit de faire le lien avec d'éventuelles installations chauffage communales.

Coûts estimé et mode de financement

Il s'agit de temps de travail à consacrer dans l'organisation de rencontres et réunions de travail.
Une séance d'information collective pourrait être planifiée et prise en charge par l'ADL +/- 250 eur.
Indicateurs :
Nombre de réunion préalable / Nombre d'opérateurs locaux - experts présents / installations locales biomasse alimentée localement oui-non / Développement d'une filière locale biomasse miscanthus ou plaquettes bois oui-non.

3.4.1.2.3.3. Action n°3 - Organisation d'une réflexion quant à l'opportunité de créer une fonction de Park manager.

Description du projet

A ce jour, les gestionnaires de parc d'activités souhaitent innover et améliorer leur « orientation client » afin de développer une offre de services attractive qui rencontre les exigences du secteur entrepreneurial.
Diverses démarches organiques sont en cours d'implémentation. Il s'agit de renforcer et d'organiser le développement de ces nouveaux services et d'augmenter l'expérience client. Cet axe est un des axes forts du nouveau plan stratégique car il participe à répondre à l'enjeu de la transition du modèle économique.

Outre le fait d'offrir bien plus que des hectares, en proposant un accompagnement aux démarches administratives pour faciliter l'implantation des activités économiques (dossiers de subsides, d'expansion économique, simplification des contacts avec les impétrants, ...) et des services d'aide à la décision en matière économique, logistique, territoriale.

Il s'agit de réunir des représentants d'in BW afin d'avoir leur vision sur le développement de la fonction de « manager de parc » pour répondre spécifiquement aux besoins et demandes des entreprises des parcs d'activités économiques.

Cette fonction pourrait être mutualisée à l'échelle de différents parcs de l'est du Brabant wallon.

En tant que Park Manager, le principal défi est de coordonner le montage de tout dossier lié à l'implantation dans les parcs d'activités économiques et bâtiments. Il s'agit d'une position charnière au centre de nombreuses interactions en interne et en externe dans la mesure où il faut assurer le lien entre les entreprises et les divers intervenants des projets.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Faire le lien entre porteurs de projets et opérateurs locaux pour proposer la meilleure solution d'implantation dans les parcs d'activités économiques, adaptée aux demandes entrant tant dans l'intérêt public que dans celui du gestionnaire du PAE.

Coordonner les démarches jusqu'à l'installation de l'entreprise.

Collecter, structurer et partager de manière opérationnelle l'information.

Public concerné

Les porteurs de projets et les entreprises localisées au sein de PAE.

Porteur du projet

L'ADL de Perwez en collaboration avec in BW et les PAE de l'est du BW.

Rôle de l'ADL

L'ADL dans le cadre de ses relations partenariales avec in BW, initiera la réflexion sur la possibilité de développer la fonction de "park manager" au sein du PAE de Perwez. Par ailleurs des rencontres avec des communes voisines pourraient permettre de mutualiser ce type de fonction à l'échelle de l'est du Brabant wallon.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

in BW : gestionnaire et potentiel employeur de ce nouveau profil de fonction.

CCIBW : contractualise la fonction du "Park manager" via le groupement d'employeur.

PARTENAIRES PUBLICS :

Les Communes de l'est du BW : partage d'un ou plusieurs Park managers.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

CAEP - Wal'nBusiness associations d'entreprise porteuses d'intérêt.

Grandes étapes de réalisation prévues

2023-2027 : Organisation de rencontres bilatérales entre in BW et la Commune (opportunité)

Rencontres multilatérales avec les communes de Jodoigne, Perwez et Hélécinne pour mutualiser la fonction.

Coûts estimé et mode de financement

Aucun frais n'est associé.

Si le recrutement a lieu, les frais de personnel seront pris à la charge d'in BW.

Indicateurs :

Réunion avec InBW et partenaires potentiels / Fiche de poste éditée oui-non /

Recrutement fait oui-non.

3.4.1.2.3.4. Action n°4 - Accompagnement de la mise en œuvre de la construction d'un atelier rural.

Description du projet

Ce projet a pour objectif de construire un atelier rural afin de pouvoir offrir une surface d'accueil pour des artisans et entrepreneurs perwézien. Cet atelier pourrait aussi proposer des espaces et/ou services partagés (salles de réunions, cuisine collective, secrétariat, véhicules, matériel, formations, ...). Il pourrait aussi être mis à profit pour soutenir et développer les circuits courts.

Les statistiques wallonnes montrent un réel dynamisme du nombre d'indépendants et de petites PME qui commencent à constituer un véritable tissu de développement économique et d'emplois locaux. De telles activités ayant l'avantage de pouvoir continuer à s'ancrer localement. Avec un atelier rural, Perwez pourrait ainsi disposer d'un outil adapté à son identité rurale pour soutenir la création et le développement d'activités et d'emplois locaux qui sont trop petites que pour pouvoir accéder à l'offre foncière des parcs d'activité économique.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Garantir une diversité de services.

Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces.

Public concerné

Les producteurs et agriculteurs de l'entité.

Les porteurs de projets.

Porteur du projet

Commune de Perwez

Rôle de l'ADL

Dans le cadre du suivi de l'opération de développement rural, l'ADL œuvre à l'intégration de dimensions économique et touristique aux projets issus des réflexions de la Commission Locale de Développement Rural.

- Évaluer les besoins;
- Soutenir, initier, évaluer et relayer des initiatives répondant aux besoins des entreprises;
- Mettre en relation des entreprises ayant des besoins communs;
- Mise en adéquation des besoins des entreprises et des possibilités/opportunités des services communaux, des structures supra-communales (IBW, Région,...).

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Auteurs de projets, entreprises générales en tant que maîtres d'ouvrages.

L'InBW : faire la promotion de la démarche.

PARTENAIRES PUBLICS :

La Commune de Perwez : Maître d'œuvre mettre en œuvre les marchés destinés à construire des équipements et des infrastructures.

Direction du Développement rural - Province du Brabant wallon : pouvoirs subsidiant.

La FRW : mise en œuvre de l'ODR.

Les citoyens et la CLDR : avis consultatifs.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Le CAEP : Relais des besoins des entreprises et soutien aux réponses données

l'IFAPME : l'intégration au tissu économique local

Grandes étapes de réalisation prévues

2022 : approbation du PCDR par le gouvernement wallon.

2023-2027 : travail en collaboration avec la CLRD, FRW, Commune pour la mise en œuvre de la fiche-projet.

Contribution à la rédaction du cahier spécial des charges.

Mise en réseau des porteurs de projets potentiels et faire le lien avec les exploitants agricoles locaux.

Coûts estimé et mode de financement

Plus de 400.000€

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) : oui (Construction = 60% et max 510.000€. Acquisition terrain bâti = 60% et max 300.000€. Acquisition terrain nu = 60% et max 150.000€. Aménagement des abords en espace de convivialité ou dédiés à la biodiversité = 80% et max 400.000€. Aménagement des abords en parking = 60% et max 300.000€).

Indicateurs :

Collaboration à la réalisation d'une convention locative avec l'AC oui-non / Accueil des porteurs de projets / Nombre de partenaires.

3.4.1.3. Priorité 3

3 Exploiter les potentialités locales comme levier de développement

3.4.1.3.1. Objectifs et actions à court terme (3 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé
1	Faire des savoir-faire artisanaux locaux des atouts pour le territoire avec la mise en œuvre de 2 actions d'ici 2023. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE9 - ASE11 - FSE6 - OSE3 - OSE4 - OSE9 - ASCT11 - ASCT12 - OSCT2 - OSCT5
2	Valoriser le patrimoine local architectural, naturel, culturel et paysager par la mise en œuvre de 3 actions d'ici 2023 afin de faire-valoir le potentiel de l'entité. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE11 - ASS2 - ASCT5 - ASCT11 - ASCT13 - OSCT4 - OSCT5 - OSCE5 - MSE4
3	Développement d'une offre touristique de niche via l'organisation via 2 actions d'ici 2023. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) FSE3 - ASCT5 - ASCT7 - FSCT3 - OSCT2 - OSCT4 - OSCT5 - MSCT2 - OSP3
4	Concrétiser des initiatives de créations d'activités agricoles et de promotion des produits du terroir par la mise en place de 2 actions d'ici 2023. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) FSE2 - ASE11 - ASCT12 - ASCE7 - ASCE9 - OSE5 - OSE9
5	Accompagner trois projets d'installations au sein de possessions communales d'ici 2023. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE3 - ASE10 - FSE2 - FSE4 - ASS3 - FSS3 - FSS- MSS1 - FSCE5 - OSCE1
6	Soutenir les projets de collectifs d'artistes via 3 actions d'ici 2023. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASCT2 - ASCT3 - ASCT4 - ASCT7 - ASCT14 - FSCT2 - FSCT6 - MSCT1

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
1	Mise en œuvre d'un "label" artisan afin de soutenir l'artisanat et le savoir-faire local.	1
2	Organiser une réunion de rencontre des opérateurs de la mode dans un objectif de valorisation.	1
3	Organisation d'événements mettant en avant le savoir-faire local (artisans, métiers de bouche) au sein d'un élément patrimonial symbolique et lors d'événements locaux.	2
4	Promotion de pratiques visant à favoriser l'implantation d'infrastructure végétale.	2

5	Réflexion sur le développement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux.	2
6	Organisation d'une table-ronde des opérateurs de la filière équestre à l'échelle locale.	3
7	Participation à la création de nouveaux sentier en vue de compléter le maillage mode de déplacements doux (pédestre, cyclable, équestre).	3
8	Suivi du processus de concession de service public pour le bâtiment de l'ancienne gare" dans un objectif de mise en avant des produits locaux.	4
9	Mutualisation des opérateurs de la filière viti-vinicole et oenotouristique.	4
10	Réflexion sur le potentiel du marché hebdomadaire du samedi et de sa dynamisation.	5
11	Construire et accompagner la mise en location d'un espace dédié aux accueillantes (secteur enfance) au sein du presbytère.	5
12	Accompagner et dynamiser les projets de maraîchage sur l'entité.	5
13	Réflexion sur le potentiel "résidence d'artistes" en concertation avec les opérateurs culturels.	6
14	Soutenir le parcours "Les arts d'Orbais" dans l'amélioration qualitative de l'événement.	6
15	Action de sensibilisation sur la professionnalisation des prestations (smart, rpi, indépendant).	6

3.4.1.3.1.1. Action n°1 - Mise en œuvre d'un "label" artisan afin de soutenir l'artisanat et le savoir-faire local.

Description du projet

L'entité de Perwez regorge de richesses, que ce soit par ses producteurs locaux et par le savoir-faire de ses artisans. Désormais, ces richesses vont pouvoir être clairement identifiées via la mise en place d'un logo, label spécifique : "Créé à Perwez". L'Agence de Développement Local de Perwez souhaite mettre en place un véritable travail collaboratif avec les acteurs locaux. L'ADL a déjà mis ces nombreuses richesses en évidence : Wallonie Bienvenue (3 éditions), petits déjeuners locaux, marchés du terroir, ou encore la brochure "Perwez gourmets gourmands", la carte des producteurs de Hesbaye en collaboration avec le GAL Culturalité, etc.

Cette fois, nous franchissons encore un cap supplémentaire avec la mise en place d'une charte d'engagement et graphique avec une déclinaison de visuels, réalisation d'un logo, etc. s'appuyant sur une identité collective forte. Il s'agit de mettre en avant les artisans et producteurs locaux : Produits de bouches, boissons, produits transformés, créations artisanales pourront bénéficier de ce label.

L'objectif est que les acteurs locaux disposent désormais d'une façon de tirer leur épingle du jeu en se démarquant alors que la population pourra, d'un simple coup d'œil, reconnaître ces productions locales.

Grâce à une page Facebook, l'ADL va successivement présenter tous ces acteurs locaux dont le savoir-faire est indéniable. Via le site internet de l'Agence (www.adl-perwez.be), tous les produits seront listés. Jour après jour, les productions locales vont donc voir leur notoriété augmenter notamment au niveau des points de ventes locaux. Enfin, l'ADL propose aux artisans de les accompagner dans leurs démarches administratives et dans la rédaction du dossier de reconnaissance en tant qu'artisan au niveau du Service Public Fédéral Economie, afin de bénéficier du label.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Valoriser le savoir-faire local, assurer une visibilité des artisans et producteurs et les accompagner dans leurs démarches administratives et dans la rédaction du dossier de reconnaissance "Artisanat certifié" du SPF Economie.
Créer de nouveaux débouchés commerciaux.

Public concerné

Les artisans, producteurs, artistes locaux.
Les habitants et consommateurs locaux et distributeurs.

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

Conception d'une charte intégrant un engagement "moral" et charte graphique afin de décliner le label chez l'artisan et dans les points de ventes locaux.
Communiquer sur le label.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS

Les artisans, producteurs, artistes locaux vecteurs de savoir-faire et d'identité locale.

PARTENAIRES PUBLICS

La Commune de Perwez : promotion de la démarche
La Province du Brabant wallon : soutien financier
La Maison du tourisme du Bw : relais de communication
Le SPF Economie : labellisation "Artisanat certifié"

PARTENAIRE ASSOCIATIF

Le CAEP ASBL : diffusion d'infos dans le réseau

Grandes étapes de réalisation prévues

2021-2022 : Rédaction de la charte / Création des visuels
Répondre à l'appel à projet provincial et communiquer auprès du public cible.
Impression et placement des visuels et ses déclinaisons.

Coûts estimé et mode de financement

L'ADL participe à hauteur de 2.500 eur dans la déclinaison de la charte (frais d'impression et placement).
Un budget complémentaire sera sollicité au niveau de la Province et/ou de la commune de Perwez : +/- 5.000 eur.
Province du Brabant wallon : 13.500 eur.
Indicateurs :
Nombre de réunions préalables / Nombre d'opérateurs concernés / création du visuel-chartre / Nombre de communications / Nombre d'artisans engagés dans le "label" ADL / Évolution de la labellisation "artisanat certifié".

3.4.1.3.1.2. Action n°2 - Organiser une réunion de rencontre des opérateurs de la mode dans un objectif de valorisation.

Description du projet

Pour faire face à la concurrence internationale croissante, le secteur des industries textiles s'oriente de plus en plus vers des produits à haute valeur ajoutée comme les textiles techniques (pour l'agriculture, la construction mais aussi l'automobile, la santé, etc.) et le textile d'intérieur tout en marquant un intérêt croissant pour l'environnement et la production de nouveaux produits avec une meilleure efficacité énergétique.
Depuis peu Perwez est devenue une commune qui accueille des professionnels du secteur de la mode avec pas moins de trois stylistes, la présence de 11 enseignes, une centrale de la marque "Anne-Sophie" et le centre Ifapme de Perwez qui depuis peu dispense des formations "couturier, retoucheur, textile".
De plus, l'ADL a participé à l'organisation de la Soirée Mode & Beauté le vendredi 09 novembre 2018 au Perwez. Une grande réussite, en termes de fréquentation mais aussi en ce qui concerne les retours positifs reçus par les commerces participants.

L'ADL entend mettre à profit ce potentiel en organisant une réunion thématique des opérateurs actifs dans le secteur de la mode.

L'évolution de la profession, le lien avec les matières bio basées sont des enjeux sur lesquels l'ADL souhaite avoir l'avis des opérateurs actifs dans le domaine.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Le premier objectif est de faire prendre conscience aux opérateurs présents du potentiel. De déterminer des pistes de collaboration et de valorisation (formation, mise en place d'événements).

Informers les acteurs du développement de nouveaux marchés.

Promouvoir un secteur dont les débouché(s) métier(s) sont :

- Entreprises industrielles ou artisanales, commerces
- Couturier, tailleur
- Atelier de confection indépendant ou lié à un magasin de prêt-à-porter/textile d'ameublement
- Maison de haute couture

Public concerné

Les opérateurs locaux actifs dans le secteur mode, prêt-à-porter, textile.

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

Organiser des rencontres par type d'acteur afin de ressentir leurs attentes.

Faire une restitution collective en vue de mettre en place des formations, visites, évènements communs en place.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS

Les enseignes de prêt-à-porter, boutiques de lingerie, seconde-main, stylistes actives sur l'entité et alentours.

PARTENAIRES PUBLICS

La commune de Perwez : soutien logistique et communication.

La Province du Brabant wallon, la région wallonne : possibles appels à projets et financements

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Valbiom mission de développer les filières chanvre et fibres végétales

Ifapme : Organisme de formation

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : Mise en place de réunions par sous-secteur. Restitution en séance collective et détermination d'actions.

2022-2023 : Organisation d'une seconde édition "Mode et beauté"

Coûts estimé et mode de financement

La tenue de réunions ne génère pas d'investissements particuliers si ce n'est des frais de fonctionnement pour l'organisation de réunions collectives : +/- 200 eur.

L'organisation d'un événement : +/- 10.000 eur.

L'ADL soutiendrait à hauteur de 2.500 eur un événement thématique fédérant des opérateurs du secteur.

Indicateurs :

Réunion organisée oui-non / Nombre de participants / Mise en place d'action(s) oui-non

3.4.1.3.1.3. Action n°3 - Organisation d'événements mettant en avant le savoir-faire local (artisans, métiers de bouche) au sein d'un élément patrimonial symbolique et lors d'événements locaux.

Description du projet

L'ADL souhaite combiner une approche visant à mettre en avant non seulement l'aspect patrimonial, mais également les produits locaux et le savoir-faire des artisans, producteurs, artistes locaux.

Cette action regroupe en fait les différents projets et efforts auxquels participe l'ADL dans le but du développement et de la promotion des produits locaux et de la structuration de l'offre touristique perwézienne. L'offre touristique perwézienne est encore assez peu développée à l'heure actuelle et s'articule autour des axes « ruralité » (fermes, patrimoine bâti), « produits du terroir » et « itinéraires de balade pédestre, cyclable et équestre ».

Ceci se concrétisera par l'organisation d'un événement mettant en avant le savoir-faire local (artisans, métiers de bouche) au sein d'un élément patrimonial symbolique. A titre d'exemples, l'ADL entend participer à la valorisation du potentiel et des pistes cyclables par l'organisation d'un événement autour du projet Perwez Bike et des produits locaux notamment.

L'organisation d'éditions telles que le "cycle du terroir", la "Balade gourmande" sont constitutives de cette identité rurale. L'ADL, par ses actions de réseautage, organise des moments de rencontre visant à planifier en bonne collaboration ces événements récurrents porteurs. Les actions spécifiques, dédiées aux produits locaux seront mises en évidence au travers la mise en place de marchés de producteurs sur l'entité et en collaboration avec le GAL Culturalité.

En soutenant ce type d'organisations de valorisation du patrimoine architectural, naturel et paysager l'ADL souhaite activer un potentiel local, par la création de supports, le développement d'outils numériques apportant une plus-value aux usagers. Il s'agira aussi de remettre en selle des opérateurs de l'événementiel, de l'horeca et les artistes, fort impactés par la crise sanitaire.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Mettre en avant le patrimoine perwéziens au travers des acteurs économiques.
Valoriser d'un point de vue touristique le patrimoine local et développer de nouveaux produits touristiques, l'intérêt étant bien entendu les retombées économiques du tourisme sur la commune de Perwez.
Créer de l'activité économique en sollicitant des opérateurs locaux (horeca, artistes, artisans, producteurs). Des recrutements de jobistes ou bénévoles pourraient être activés.

Public concerné

Les associations locales organisatrices d'événements (Balade Gourmande-Perwez Ruralité - Télévie - Carnaval - Club des jeunes de Thorembais-les-Béguines, etc.).
Les sociétés spécialisées dans l'événementiel.
Le grand public est de plus en plus demandeur de découvertes locales.

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

Rassembler les forces vives initiatrices d'événements afin de coordonner les calendriers respectifs.
Déterminer un programme et accompagner la communication et la mise en réseau d'opérateurs locaux.
Identifier le lieu et le périmètre du projet (temps, partenaires, etc.)
Communiquer sur les organisations et les évaluer.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS

Les producteurs, artisans, horeca locaux : prestataires, fournisseurs

PARTENAIRES PUBLICS

La Commune de Perwez soutient l'organisation de manifestations publiques communales.

La Maison du Tourisme du Brabant wallon soutient les initiatives locales et coordonne la promotion de l'offre touristique du territoire de Hesbaye brabançonne.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Le GAL Culturalité (communication et sensibilisation)

Les associations locales organisatrices, partenaires d'événements et pourvoyeurs de bénévoles.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : réunion de planification des événements pour l'année.
2022 : positionnement sur les dates, les lieux et l'organisation. Tenue de(s) événement(s).

Coûts estimé et mode de financement

Les coûts relatifs à l'organisation d'un cycle du terroir et la balade gourmande sont respectivement de l'ordre de 5.000 eur à 10.000 eur.
Des financements sont possibles (Commune, Province).
L'ADL entend soutenir ces organisations avec une participation de +/- 5.000 eur sur la période 2021 - 2023.
Indicateurs :
Numérisation des itinéraires oui-non / Organisation d'un cycle du terroir oui-non / Organisation de la balade gourmande oui-non / Nombre de partenaires - producteurs locaux / Nombre de participants / Création de supports papiers-numériques / Nombre de marché de producteur.

3.4.1.3.1.4. Action n°4 - Promotion de pratiques visant à favoriser l'implantation d'infrastructure végétale.

Description du projet

En tant que partenaire du Groupe d'Action Local Culturalité, l'ADL a initié des actions visant à soutenir les démarches qui lient l'agriculture au milieu. Par ailleurs, les actions mises en place depuis 2016 avec l'UCL - M. Walot visent à mettre en avant les infrastructures paysagères visant à accueillir les oiseaux.
Ces opérations, "Mille feuilles" et en faveur de la petite faune proposent aux différents acteurs de la zone agricole de la Hesbaye brabançonne de se réunir autour d'un projet commun visant la conservation, la restauration et la création d'éléments arbustifs au sein des terres arables qui hébergent encore certaines espèces phares comme la Perdrix grise ou le Bruant proyer. Le GAL Culturalité et l'asbl Faune & Biotopes travaillent ensemble sur ce projet depuis 2016.
Dans la lignée des objectifs de la Région wallonne visant à planter 4.000 km de haie et 1.000.000 d'arbres, l'ADL entend développer ces partenariats en vue d'implanter au sein des plaines agricoles de Hesbaye des dispositifs favorables à l'environnement, la biodiversité, la qualité des sols, de l'eau, etc.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Etre à l'écoute des participants et cibler leurs objectifs communs en matière de gestion intégrée des zones agricoles.
Impliquer les participants dans un projet concret d'amélioration du paysage et de l'accueil de la biodiversité dans ces zones.
Réunir les participants pour entamer une réflexion commune sur l'avenir de nos terres de cultures.
Contribuer à la résilience de nos territoires ruraux et développer le maillage écologique.
Tisser du lien entre le monde agricole et les habitants (néo-ruraux).

Public concerné

Les agriculteurs de Hesbaye brabançonne.
Les organismes publics, privés soutenant ces initiatives.

Porteur du projet

ADL de Perwez en collaboration avec le GAL Culturalité.

Rôle de l'ADL

l'ADL a ici un rôle de centralisation d'informations. L'idée est de collecter les données relatives aux plantations engagées par les agriculteurs locaux et les collectivités en vue de les promouvoir.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS
Les agriculteurs de l'entité : bénéficiaires d'implantations de haies, buissons.
Les pépiniéristes, planteurs locaux (pourvoyeurs et prestataires).
PARTENAIRES PUBLICS
La Commune de Perwez et la Province : relais communication et soutien financier.

La Région wallonne : soutien à l'implantation de haies, vergers, MAE, etc.

UCL :

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Le GAL Culturalité - Faune et Biotope ASBL - Natagriwal : assurent un conseil et un suivi sur le type de plantation, les aides disponibles et la mise en œuvre.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : Réunions avec les organismes ayant mis en place l'implantation d'infrastructures végétales.

2022 : Réunion de sensibilisation des agriculteurs.

2023 : Promotion des actions menées.

Coûts estimé et mode de financement

Ce projet n'entraîne pas de coûts particuliers pour l'ADL.

Indicateurs :

Organisation d'une réunion collective oui-non / Nombre d'intervenants / Nombre de projets de plantations / Typologie des plantations.

3.4.1.3.1.5. Action n°5 - Réflexion sur le développement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux.

Description du projet

Le projet prend appui sur un terrain communal d'une superficie de 1 hectare de prairie, à l'extrémité du quartier du Warichet à PERWEZ. Il s'agit d'une zone propice à la création d'un étang, puisque le terrain, semi-inondable, est doté de sources naturelles et pourvu de certains atouts du point de vue paysager.

Ce projet vise à créer un espace public de convivialité près de la ferme d'Alvaux qui aurait à la fois une fonction écologique et récréative. Il pourrait être aménagé de telle manière à recréer et protéger une zone humide propice à accueillir une faune et une flore spécifiques à ce milieu. En même temps, il pourrait accueillir les promeneurs et pêcheurs avec l'installation d'équipements légers spécifiques. Un espace dédié à la pétanque pourrait aussi y prendre place.

Ce projet trouve son intérêt pour répondre à la demande de créer des espaces verts dans le centre de Perwez qui en manque. Il concerne en outre un quartier où des projets immobiliers importants sont en voie de finalisation et où une croissance de la population aura lieu les prochaines années.

Il y a donc un enjeu en termes d'aménagement d'espace public récréatif et de services au niveau de la population.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Le développement de ce type d'infrastructure garantit une diversité de services, il met en valeur le patrimoine et contribue à développer l'image touristique de l'entité.

Créer des espaces verts (parc, étangs, bois) dans le centre de Perwez pour les loisirs, la détente des citoyens et des visiteurs (adultes et enfants).

À terme, ce projet générera de l'activité économique, puisqu'il faudra prévoir la gestion du site et des activités connexes (horeca, activités de nature, de loisirs, sportives, etc.). Des emplois pourraient être à la clé.

Public concerné

Les habitants de l'entité et des communes limitrophes (futurs usagers).

Porteur du projet

Commune de Perwez

Rôle de l'ADL

En tant qu'expert de terrain, l'ADL est à même de mener une grille méthodologique d'analyse et d'étude d'impact socio-économique d'un projet de ce type.

En participant aux réunions du PCDR, de la CLDR, l'ADL pourra coordonner l'avant-projet : organisation de réunions préparatoires avec les autorités régionales, provinciales compétentes.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS

Les auteurs de projets et entreprise de terrassement, construction : concepteurs.

Les habitants de l'entité et des communes limitrophes : usagers potentiels.

PARTENAIRES PUBLICS

SPW-ARNE - Direction du développement rural : Pouvoirs subsidiants.

Fondation Rurale de Wallonie : accompagne le PCDR et l'ODR.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

GAL, Natagora, Contrat rivière, Natagora : avis consultatif, préservation de l'environnement soutien promotionnel.

Groupe « Nature » : Représentants vecteurs d'opinions.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021-2022 : Conception et validation du PCDR par le Gouvernement wallon.

2023 : Dépôt d'une fiche-projet dans le cadre de l'ODR en cours.

Coûts estimé et mode de financement

De 10.000€ à 50.000€.

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) : oui (Si création d'espaces publics dédiés à la biodiversité = 80% et max 400.000€. Si prestations de recherche relatives au milieu rural ou création d'outils de promotion = 80% et max 200.000€) Si projet transcommunal, subside majoré de 10%.

Indicateurs :

Nombre de réunions préalables / Participants (partenaires-experts) / Dossier de subside introduit oui-non / cofinancement oui-non.

3.4.1.3.1.6. Action n°6 - Organisation d'une table-ronde des opérateurs de la filière équestre à l'échelle locale.

Description du projet

Les opérateurs de la filière équestre sont au nombre de six et dispensent des services multiples au niveau de leurs clients :

- Pension
- Hippothérapie
- Dressage
- Horse Ball
- Poneys Games
- Jumping
- Voltige

La commune de Perwez ne dispose pas d'atouts touristiques marquant en termes patrimonial, naturel ou folklorique qui lui permettent de rivaliser avec les communes qui en ont. En outre, des actions sont déjà menées pour développer le réseau de balades pédestres et cyclables par l'ADL, le GAL et la maison du tourisme. Pour développer son attractivité touristique, Perwez veut donc miser sur cette filière de niche déjà présente sur son territoire.

Ce projet prévoit le développement de la filière touristique équestre via des actions de promotion mais également des aménagements et équipements (sentiers équestres, balisage, hébergement, ...). Une identification précise des besoins doit encore être effectuée.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Garantir une diversité de services.

Coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse.

Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme.

Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre.

Maintenir et poursuivre la diversification agricole.

Public concerné

Les propriétaires de haras, d'écuries, de chevaux.

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

L'ADL entend réunir les acteurs locaux de la filière afin de susciter et coordonner des actions partenariales.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:

Les propriétaires de haras, d'écuries, de chevaux.
Les agriculteurs.

PARTENAIRES PUBLICS :

La Commune de Perwez et la Province : soutien financier
L'Adeps octroie différentes subventions et aides financières aux acteurs du sport en Fédération Wallonie Bruxelles.
Infrasport : assure l'instruction et le suivi administratif, technique et financier des demandes de subsides introduites en cette matière.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Les Asbl équestres locales : potentielles bénéficiaires
L'asbl Ligue Equestre Wallonie Bruxelles gère l'ensemble des sports équestres, du cavalier de loisir jusqu'aux Champions du Monde, Olympiques et Paralympiques.
Le GAL Culturalité partenaire dans la coordination d'un projet supracommunal.

Grandes étapes de réalisation prévues

2022 : Organisation d'une table-ronde des opérateurs de la filière.
Animation selon la méthode du "world-café" .
Analyse et détermination d'un plan d'action en 2023.

Coûts estimé et mode de financement

L'organisation de la première rencontre sera prise en charge par l'ADL.
Budget estimé : 250 euros. (sur fonds propres de l'ADL)
Indicateurs :
Réunion organisée oui-non / Nombre d'opérateurs locaux / Nombre de partenaires / Pistes d'actions.

3.4.1.3.1.7. Action n°7 - Participation à la création de nouveaux sentier en vue de compléter le maillage mode de déplacements doux (pédestre, cyclable, équestre).

Description du projet

Ce projet vise à rénover le balisage des sentiers existants et à créer de nouveaux tronçons de sentiers soit en reprenant l'emprise d'anciens sentiers disparus soit en créant de nouveaux avec l'aval des propriétaires. La difficulté de créer des sentiers ex-nihilo présentant une complexité juridique à ne pas sous-estimer. En particulier, deux nouveaux sentiers sont souhaités. Le premier entre le RAVeL et la rue du Ponceau via la réserve du Bois des Ducs. Le deuxième entre Thorembois-Saint-Trond et Orbais (tracé à identifier et qui pourrait également être cyclo-pédestre).
Un premier travail d'identification du tracé des nouveaux sentiers souhaités est nécessaire ainsi qu'un examen de leur faisabilité technique et juridique. Ce travail devra aussi intégrer les recommandations du PCM à ce sujet. Les conclusions pourront déboucher sur la création de fiches projets spécifiques à chaque sentier.
Le balisage pourrait adopter les codes du réseau « points-noeuds » piéton (qui se développe en parallèle du réseau « points-noeuds » cyclable) afin de favoriser l'intégration touristique et les liens avec les réseaux des communes voisines. Des aménagements complémentaires en faveur de la biodiversité (plantations, nichoirs, ...) ou de la convivialité (bancs, tables, ...) pourraient être réalisés.

2

L'usage des modes actifs est en recrudescence et sera notamment une des clefs de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de la Mobilité via la vision Fast 2030 des TEC, surtout pour les liaisons locales entre les villages et les futurs mobipôles de chaque commune. Continuer à développer un réseau structuré et sécurisé de sentiers piétons participe donc entièrement à la stratégie wallonne de mobilité durable. En outre, le balisage existant mériterait d'être valorisé, voire renouvelé.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme.
Poursuivre le développement du réseau modes doux et anticiper la mobilité de demain.

Public concerné

Les usagers des sentiers (touristes d'un jour, habitants, agriculteurs, "ravelistes", cavaliers, etc.).

Porteur du projet

La Commune de Perwez

Rôle de l'ADL

L'ADL a contribué à la mise en place d'itinéraires de randonnées sur l'entité. Ce travail doit être approfondi, numérisé et une communication doit se faire auprès des acteurs afin d'identifier les usagers des dits "sentiers".

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS :

Bureau d'étude, entreprise de fourniture (signalisation, travaux, chantiers) : prestataires de services, fournitures.

Les habitants et usagers des modes de déplacements doux.

PARTENAIRES PUBLICS

La Commune de Perwez : maître d'œuvre du projet.

La Province, la Région wallonne (DDR) : appels à projets, subsides.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

GAL Culturalité, Contrat de rivière, Tous à pied ASBL, CLDR : organes consultatifs dans la création, mise en avant de nouveaux sentiers.

Grandes étapes de réalisation prévues

2022 : Approbation du PCDR par le gouvernement wallon - numérisation des sentiers (communication).

2023 : Identification des sentiers et communication.

Coûts estimé et mode de financement

Variable. A partir de 10.000€ jusqu'à 400.000€ par projet de sentiers et en fonction de sa longueur.

Indicateurs :

Nombre de réunions préalables / Nombre de partenaires / Balisages oui-non / Création de liaisons piétonnes oui-non / Numérisation des sentiers oui-non.

3.4.1.3.1.8. Action n°8 - Suivi du processus de concession de service public pour le bâtiment de l'ancienne gare" dans un objectif de mise en avant des produits locaux.

Description du projet

Cette action concerne les efforts fournis par l'ADL en vue de favoriser l'intégration de dimension économique et/ou touristique aux projets du programme communal de développement rural de l'entité 2006-2016.

L'aménagement du bâtiment de l'ancienne gare en Maison multi-services a bénéficié d'une convention-exécution en 2016 (Fiche-projet n° 42 du PCDR).

Depuis lors, les changements de majorité au différents niveaux de pouvoirs et les signatures d'approbation du projet définitif auront conduit le début de la réalisation des travaux à compter du printemps 2021.

Parallèlement à cela, l'Agence de Développement Local de PERWEZ ASBL, a proposé à la Commune de PERWEZ de travailler en collaboration avec Créajob ASBL.

L'objectif est de lancer un appel à idées de projets relatif à la réhabilitation de l'ancienne gare de PERWEZ pour l'aménagement d'une maison multi-services et de logements 'tremplins'; tout en fournissant une analyse des porteurs de projets (viabilité du business plan).

Par porteurs de projets, nous entendons inclure : une entreprise, un groupement d'entreprise, une asbl, un acteur de la filière agricole, horeca, mécanique cycle. Dans son rôle de conseil et d'orientation, l'ADL participe à l'élaboration du Cahier spécial des charges en vue de la mise en œuvre du processus de concession de service public pour le rez-de-chaussée de l'ancienne gare.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Acquérir, rénover et mettre à disposition des logements (intergénérationnels / tremplins).

Ramener une ou des fonctions polarisantes autour d'un bâtiment patrimonial.

Apporter une aide aux TPE/PME rurales : loué pour une durée limitée par la Commune aux TPE et PME, l'espace multi-services a pour fonction de faciliter le lancement de jeunes entreprises en leur évitant des investissements lourds de départ pour l'achat d'un bâtiment.

Renforcer l'attractivité du site de la Gare, tout en valorisant le patrimoine bâti (RAVeL, point de départ de promenades).

Informier et promouvoir les productions locales, ses activités dérivées et les activités de vente directe.

Créer / réactiver l'implantation d'un point d'information lié au patrimoine rural local. Objectifs indirects :

Amélioration de la qualité de vie au sein de la commune (services offerts, dynamique locale, emploi à pourvoir à proximité, etc.).

Développement d'une culture locale (production de produits locaux) et delà de la renommée de la commune.

Développement de contacts sociaux entre acteurs d'une même commune (commune et entreprises).

Retombées sur les entreprises et le commerce local.

Public concerné

Les porteurs de projets : une entreprise, un groupement d'entreprise, une asbl, un acteur de la filière agricole, horeca, mécanique cycle.

Porteur du projet

La Commune de Perwez

Rôle de l'ADL

L'ADL intervient en amont, dans la rédaction du cahier des charges concernant la procédure concession de service public. Dans la communication de l'appel à candidats. En aval, l'ADL intègre le comité de sélection des porteurs de projets jusqu'à la sélection et communique sur le futur concessionnaire du rez commercial.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS

L'auteur de projet DR(EA)²M est chargé d'élaborer le prochain Programme de Développement Rural (PCDR 2018-2028).

Le bureau Defrenne Architecture est l'auteur de projet pour les travaux d'aménagement de l'ancienne gare en logements tremplins et maison multiservices.

Les entreprises de construction générale et abords.

PARTENAIRES PUBLICS

L'Administration communale comme maître d'œuvre.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR), disposant d'un avis consultatif, est chargée de valider les projets mis en oeuvre dans le cadre de l'opération de développement rural.

La Fondation Rurale de Wallonie (FRW) est chargée d'accompagner la Commune dans l'Opération de Développement Rural.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Créajob : structure d'aide à l'auto-crédation d'emploi et membre du jury de sélection.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : Participation à la rédaction du Cahier spécial des charges.

2022-2023 : Sélection des porteurs et attribution. Communication.

Coûts estimé et mode de financement

Les frais pour l'acquisition la rénovation et l'aménagement des abords de l'ancienne gare :

1.938.197,88 € : Acquisition et aménagement de l'ancienne gare de Perwez en maison multi-services et logements tremplins.

1.320.876,33 € : Part du développement rural.

617.321,55 € : Part communale

Indicateurs :

Réunions préalables / Cadre administratif existant oui-non / Appel à candidats oui-non / Nombre de porteurs de projets / Bâtiment occupé oui-non.

3.4.1.3.1.9. Action n°9 - Mutualisation des opérateurs de la filière viti-vinicole et oenotouristique.

Description du projet

Le secteur viticole est en pleine croissance en Wallonie et se structure de plus en plus. Perwez n'est pas en reste puisqu'elle accueille 3 domaines viticoles (Mellemont, Garenne, Liedekerke) et le seul centre de formation oeno-viticole de Wallonie à l'IFAPME. La commune exerce en outre un jumelage très actif sur cette thématique avec la commune de Kaysersberg en Alsace et d'Orbais-l'Abbaye en Champagne. Fort de ce constat, l'ADL entend réaliser à court terme une enquête auprès des propriétaires viticoles locaux et des opérateurs de la filière, afin d'étudier les pistes de mutualisation possibles. Par ailleurs, le développement d'hébergements via la plate-forme Air BnB, le réseau cyclable étoffé et les éléments patrimoniaux font qu'il se dégage un potentiel en termes d'offre "oenotouristique" à asseoir et mettre en avant.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Générer des collaborations porteuses d'activités économiques.
En mutualisant les opérateurs de la filière, l'ADL entend mettre en avant un potentiel à développer.
Soutenir et mettre en réseau les acteurs qui façonnent durablement notre avenir.
À termes, une nouvelle activité pourrait voir le jour et par là même occasion créer de l'emploi.

Public concerné

Les vigneron locaux, les professionnels (directs et indirects) de la filière viti-vinicole pour la création de la coopérative et le grand public, (approche touristique et "plaisir du vin").

Porteur du projet

ADL de Perwez en collaboration avec le Centre Ifapme de Perwez.

Rôle de l'ADL

Mise en réseau des acteurs locaux (vignerons, exploitants, centre Ifapme, Commune).
Réalisation de l'enquête avec le centre Ifapme et journaliste spécialisé.
Traitement et restitution lors d'une séance d'information collective.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:
Les vigneron, exploitants agricoles potentiels bénéficiaires des services de la coopérative.
La SRIW (W'Alter) : partenaire financier de projets d'économie sociale et coopérative en Wallonie.

PARTENAIRES PUBLICS:
La Commune de Perwez
La province du Brabant wallon - la Région wallonne : pouvoirs subsidiants

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:
GAL Culturalité
Diversiferm
l'association des vigneron de Wallonie

Grandes étapes de réalisation prévues

Organisation d'une séance avec W.Alter. Mise en réseau des partenaires.

Coûts estimé et mode de financement

Les coûts pour la réalisation de cette action seront nuls.
Indicateurs :
Enquête / restitution / appel à projet oui-non / Nombre de viticulteurs engagés

3.4.1.3.1.10. Action n°10 - Réflexion sur le potentiel du marché hebdomadaire du samedi et de sa dynamisation.

Description du projet

Depuis quelque temps, l'ADL souhaite mener en collaboration étroite avec l'administration communale de Perwez une réflexion sur le potentiel du marché hebdomadaire et de la construction d'un marché couvert sur la place de la Gare avec des aménagements générant de la convivialité.

Perwez accueille deux marchés hebdomadaires, dont le plus important est celui du samedi avec +/- 20 marchands ambulants fixes. Ceux-ci permettent de dynamiser le centre-ville et sont une animation toujours appréciée des habitants.

Malheureusement, le nombre d'exposants diminue petit à petit et, si aucune action n'est entreprise, il risque de voir sa fréquentation diminuer.

On constate dans le même temps que les producteurs locaux de Perwez sont peu, voire pas, présents sur ce marché. Cette absence n'est généralement pas liée à un manque d'intérêt ou de motivation, mais plutôt au manque de temps, de matériel et de main d'œuvre disponible. Le marché pourrait pourtant constituer une belle vitrine pour ces producteurs.

Cette action comporte donc deux volets : Tout d'abord, l'ADL, en partenariat avec les services communaux va œuvrer afin de maintenir et dynamiser le marché. Il s'agira de conserver les exposants actuels mais aussi d'en attirer d'autres. Il est important aussi de s'assurer que le marché répond au mieux aux attentes des exposants et des citoyens. Son emplacement est-il optimal ?

Des améliorations pourraient-elles être réalisées en ce qui concerne son organisation ?

Le deuxième volet, quant à lui, concerne les producteurs locaux. Il s'agira de fédérer ces derniers afin de rassembler leurs produits sur une seule échoppe du marché. Le matériel et la main d'œuvre, ou son coût, pourront ainsi être partagés entre les différents producteurs. Leur participation au marché leur permettra d'augmenter leur visibilité et contribuera également à la dynamisation de celui-ci.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Le maintien du marché permettra à plusieurs exposants de conserver une partie de leur activité.

Pour les producteurs, la présence de leurs produits sur le marché pourra les aider à développer leur activité économique.

Enfin, une personne pourrait être engagée de manière ponctuelle (pour les marchés de l'été par exemple) pour prendre en charge l'échoppe des produits locaux.

Public concerné

Les producteurs locaux.
Les marchands ambulants.
Les citoyens fréquentant le marché.

Porteur du projet

L'ADL pour le volet relatif aux producteurs locaux.
Travail conjoint de l'ADL et de l'Administration Communale pour le volet relatif à la redynamisation.

Rôle de l'ADL

Concertation avec les services communaux.
Promotion du marché, démarchage envers les marchands ambulants qui pourrait compléter l'offre de Perwez.
Identification des améliorations envisageables. Réunion des producteurs locaux, présentation du projet. Coordination des producteurs locaux et accompagnement de la création et de la gestion de l'échoppe collective.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:

Producteurs locaux : adhésion à la démarche, mise en commun de leurs moyens (matériels ou humains), financement d'une partie du matériel si nécessaire et du coût du personnel qui prendrait éventuellement en charge la gestion du stand. Inscription dans une démarche de longue durée.

PARTENAIRES PUBLICS:

Commune : contacts avec les marchands ambulants actuels, gestion du marché et des emplacements. Autorisation à de nouveaux marchands à intégrer le marché. Réalisation d'améliorations relatives au marché (emplacement, signalisation, ou autre).

Province du BW : subsides potentiels
PARTENAIRES ASSOCIATIFS:
GAL : soutien les marchés locaux
Diversiferm : soutien à la diversification (vente directe et ambulants)

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 - 2022 : Rencontre avec les services communaux concernés.
Enquêtes ambulants et usagers - Traitement - Restitution - Plan d'action
Communication et démarchage auprès de marchands ambulants.
Contacts avec les producteurs locaux et organisation de rencontres.
2023 : Suivi de l'organisation pratique de l'échoppe commune.

Coûts estimé et mode de financement

Frais de communication vers les marchands ambulants (courriers, déplacements) : 150 €. Le volet qui concerne les produits locaux sera à priori financé par les producteurs. Une participation de l'ADL pour l'achat de matériel pourrait toutefois être envisagée.
Indicateurs :
Enquêtes préalables / traitement / orientation / Réunion organisée oui-non / Nombre de producteurs, agriculteurs, ambulants participants / Evolution du nombre d'ambulants.

3.4.1.3.1.11. Action n°11 - Construire et accompagner la mise en location d'un espace dédié aux accueillantes (secteur enfance) au sein du presbytère.

Description du projet

La Commune de Perwez a fait l'acquisition de l'ancien presbytère rue E. de Brabant. Dans le projet visé, l'administration communale souhaite entreprendre des travaux en vue d'y accueillir diverses fonctions. Le rez-de-chaussée et les étages seront bien transformés en logements sociaux car c'est la condition pour la subsidiation. Ces logements sociaux seront au nombre de quatre tandis que le cinquième logement sera mis à disposition du curé de la paroisse, la fabrique d'église ayant donné son accord sur le projet. Les caves, situées à l'entresol et pourvues de fenêtres, seront aménagées en espace d'accueil de la petite enfance: L'objectif est de mettre ce lieu à la disposition de deux accueillantes ou accueillants indépendants. Dans le principe souhaité par le Collège, ceux-ci paieront un loyer dont une partie leur sera rétribuée s'ils décident de s'installer ailleurs par la suite, d'où le terme de tremplin car c'est une formule usitée dans le domaine du logement avec les dispositifs mis en œuvre par la Région. Le parc réaménagé constitue un atout à cet endroit de la commune. La propriété fait plus de 60 ares, les aménagements prévus permettront aux gens de s'y promener, il y aura une vingtaine de places de parking pour les locataires et les parents venant à l'accueil. Quant à la réalisation (rénovation et extension du bâtiment, puis aménagement des abords), le dossier devrait être bouclé courant 2021.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Proposer un lieu récréatif au centre de Perwez.
Soutenir l'installation d'accueillant(e)s.
Il s'agit non seulement de créer de l'activité au centre de Perwez, mais également un nouveau lieu de vie sociale. Deux emplois pourraient être créés.

Public concerné

Les habitants de Perwez recherchant un logement social.
Les porteurs de projets "accueillant".

Porteur du projet

La Commune de Perwez

Rôle de l'ADL

Accompagner la commune dans la mise en concession de l'espace dédié aux accueillants.
Faire le lien entre les porteurs de projets et l'administration communale.
Communiquer sur la mise en œuvre et l'installation de nouveaux indépendants.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:
Les porteurs de projets : futurs accueillants

Les riverains - locataires

PARTENAIRES PUBLICS:

La commune de Perwez maître d'œuvre et

ONE : assurer à l'enfant un milieu de vie non seulement sécurisé, mais également stimulant, dépasse largement le cadre des crèches ou des accueillantes, c'est-à-dire l'univers des tout petits.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:

Le service Accueil Temps Libre (ATL) est un service communal subsidié par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Il est composé d'animateurs extrascolaires, d'une responsable de projet ainsi que d'une coordinatrice.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : Fin des travaux (à l'automne). Aide à la rédaction de la concession de service public et à la sélection des accueillants candidats.

2022 : Location des logements et du rez, dédié à la petite enfance.

Coûts estimé et mode de financement

Abords et parking : 135.000,00 €

Rénovation et aménagements du bâtiment : 1.450.000,00 €

Subside régionale de 700.000 eur.

Indicateurs :

Réunions préalables / Cadre administratif existant oui-non / Appel à candidats oui-non / Nombre de porteurs de projets / Bâtiment occupé oui-non.

3.4.1.3.1.12. Action n°12 - Accompagner et dynamiser les projets de maraîchage sur l'entité.

Description du projet

L'accès à la terre est une des difficultés majeures pour tout candidat maraîcher. D'une part parce que le marché des terres agricoles est très fermé et d'autre part parce que leurs prix sont très élevés, surtout en Hesbaye brabançonne. Permettre à un candidat maraîcher de disposer d'une surface temporaire à prix réduit le temps de consolider et maîtriser son activité peut servir de tremplin favorable à la pérennité de son activité. L'ADL souhaite réaliser le cadastre des terrains agricoles communaux, du CPAS disponibles en vue d'y développer de l'activité économique liée au maraîchage.

D'autres part, l'ADL fait le constat d'initiatives existantes, encours sur le territoire et constitutives d'un terreau créateur d'activités :

- Les agriculteurs s'orientent vers des cultures maraîchères génératrices de meilleurs revenus.

- Une jeune maraîchère installée en 2021,

- Un jardin collectif partagé, une grainothèque

- Des acteurs actifs dans le secteur de l'environnement

- La Commune souhaite étudier la possibilité de création d'un espace test maraîcher.

L'espace-test est un dispositif de soutien à l'entrepreneuriat dans le secteur de la production agricole (maraîchage, petit élevage), horticole (production de plants, de semences) et de la transformation des produits agricoles. Un espace test peut être catégorisé comme un tiers lieu, proposant 4 fonctions :

- Hébergement

- Production

- Accompagnement

- Networking.

La consommation de produits locaux en circuit court est en pleine croissance en Brabant wallon dans une région où la qualité des terres est idéale pour une activité de maraîchage.

l'ADL souhaite accompagner ces dynamiques, les orienter au besoin vers des acteurs ressources et les promouvoir.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Favoriser les circuits courts des productions agricoles.

Favoriser/ soutenir l'agriculture biologique.

Favoriser (prime, soutien, ...) la diversification agricole vers des activités touristiques d'accueil à la ferme (ex. ferme pédagogique).

Maintenir et poursuivre la diversification agricole.

Développer des méthodes d'accompagnement pour les agriculteurs.

Public concerné

Les maraîchers et agriculteurs locaux.
les porteurs de projets.
La Commune de Perwez et le CPAS.

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

Réalisation du cadastre des terres disponibles avec les services communaux et du CPAS.
Accompagnement de la réforme des baux fermiers et communication.
L'ADL souhaite accompagner ces dynamiques, les orienter au besoin vers des acteurs ressources et les promouvoir.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:

Agriculteurs ayant une activité de maraîchage
in BW - Derbigum : possibles interaction sur la mise en œuvre d'un projet à l'échelle du PAE Préolia.

PARTENAIRES PUBLICS:

Commune de Perwez - CPAS : propriétaires de terrains agricoles (bail à ferme)
Université de Gembloux - CRAw : Spécialisation dans la recherche agronomique.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:

GAL, CRABE, Diversiform : Conseil soutien à des pratiques agricoles (Bio, permaculture), diversification, circuits-courts et promotion de la filière.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : Cadastre.

2022 : Accompagnement et promotion des acteurs actifs dans le maraîchage.

Coûts estimé et mode de financement

Pour un espace-test, le budget se situe entre 2.000€ à 10.000€ par an.

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) : peut-être (60% et max 510.000€)

Indicateurs :

Réunions préalables / Nombre de partenaires / Surface mise à disposition oui-non /
Candidats maraîcher / Cadastre existant oui-non / Surface disponible / Nombre de
communications sur les baux renouvelés

3.4.1.3.1.13. Action n°13 - Réflexion sur le potentiel "résidence d'artistes" en concertation avec les opérateurs culturels.

Description du projet

Perwez dispose d'atouts tant du point de vue des acteurs que d'infrastructures. Ceci génère un potentiel non négligeable d'accueil d'artistes sur le territoire.
Le Centre culturel propose des salles à disposition d'artistes professionnels à la recherche de lieux pour préparer leur prochain spectacle ou encore le répéter. A titre d'exemple, GranGeorge, Typh Barrow, Chouak Théâtre, Cie Tête à l'envers sont passés par la résidence d'artistes du centre culturel de Perwez.
Ces artistes bénéficient de mise à disposition d'infrastructures, de services, de matériel, etc.
La présence sur notre territoire d'artistes de renommée internationale (+/-6), d'infrastructures publiques (Perwez, Centre culturel) et privées (fermes en reconversion, salles privées) de qualité pourrait induire un positionnement à activer. Par ailleurs, les variables environnement et de centralité font que Perwez bénéficie d'un cadre rural à proximité de Bruxelles et relativement central à l'échelle du pays. Autant d'arguments à ajouter dans ce positionnement.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Identifier un potentiel de développement et le caractériser.
Construire une identité spécifique générateur d'attractivité.

Créer / diversifier de nouvelles sources de revenus.

Public concerné

Les artistes et hébergeurs locaux.

Porteur du projet

ADL de Perwez en collaboration avec le centre culturel de Perwez.

Rôle de l'ADL

Identifier le potentiel "demande" de résidence d'artiste, les services associés.
Mettre en commun l'offre et la demande.
Déterminer des partenariats et assurer une communication.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:

Les artistes / Les opérateurs de l'événementiel (régisseurs, ingénieurs son, lumière, etc.) : en tant que potentiels résidents ou prestataires de services.

PARTENAIRES PUBLICS:

La Commune de Perwez / La Fédération Wallonie Bruxelles / La Région wallonne / La Province du Brabant wallon / Le Centre culturel du Brabant wallon : les différents échelons de pouvoirs soutiennent financièrement la culture, lancent des appels à projets, communiquent.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:

Le Centre culturel de Perwez accueille des artistes et planifie une programmation culturelle.

Grandes étapes de réalisation prévues

2022 - 2023 : Rencontre des opérateurs culturels - Mise en place d'actions

Coûts estimé et mode de financement

Pour l'heure, il s'agit de vérifier l'hypothèse d'un potentiel en termes de "résidence d'artiste" à vérifier.

Il n'y a pas d'engagement de budget spécifique.

Indicateurs :

Réunion des opérateurs concernés / Nombre de participants / Pistes d'actions identifiées.

3.4.1.3.1.14. Action n°14 - Soutenir le parcours "Les arts d'Orbais" dans l'amélioration qualitative de l'événement.

Description du projet

Dans le village d'Orbais, l'art est mis à l'honneur depuis 6 éditions ! Le village d'Orbais jouit d'une dynamique associative riche et d'un potentiel d'artistes amateurs, professionnels, artisans tel qu'il a organisé pas moins de 6 éditions d'un parcours d'artistes intitulé: «Les Arts d'Orbais». Les visiteurs y sont invités à découvrir, étape par étape, l'art sous toutes ses formes : peintures, sculptures, céramiques, photographies, et autres.

Lors des diverses éditions, ce sont pas moins de 50 artistes qui ont participé aux Arts d'Orbais preuve de la qualité organisationnelle et du riche potentiel artistique local. Ces éditions se déroulent tous les 2 ans, le parcours existe donc depuis 2007. Vu les mesures sanitaires, l'ADL souhaite apporter son soutien en termes de relais de communication et de mise en relation avec le tissu artisanal et artistique local afin que cette septième organisation soit une réussite.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Valoriser le potentiel créatif au niveau de la Commune et le mettre en lumière.

Par ce type d'organisation, les artistes ont la possibilité de générer des ventes, des contacts.

Public concerné

Les artistes et artisans locaux.

Le grand public.

Porteur du projet

ADL de Perwez en collaboration avec l'asbl Orbais Ki Bouge.

Rôle de l'ADL

Assurer une mise en relation d'artistes, artisans, producteurs locaux, opérateurs horeca avec l'organisation.
Faire le relais communicationnel de l'organisation.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:

Les artistes et artisans locaux (au sens large) potentiels participants à l'édition du parcours.

Les médias locaux pour relayer la tenue de l'événement.

PARTENAIRES PUBLICS:

La Commune de Perwez partenaire : soutien logistique et communication.

La province, la FWB : soutien logistique et financier.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:

Le Centre culturel, le GAL Culturalité : appui à la programmation et au relais de communication.

Orbais Ki Bouge : ASBL organisatrice du parcours.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : Organisation de la 7ème édition dans un contexte de "crise sanitaire" les 2 et 3 octobre 2021.

2022 : Evaluation de l'édition.

2023 : Tenue d'une 8ème édition.

Coûts estimé et mode de financement

L'ADL consacre un budget spécifique afin de soutenir l'organisation d'un "marché de producteurs" et ou d'un point "produits locaux - horeca" au sein du parcours d'artistes - 1.500 eur.

Indicateurs :

Participation aux réunions d'organisation / Intégration d'artisans locaux /

Développement d'outils de communications.

3.4.1.3.1.15. Action n°15 - Action de sensibilisation sur la professionnalisation des prestations (smart, rpi, indépendant).

Description du projet

Compte tenu du potentiel d'artistes présent sur le territoire communal, l'ADL entend mener une action de sensibilisation sur la professionnalisation des prestations (smart, rpi, indépendant)

Il n'existe pas de statut d'artiste en tant que tel en Belgique, mais des dispositions sont prises pour tenter d'encadrer les activités artistiques. Pour cela, une Commission Artiste a été créée. Celle-ci a pour mission de délivrer des documents permettant aux artistes d'être rémunérés suivant leurs prestations (délivrance de la Carte Artiste, du Visa Artiste et de déclaration d'activité d'indépendant). Il peut être :

- salarié et éventuellement passer par une agence artistique (Amplo, Smart...);
- indépendant (artistes avec une source de revenus artistiques suffisantes et soumis au régime des indépendants);
- être indemnisé comme bénéficiaire du Régime des Petites Indemnités (RPI) ou effectuer un travail artistique sur base du volontariat.

Qu'est-ce que le RPI? Pour quels types de prestations? Quel employeur? Comment ça fonctionne? Les plafonds / La carte artiste, etc.

Ce sont autant de questions que se posent les artistes. L'ADL en collaboration avec le Centre culturel de Perwez souhaite aborder le sujet du statut d'artistes et des possibilités de se faire rémunérer dans un cadre administratif et législatif sûr.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Permettre aux artistes d'accéder à une information de qualité visant à leur permettre de réaliser des prestations et d'être rémunéré dans de bonnes conditions.

Public concerné

Les artistes, professionnels, amateurs de l'entité et des communes alentour.

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

Coordonner et constituer la mise en place d'une séance d'information.
Prendre contact avec les organismes orateurs.
Communiquer sur l'organisation.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:

Smart : propose à ses membres une solution originale pour créer leur emploi salarié ainsi qu'une offre de services mutualisés dans de nombreux domaines : juridiques, financiers, administratifs, formations, accompagnement économique, espaces de travail partagés.

Amplo : bureau social pour les artistes (BSA) et est devenu un partenaire RH fiable pour le secteur créatif.

PARTENAIRES PUBLICS:

Commission Artistes : Elle évalue la nature artistique de vos activités. Elle informe au sujet des droits et obligations en matière de statut de travailleur salarié et/ou de travailleur indépendant. Elle délivre la carte artiste si vous exercez des activités artistiques occasionnelles, le visa artiste qui permet d'être assujéti à la sécurité sociale des travailleurs salariés. Elle vous délivre la déclaration d'indépendant.

Le CCBW : aide et soutien à l'organisation d'une séance d'info.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:

le Centre Culturel : mobilisation du public ciblé, aide et soutien à l'organisation d'une séance d'info.

Le GAL Culturalité : aide et soutien à l'organisation d'une séance d'info.

Grandes étapes de réalisation prévues

2022 : Planification d'une séance d'infos en collaboration avec le Centre culturel de Perwez.

Coûts estimé et mode de financement

L'ADL consacrerá un budget de 100 € en vue de participer aux frais organisationnels de la séance d'information.

Indicateurs :

Organisation d'une séance d'infos oui-non / Nombre d'orateurs / Nombre de participants.

3.4.1.3.2. Objectifs et actions à moyen terme (6 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé
1	Développement de collaborations des acteurs du monde agricole, vers la mise en place et/ou la valorisation de filières agricoles par le biais de 5 actions d'ici 2026. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE11 - FSE2 - ASCE2 - ASCE7 - ASCE9 - FSCE4 - MSCE3 - MSCE4 - MSCE5 - MSCT1 - OSCE2
2	Mettre en place 2 actions en vue de d'intégrer les problématiques relatives à la thématique de la silver économie d'ici 2026. Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1) ASE1 - FSE11 - ASS4 - ASS5 - ASS7 - OSS5 - OSCE1 - ASCE5 - ASP4 - ASP6

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
1	Organisation de rencontres d'acteurs du monde agricole: vers la mise en place d'un comité agricole.	1
2	Accompagnement dans le processus de création d'une coopérative viticole sur l'entité de Perwez.	1
3	Organiser la mise en relation des éleveurs laitiers locaux afin de valoriser / mutualiser les outils de production.	1
4	Accompagner un point d'accueil à la ferme au travers du dispositif "Fermes accueillantes" (ferme pédagogique).	1
5	Collaboration dans l'organisation d'un événement de sensibilisation du grand public sur les nouvelles pratiques culturelles (agri de précision - préservation des sols - le bio - MAE).	1
6	Tisser du lien entre les "homes" Maison de Repos et de Soins et les indépendants / asbl.	2
7	Former au travers de l'Espace Public Numérique les seniors à l'utilisation d'outils numériques.	2

3.4.1.3.2.1. Action n°1 - Organisation de rencontres d'acteurs du monde agricole: vers la mise en place d'un comité agricole.

Description du projet

La problématique est bien connue : la relation entre les agriculteurs et les riverains n'est pas toujours harmonieuse et Perwez n'échappe pas à la règle. Pourtant, la majorité des expériences le confirment, un dialogue constructif permet d'apaiser les tensions et de faire évoluer les points de vue sur les attentes, craintes et obligations des interlocuteurs. Cependant, le temps consacré par les agriculteurs à ce dialogue vient s'ajouter à leur charge de travail déjà considérable et doit être répété à chaque interpellation, ce qui peut à la longue s'avérer fatiguant, voire décourageant. Un plan d'actions mené à plus grande échelle permettra de convaincre un public plus large et laissera aux agriculteurs le temps de se consacrer à leur activité première. Ce projet vise à mettre sur pied un comité « agriculture » constitué d'agriculteurs et de citoyens et chargé d'organiser des activités de rencontre et d'échange avec pour objectif de recréer du lien entre le monde agricole et les habitants : conférences-

débats, apéros citoyens dans des fermes, balades gourmandes, journées d'animation (exemple des « rencontres en terre agricole » du GAL Burdinale-Mehaigne, visites par des écoles, matinées de glanage, etc.

Ce type d'échanges pourrait aussi permettre de favoriser l'émergence de projets communs où des citoyens s'investissent humainement et/ou financièrement dans des projets de diversification agricole.

L'existence d'une association d'éleveur Perwez Jodoigne pourrait constituer une base de réseau et s'ouvrir vers des structures similaires voisines (AgriClub de l'ADL de Berloz-Donceel-Faimés-Geer, le Groupe d'Action Locale Je suis hesbignon)

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Dans un premier temps, il s'agit de mettre en réseau les opérateurs du monde agricole afin d'échanger (conseils, primes, collaboration, réseautage, etc.)

Maintenir des exploitations agricoles familiales et poursuivre la diversification agricole.

Créer un comité agriculture (citoyens + agriculteurs) coordonnant des actions de sensibilisation à l'agriculture (journées à la ferme, visites, exposés et conférences, journées de travaux, plantations de haies, rencontres avec les écoles, ...)

Créer du lien entre le monde agricole et les citoyens

Mettre à jour la charte citoyens/agriculteurs (respect des emprises communales)

Public concerné

Les agriculteurs, exploitants agricoles de l'entité.

Les citoyens.

Porteur du projet

La Commune de Perwez

Rôle de l'ADL

S'inspirer de modèles existant et opérer un benchmarking pour le répliquer localement en fonction des réalités territoriales.

Réunir les agriculteurs et parties prenantes pour initier la mise en place d'un comité agricole.

Communiquer sur son existence et accompagner les projets à vocation économiques.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:

Les agriculteurs, exploitants pour le partage d'expériences, de savoir-faire, collaborations...

Les habitants de l'entité et plus généralement des zones rurales : Découverte et sensibilisation aux pratiques agricoles.

PARTENAIRES PUBLICS:

La Commune de Perwez porteuse du projet.

La Fondation Rurale de Wallonie / Fédération Wallonne de l'Agriculture : animation et conseils auprès de leurs publics cibles.

Centre Provincial de l'Agriculture et de la Ruralité, Collège des producteurs, Natagriwal, etc. : Conseil

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:

GAL Culturalité : mobilisation d'acteurs et de partenaires, animation possible.

Gal je suis hesbignon / ADL Berloz : expérience concrète à partager.

L'association des éleveurs Jodoigne-Perwez : collectif d'éleveurs bovins (Blanc-Bleu-Belge), échange de pratiques et organisation d'une foire bovin sur Perwez.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021 : Organisation d'une action conjointe avec un comité (échange de bonnes pratiques).

2022 : Planifier de manière raisonnable une récurrence dans la tenue de réunions (entre agriculteurs, et en présence du public).

Coûts estimé et mode de financement

Budget : De 2.000€ à 10.000€ par an

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) : oui (80% et max 200.000€)

Indicateurs :

Réunions préalables / Organisation de réunions collectives oui-non / Nombre de participants / Orateurs partenaires.

3.4.1.3.2.2. Action n°2 - Accompagnement dans le processus de création d'une coopérative viticole sur l'entité de Perwez.

Description du projet

Le projet vise à la mise en œuvre d'une coopérative viticole dans l'est du Brabant wallon et plus spécifiquement implantée sur la Commune de Perwez, pour la valorisation de vins locaux, de qualité et cultivés dans le respect de l'environnement : cette initiative suit une volonté d'une majorité de petits producteurs et d'entreprises émergentes de la filière viticole.

Par ailleurs ceci s'inscrit dans le cadre de la politique programmatique de la province du Brabant wallon qui veut faire de l'est du Brabant wallon le fer de lance sur l'axe "best food".

Attachée à son territoire, la coopérative vise à mutualiser la mise à disposition d'outils de techniques permettant la vinification. Elle développe des systèmes de production et de vente avec un minimum d'intermédiaires : vinification, stockage, vente, conditionnement et sensibilisation par la formation.

La centralité géographique fait de Perwez un lieu emblématique pour concrétiser la mise en œuvre d'une coopérative viticole. De plus, cela s'inscrit dans la lignée de la politique de développement territorial de la province du Brabant wallon et de la déclaration politique communale.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

La création d'une coopérative des producteurs/consommateurs de la filière viticole de l'Est du Brabant Wallon, implantée sur la Commune de Perwez a tout son sens, vu le succès des exploitations viticoles présentes et à venir dans cette partie du Brabant Wallon. En effet, grâce au travail de l'Association des Vignerons de Wallonie, le développement des formations viticoles (une première en Wallonie) du Centre IFAPME Perwez et des entrepreneurs visionnaires, (et à venir), le BW est devenu une terre de vignobles ! Il paraît évident que la mutualisation des infrastructures pour la vinification et commercialisation est primordiale. De cette base solide, le développement peut prendre plusieurs axes : commercialisation de produits de qualité, en circuit court, sensibilisation du grand public pour un vignoble wallon de qualité et respectueux de l'environnement (réflexion sur les labels Bio, Biodynamie, etc.), connaissances des multiples intervenants dans la filière viticole, de nouveaux débouchés professionnels possibles et enfin mise en avant de l'œnotourisme à professionnaliser.

Public concerné

Les vignerons locaux, les professionnels (directs et indirects) de la filière viti-vinicole pour la création de la coopérative et le grand public, (approche touristique et "plaisir du vin").

Porteur du projet

ADL de Perwez en partenariat avec la Commune et l'IFAPME.

Rôle de l'ADL

Coordination des parties prenantes (viticulteurs, propriétaires foncier, centre IFAPME, Commune, W'Alter, structures d'accompagnement).

En tant que initiatrice de la démarche avec le centre Ifapme de Perwez et la commune, il s'agit de stimuler l'engouement pour le projet au travers l'organisation de réunions stratégiques.

Afin de conserver un enthousiasme, il faudra également communiquer sur les avancées significatives tout en suivant les phases d'appels à projets.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:

Les vignerons locaux, les professionnels (directs et indirects) de la filière viti-vinicole pour la création de la coopérative et le grand public, (approche touristique et "plaisir du vin").

La SRIW (W'Alter) : partenaire financier de projets d'économie sociale et coopérative en Wallonie.

Investisseurs privés pourvoyeurs de fonds au sein de la coopérative.

PARTENAIRES PUBLICS:

La Commune de Perwez

La province du Brabant wallon - la Région wallonne : pouvoirs subsidiants

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:

Centre IFAPME : organisme formateur sur la viticulture et les métiers de cavistes, mécanique agricole, etc.

GAL Culturalité : relais en termes de réseautage et de communication.

Diversiferm : diversification, accompagnement.

L'Association des vigneronns de Wallonie fait la promotion des vigneronns.

Grandes étapes de réalisation prévues

2023-2026 : Suivi de la réalisation du business plan (faisabilité).

2026 : introduction d'un permis et début des travaux.

Coûts estimé et mode de financement

Coûts estimés : +/- 500.000 eur.

Apports privés et publics si la coopérative est accompagnée par la SRIW.

Indicateurs :

Nombre de porteurs de projets identifiés / Introduction d'un dossier auprès d'un organisme régional (SRIW..) oui-non / Surface viticole concernée / Part du vignoble Perwézien.

3.4.1.3.2.3. Action n°3 - Organiser la mise en relation des éleveurs laitiers locaux afin de valoriser / mutualiser les outils de production.

Description du projet

Au niveau du marché, producteurs et citoyens sont unanimes sur la nécessité de relocaliser la production alimentaire. Les marchés mondiaux sont volatiles et peu rémunérateurs pour nos producteurs. La mondialisation des échanges touche à la souveraineté alimentaire des pays, ce qui est inadmissible pour les participants aux rencontres. Parmi les solutions les plus appréciées se trouvent l'évolution de l'élevage laitier vers davantage d'autonomie et un système basé principalement sur l'herbe, via une optimisation des ressources disponibles sur la ferme (pâturage, fourrage, cultures). Des fermes modèles ont été visitées et montrent les intérêts multiples de cette démarche: réduction des coûts de production, réappropriation de la qualité des intrants, impact positif pour le climat, élevage correspondant mieux aux attentes sociétales... Ce mode d'élevage, s'il est suivi en Wallonie, provoquerait une réduction de la production laitière tout en améliorant la qualité du lait et la rentabilité de la majorité des fermes. Étant donné la surproduction de lait en Belgique et en Europe, principalement écoulee sous forme de poudre de lait et résultant en une baisse du prix au producteur, cette diminution de la production permettrait d'améliorer la situation du marché. La valorisation du lait est également importante et serait optimisée dans le cas de fermes plus autonomes, étant donné la qualité supérieure du lait produit au pâturage. La possibilité de filières laitières de qualité différenciée a été étudiée, de même que les possibilités de stimuler la transformation fromagère. La Belgique étant déficitaire en production de fromages, le développement de ce créneau, s'il est demandé par les consommateurs, permettrait une plus-value occasionnant une meilleure rétribution du lait. L'origine wallonne du lait utilisé pour la production de fromages doit être attestée par un label (ou une marque) contrôlé. Deux enjeux majeurs se dessinent pour l'avenir de l'agriculture wallonne: impliquer le consommateur dans son évolution en tant que partenaire de développement et favoriser la collaboration des producteurs et consommateurs au sein de coopératives permettant de développer les outils de relocalisation des filières. Ensemble, producteurs et consommateurs souhaitent reprendre en mains leurs filières: il reste à développer les outils leur permettant de travailler ensemble à l'avenir de l'agriculture wallonne. Il est dès lors nécessaire de mettre en place un plan d'actions dans ce sens. Ce dernier pourrait comprendre la mise en place d'une coopérative fromagère ou de structures regroupant l'offre de lait pour permettre une meilleure négociation des prix en circuit long.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Un élevage autonome et économe, pilier du développement durable.

Mutualiser les outils pour en réduire les coûts.
Réduire les charges foncières par un meilleur accès à la terre.
Diversifier.
Actions sur la valorisation du lait.
La production de lait à plus-value.
Renforcer la transformation fromagère.

Public concerné

Les éleveurs laitiers de Perwez et alentours.

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

Réunir les éleveurs laitiers de l'entité (+/- 5) et animer la réunion avec des organismes accompagnateurs spécialisés.
Élargir au besoin le dispositif et communiquer sur l'activation d'initiatives et les jalons du projet.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:

Credal: Crédal informe, accompagne, anime, initie le développement d'activités et de modèles économiques alternatifs et participatifs.
SRIW : soutien la création d'écosystèmes attractifs et renforce les chaînes de valeur de manière à mieux ancrer les entreprises existantes sur le territoire wallon.
Point Ferme SCRL / Coprosain SC : Ex. de coopératives.

PARTENAIRES PUBLICS:

FWA : Fédération défendant les intérêts des agriculteurs.
AFSCA : sécurité alimentaire, normes HACCP, etc.
APAQW

QFL, Qualité Filière Lait, un système d'assurance qualité.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:

Nature et progrès, association d'éducation permanente, dont le rôle est de favoriser et développer une prise de conscience des enjeux de la société.
Diversiform - ACW : appui économique et administratif, législation et technologie alimentaire.
GAL Culturalité, relais et intérêt supracommunal.

Grandes étapes de réalisation prévues

2023 : Prise de contacts avec les éleveurs laitiers locaux et partenaires apportant un appui économique administratif et règlementaire.
2024 : Réunion et restitution en vue de poursuivre ou non le projet.
2025-2026 : Vers un accompagnement à la structuration sous forme de coopérative.
Communication sur les étapes franchies.

Coûts estimé et mode de financement

Les coûts relatifs à l'animation des partenaires et acteurs de la filière seront pris en charge par l'ADL à raison de +/- 500 eur.
Les coûts relatifs à la création, constitution d'une organisation coopérative seront pris en charge par les fondateurs et coopérateurs.

Indicateurs :

Mise en relation : faite /en cours/ pas faite, nombre de réunions/contacts, nombre de personnes renseignées, nombre de collaborations effectives.

3.4.1.3.2.4. Action n°4 - Accompagner un point d'accueil à la ferme au travers du dispositif "Fermes accueillantes" (ferme pédagogique).

Description du projet

Le réseau des Fermes accueillantes rassemble des maraîchers, agriculteurs, éleveurs, apiculteurs, brasseurs et artisans de qualité de l'Est du Brabant wallon. Ils ont choisi d'ouvrir les portes de leur ferme ou lieu de production au public afin de faire découvrir leur métier, leur passion et leur savoir-faire. Tous ont une passion commune

qu'ils sont prêts à vous faire découvrir : l'art de travailler avec le vivant pour confectionner des produits artisanaux de qualité. Bien plus qu'une visite, c'est une expérience humaine que les acteurs de nos territoires ruraux s'engagent à partager. Trois packs sont accessibles :

- Pack découverte : Passez entre une heure ou une demi-journée dans une ferme ou lieu de production de votre choix avec les explications, animations et dégustations.
- Pack immersion : Passez une journée complète : soit en prenant le temps au sein d'une seule ferme, soit dans deux fermes ou lieux de production de votre choix.
- Pack apprenti : Passez une journée en alternance entre une ferme de votre choix et l'exposition « Agripédia » sur l'agriculture wallonne à Wavre.

Dans le cadre de ce projet "Fermes accueillantes" l'ADL entend pousser sa collaboration avec le GAL Culturalité en vue de dynamiser le dispositif et d'ouvrir des perspectives vers la mise en place d'une ferme pédagogique.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

La mise en place de nouveaux débouchés dans les fermes Perwésiennes sera un moyen de vivifier l'activité de celles-ci qui gagneront en attractivité et en fréquentation. Cette stimulation de l'activité agricole et touristique pourra profiter aux commerces et restaurants de la commune. L'activité économique sera donc globalement stimulée. De plus, les collaborations nouvelles entre acteurs locaux peu habitués à travailler directement ensemble seront créatrices de dynamisme économique. En effet, les flux seront ainsi recentrés, ce qui permettra à l'économie locale de profiter au mieux de cette synergie nouvelle.

Public concerné

Grand public, écoles, écoles spécialisées.

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

L'ADL aura ici un rôle d'intermédiaire entre les agriculteurs et les structures accompagnant l'accueil à la ferme. Elle mettra tous ces acteurs en contact en organisant les rencontres, échanges et formations. De plus, l'ADL aura un rôle de relais de l'information auprès d'eux.

Développer l'offre touristique locale en s'appuyant sur le potentiel local : sentiers/itinéraires, hébergements, événements, activités, ... Favoriser les circuits courts des productions agricoles.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:

Les agriculteurs potentiels porteurs de projet.

Les acteurs de l'Horeca, GMS, épiceries, commerces spécialisés bénéficiaires indirects de ce type d'accueil.

PARTENAIRES PUBLICS:

La Commune de Perwez.

FRW : conseils, guidage et benchmarking

DGO3 : pouvoir subsidiant.

Commissariat Général au Tourisme : aides, subsides à l'aménagement et le mise en conformité de ce type d'infrastructure touristique.

L'APAQ-W / Office des Produits Wallons (OPW) / La Fédération HoReCa de Wallonie : labels et dispositifs permettant d'étoffer l'offre de services de ces structures d'accueil.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:

Accueil Champêtre / DiversiFerm : accompagne les points d'accueil à la ferme (conseil, structuration, aspects juridiques, etc.).

Le GAL Culturalité : porteur du dispositif "fermes accueillantes".

Grandes étapes de réalisation prévues

Rencontrer les opérateurs œuvrant à la diversification agricole afin de leur exposer la situation et le projet. Organiser les rencontres sous forme de séance d'information.

Coûts estimé et mode de financement

500 € financés par l'ADL.

Indicateurs :

Nombre d'opérateurs engagés / Nombre de visites organisées / Nombre de participants.

3.4.1.3.2.5. Action n°5 - Collaboration dans l'organisation d'un événement de sensibilisation du grand public sur les nouvelles pratiques culturelles (agri de précision - préservation des sols - le bio - MAE).

Description du projet

Il nous semble plus que pertinent de retisser un dialogue entre les citoyens et les agriculteurs autour de l'agriculture et de l'environnement.

En organisant en 2020 le labyrinthe fleuri, l'ADL a fait le pari de réconcilier le monde de l'agriculture et celui des habitants (néoruraux). Le concept était simple, nous avons organisé un parcours dans un couvert végétal diversifié semé par un agriculteur de l'entité.

Au sein de ce parcours des stands de sensibilisation pour le grand public étaient installés, l'objectif était de permettre aux citoyens de rencontrer les agriculteurs locaux et d'être sensibilisés aux pratiques agricoles favorables à l'environnement mises en œuvre pas ceux-ci.

Il existe une multitude de pratiques culturelles visant à concilier la production de denrées alimentaires et la préservation de l'environnement. Il existe pas moins de 11 mesures agro environnementales que les agriculteurs peuvent mettre en œuvre (tournières, prairies, haies, mares, bandes aménagées, etc.).

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Les objectifs premiers sont ici de (re)tisser du lien entre les citoyens et les agriculteurs au travers l'organisation d'événements sur le terrain.

De manière indirecte, la mise en œuvre de ce type d'actions permettra outre le fait de retisser le dialogue, de mettre en avant les dynamiques de circuits-courts au sein des exploitations agricoles de l'entité.

Public concerné

Les exploitants agricoles et les habitants de l'entité.

Porteur du projet

ADL de Perwez en collaboration avec les agriculteurs de l'entité.

Rôle de l'ADL

Rencontrer les agriculteurs de l'entité tout en percevant leurs intérêts à communiquer. Réunir des acteurs du monde agricole en vue de coordonner un événement à destination du grand public.

Évaluer et mesurer l'implication.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:

Les agriculteurs, exploitants mettent en pratique des MAE, en faveur de l'environnement, partagent leur métier.

Les traiteurs, producteurs locaux, mettent en avant leur savoir-faire / produits.

PARTENAIRES PUBLICS:

La commune de Perwez, soutien logistique, financier et communication.

UCLouvain : Suivi d'aménagements en faveur de la petite faune et des oiseaux des plaines agricoles.

FWA accompagne ses agriculteurs membres dans la gestion de leur exploitation. Elle défend le secteur de manière collective, tout en soutenant ses membres à titre individuel.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:

Protect'eau, Natagriwal, Collège des producteurs, GAL Culturalité, Valbiom, etc.

Ces associations soutiennent notamment la transition de nos territoires ruraux par la mise en œuvre de pratiques agro environnementales (information, formations, animations) à destination de leur public cible.

Le Comité agricole : forces vives du secteur à mobiliser.

Grandes étapes de réalisation prévues

2022 : Organisation de visites / événements de terrain.

2023-2026 : Pérennisation de la démarche.

Coûts estimé et mode de financement

L'organisation d'un événement tel que celui de 2020 revient à un budget de +/- 1.500 eur.

L'ADL participera à hauteur de 500 eur dans la mise en œuvre de ce type de projet.

Indicateurs :

Événement organisé oui-non / nombre de réunions préalables / Evaluation (nombre de partenaires/stands/visiteurs).

3.4.1.3.2.6. Action n°6 - Tisser du lien entre les "homes" Maison de Repos et de Soins et les indépendants / asbl.

Description du projet

L'entité de Perwez jouit de la présence de deux infrastructures :

La Résidence Trémouroux

Elle héberge 104 résidents dans 76 chambres à un lit et 14 chambres à deux lits. Chaque chambre comprend un cabinet de toilette avec lavabo, douche et W.C. Les résidents accueillis sont valides, semi-valides ou très invalides. En effet, la Résidence comprend 50 lits dits "MRS" qui permettent d'accueillir des résidents invalides et nécessitant davantage de soins. Une unité de vie fermée de 16 places accueille particulièrement les résidents désorientés, souffrant de maladie d'Alzheimer, notamment. La maison de repos offre différents services situés à proximité de l'entrée : la cafétéria ouverte chaque après-midi grâce à l'aide de volontaires, la boutique accessible plusieurs midis par semaine et le salon de coiffure qui reçoit les résidents deux jours par semaine.

Le Val d'Orbais

Une maison de repos de 96 lits et 20 appartements en résidence-service au milieu de nombreux espaces verts, d'une charmante pièce d'eau et d'un terrain de pétanque. Avec 7000m² pensés et aménagés pour le bien-être et le confort des personnes âgées, la maison abritera différentes unités de vie avec leurs propres espaces et salon, ceci dans le souci de rester un lieu de vie à taille humaine avant tout. En maison de repos avec un service sécurisé « Cantou » pour les plus désorientés ou en court-séjour, les aînés profiteront d'espaces adaptés et d'équipes compétentes répondant au mieux à leurs besoins.

Dans chacun de ces établissements, des activités d'animation sont organisées pour les résidents. L'ADL dans sa mission visant à dynamiser les partenariats locaux va ici s'attacher à mettre en évidence les services sociaux, culturels, paramédicaux auxquels les résidents pourraient recourir.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Il s'agit de permettre aux maisons de repos de délivrer à leurs résidents des services en recourant à des prestataires de services locaux.

La création d'activité n'est ici qu'indirecte a priori, elle pourrait permettre à des associations locales, opérateurs socio-économiques de dispenser leurs services auprès de ces institutions.

Pour mémoire, l'ADL a institué des partenariats entre la Mire BW et le Val d'Orbais en vue de pourvoir l'institution en personnel d'entretien.

Public concerné

Les résidents des maison de soins et de repos.

Les prestataires de services et services sociaux.

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

L'ADL va s'attacher à recenser les potentiels prestataires de services.

Ce travail se fera en bonne collaboration avec les institutions.

L'objectif est de fournir une communication adaptée.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:

Des prestataires privés (événementiel, conteurs, artistes, métiers paramédicaux, soins, bien-être, etc.)

PARTENAIRES PUBLICS:

Le CPAS (home Trémouroux)

La Commune de Perwez

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:

Val D'Orbais (association Maison Marie Immaculée - CPAS - Commune) Chapitre XII Seniors consultants : relais entre les citoyens et les représentants communaux. Le Centre culturel de Perwez sollicite et communique vers son réseau (asbl et partenaires).

Vivre debout / un junior pour un senior asbl paracommunales offrant des services aux personnes âgées.

Grandes étapes de réalisation prévues

2023 : Lancement d'un "appel" à prestataires.

2024-2025 : Etablissement d'un cadastre des prestataires, activités voire d'une brochure.

Communication sur la brochure et la planification de collaborations.

Coûts estimé et mode de financement

Les frais sont relatifs à l'édition ou non d'une brochure. A ce stade, il est trop difficile de prévoir l'investissement, puisqu'il sera fonction des opérateurs "prestataires" en MRS.

Indicateurs :

Réunions préalables avec les MRS / Nombre de participants / Cadastre des activités, liens à développer avec les opérateurs socioculturels.

3.4.1.3.2.7. Action n°7 - Former au travers de l'Espace Public Numérique les seniors à l'utilisation d'outils numériques.

Description du projet

En 2014, l'ADL a collaboré avec le CPAS de Perwez pour labelliser l'espace informatique existant en Espace Public Numérique. L'espace informatique, situé rue de la Station est composé de 4 ordinateurs et d'une imprimante. L'accès est libre à certaines heures pour des personnes autonomes, et accompagné à d'autres moments. Le logiciel du permis de conduire est à disposition dans les locaux. Par ailleurs, une antenne est située dans les locaux de la Maison de la jeunesse (rue de Brabant, 47).

Dans cet espace, l'ADL organise des ateliers numériques à destination des entreprises et commerçants locaux. Compte-tenu du vieillissement de la population et de la digitalisation croissante de notre société, l'ADL estime qu'il est important de maintenir ce lien entre la population et les commerces de l'entité au travers d'activités ludiques. La fracture numérique s'est déplacée, les offres numériques ont le vent en poupe auprès des 65 ans et plus: aujourd'hui, 74% des seniors sont en ligne. Les seniors sont très attentifs à la communication des marques et vérifient les informations pour préparer leurs achats. Ils sont également attentifs aux valeurs sociales et environnementales des marques. Il faut alors jouer la carte de la transparence des informations et les rassurer sur les bénéfices liés à leur achat, à la fois pour eux-mêmes et pour les facteurs sociaux et environnementaux.

Au final, le magasin reste le canal d'achat préféré des seniors et Internet n'arrive qu'en seconde position mais la combinaison de ces 2 canaux est choisie par près de la moitié de cette catégorie de la population. En effet, 79% d'entre eux utilisent internet pour s'informer avant d'aller acheter en magasin.

L'ADL entend jouer une carte visant à tisser du lien numérique entre les seniors et les commerces, producteurs et plus généralement les acteurs économiques locaux. Selon une étude française, il existe 4 profils de seniors :

- les baby-boomers (50-59 ans) : ils représentent 35% de la population senior française et consomment à la manière des 40-50 ans. Ils achètent essentiellement pour se faire plaisir.
- les libérés (60-69 ans) et les paisibles (70-79 ans) : ils représentent respectivement 31% et 19% de la population senior. Ils ont enfin du temps libre et en profitent pour s'occuper de leurs petits enfants et profiter de leurs revenus.
- les grands aînés (80 ans et plus) : ils représentent 16% de la population senior. Ils se déplacent moins et sont de grands consommateurs de soins médicaux.

Enfin, l'ADL souhaite connecter cette catégorie de la population avec les activités socioculturelles locales. à l'heure où la communication se digitalise, il est important de donner les clés aux seniors pour accéder à ce type d'informations numériques.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

En réduisant la fracture numérique auprès des seniors, l'ADL entend stimuler les dynamiques locales.

Si les seniors sont connectés, il s'agit ici de créer une réassurance sur :

- l'accès à l'information numérique,
- l'achat en ligne et les modalités de paiement.
- la gestion des données personnelles.

Par ces actions de formations, l'ADL entend donner les clés à un public disposant d'un pouvoir d'achat.

A termes, il pourrait exister des "coachs numériques" orientés vers ce public spécifique.

Public concerné

Les seniors de l'entité.

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

L'ADL identifie les besoins au niveau du public cible et organise des ateliers qui correspondent en concertation avec les opérateurs locaux.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:

Les commerces, artisans, producteurs locaux et plus largement les acteurs économiques de l'entité : prestataires de biens et de services.

Des orateurs, coachs formateurs.

PARTENAIRES PUBLICS:

La Commune de Perwez soutien logistique, communicationnel.

le CPAS : services d'aides aux personnes âgées (transport, repas, etc.)

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:

Asbl Au Blanc Bwès-Abbeyfield Perwez : association dont l'objectif social est de créer un habitat convenant à des personnes seules d'âge mûr, indépendantes et autonomes.

Hirondelle, le centre culturel : asbl locales qui animent le territoire.

Seniors consultants : commission consultative représentant les aînés.

Un junior pour un senior : service de transport à destination des aînés.

Le GAL Culturalité organise un salon des aînés projet monboncoin.be.

Grandes étapes de réalisation prévues

2022-2024 : Rencontre avec les partenaires et détermination d'un plan d'action visant à mettre en œuvre une série d'ateliers à destination des aînés. Mise en place de la communication.

2025 : évaluation des ateliers et orientation.

Coûts estimé et mode de financement

Les ateliers de formation sont estimés à +/- 500 eur.

l'ADL pourra intervenir à hauteur de 250 eur.

Indicateurs :

Nombre de séance organisée / Thématique / Nombre d'orateurs / Nombre de participants.

3.4.1.3.3. Objectifs et actions à long terme (10 ans)

Objectifs :

N°	Intitulé
1	Augmenter de manière significative la part des produits locaux de qualité et de saison dans l'alimentation locale et des collectivités, par la mise en place de deux actions d'ici 2030.

Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1)

ASE5 - ASE11 - FSE8 - MSE6 - ASS3 - ASS4 - FSS6 - MSS4 - ASCT9 - ASP1 - ASP4 - MSP2 - FSCE3

2 Accompagner, faciliter l'émergence de nouveaux projets porteurs sur l'entité d'ici 2027 au travers la mise en œuvre de 3 actions.

Référence de l'élément de l'étude AFOM lié à cet objectif (ex : ASE1)

OSE9 - ASE11 - ASCT10 - ASCT11 - ASCT12 - ASCT13 - FSCT1 - FSCT4 - OSCT2 - OSCT3 - OSCT5 - MSCT3 - MSCT4 - ASCE1 - ASCE3 - ASCE4

Actions :

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
1	Mise en connection de la productions de céréales panifiables avec les opérateurs économiques locaux "Nourrir demain regenacterre cultivae".	1
2	Stimuler et soutenir la création d'une cuisine de collectivités travaillant les produits locaux en circuit court, pour les écoles (cantines scolaires durables), le CPAS, les milieux d'accueil de la petite enfance, etc.	1
3	Accompagnement à la création d'activités de diversification au sein des fermes de l'entité.	2
4	Création d'un Parc naturel de l'Orneau (faire le lien avec les pdts locaux...).	2

3.4.1.3.3.1. Action n°1 - Mise en connection de la productions de céréales panifiables avec les opérateurs économiques locaux "Nourrir demain regenacterre cultivae".

Description du projet

Ce projet est une coopération entre 4 GAL hesbignons dont le GAL Culturalité, le GAL Jesuishesbignon, GAL Burdinale-Mehaigne, et le GAL Meuse@Campagne, l'objectif étant de dynamiser la filière céréale en Hesbaye autour de 2 axes : les céréales panifiables et l'orge brassicole.

Afin de répondre aux enjeux de l'agriculture et à la demande grandissante des consommateurs pour des aliments sains et locaux, il faut sensibiliser le grand public de l'origine et de la valeur économique et éthique se cachant derrière les produits consommés. En effet, les consommateurs ne sont pas toujours conscients de l'origine des céréales qu'ils consomment en buvant une bière ou en mangeant du pain. Il est important de rétablir le lien entre la production et la consommation et ainsi développer la confiance entre les différents acteurs. Cette reconnexion passe par des activités d'animation et de mise en relation des acteurs de la filière ainsi que par l'établissement de règles, de méthodes et d'outils communs qui doivent favoriser une concurrence constructive entre les initiatives privées (Win-Win). Ces initiatives peuvent aussi être valorisées par les labels de différenciation (Prix Juste, Qualité différenciée, etc.).

L'ADL entend jouer une carte dans la mesure où sur son territoire sont localisés des opérateurs susceptibles d'intégrer des céréales issues de circuits-courts (boulangeries, brasserie). En collaboration étroite avec le GAL Culturalité, l'ADL initiera les démarches en vue de stimuler ces partenariats.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Accompagner les agriculteurs et les acteurs de la filière céréale de Hesbaye vers une structuration leur permettant de retrouver une maîtrise de leur production et une valorisation de celle-ci en circuits courts.
Appuyer la structuration et l'établissement de micro-filières locales : renforcer la cohésion des partenariats directs entre acteurs pour tester et valider le fonctionnement concret et la viabilité de ces filières sur les territoires.

Public concerné

Les agriculteurs locaux.
Les entreprises actives dans l'utilisation de céréales panifiables, brassicoles.

Porteur du projet

ADL de Perwez en collaboration avec le GAL Culturalité.

Rôle de l'ADL

Faire le lien entre le hall relais agricole et les agriculteurs locaux "céréaliers".
Promouvoir et connecter les initiatives privées qui se développent autour des filières céréales.
Renforcer les filières émergentes.
Diffusion et communication.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:
Négociants-Stockeur et halls relais (Cultivae : regrouper l'offre de produits des cultivateurs afin de pouvoir répondre aux demandes spécifiques de transformateurs locaux en produits de qualité.)
Acteurs de la filière (meuniers, boulangers, brasseurs...) : Valduc / Coin Gourmand / Carrément Bon.

PARTENAIRES PUBLICS:
Biowallonie
Organisations agricoles (FWA,...)

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:
Les GALs partenaires et initiateurs de la démarche : soutien technique et financier.
Asbl du grain au pain

Grandes étapes de réalisation prévues

2021-2022 : Installation du hall relais "Cultivae".
2022-2025 : Inauguration et mise en relation entre les agriculteurs, les transformateurs.
Communication sur les collaborations en circuits-courts.

Coûts estimé et mode de financement

A ce stade, il est prématuré de définir une implication directe de l'ADL.
Toutefois, un budget de 500 eur. pourrait permettre d'absorber d'éventuelles dépenses visant à communiquer sur ce type d'action.
Indicateurs :
Mise en relation oui-non / Nombre d'opérateurs économiques impliqués / Action de communication mise en place oui-non.

3.4.1.3.3.2. Action n°2 - Stimuler et soutenir la création d'une cuisine de collectivités travaillant les produits locaux en circuit court, pour les écoles (cantines scolaires durables), le CPAS, les milieux d'accueil de la petite enfance, etc.

Description du projet

Depuis quelques années, la problématique des circuits courts est à l'avant de la scène médiatique.
En cherchant à diminuer le nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs, ce mode de production et de commercialisation favorise les partenariats locaux et stimule l'économie locale. Bien que l'ADL ait contribué à instaurer des clauses visant à recourir à des produits locaux dans les marchés relatifs aux cantines scolaires, nous entendons pousser la réflexion.
L'ADL de Perwez souhaite stimuler et soutenir la création d'une cuisine de collectivités travaillant les produits locaux en circuit court, pour les écoles (cantines scolaires durables), le CPAS, les milieux d'accueil de la petite enfance, etc.
L'ADL entend prendre l'initiative de contacter son réseau de partenaires pour développer un projet invitant les collectivités locales (écoles, maisons de repos, crèches, CPAS, etc.) à se positionner sur ce projet potentiel.
Un premier rapprochement est né avec le Groupe d'action locale (GAL) Culturalité, déjà très actif dans le secteur puisqu'il est porteur du projet espace-test "les jardins de l'Espinette, qui facilite l'accès à la terre (mise à disposition de parcelles

pré-équipées). Par ailleurs, le Crabe ASBL développe des projets de formation en maraîchage biologique. En complément, l'ADL a également accompagné l'installation d'une maraîchère sur l'entité en 2021. Le potentiel de producteurs locaux est réel et les enjeux alimentaires convergent vers une alimentation locale, de saison et de proximité. L'ADL vise à long terme à travailler sur la structuration d'un réseau du circuit court alimentaire qui pourrait être à la base du développement d'une cuisine de collectivités. Plus de 10.000 repas sont distribués mensuellement au sein des écoles, homes et crèches communales.

L'ADL souhaiterait ainsi en collaboration étroite avec la Commune et le CPAS solliciter les services du Collectif Développement Cantines Durables (CDCD) et ma Terre mon assiette ASBL via un accompagnement individuel afin de déterminer un plan d'action adapté à la réalité locale. Ceci permettra de planifier le temps nécessaire pour le concrétiser, étape par étape, avec un suivi, durant deux années. Ces actions seront prévues pour et avec l'ensemble des acteurs cooptant le projet.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Développer, maintenir et soutenir une agriculture locale durable créatrice d'emploi en offrant des débouchés locaux.

Établir la faisabilité d'accueillir une telle infrastructure, via la réalisation d'un business model. Mettre en relation l'offre alimentaire locale avec les usagers potentiels.

A terme, ce projet pourrait générer non seulement une relocalisation d'activités mais également de l'emploi.

Public concerné

Les maraîchers et producteurs locaux.

Les opérateurs publics (CPAS et Commune) et asbl actives dans les secteurs de l'alimentation locale et durable (MTMA-CDCD, GAL Culturalité, Crabe, etc.).

Porteur du projet

ADL de Perwez en collaboration avec la Commune de Perwez et le CPAS.

Rôle de l'ADL

L'ADL aura un réel rôle d'initiatrice de la démarche.

Nombre de collectivités locales contactées / Nombre d'adhésion au "Green Deal" / Nombre de cuisines en transition.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:

Les maraîchers et producteurs locaux : fournisseurs.

Un opérateur local - porteur de projet qui assurerait la gestion d'une cantine collective.

PARTENAIRES PUBLICS:

La Commune, le CPAS : marché conjoint.

Les écoles communales tous réseaux confondus.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:

Les 4 crèches de l'entité (Bouts'chou, Moussaillons, Oisillons, Pitchouns)

Les Petits sentiers : école hors réseau.

Ma Terre Mon Assiette ASBL : fournit une méthode qui propose un nouveau modèle de cantine durable de top qualité.

Espace-test maraîcher "l'Espinette" - le GAL Culturalité accompagne, réseautage et communique (fournisseur potentiel).

IFAPME : organisme de formation dispose d'une cuisine professionnelle (de collectivité à confirmer).

Association chapitre XII du Val d'Orbais.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021-2022 : rencontres d'opérateurs accompagnant les démarches (CDC, Groupe One, Gal Culturalité, Green Deal).

Coûts estimé et mode de financement

Les coûts ne concernent dans un premier temps que la mise en contact d'opérateurs publics-privés.

Le positionnement de ces derniers générera une planification budgétaire le cas échéant.

Indicateurs :

Nombre de partenaires / type de partenariat / nombre de repas produits / part des produits locaux / quantité de produits locaux transformés / nombre de producteurs locaux fournisseurs / nombre de clients.

3.4.1.3.3.3. Action n°3 - Accompagnement à la création d'activités de diversification au sein des fermes de l'entité.

Description du projet

Les exploitations agricoles sont frappées depuis plusieurs années par un manque de repreneurs potentiels. Ceci induit un réel travail de fond à mener en vue de diversifier les activités lorsque c'est possible.

Le monde agricole est inscrit au cœur d'une société en mutation. Il est donc également sollicité pour assurer de nouvelles fonctions, proposer des activités novatrices, des produits innovants afin de répondre aux nouveaux besoins des citoyens et consommateurs. Diverses pistes de diversifications sont à envisager :

Vente directe

De nombreux citoyens, interpellés par des questions sanitaires ou éthiques, aspirent à retrouver la possibilité d'acheter des produits proches de chez eux, sains, respectueux de la nature et de l'environnement. C'est ainsi que des agriculteurs de plus en plus nombreux se lancent, d'une part, dans la transformation des matières premières qu'ils produisent (lait et beurre, farine et pain, viande et salaison...) et, d'autre part, dans la commercialisation de leurs produits. Qu'il s'agisse d'un magasin ou d'un restaurant à la ferme, d'un distributeur automatique, de paniers fermiers, d'un groupement d'achats en commun... Les formules foisonnent qui permettent aux consommateurs d'accéder en direct à une alimentation locale, durable et de saison.

Produits biobasés et pédagogie

Parallèlement, d'autres agriculteurs se diversifient en optant pour des cultures destinées à des utilisations non alimentaires, qu'il s'agisse de la production d'énergie (biocarburants, biométhanisation...) ou de produits biobasés pour l'écoconstruction (paille, laine...), le textile (chanvre, lin...), l'emballage (amidon de maïs), les soins corporels (lait d'ânesse...)... Par ailleurs, face au manque de connaissances du monde agricole dans la société, la réponse apportée par les agricultrices et agriculteurs est celle de plus en plus répandue des fermes pédagogiques qui accueillent chaque année des dizaines de milliers d'élèves pour leur expliquer ce qu'est une ferme, comment on y travaille et d'où provient leur alimentation. Le secteur des Fermes pédagogiques est aujourd'hui bien structuré autour de l'ASBL Accueil champêtre en Wallonie qui gère le label Ferme pédagogique uniquement octroyé à des exploitations agricoles professionnelles en activité.

Agritourisme (oenotourisme) et golf fermier

Enfin, dans une société où la combinaison du développement des loisirs et du tourisme ainsi que l'intérêt des citoyens pour la nature et les valeurs de proximité, ont pris une dimension non négligeable, les fermes de notre région ont un intérêt à investir dans l'agritourisme. Qu'il s'agisse de gîtes à la ferme, de chambres d'hôtes, de séjours de groupes, d'hébergements insolites... les agriculteurs de Wallonie proposent désormais une offre alléchante qui rencontre un réel succès auprès d'une société en recherche d'authenticité. Un certain nombre de fermes wallonnes proposent des formes nouvelles de diversification comme l'accueil social, les activités de loisirs (golf fermier, circuits de balade...), les team building, les fermes équestres, les gîtes à thème... qui constituent autant de réponses aux sollicitations d'une société en recherche d'éthique et d'authenticité.

L'ADL entend accompagner et soutenir ce type de démarches auprès des fermes de l'entité (sans être exhaustifs, on peut penser à la Ferme de Coquiamont, de la Petite Cense, de Mellefont, Masson, etc.). Les fermes classées jouissent d'un potentiel indéniable et celles sans repreneur pourraient faire l'objet de projets collectifs. Il sera important d'aiguiller les projets sur base des expertises de terrains de l'ADL et des potentiels d'attraction (sentiers, secteur équestre, oenotourisme, produits locaux, etc).

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

Ce sont des actions qui s'inscrivent dans le temps car elles demandent des mobilisations de budgets parfois conséquents, voire des qualifications, réorientations.

Outre le fait de générer de nouveaux revenus, il s'agit d'émettre une offre qui requiert de nouvelles compétences au sein de la ferme voire la création de nouveaux emplois. Diversifier ses sources de revenus et générer de l'attractivité sur le territoire. Développer la mise en œuvre d'une infrastructure de loisir et/ou de tourisme autour des leviers que représentent les opérateurs du monde rural : lien avec le secteur équestre, culturel et agricole.

Public concerné

Les propriétaires de fermes, ouverts à la diversification.

Porteur du projet

ADL de Perwez

Rôle de l'ADL

L'ADL va établir des contacts avec les propriétaires de fermes (exploitants) afin de percevoir leur degré d'ouverture à ce type de diversification. Dans son rôle d'aiguillage et de mise en réseau, l'ADL assurera la coordination de ces diversifications potentielles auprès d'opérateurs dédiés. Enfin, la mise en œuvre de communication spécifiques sera entreprise en vue de relayer l'existence de nouvelles infrastructures valorisant l'image rurale de la commune.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS

Les propriétaires exploitants, agriculteurs de l'entité
Les porteurs de projets entrant dans le spectre de la diversification (maraîcher, développeur de projets agrotouristiques, etc.)
Les prestataires horeca, bénéficiaires indirects.

PARTENAIRES PUBLICS

La Commune de Perwez soutien administratif et communicationnel.

Le Commissariat Général au Tourisme / WBT / Province du BW : source de financement possible.

L'Apaq-W a 4 grandes missions fixées par le Code wallon de l'agriculture : La promotion de l'image de l'agriculture et de l'horticulture / La promotion des productions agricoles et des produits agricoles transformés / L'assistance commerciale et technique aux acteurs économiques concernés / La promotion des labels, marques et appellations enregistrés à l'initiative de l'Agence ou du Gouvernement

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

DiversiFerm est le guichet unique qui répond à toute question d'un agriculteur sur un projet d'activité de transformation à la ferme ou de vente directe, sur le démarrage d'une telle activité ou le développement d'une activité existante.

Accueil Champêtre en Wallonie.

Le GAL Culturalité : réseau de fermes accueillantes.

Grandes étapes de réalisation prévues

2021-2024 : Rencontres bilatérales des propriétaires.

Réalisation d'entretiens sur le potentiel de diversification.

Organisation d'une séance ciblée sur la diversification.

2025-2027 : Accompagnement des projets de diversification, suivi, évaluation et communication.

Coûts estimé et mode de financement

Il s'agit de coût de personnel essentiellement. L'organisation d'une séance d'information ou d'accompagnement spécifique occasionnera un budget de l'ordre de 500 eur. de la part de l'ADL.

Indicateurs :

Nombre de projets de diversification / Création d'activités de diversification : fait / en cours/ pas fait, nombre de réunions/contacts, nombre de personnes renseignées, nombre de collaborations effectives.

3.4.1.3.3.4. Action n°4 - Création d'un Parc naturel de l'Orneau (faire le lien avec les pdts locaux...).

Description du projet

Ce projet a pour objectif de créer une réserve naturelle trans-communale sur les territoires de Perwez et Gembloux qui regrouperait plusieurs sites protégés ou reconnus comme à haute valeur naturelle avec la volonté d'en assurer la protection, la gestion et la promotion.

Plusieurs sites naturels protégés (Natura 2000) ou reconnus (SGIB) se trouvent à cheval entre Thorembais-Saint-Trond (Perwez) et Grand-Leez (Gembloux) : le bois de Buis, le Long Pont, les sources de la Gette, le bois de Grand-Leez et les sources du ruisseau de Thorembais. Gembloux dispose en outre aussi d'un PCDR dont un des projets concerne la promotion du milieu naturel avec la création d'une maison de la nature et de l'environnement. Grand-Leez dispose en outre d'un groupe « nature » assez actif avec lequel des collaborations pourraient s'envisager.

La réflexion prête à valoriser l'existant et à étudier des pistes d'aménagement qui entrent en concordance avec le milieu "naturel". Le maillage écologique apporte un réel atout paysager, de biodiversité et touristique. Toutefois, il faudra trouver un équilibre harmonieux afin de ne pas sanctuariser ses espaces et rendre certaines parties accessibles au public. Les zones humides, les bois, les sous-bois bulbeux, les sentiers, les produits locaux sont autant d'atouts qui doivent se cristalliser au sein d'une infrastructure d'accueil.

Objectifs en terme de création d'activité économique et de création d'emploi

La création d'une réserve trans-communale avec Gembloux pourrait mener à créer un Parc Naturel "Orneau" (synergie avec écomusée de l'Escaille).
Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme.
Développer le maillage vert et bleu.

Public concerné

Les Communes de Gembloux et de Perwez.

Porteur du projet

La commune de Perwez en collaboration avec celle de Gembloux.

Rôle de l'ADL

L'ADL assistera à la coordination des partenaires.

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

PARTENAIRES PRIVÉS:

Les auteurs de projets et entreprises de construction.

PARTENAIRES PUBLICS:

Porteur : Communes de Perwez et Gembloux.

SPW-ARNE : pouvoir subsidiant.

La Fondation Rurale de Wallonie accompagne l'ODR.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS:

GAL, Natagora, Contrat rivière,

Groupe « Nature ».

Grandes étapes de réalisation prévues

2022-2023 : rencontres bilatérales avec la Commune de Gembloux

2023-2024 : co-construction d'une fiche projet du PCDR trans-communale

2025-2026 : dépôt d'un avant projet avec une demande de subsides à la Région wallonne.

2027 : création d'un Parc Naturel "Orneau" (synergie avec écomusée de l'Escaille).

Coûts estimé et mode de financement

Budget : de 10.000€ à 50.000€.

Financement Développement Rural (en complément d'autres subsides) : oui (Si création d'espaces publics dédiés à la biodiversité = 80% et max 400.000€. Si prestations de recherche relatives au milieu rural ou création d'outils de promotion = 80% et max 200.000€). Si projet transcommunal, subside majoré de 10%.

Indicateurs :

Création du Parc : fait /en cours/ pas fait, nombre de réunions/contacts, nombre de personnes renseignées, nombre de collaborations effectives.

3.4.2. Expliquez la conformité de votre plan d'actions avec les plans et outils de développement existants aux niveaux local et supra-local

La commune de Perwez est dotée d'un certain nombre d'outils en cours de réalisation : un Plan Communal de Développement Rural, un Plan Communal de Mobilité.

D'autres en cours : un contrat de rivière Dyle - Gette, une opération de développement urbain. D'autre part, depuis 2012, la Commune a intégré les territoires de compétence de la Maison du Tourisme Hesbaye Brabançonne, désormais Maison du Tourisme du brabant wallon et du Groupe d'Action Local "Culturalité".

Afin d'être en cohérence avec les différents outils de développement local et supra-local, l'ADL multiplie et diversifie ses partenariats. Comme l'indique le plan d'actions, des collaborations importantes sont développées notamment avec des opérateurs locaux et hors Perwez.

Pour ce qui est de la première priorité "Consolider, dynamiser et promouvoir l'entrepreneuriat existant et en devenir (soutien et réseautage)", la mise en pratique du volet "formation" induit des partenariats avec les opérateurs supra-locaux de l'insertion socio-professionnels : l'Instance Bassin EFE Brabant wallon, Créajob, Azimut, Technofutur TIC, etc. qui répercutent notamment les orientations stratégiques du FOREM et de la Région wallonne (DGO5-6).

Par ailleurs, cette priorité intègre sur le volet "aménagement" des dynamiques supra-locales avec la Fondation Rurale de Wallonie, une Commission de Rénovation Urbaine (comprenant des représentants de la CCATM, Fonctionnaire délégué, DGO3-4, citoyens, etc.) représentative de l'intégration des politiques régionales en vigueur.

La seconde priorité : "Développer de nouvelles activités économiques dans une vision de transition (Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération - Économie circulaire)" intègre en plein les politiques régionales d'aide au développement des entreprises.

L'ADL dans son rôle d'interface a tissé des liens avec des opérateurs supra-communaux (Cap Innove, InBW, CCIBW, UWE, DGO6, etc.)

La troisième priorité : "Exploiter les potentialités locales comme levier de développement" se structure au travers un objectif spécifique visant à stimuler les filières agricoles et touristiques. Ceci implique des collaborations avec des organismes supra-communaux (Diversiferm, FWA, AFSCA, GAL Culturalité, Maison du Tourisme, FRW etc.). Notre planification est empreinte des tendances régionales en termes de diversification / valorisation agricole, de développement touristique.

Pour conclure, les orientations stratégiques de l'ADL de Perwez sont en totale adéquation avec les objectifs de la Déclaration politique Régionale et du Schéma de Développement Territorial de la Province du Brabant wallon.

3.4.3. Expliquez la conformité de votre plan d'actions avec les principes du développement durable

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins (Rapport Brundtland, 1987). Par ailleurs, Le 7 juillet 2016, le Gouvernement wallon a adopté la deuxième Stratégie wallonne de développement durable. Cette stratégie vise à construire une société plus respectueuse de l'homme et de l'environnement.

D'une manière générale, le plan d'actions est le fruit d'un important travail de concertation et d'échanges entre la population, les associations, les commerçants, les indépendants et le monde politique. Toutes les actions proposées par l'agence découlent d'aspects économiques, sociaux, environnementaux et culturels mis en exergue lors de l'étude AFOM et issues des témoignages émanant de cette concertation.

Les priorités retenues dans le plan d'actions de l'ADL de Perwez s'inscrivent bel et bien dans le sens d'un développement socio-économique durable. Les objectifs proposés vont en effet permettre d'amplifier et d'entretenir une économie locale dynamique capable de créer des emplois tout en cherchant à protéger l'environnement et à associer tous les acteurs dans le respect de leurs différences.

La composante sociale est bien identifiable dans l'objectif visant le soutien et développer l'économie locale en créant des partenariats entre acteurs issus de différentes sphères sociales.

Concernant la composante économique, de nombreux projets sont réfléchis afin d'orienter les entreprises vers des stratégies de circularité, de fonctionnalité, de collaboration en intégrant des objectifs de développement durables (SDG).

Enfin, la composante environnementale se retrouve dans de nombreux projets, puisque l'ADL entend soutenir la Commune dans la valorisation de son environnement, et de ses ressources (biomasse, réserves écologiques, etc.).

3.5. Tableau récapitulatif

Priorité 1

Consolider, dynamiser et promouvoir l'entrepreneuriat existant et en devenir (soutien et réseautage)

Objectifs court terme

Favoriser l'esprit d'entreprendre notamment auprès de publics spécifiques, par la réalisation de 3 actions ciblées par an.

Stimuler les partenariats entre les entrepreneurs locaux par la réalisation de 2 actions de réseautage locales et extralocales par an.

Dynamiser le tissu économique et commercial par la mise en place de trois actions de formation, de promotion et d'événements fédérateurs par an.

Favoriser l'organisation de 2 à 3 événements par an en vue de dynamiser le centre de Perwez avec plus de 30% d'acteurs locaux vers une autonomie.

Assurer une connexion locale entre l'offre et la demande d'emploi en proposant un type d'accompagnement (entrepreneur, formation, école, entreprise) par an d'ici 2023.

Actions court terme

Accompagner et orienter les porteurs de projets.

Sensibilisation, information sur l'esprit d'entreprendre auprès d'un public cible (jeunes, femmes, ...).

Coordonner la mise en relation du monde de l'entreprise et de l'enseignement (l'opération Go2rêve sur le territoire de l'entité).

Soutenir coordonner l'association d'entreprise du CAEP ASBL et les commerçants de l'entité.

Mise en place de séances d'infos lors de petits-déjeuners, soirées de réseautage, conférences en lien avec l'actualité économique (associations voisines, CPAD, etc.).

Mise en œuvre d'ateliers digitaux pratiques à destination des commerçants sous forme de modules en groupe réduit (Uppoint - Digital commerce).

Coordonner la mise en place de façon alternative la journée de l'artisan et le week-end du client.

Pérennisation de projets, jeux-concours commerçants fédérateurs locaux et extralocaux (la vitrine, chéquier promo, etc.).

Assurer la transition de l'organisation de Destination Perwez en partenariat avec les associations locales.

Coordonner la mise en place d'un marché de Noël artisanal dans une dynamique de partenariats locaux.

Poursuivre la collaboration avec les partenaires de la formation et de l'emploi autour de Jobdays, speed-Jobbing Day / Présentation du potentiel local aux apprenants) pour une communication optimale.

Sensibilisation des employeurs aux dispositifs favorisant l'inclusion sociale (aides à l'emploi).

Objectifs moyen terme

Diminuer annuellement de 5 % la part des cellules commerciales inoccupées dans le centre urbain jusqu'en 2026.

Mettre en place une démarche qualité visant à améliorer les compétences des demandeurs d'emplois, employés et entreprises au travers de 2 actions d'ici 2026.

Actions moyen terme

Gestion des cellules vides et mise en place d'actions de marketing territorial.

Organisation de réunions ciblées en vue de proposer une offre "commerciale" à destination des jeunes et des aînés dans le centre de Perwez tout en s'appuyant sur les opérateurs locaux.

Etablir un cadastre des besoins des entreprises en terme de qualification et profil de main d'œuvre à former en vue de mettre en place des formations.

Accompagner les commerçants / artisans et demandeurs d'emploi dans une démarche qualitative de bilinguisme.

Objectifs long terme

Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre avec la mise en œuvre d'au moins 2 actions d'ici 2027

Accompagner la mise en œuvre de 2 actions structurelles d'ici 2027

Actions long terme

Mise en place d'un espace type "pôle d'accompagnement" regroupant les opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle, de la formation et de la création d'activité.

Accompagnement et monitoring des Locaux à vocation économiques tremplins et mise en réseaux des occupants.

Participation à la mise en œuvre du dossier de rénovation urbaine.

Construction d'un marché couvert sur la place de la gare avec aménagement des abords en espace de convivialité.

Priorité 2

Développer de nouvelles activités économiques dans une vision de transition (Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération - Économie circulaire)

Objectifs court terme

Optimiser l'usage des ressources et des systèmes de production / service à destination des entreprises des PAE au travers 2 actions.

Assurer la promotion des métiers transversaux favorisant l'innovation et la coopération, en apportant une veille d'informations sur des secteurs représentatifs par l'organisation de deux actions d'ici 2023

Mise en place de 3 actions visant à sensibiliser les acteurs économiques et les citoyens à la surconsommation énergétique et alimentaire d'ici 2023.

Explorer les pistes de densification et / ou d'aménagement de sites susceptibles d'accueillir de l'activité économique par la mise en place de 3 actions d'ici 2026.

Actions court terme

Coordination d'un partenariat avec Cap Innove en vue de caractériser les spécificités et identifier les voies de coopération ou de circularité une démarche "bas-carbone / économie circulaire"

Organiser une séance d'infos au sujet de l'économie de la fonctionnalité et susciter l'intérêt des acteurs locaux.

Coorganisation avec le centre Ifapme de Perwez d'une conférence les métiers d'avenir et/ ou en pénurie dans la construction.

Présentation d'un outil visant à développer des projets collaboratifs via la mise à disposition d'un Fablab mobile (en lien avec le Repair café).

Présentation de leviers de transformation numériques pour le secteur de l'horeca (e-reputation).

Sensibiliser les entreprises à la réduction de consommation d'énergie (audits).

Mise en œuvre d'un plan d'action "0 déchet" (avec un axe sur les déchets alimentaires).

Sensibiliser les particuliers à recourir aux entreprises locale en vue d'économiser l'énergie (isolation, aménagement intérieur, etc.).

Actualisation du potentiel d'accueil en termes d'activités économiques incluant une évaluation et un accompagnement des besoins d'extension du PAE Préolia auprès des acteurs économiques.

Soutien à la création d'un hall commercial dans le PAE Préolia.

Soutien à la création d'un pôle d'activités artisanales dans le PAE de Thorembois-les-Béguines .

Objectifs moyen terme

Accompagner et augmenter la production et l'offre de biens et services circulaire et/ou collaboratifs au travers de 2 actions d'ici 2026.

Mise en place de deux actions d'ici 2026 intégrant la dimension Smart rural.

Actions moyen terme

Accompagner et communiquer sur les actions individuelles et collectives du plan d'action établi en partenariat avec Cap Innove.

Stimuler l'équipement des installations de production d'énergie locale et durable (chauffage publiques en chaudières biomasse / projets de biométhanisation).

Développement d'outils numériques de type "plateforme commerciale digitale" sur l'entité.

Association et promotion des dynamiques "Repair café" et "Fablab" dans une optique de partage intelligent de solutions intelligentes.

Objectifs long terme

Opérer un suivi de la stratégie "Économie circulaire" mise en place avec Cap Innove par la mise en place de 2 action d'ici 2027.

Accompagner la mise en place de deux projets collaboratifs d'ici 2027.

Actions long terme

Mise en place d'un monitoring des entreprises ayant suivi le processus d'économie circulaire mené par l'ADL en collaboration avec Cap Innove.

Création d'une filière biomasse locale alimentant notamment les infrastructures publiques équipées en chaudières biomasse.

Organisation d'une réflexion quant à l'opportunité de créer une fonction de Park manager.

Accompagnement de la mise en œuvre de la construction d'un atelier rural.

Priorité 3

Exploiter les potentialités locales comme levier de développement

Objectifs court terme

Faire des savoir-faire artisanaux locaux des atouts pour le territoire avec la mise en œuvre de 2 actions d'ici 2023.

Valoriser le patrimoine local architectural, naturel, culturel et paysager par la mise en œuvre de 3 actions d'ici 2023 afin de faire-valoir le potentiel de l'entité.

Développement d'une offre touristique de niche via l'organisation via 2 actions d'ici 2023.

Concrétiser des initiatives de créations d'activités agricoles et de promotion des produits du terroir par la mise en place de 2 actions d'ici 2023.

Accompagner trois projets d'installations au sein de possessions communales d'ici 2023.

Soutenir les projets de collectifs d'artistes via 3 actions d'ici 2023.

Actions court terme

Mise en œuvre d'un "label" artisan afin de soutenir l'artisanat et le savoir-faire local.

Organiser une réunion de rencontre des opérateurs de la mode dans un objectif de valorisation.

Organisation d'événements mettant en avant le savoir-faire local (artisans, métiers de bouche) au sein d'un élément patrimonial symbolique et lors d'événements locaux.

Promotion de pratiques visant à favoriser l'implantation d'infrastructure végétale.

Réflexion sur le développement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux.

Organisation d'une table-ronde des opérateurs de la filière équestre à l'échelle locale.

Participation à la création de nouveaux sentier en vue de compléter le maillage mode de déplacements doux (pédestre, cyclable, équestre).

Suivi du processus de concession de service public pour le bâtiment de l'ancienne gare" dans un objectif de mise en avant des produits locaux.

Mutualisation des opérateurs de la filière viti-vinicole et oenotouristique.

Réflexion sur le potentiel du marché hebdomadaire du samedi et de sa dynamisation.

Construire et accompagner la mise en location d'un espace dédié aux accueillantes (secteur enfance) au sein du presbytère.

Accompagner et dynamiser les projets de maraîchage sur l'entité.

Réflexion sur le potentiel "résidence d'artistes" en concertation avec les opérateurs culturels.

Soutenir le parcours "Les arts d'Orbais" dans l'amélioration qualitative de l'événement.

Action de sensibilisation sur la professionnalisation des prestations (smart, rpi, indépendant).

Objectifs moyen terme

Développement de collaborations des acteurs du monde agricole, vers la mise en place et/ou la valorisation de filières agricoles par le biais de 5 actions d'ici 2026.

Mettre en place 2 actions en vue de d'intégrer les problématiques relatives à la thématique de la silver économie d'ici 2026.

Actions moyen terme

Organisation de rencontres d'acteurs du monde agricole: vers la mise en place d'un comité agricole.

Accompagnement dans le processus de création d'une coopérative viticole sur l'entité de Perwez.

Organiser la mise en relation des éleveurs laitiers locaux afin de valoriser / mutualiser les outils de production.

Accompagner un point d'accueil à la ferme au travers du dispositif "Fermes accueillantes" (ferme pédagogique).

Collaboration dans l'organisation d'un événement de sensibilisation du grand public sur les nouvelles pratiques culturelles (agri de précision - préservation des sols - le bio - MAE).

Tisser du lien entre les "homes" Maison de Repos et de Soins et les indépendants / asbl.

Former au travers de l'Espace Public Numérique les seniors à l'utilisation d'outils numériques.

Objectifs long terme

Augmenter de manière significative la part des produits locaux de qualité et de saison dans l'alimentation locale et des collectivités, par la mise en place de deux actions d'ici 2030.

Accompagner, faciliter l'émergence de nouveaux projets porteurs sur l'entité d'ici 2027 au travers la mise en œuvre de 3 actions.

Actions long terme

Mise en connection de la productions de céréales panifiables avec les opérateurs économiques locaux "Nourrir demain regenacterre cultivae".

Stimuler et soutenir la création d'une cuisine de collectivités travaillant les produits locaux en circuit court, pour les écoles (cantines scolaires durables), le CPAS, les milieux d'accueil de la petite enfance, etc.

Accompagnement à la création d'activités de diversification au sein des fermes de l'entité.

Création d'un Parc naturel de l'Orneau (faire le lien avec les pdts locaux...).

3.6. Mise en oeuvre et suivi du plan d'actions

Quelle **structure** pilotera la mise en oeuvre et le suivi du plan d'actions ?

Le Conseil d'administration de l'A.D.L. constitue le comité de pilotage. Il est chargé de veiller au bon fonctionnement du projet de l'A.D.L. et de l'asbl. Il assure la mise en œuvre des projets, le suivi et l'évaluation des actions, ainsi que la gestion journalière de l'asbl (l'allocation de budget, la comptabilité, etc.). Il pilote le projet de manière autonome et rend des comptes au minimum une fois par an à l'Assemblée générale.

Précisez les **secteurs** d'activité qui y seront représentés et, si possible, par qui :

Secteur d'activité	Représentant
Public	Jérôme FLAHAUT : Président - Représentant du Conseil communal
Public	Aurélie FLABAT : Échevine du développement local
Public	Frédéric DROPSY : Trésorier - Représentant du Conseil communal
Public	Jean-Marc ALDRIC : Conseiller communal
Public	Virginie DRAUX : Secrétaire - Conseillère communale
Privé	Caroline VERDONCKT : Présidente du Cercle des Acteurs Économiques de Perwez ASBL
Culturel	Robert BERWART : Président du Centre culturel de Perwez

Expliquez son mode de fonctionnement :

Il est composé de sept administrateurs, membres de l'association. Les administrateurs sont des mandataires communaux et représentants de divers secteurs : économique, social, associatif, et culturel. (article 16 des statuts de l'A.S.B.L.) Il se réunit toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans sa compétence mais au moins quatre fois par an (art. 17 des statuts de l'asbl - 17 et 22 de la loi du 27 juin 1921).

3.7. Évaluation du projet

Quels sont les processus d'évaluation interne prévus pour conduire l'évaluation du plan d'actions ?

Dans le cadre de l'élaboration de notre renouvellement d'agrément 2021-2027, l'équipe de l'ADL a mis en place un véritable processus participatif. En effet, l'ADL a démultiplié les consultations de personnes ressources qu'il s'agisse de la Commission Locale de Développement Rural, de la Fondation Rurale de Wallonie, des employés communaux, du CPAS, de la Commission de Rénovation Urbaine, ou encore du Cercle des Acteurs économiques de Perwez. Ceci nous a permis d'aborder une diversité d'acteurs de différents secteurs touchés de près ou de loin par les actions de l'ADL.

Lorsqu'un nouveau plan d'actions est élaboré (notamment dans le cadre du renouvellement d'agrément), il est soumis au comité de pilotage (Conseil d'Administration - CA) et à la plate-forme stratégique (Assemblée Générale - AG), laquelle rassemble une grande diversité d'acteurs.

Le plan d'actions est amendé en fonction des remarques et suggestions de ces personnes. En ce qui concerne l'évaluation de l'opérationnalisation du plan d'action, les agents présentent chaque année un rapport d'activité à leur CA, qui est le principal garant de l'évaluation. Celui-ci amende et oriente, il est invité à émettre ses remarques, suggestions et à valider le travail accompli. La présentation de ce rapport est également l'occasion d'évoquer les actions sur la durée (CT-MT-LT).

Chaque année également, en fonction du travail accompli par l'ADL, le CA détermine les actions prioritaires pour l'année à venir et oriente ainsi le travail des agents. Enfin, les rapports soumis à la DGO6 sont au préalable validés par l'AG. D'autre part, comme les statuts de l'ASBL le prévoient, les agents présentent chaque année à l'Assemblée générale, le rapport d'activité ainsi qu'un bilan financier (comptes annuels et budget). Depuis 2015, dans la lignée des évolutions et de l'évaluation récente du dispositif par l'IWEPS, l'ADL de Perwez s'est attachée pour chaque action menée d'établir une série d'indicateurs de résultats. Ceux-ci permettent de juger de la pertinence à développer, mener, poursuivre, abandonner ou requalifier certaines actions en regard des réalités du terrain, des opportunités à saisir (appels à projets) et de la conjoncture.

4. Moyens de fonctionnement

4.1. Ressources humaines et moyens matériels

4.1.1. Sous quel régime de travail les agents de l'ADL sont-ils ou seront-ils employés ?

	Agent de niveau A	Agent de niveau <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	Autre personnel mis à la disposition de l'ADL	Autre personnel mis à la disposition de l'ADL
Régime de travail :	Temps plein	Temps plein		
Grade :	A1	D6		
Échelle de traitement :	11	9		
Nom, prénom (si connu)	Ribéraud Romain	Van Brakel Stéphanie		
Diplôme	Master 2 professionnel en géographie et aménagement (équivalent BAC +5)	Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace		

4.1.2. Quelles sont ou seront les missions confiées :

4.1.2.1. À l'agent de niveau A ?

Il est le responsable de l'ADL pour la gestion du travail quotidien.

Ses tâches :

- organiser le travail de l'équipe,
- prendre les contacts avec les entreprises et en assurer le suivi,
- prendre en charge la communication,
- coordonner et gérer le réseau entre les divers acteurs économiques de l'entité,
- participer aux réunions du bureau de l'ASBL, du réseau ADL et des commissions locales abordant les problématiques de développement local,
- assurer la gestion comptable de l'asbl,
- préparer les conseils d'administration et les assemblées générales.

L'agent de niveau 1 assumera la responsabilité du service ADL vis-à-vis du Directeur général, et du Collège communal. Il fournira tous les éléments nécessaires à la bonne gestion administrative et comptable de l'asbl au Directeur financier.

4.1.2.2. À l'agent de niveau B ou C ?

L'agent de niveau 2+ travaille sous la responsabilité de l'agent de niveau 1, dans une dynamique de travail d'équipe. Il a été engagé sur base d'un profil de recrutement établi de manière complémentaire aux compétences de l'agent de niveau 1.

Ses tâches :

- Assister le responsable de l'A.D.L. dans la mise en œuvre du plan de développement stratégique de l'A.D.L. et de son plan d'actions.
- Gestion administrative
- Gestion des outils de communication
- Gestion des bases de données
- Gestion de certains projets

4.1.2.3. À l'autre ou aux autres agents ?

4.1.3. Comment la commune va-t-elle mettre en oeuvre un programme de formation continuée pour le personnel engagé dans l'ADL au cours des 3 prochaines années?

La commune donnera le temps et les moyens aux agents de suivre les formations prévues, en cela toutes celles données par l'Union des Villes et des communes de Wallonie. Les agents auront la possibilité de suivre des formations ponctuelles plus ciblées afin d'améliorer leurs compétences et connaissances sur fonds propres. Bien qu'un budget soit dédié à cet effet, il n'est pas possible de dresser un plan de formations pour les trois prochaines années. En effet, en fonction des années, de l'actualité et des tendances, des formations se créent, d'autres ne se donnent plus, etc. Les agents s'engagent à déterminer et participer aux plus pertinentes et celles en adéquation avec leur plan d'actions.

4.1.4. Quels sont ou seront les moyens matériels affectés à l'ADL ?

4.1.4.1. Locaux

Les agents disposent de bureaux et d'une salle de réunion localisée Rue de la Station, 7 à 1360 Perwez et partagent leur adresse avec le Guichet de l'énergie de Perwez.
Un bureau pour les agents.
Une salle de réunion et une cuisine sont partagées par les services.

4.1.4.2. Matériel

Les agents disposent du matériel nécessaire pour leur mission d'agent, à savoir :

- 2 bureaux, 2 chaises de bureau, caisson-tiroir, deux chaises, des fournitures ;
- 2 ordinateurs portables connectés au réseau et à l'imprimante, des logiciels de bureautique (suite Office), et 4 écrans ;
- 2 téléphones ;
- une imprimante-fax-scanner ;
- un compte de messagerie électronique.

4.1.4.3. Autres

La Commune intervient dans les frais relatifs au publipostage (timbreuse), le nettoyage du bâtiment

4.2. Aspects financiers et comptables

4.2.1. Projet de budget détaillé de l'ADL pour l'année civile en cours et plan financier portant sur les 2 années à venir

Il s'agit d'un tableau de financement prospectif portant sur l'année civile au cours de laquelle l'agrément est demandé et les deux exercices suivants.

⚠ Attention! Le total des dépenses doit être égal au total des recettes.

Recettes			
Intitulés	Montants		
	Année 1	Année 2	Année 3
Subvention ADL de la Région wallonne	7 8 2 8 7	8 1 4 5 0	8 3 1 0 0
Points APE			
Apports des partenaires			
Fonds européens			
Recettes liées aux actions	6 0 0 0	6 5 0 0	7 2 0 0
Apport communal (30% min.)	5 0 0 0 0	6 0 0 0 0	6 0 0 0 0
Autres recettes	1 6 0 6 3 , 0	4 0 0 0 , 0	3 0 0 0 , 0
<i>A détailler:</i>			
Reprise de	1 6 0 6 3	4 0 0 0	3 0 0 0
Totaux :	1 5 0 3 5 0 , 0	1 5 1 9 5 0 , 0	1 5 3 3 0 0 , 0

Dépenses																								
Intitulés	Montants																							
	Année 1				Année 2				Année 3															
Frais de personnel affecté à l'ADL	1	1	7	0	0	0	1	1	9	0	0	0	1	2	0	5	0	0						
Autres frais de personnel (logistique)			1	0	0	0			9	0	0				1	1	0	0						
Frais de matériel à amortir <i>A détailler:</i>	8	5	0	,	0		8	5	0	,	0		5	0	0	,	0							
PC portable			8	5	0				8	5	0				5	0	0							
Autres apports des pouvoirs publics belges																								
Loyer			4	2	0	0			4	2	0	0			4	2	0	0						
Dépenses liées aux actions	2	3	0	0	0	0	2	3	0	0	0	0	2	3	0	0	0	0						
Frais de formations			5	0	0				2	0	0				7	0	0							
Frais de déplacement			8	0	0				8	0	0				8	0	0							
Autres frais de fonctionnement			1	0	0	0			1	0	0	0			5	0	0							
Autres dépenses <i>A détailler:</i>	2	0	0	0	,	0	2	0	0	0	,	0	2	0	0	0	,	0						
Télécommunications			1	0	0	0			1	0	0	0			1	0	0	0						
Frais liés			1	0	0	0			1	0	0	0			1	0	0	0						
																	0							
Totaux :	1	5	0	3	5	0	,	0	1	5	1	9	5	0	,	0	1	5	3	3	0	0	,	0

4.2.2. De quelle manière envisagez-vous d'apporter une participation équivalant à au moins 30% de la subvention octroyée par la Région wallonne ?

La subvention octroyée par la Commune de Perwez dépasse les 30% du subside régional et ce depuis la relance de l'ADL de Perwez en 2010.
 La volonté de la Commune est de pourvoir au bon fonctionnement de l'ADL en lui assurant un budget lié aux actions suffisant.

4.2.3. Un crédit est-il prévu au budget communal ?

Oui

Commune

Perwez

Sur quel article

520/33202

De quel montant

5 0 0 0 0 , 0 0

Non

5. Déclaration sur l'honneur et engagements

<input checked="" type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom
<input type="checkbox"/> Mme	Flahaut	Jérôme
Fonction		
Président		

Déclare sur l'honneur que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets.

S'engage à respecter toutes les dispositions légales et réglementaires relatives à la création et au fonctionnement d'une ADL et sollicite l'agrément de celle-ci par la Région wallonne.

Accepte le contrôle par les fonctionnaires désignés à cet effet par le Gouvernement wallon et s'engage à communiquer dans le mois tout changement d'agent et toute modification de contrat ou de régime de travail, en joignant copie des pièces probantes.

6. Protection de la vie privée et voies de recours

6.1. Protection de la vie privée

Comme le veut le Règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant le formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service Public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service du Gouvernement wallon en charge de la démarche qui est identifié dans le formulaire ;
- vous pouvez avoir accès aux données à caractère personnel vous concernant qui sont éventuellement détenues par le Service Public de Wallonie en introduisant une demande via le formulaire « Demande de droit d'accès à mes données personnelles » ;
- vous pouvez exercer le droit à la rectification de vos données en vous adressant aux administrations du Service Public de Wallonie avec lesquelles vous êtes en contact ;
- les droits à l'effacement des données, à la limitation du traitement et à l'opposition au traitement ne peuvent s'exercer que dans certains cas spécifiques et limités vis-à-vis des autorités publiques. L'administration du Service Public de Wallonie avec laquelle vous êtes en contact, vous précisera si l'exercice de tels droits est possible pour le traitement concerné.

6.2. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?

1. **Introduire un recours interne à l'administration.**
Adressez-vous à l'administration concernée pour lui exposer les motifs de votre insatisfaction ou exercez le recours administratif spécifique si celui-ci est prévu dans la procédure.
2. **Adresser une réclamation auprès du Médiateur.**
Si au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur

Tél. gratuit 0800 19 199

<http://www.le-mediateur.be>